

# BUDGET

PLAN FINANCIER  
ET DES TÂCHES 2023-2025

**Tome 2 : Vision par  
département et entité**



*Rapport du Conseil d'État au Grand Conseil  
du 22 septembre 2021*

---

### **Présentation en deux tomes**

Le rapport sur le budget 2021 et PFT 2022-2024 est présenté en deux tomes. Le tome 1 a pour objectif de présenter les éléments relatifs au budget et au plan financier et des tâches selon une vision globale État. Le tome 2 propose quant à lui une vision plus fine par entité et département.

### **Abréviations et symboles**

Tout au long du présent rapport, les abréviations et symboles suivants ont été utilisés :

<b>MCH2</b>	Modèle comptable harmonisé pour les cantons et les communes
<b>Mio(s)</b>	Million(s)
<b>CHF</b>	Francs suisses
<b>EPT</b>	Équivalent plein temps
<b>B</b>	Budget
<b>PFT</b>	Plan financier et des tâches
<b>AULE</b>	Autorités législatives
<b>AUEX</b>	Autorités exécutives
<b>AUJU</b>	Autorités judiciaires
<b>DFS</b>	Département des finances et de la santé
<b>DESC</b>	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture
<b>DFDS</b>	Département de la formation, de la digitalisation et des sports
<b>DDTE</b>	Département du développement territorial et de l'environnement
<b>DECS</b>	Département de l'emploi et de la cohésion sociale

### **Signes dans les tableaux**

Les charges et les revenus figurant dans les tableaux du présent rapport apparaissent en valeur absolue. Un résultat d'exercice négatif correspond à un excédent de charges tandis qu'un résultat d'exercice positif exprime un excédent de revenus. Une variation négative traduit une diminution alors qu'une variation positive traduit une augmentation. Dans les tableaux présentant des charges nettes, les charges et les revenus sont considérés conjointement pour une catégorie donnée (charges moins revenus). Un signe négatif traduit ainsi une situation où il y a davantage de revenus que de charges et on parle de « revenus nets ».

# Table des matières

1.	Introduction.....	3
1.1.	Présentation des informations des fiches.....	3
1.1.1.	Dimension managériale.....	3
1.1.2.	Dimension financière et des ressources humaines.....	3
1.1.3.	Dimension analytique.....	3
1.2.	Forfaits des services centraux.....	4
2.	Budget détaillé par département et entité.....	5
	Autorités législatives (AULE).....	6
2.1.	Compte de résultats des AULE.....	7
2.2.	Fiches par entités.....	7
	Autorités exécutives (AUEX).....	13
2.3.	Compte de résultats des AUEX.....	14
2.4.	Fiches par entités.....	14
	Autorité protection des données et transparence (PPDT).....	24
	Contrôle cantonal des finances (CCFI).....	28
	Autorités judiciaires (AUJU).....	32
2.5.	Compte de résultats des AUJU.....	33
2.6.	Fiches par entités.....	34
	Département des finances et de la santé (DFS).....	49
2.7.	Compte de résultats du DFS.....	50
2.8.	Fiches par entités.....	51
	Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC).....	93
2.9.	Compte de résultats du DESC.....	94
2.10.	Fiches par entités.....	95
	Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS).....	154
2.11.	Compte de résultats du DFDS.....	155
2.12.	Fiches par entités.....	156
	Département du développement territorial et de l'environnement (DDTE).....	210
2.13.	Compte de résultats du DDTE.....	211
2.14.	Fiches par entités.....	212
	Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS).....	282
2.15.	Compte de résultats du DECS.....	283
2.16.	Fiches par entités.....	284

# 1. Introduction

Le tome 2 présente les informations du budget 2022 et du PFT 2023-2025 par département et entité. Il inclut en outre une dimension analytique permettant d'appréhender le coût des différentes prestations fournies par les services de l'État. Il se compose des comptes de résultats par département ainsi que de l'ensemble des fiches standardisées par entité.

## 1.1. Présentation des informations des fiches

Chaque fiche s'articule en trois volets : la dimension managériale, la dimension financière et des ressources humaines ainsi que la dimension analytique.

Au budget 2021, les conséquences de la COVID-19 évaluées globalement à CHF 111,7 millions et compensées partiellement par le biais d'un prélèvement à la réserve de lissage des recettes fiscales, de revenus supplémentaires de la BNS ainsi que d'un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle avaient fait l'objet d'un amendement. Analytiquement, elles ont été reportées dans un centre de profit propre. Pour le budget 2022, les incidences de la crise sanitaires évaluées à CHF 50,7 millions et compensées entièrement par un prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle ont été directement imputées dans les services concernés. Dès lors, les données contenues dans les fiches qui vous sont présentées au travers de ce tome 2 ne comprennent pas les incidences financières de la COVID-19 s'agissant du budget 2021. A contrario, les chiffres du budget 2022 et PFT 2023 à 2025, ainsi que ceux des comptes 2020 les intègrent. Nous vous renvoyons donc aux commentaires des fiches s'agissant des différences relevantes entre les budgets 2021 et 2022 qui seraient imputables à la crise sanitaire.

### 1.1.1. Dimension managériale

Les explications reprennent en grande partie les missions, l'organisation et les accords de prestations (MOP) définies au sein des services, notamment au travers du projet GestionNE. La description du contexte actuel et futur ainsi que les objectifs stratégiques poursuivis à moyen et à long termes permettent de se faire une meilleure idée des enjeux propres à certains domaines d'activités.

### 1.1.2. Dimension financière et des ressources humaines

Les données financières du compte de résultats sont présentées de manière agrégée par groupes de natures comptables à deux positions conformément à la définition des crédits dans la LFinEC et au plan comptable MCH2. Des explications complémentaires des services sur les principales charges et les principaux revenus figurant au budget 2022, ainsi que leurs variations significatives par rapport au passé (comptes 2020 et budget 2021) et au futur (PFT 2023-25), figurent en regard de ce tableau de synthèse.

Le tableau comporte également la statistique des effectifs du personnel géré par le service en question. Ceux-ci sont distingués entre personnel administratif et technique, et magistrat. Les apprentis, stagiaires, rentiers ainsi que les enseignants et les personnes au bénéfice d'un contrat de travail occasionnel à l'heure ne sont pas comptés. Les données montrent l'effectif unitaire, c'est-à-dire, le nombre de postes (personnes) ainsi que les emplois équivalents plein temps (EPT).

### 1.1.3. Dimension analytique

Les fiches comprennent également une présentation des données financières sous l'angle analytique avec :

- les projets gérés par crédit d'engagement
- les coûts et revenus des groupes de prestations
- les charges et revenus non incorporables aux prestations

#### **Projets gérés par crédits d'engagement**

Le premier tableau permet de présenter de manière synthétique, pour les entités concernées, les projets gérés par le biais de crédits d'engagement. Ces projets occasionnent des dépenses et des recettes au niveau du compte des investissements et/ou des charges et revenus du compte de résultat.

#### **Groupes de prestations**

Les tableaux suivants présentent les coûts des différents groupes de prestations tels que définis par les services et départements. Chaque groupe est découpé selon le détail décrit ci-dessous :

<i>Charges directes</i>	Charges qui sont directement imputables à un groupe de prestations
<i>Coûts salariaux et de structure</i>	Charges salariales et charges de fonctionnement du service non-imputables directement à un groupe de prestations en particulier mais nécessaires à la réalisation de celles-ci. Elles sont ventilées du centre de coût de l'entité dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques). Il peut s'agir de BSM, d'amortissements, ...
<i>Coûts des services centraux</i>	Charges provenant de la facturation des forfaits par les services centraux. Ces charges sont également ventilées dans les groupes de prestations en fonction des heures prestées par les services (déversements analytiques)
<i>Revenus</i>	Revenus découlant de la vente des prestations fournies

Les coûts nets présentés constituent donc des coûts complets. A noter qu'un total négatif dans ces tableaux doit être interprété comme un revenu net, c'est-à-dire un groupe de prestation bénéficiaire. En outre, lorsqu'un groupe de prestation ne présente aucune donnée dans l'une ou l'autre colonne (comptes 2019, budget 2020, budget 2021) cela signifie qu'un changement de structure analytique a été effectué et que le groupe de prestation mentionné n'existe plus ou n'existait pas jusqu'à lors.

### **Charges et revenus non incorporables aux prestations**

La partie présentant les charges et revenus non incorporable aux prestations est composée de deux tableaux distincts :

Les charges nettes de transfert non incorporables aux prestations, à savoir les charges de transfert moins les revenus de transfert. On citera à titre d'exemple les charges relatives aux prestations hospitalières, au subventionnement des cycles 1, 2 et 3 ou encore au contentieux LAMaI.

Les autres charges nettes non incorporables aux prestations, à savoir les autres charges moins les autres revenus qui ne sont pas utiles à la délivrance d'une prestation. On citera en particulier les charges et revenus financiers ainsi que les impôts ou les parts à des recettes fédérales par exemple.

A noter qu'un signe négatif dans ces tableaux traduit un revenu net.

### **Point d'attention dans la comparaison des données**

Toutefois, ces données analytiques doivent encore être interprétées avec beaucoup de réserves. Même si la logique de détermination des répartitions analytiques des coûts de structure des services métier semble stable et adéquate depuis l'exercice 2020, l'ensemble des services doit encore appréhender cette nouvelle dimension analytique aussi bien lors de la budgétisation que de l'imputation aux comptes. Il s'agira encore de corriger certaines erreurs de jeunesse dans les prochains processus budgétaires.

## **1.2. Forfaits des services centraux**

Afin d'obtenir un coût net des prestations dit « complet » il est nécessaire de tenir compte des coûts provenant des services centraux pour les prestations transverses qu'ils fournissent. L'utilisation de forfait pour répartir les coûts des services centraux permet ainsi d'obtenir un coût des prestations qui tient compte non seulement des charges propres aux services métiers mais également des coûts transversaux de structure. Ces coûts n'ont par contre aucun impact sur le résultat global de l'État car ces derniers sont contrebalancés par des recettes d'un montant équivalent au niveau des services centraux.

Au budget 2022, six services centraux facturent des forfaits qui sont présentés de manière synthétique ci-dessous:

Service central	Forfait	Unité d'œuvre	Composition du forfait
Service d'achat, logistique et imprimés	Centre éditique		Basé sur l'historique de l'utilisation des trois dernières années
	Matériel scolaire		
	Matériel de bureau		
	Multifonction		
	Votations et élections		
Service des bâtiments	Forfait de base	Mètres carrés	Prix du mètre carré comprenant l'ensemble des charges (électricité, chauffage, loyers, amortissements, etc...)
	Energie		
	Conciergerie		
Service de l'informatique	Postes de travail informatique	Postes de travail	Prix par poste de travail comprenant l'achat des PC, les licences bureautiques, etc...
	Solutions informatiques		Prix en fonction des logiciels utilisés
Garages de l'État	Par typologie de véhicules	Nombre de véhicules par type	Prix ar typologie de véhicules comprenant les amortissements, l'entretien, les carburants, etc...
Service de la statistique	Heures de travail	Heures	Le tarif horaire comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges de structures)
Service des ressources humaines	Gestion salariale et administrative	Dossier de collaborateur	Le coûts du dossier comprend les charges directes (essentiellement des salaires) et indirectes (charges des structures)
	Conseils, expertises et évaluation		
	Recrutement et mobilité		
	Formation et développement		
	Apprentis et stagiaires		

La méthode de calcul des forfaits des services centraux a été définie de manière théorique. Toutefois, dans les faits, la structure de coûts de certains forfaits, notamment la composition des montants qu'ils englobent ainsi que les unités d'œuvre n'est pas encore assez aboutie et bien maîtrisées par les services centraux pour que les départements soient en mesure de les justifier dans tous les cas. Ils doivent encore faire l'objet d'une définition précise et documentée sur leur contenu. Il est toutefois important qu'une standardisation dans la définition de ces forfaits soit conservée afin de ne pas amener un niveau de complexité qui rendrait leur mise en œuvre ingérable.

## 2. Budget détaillé par département et entité

Ce chapitre présente les données du budget 2022 et du PFT 2023-2025 par département et par entités. Les fonds sont considérés dans cette publication comme des entités à part entière, même si ceux-ci sont gérés administrativement par les services de l'État.

Pour chaque département, à l'exception des autorités de protection des données et de la transparence et du contrôle cantonal des finances qui ne se composent que d'une entité chacun, un compte de résultats détaillé pour le département est proposé. Il est suivi par les fiches standardisées par entités (et fonds) qui renseigne sur le résultat financier de l'entité (compte de résultats et compte des investissements), les effectifs, ainsi que sur le résultat analytique (coût des prestations, charges et revenus non incorporables aux prestations et crédits d'engagements).

## Autorités législatives (AULE)

## 2.1. Compte de résultats des AULE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025	Écart B2022 - B2021 CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>--</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	--
42 Taxes et redevances	0	0	0	0	0	0	0	--
43 Revenus divers	0	0	0	0	0	0	0	--
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	0	0	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'945'277</b>	<b>2'947'042</b>	<b>2'764'169</b>	<b>2'747'717</b>	<b>2'762'405</b>	<b>2'774'677</b>	<b>-182'873</b>	<b>-6.2%</b>
30 Charges de personnel	2'435'403	2'520'610	2'424'712	2'408'260	2'422'948	2'421'220	-95'898	-3.8%
31 Biens, services et autres chg d'explt	285'810	248'000	225'000	225'000	225'000	239'000	-23'000	-9.3%
33 Amortissements du patr. administratif	0	0	0	0	0	0	0	--
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
36 Charges de transfert	0	0	0	0	0	0	0	--
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
39 Imputations internes	224'064	178'432	114'457	114'457	114'457	114'457	-63'975	-35.9%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'945'277</b>	<b>-2'947'042</b>	<b>-2'764'169</b>	<b>-2'747'717</b>	<b>-2'762'405</b>	<b>-2'774'677</b>	<b>+182'873</b>	<b>+6.2%</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	0	0	0	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'945'277</b>	<b>-2'947'042</b>	<b>-2'764'169</b>	<b>-2'747'717</b>	<b>-2'762'405</b>	<b>-2'774'677</b>	<b>+182'873</b>	<b>+6.2%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-2'945'277</b>	<b>-2'947'042</b>	<b>-2'764'169</b>	<b>-2'747'717</b>	<b>-2'762'405</b>	<b>-2'774'677</b>	<b>+182'873</b>	<b>+6.2%</b>
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-1'765	+182'873	+16'452	-14'688	-12'272		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-0.1%	+6.2%	+0.6%	-0.5%	-0.4%		

## 2.2. Fiches par entités

GCNE : Grand Conseil

SGGC : Secrétariat général du Grand Conseil



# Grand Conseil (GCNE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Ne s'applique pas.

## Objectifs stratégiques

Ne s'applique pas

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'695'975</b>	<b>1'763'938</b>	<b>1'531'551</b>	<b>-232'387</b>	<b>-13.2%</b>	<b>1'498'551</b>	<b>1'498'551</b>	<b>1'497'551</b>
30 Charges de personnel	1'375'277	1'471'000	1'381'000	-90'000	-6.1%	1'348'000	1'348'000	1'333'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	281'862	242'000	219'000	-23'000	-9.5%	219'000	219'000	233'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	38'836	50'938	-68'449	-119'387	-234.4%	-68'449	-68'449	-68'449
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'695'975</b>	<b>-1'763'938</b>	<b>-1'531'551</b>	<b>+232'387</b>	<b>+13.2%</b>	<b>-1'498'551</b>	<b>-1'498'551</b>	<b>-1'497'551</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'695'975</b>	<b>-1'763'938</b>	<b>-1'531'551</b>	<b>+232'387</b>	<b>+13.2%</b>	<b>-1'498'551</b>	<b>-1'498'551</b>	<b>-1'497'551</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'695'975</b>	<b>-1'763'938</b>	<b>-1'531'551</b>	<b>+232'387</b>	<b>+13.2%</b>	<b>-1'498'551</b>	<b>-1'498'551</b>	<b>-1'497'551</b>

### Commentaires

Groupe de natures comptables 30 : La diminution entre le budget 2021 et celui de 2022 s'explique par la réduction du nombre de membres du Grand Conseil (115 membres jusqu'à mai 2021, 100 membres dès juin 2021). À noter qu'en 2020, le montant des charges de personnel était particulièrement peu élevé, du fait de la crise sanitaire, car les séances du Grand Conseil et de ses commissions ont été moins nombreuses et de plus courte durée.

Groupe de natures comptables 31 : En 2021, le montant budgétisé ne prenait en compte la diminution du nombre de députés que dès le mois de juin et comportait les frais dus au changement de législature et à l'installation des nouvelles autorités. Pour 2022, ces éléments n'existent plus.

Groupe de natures comptables 39 : Il s'agit des forfaits du service informatique et du service d'achat, de logistique et des imprimés. Le montant négatif qui est budgétisé pour 2022 est dû au changement de méthode d'affectation de l'écart statistique "salaires", qui était précédemment basé sur la masse salariale AVS, méthode de calcul abandonnée par le service financier de l'État, car totalement insatisfaisante en ce qui concerne les indemnités parlementaires.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	8'696	30'600	13'600
Coûts salariaux et de structure	93'026	161'101	139'441
Coûts des services centraux	3'178	5'700	4'661
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>104'900</b>	<b>197'401</b>	<b>157'702</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit des indemnités informatiques, des indemnités de représentation de la présidence, de cotisations aux institutions intercantionales dont le Grand Conseil neuchâtelois est membre et de frais divers. Les montants budgétisés pour 2022 sont diminués par rapport à 2021, pour les mêmes raisons que celles mentionnées dans les commentaires du résultat financier.

Sessions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	243'978	126'400	122'400
Coûts salariaux et de structure	936'678	916'727	790'632
Coûts des services centraux	24'487	31'019	27'808
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'205'143</b>	<b>1'074'146</b>	<b>940'840</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" se composent des frais relatifs aux sessions : indemnités versées aux membres du Grand Conseil pour les séances de groupes et les sessions, régie et entretien du système informatique de la salle du Grand Conseil, diffusion et archives audiovisuelles des sessions, ainsi que de frais divers. Les montants budgétisés pour 2022 sont diminués par rapport à 2021, pour les mêmes raisons que celles mentionnées dans les commentaires du résultat financier. À noter que le montant particulièrement élevé des charges directes de 2020 s'explique par l'organisation des sessions extra-muros tenues au cours de la crise sanitaire.

Commissions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	29'188	85'000	83'000
Coûts salariaux et de structure	345'573	393'172	337'211
Coûts des services centraux	11'171	14'219	12'798
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>385'932</b>	<b>492'391</b>	<b>433'010</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" se composent des frais relatifs aux organes du Grand Conseil (Bureau, commissions, sous-commissions) : indemnités versées à leurs membres, mandats confiés à des tiers, boissons, collations et repas. La diminution du nombre de membres des commissions a une incidence sensible sur les coûts salariaux budgétisés pour 2022. Quant aux charges directes, elles ont été particulièrement modestes en 2020, par le fait que les séances de commissions ont été tenues pour la plupart en visioconférence, ne générant aucuns frais directs, ni de déplacement, ni de subsistance, et que très peu de mandats ont été confiés à des tiers cette année-là.

# **Secrétariat général du Grand Conseil (SGGC)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les prestations de notre secrétariat en faveur du Grand Conseil, de ses organes et de ses membres sont mentionnées aux articles 47, 48, 103 à 116 de la loi d'organisation du Grand Conseil (OGC).

Le secrétariat général du Grand Conseil assiste le Grand Conseil et ses organes dans l'exercice de leurs missions.

Il leur assure le soutien logistique, renseigne leurs membres sur les aspects procéduraux de leur activité parlementaire et assume les autres tâches qui lui sont attribuées par la loi.

Il est chargé notamment de planifier et d'organiser les sessions ainsi que les séances de ses organes, d'en exécuter les travaux de secrétariat et la rédaction des procès-verbaux, d'informer le public via Internet sur les travaux du parlement, de pourvoir à l'enregistrement audiovisuel des sessions et de publier le Bulletin des délibérations du Grand Conseil, d'assurer le soutien du président du Grand Conseil lors de manifestations et de représentations, de préparer le projet de budget et de produire les comptes, de gérer, conserver et archiver les actes et la documentation du Grand Conseil et de ses organes.

## **Objectifs stratégiques**

Plusieurs projets sont actuellement en cours de développement au sein du secrétariat général du Grand Conseil, visant à la mise en place d'applications informatiques, notamment permettant d'établir des statistiques de présence en session et en séances de commissions parlementaires, ainsi que les statistiques des objets déposés par chaque membre du Grand Conseil, en leur nom ou en tant que premier ou première signataire.

La mise en œuvre de ces projets, initialement prévue pour l'année 2021, a été reportée car la crise sanitaire Covid-19 en a momentanément bloqué le développement.

Par ailleurs, une étude approfondie sera menée sur la saisie automatique de procès-verbaux par reconnaissance vocale : état de situation dans les parlements des autres cantons suisses et aux Chambres fédérales, coût et faisabilité d'une solution adaptée au parlement neuchâtelois.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT		
	2020	2021	Budget 2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'249'302</b>	<b>1'183'104</b>	<b>1'232'618</b>	<b>+49'514</b>	<b>+4.2%</b>	<b>1'249'166</b>	<b>1'263'854</b>	<b>1'277'126</b>
30 Charges de personnel	1'060'125	1'049'610	1'043'712	-5'898	-0.6%	1'060'260	1'074'948	1'088'220
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'949	6'000	6'000	+0	0.0%	6'000	6'000	6'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	185'228	127'494	182'906	+55'412	+43.5%	182'906	182'906	182'906
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'249'302</b>	<b>-1'183'104</b>	<b>-1'232'618</b>	<b>-49'514</b>	<b>-4.2%</b>	<b>-1'249'166</b>	<b>-1'263'854</b>	<b>-1'277'126</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'249'302</b>	<b>-1'183'104</b>	<b>-1'232'618</b>	<b>-49'514</b>	<b>-4.2%</b>	<b>-1'249'166</b>	<b>-1'263'854</b>	<b>-1'277'126</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'249'302</b>	<b>-1'183'104</b>	<b>-1'232'618</b>	<b>-49'514</b>	<b>-4.2%</b>	<b>-1'249'166</b>	<b>-1'263'854</b>	<b>-1'277'126</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	8.18	8.20	8.20	+0.00	0.0%	8.20	8.20	8.20

**Commentaires**

Groupe de natures comptables 39 : Total des forfaits du service informatique, du service d'achat, de logistique et des imprimés, du service des bâtiments et du service des ressources humaines.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Députation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'200	0	0
Coûts salariaux et de structure	143'718	155'761	150'249
Coûts des services centraux	26'271	29'044	26'583
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>171'189</b>	<b>184'804</b>	<b>176'831</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Députation" sont constitués de dépenses qui ne concernent directement ni les sessions ni les commissions parlementaires. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations, ainsi que de frais divers.

Sessions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	395'352	374'028	415'393
Coûts des services centraux	74'644	69'743	73'493
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>469'995</b>	<b>443'772</b>	<b>488'887</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Sessions" sont constitués de dépenses qui concernent les sessions du Grand Conseil, les procès-verbaux des sessions et le Bulletin des délibérations du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations.

Commissions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	219	0	0
Coûts salariaux et de structure	450'003	467'378	481'679
Coûts des services centraux	84'313	87'150	85'221
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>534'534</b>	<b>554'528</b>	<b>566'900</b>

#### Commentaires

Les montants figurant dans le groupe de prestations "Commissions" sont constitués de dépenses qui concernent les organes du Grand Conseil. Il s'agit de la part des salaires et frais de déplacement du personnel consacrée aux dites prestations.

## Autorités exécutives (AUEX)

## 2.3. Compte de résultats des AUEx

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025	Écart B2022 - B2021	
							CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>10'837'249</b>	<b>8'782'252</b>	<b>8'952'309</b>	<b>8'952'309</b>	<b>9'022'309</b>	<b>9'022'309</b>	<b>+170'057</b>	<b>+1.9%</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	--
42 Taxes et redevances	1'740'916	1'873'000	1'738'000	1'738'000	1'808'000	1'808'000	-135'000	-7.2%
43 Revenus divers	89'525	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000	0	0.0%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	0	0	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
49 Imputations internes	9'006'808	6'829'252	7'134'309	7'134'309	7'134'309	7'134'309	+305'057	+4.5%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>22'082'632</b>	<b>22'793'430</b>	<b>22'580'315</b>	<b>22'553'431</b>	<b>22'243'704</b>	<b>22'404'456</b>	<b>-213'115</b>	<b>-0.9%</b>
30 Charges de personnel	7'672'599	8'165'070	8'267'902	8'364'906	8'285'180	8'333'930	+102'832	+1.3%
31 Biens, services et autres chg d'explt	10'437'259	11'245'100	10'893'200	11'070'200	10'840'200	10'952'200	-351'900	-3.1%
33 Amortissements du patr. administratif	313'709	352'513	346'838	45'950	45'949	45'951	-5'675	-1.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
36 Charges de transfert	600'600	616'000	571'000	571'000	571'000	571'000	-45'000	-7.3%
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
39 Imputations internes	3'058'465	2'414'747	2'501'375	2'501'375	2'501'375	2'501'375	+86'628	+3.6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-11'245'383</b>	<b>-14'011'178</b>	<b>-13'628'006</b>	<b>-13'601'122</b>	<b>-13'221'395</b>	<b>-13'382'147</b>	<b>+383'172</b>	<b>+2.7%</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	0	0	0	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-11'245'383</b>	<b>-14'011'178</b>	<b>-13'628'006</b>	<b>-13'601'122</b>	<b>-13'221'395</b>	<b>-13'382'147</b>	<b>+383'172</b>	<b>+2.7%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-11'245'383</b>	<b>-14'011'178</b>	<b>-13'628'006</b>	<b>-13'601'122</b>	<b>-13'221'395</b>	<b>-13'382'147</b>	<b>+383'172</b>	<b>+2.7%</b>
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-2'765'795	+383'172	+26'884	+379'727	-160'752		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-24.6%	+2.7%	+0.2%	+2.8%	-1.2%		

## 2.4. Fiches par entités

SCHA : Chancellerie

SALI : Service d'achat, logistique et imprimés

# Chancellerie (SCHA)

## Évolution de l'environnement et des tâches

État-major du Conseil d'État, la chancellerie assiste le gouvernement dans l'accomplissement de ses fonctions exécutives et de conduite de l'administration. L'environnement actuel fait face à de nombreux changements dans des domaines très différents : la pression sur le coût des prestations, la numérisation et son impact sur le domaine des relations extérieures et de la communication mais également sur d'autres domaines de l'administration, le suivi du développement du vote électronique, la réforme des institutions et son impact sur les processus d'élections et de votations, ainsi que le développement et le suivi des instruments dans le cadre de la conduite stratégique de l'État. La pandémie de Covid-19 impactera encore très certainement de manière importante la gestion des activités gouvernementales et le domaine de la communication.

## Objectifs stratégiques

- Contribuer au rayonnement du canton par la poursuite du développement du domaine des relations extérieures et de la communication ;
- Adapter les outils actuels de dépouillement et de publication des résultats des votations et des élections à l'évolution des technologies et suivre le développement du vote électronique ;
- Développer des instruments afin de permettre au Conseil d'État de disposer des outils nécessaires à la conduite stratégique de l'État et coordonner la gestion de certains de ces instruments.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>578'893</b>	<b>560'200</b>	<b>540'200</b>	<b>-20'000</b>	<b>-3.6%</b>	<b>540'200</b>	<b>610'200</b>	<b>610'200</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	321'248	293'000	278'000	-15'000	-5.1%	278'000	348'000	348'000
43 Revenus divers	89'525	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	168'120	187'200	182'200	-5'000	-2.7%	182'200	182'200	182'200
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11'100'562</b>	<b>11'778'734</b>	<b>11'535'041</b>	<b>-243'692</b>	<b>-2.1%</b>	<b>11'761'278</b>	<b>11'428'254</b>	<b>11'544'914</b>
30 Charges de personnel	4'868'969	5'370'214	5'514'350	+144'136	+2.7%	5'580'587	5'477'563	5'499'223
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'977'629	4'420'000	4'113'200	-306'800	-6.9%	4'273'200	4'043'200	4'138'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	25'000	0	-25'000	-100.0%	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	600'600	616'000	571'000	-45'000	-7.3%	571'000	571'000	571'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'653'364	1'347'520	1'336'491	-11'028	-0.8%	1'336'491	1'336'491	1'336'491
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-10'521'670</b>	<b>-11'218'534</b>	<b>-10'994'841</b>	<b>+223'692</b>	<b>+2.0%</b>	<b>-11'221'078</b>	<b>-10'818'054</b>	<b>-10'934'714</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-10'521'670</b>	<b>-11'218'534</b>	<b>-10'994'841</b>	<b>+223'692</b>	<b>+2.0%</b>	<b>-11'221'078</b>	<b>-10'818'054</b>	<b>-10'934'714</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-10'521'670</b>	<b>-11'218'534</b>	<b>-10'994'841</b>	<b>+223'692</b>	<b>+2.0%</b>	<b>-11'221'078</b>	<b>-10'818'054</b>	<b>-10'934'714</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	15.00	16.00	16.00	+0.00	0.0%	16.00	16.00	16.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	12.00	12.50	12.50	+0.00	0.0%	12.50	12.50	12.50
<b>Conseil d'État</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00

### Commentaires

Le budget 2022 montre une légère baisse par rapport à celui de l'année 2021. Si les revenus d'exploitation sont stables, les charges d'exploitation diminuent sensiblement en raison de la réduction des frais de port et d'affranchissement (groupe 31) dans la mesure où aucune élection n'est prévue en 2022.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Traitements du Conseil d'État (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	145	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'361'359	3'558'485	3'841'446
Coûts des services centraux	305'325	209'659	202'049
Revenus	87'013	80'000	80'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'579'817</b>	<b>3'688'144</b>	<b>3'963'495</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les traitements des membres du Conseil d'État, ainsi que les rentes des anciens membres du gouvernement. Les revenus correspondent aux jetons de présence reversés par les membres du Conseil d'État pour leur participation à des Conseils d'administration, comités ou commissions.

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	22'143	25'723	20'843
Coûts des services centraux	14'801	15'450	14'759
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>36'944</b>	<b>41'173</b>	<b>35'602</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le secrétariat de la chancellerie d'État.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	5'427	0	0
Coûts salariaux et de structure	79'274	189'263	112'549
Coûts des services centraux	50'436	113'675	79'700
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>135'137</b>	<b>302'938</b>	<b>192'249</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut le conseil, le suivi et la préparation dans le cadre des séances du Conseil d'État, des sessions du Grand Conseil et des affaires extérieures. Il contient également les travaux de coordination et de planification avec les autres départements de l'État, ainsi qu'au sein de la chancellerie d'État.

<b>Finances et gestion</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	56'940	109'490	50'856
Coûts des services centraux	37'548	65'762	36'013
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>94'489</b>	<b>175'251</b>	<b>86'868</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne l'administration au sens large des entités rattachées à la chancellerie d'État (gestion financière et budgétaire, conduite, planification et suivi des objectifs, ressources humaines, suivi administratif).

Les coûts salariaux et de structure ont diminué par rapport à 2021 suite au transfert au SFIN de la fonction de responsable financier-ère de département.

<b>Affaires du Conseil d'Etat</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	59'823	92'000	92'000
Coûts salariaux et de structure	183'507	171'383	166'740
Coûts des services centraux	123'081	102'936	118'074
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>366'411</b>	<b>366'318</b>	<b>376'814</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut la gestion du courrier adressé au Conseil d'État, la préparation des décisions, ainsi que l'établissement des ordres du jour des séances du Conseil d'État. Il comprend également l'organisation des réceptions officielles, rencontres et manifestations diverses.

<b>Prestations chancellerie</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	3'609'727	4'124'200	3'774'200
Coûts salariaux et de structure	510'170	522'610	427'351
Coûts des services centraux	653'502	586'866	606'977
Revenus	491'593	480'200	460'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>4'281'806</b>	<b>4'753'476</b>	<b>4'348'328</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut toutes les prestations spécifiques de la chancellerie, soit notamment le domaine des droits politiques, l'accueil au Château et la gestion des salles, la gestion administrative du Guichet unique, les légalisations, la gestion du registre des partenariats enregistrés, la Feuille officielle et la centralisation des frais de port de l'État.

Relations extérieures et communication (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	101'176	163'000	173'000
Coûts salariaux et de structure	699'132	694'875	730'322
Coûts des services centraux	463'975	417'356	517'163
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'264'283</b>	<b>1'275'232</b>	<b>1'420'485</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut l'élaboration et la mise en œuvre de la stratégie des relations extérieures et de la communication, la coordination des relations extérieures du canton, ainsi que la gestion de la communication interne, externe et de crise.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Collab. intercant.	167'436	181'000	181'000	181'000	181'000	181'000
Partis politiques	345'000	345'000	300'000	300'000	300'000	300'000
Réseau Urbain Neuchâtelois	88'164	90'000	90'000	90'000	90'000	90'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>600'600</b>	<b>616'000</b>	<b>571'000</b>	<b>571'000</b>	<b>571'000</b>	<b>571'000</b>

### Commentaires

Les charges non incorporables aux prestations baissent légèrement en raison de la diminution du nombre de sièges au Grand Conseil et, par conséquent, des indemnités versées aux partis politiques. À noter que la rubrique liée à la collaboration intercantonale regroupe non seulement les contributions aux conférences intercantionales mais également les subventions liées à l'économie.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-287	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-287</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Aucun commentaire.

## **Service d'achat, logistique & imprimés (SALI)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service d'achat, de logistique et des imprimés doit assurer l'amélioration continue des nouveaux processus SIGE, soit la centralisation opérationnelle dans le domaine des achats, ainsi que la centralisation des factures au Centre éditique (CEEN). Ces centralisations demandent au SALI d'accompagner, de former et de soutenir les services de l'administration dans ces processus, lesquelles mobilisent une part conséquente des ressources internes du service.

La pandémie de Covid-19 continuera certainement d'avoir un impact important sur le service. En effet, le SALI se charge de la logistique, notamment la préparation de la marchandise, ainsi que de la livraison du matériel aux 900 clients neuchâtelois du domaine de la santé.

### **Objectifs stratégiques**

- Réaliser des économies sur les achats de l'État ;
- Définir et mettre en œuvre les processus achats et logistique ;
- Assurer une édition de qualité des documents pour l'État et ses différents partenaires ;
- Gérer la logistique du projet SIGE au niveau de la centralisation des commandes d'achats et des factures ;
- Répondre aux exigences des client-e-s.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>10'258'357</b>	<b>8'222'052</b>	<b>8'412'109</b>	<b>+190'057</b>	<b>+2.3%</b>	<b>8'412'109</b>	<b>8'412'109</b>	<b>8'412'109</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'419'668	1'580'000	1'460'000	-120'000	-7.6%	1'460'000	1'460'000	1'460'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	8'838'688	6'642'052	6'952'109	+310'057	+4.7%	6'952'109	6'952'109	6'952'109
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'982'070</b>	<b>11'014'696</b>	<b>11'045'274</b>	<b>+30'577</b>	<b>+0.3%</b>	<b>10'792'153</b>	<b>10'815'450</b>	<b>10'859'542</b>
30 Charges de personnel	2'803'630	2'794'856	2'753'552	-41'304	-1.5%	2'784'319	2'807'617	2'834'707
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	6'459'630	6'825'100	6'780'000	-45'100	-0.7%	6'797'000	6'797'000	6'814'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	313'709	327'513	346'838	+19'325	+5.9%	45'950	45'949	45'951
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'405'101	1'067'227	1'164'884	+97'656	+9.2%	1'164'884	1'164'884	1'164'884
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-723'713</b>	<b>-2'792'644</b>	<b>-2'633'165</b>	<b>+159'480</b>	<b>+5.7%</b>	<b>-2'380'044</b>	<b>-2'403'341</b>	<b>-2'447'433</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-723'713</b>	<b>-2'792'644</b>	<b>-2'633'165</b>	<b>+159'480</b>	<b>+5.7%</b>	<b>-2'380'044</b>	<b>-2'403'341</b>	<b>-2'447'433</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-723'713</b>	<b>-2'792'644</b>	<b>-2'633'165</b>	<b>+159'480</b>	<b>+5.7%</b>	<b>-2'380'044</b>	<b>-2'403'341</b>	<b>-2'447'433</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	25.00	27.00	26.00	-1.00	-3.7%	26.00	26.00	26.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	21.80	22.90	22.90	+0.00	0.0%	22.90	22.90	22.90

### Commentaires

Le budget 2022 montre une légère baisse en comparaison du budget 2021. Les revenus des taxes (groupe 42) diminuent en raison de la baisse des ventes d'imprimés et de fournitures de bureau à l'externe, tandis que les revenus liés aux imputations internes (groupe 49) concernant les forfaits du SALI facturés aux services de l'administration cantonale augmentent légèrement suite à l'adaptation des taux de majoration. Quant aux charges liées aux imputations internes (groupe 39), elles augmentent en raison de l'évolution du forfait lié à l'utilisation des locaux (frais facturés par le SBAT).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Achat (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	537'655	0	0
Coûts salariaux et de structure	552'980	0	0
Coûts des services centraux	350'960	0	0
Revenus	6'526	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	1'858'958	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-423'889</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

La matrice analytique du SALI a été modifiée en 2020. Ce groupe de prestations n'existe plus.

Approvisionnement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	-113'048	853'000	872'000
Coûts salariaux et de structure	844'969	981'816	1'046'651
Coûts des services centraux	350'960	195'264	202'717
Revenus	0	36'000	20'000
Revenus de la facturation des services centraux	550'060	1'247'295	1'432'994
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>532'821</b>	<b>746'785</b>	<b>668'374</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne les achats de fournitures de bureau pour l'administration, le matériel scolaire, ainsi que le matériel des élections et votations fédérales et cantonales. Depuis l'année budgétaire 2021, les coûts relatifs aux imprimantes multifonctions y sont également affectés. Les revenus concernent la fourniture non stockée.

Logistique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	4'265'535	4'525'000	4'429'000
Coûts salariaux et de structure	373'273	638'205	663'127
Coûts des services centraux	350'960	436'320	462'839
Revenus	825'208	940'000	837'000
Revenus de la facturation des services centraux	4'935'773	3'769'993	3'862'895
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-771'212</b>	<b>889'532</b>	<b>855'072</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la distribution des achats de fournitures de bureau pour l'administration cantonale, le matériel scolaire, le matériel des élections et votations fédérales et cantonales, ainsi que diverses missions de logistique pour l'administration cantonale. Les revenus concernent la fourniture stockée.

## Service d'achat, logistique & imprimés (SALI)

CEEN (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'408'997	1'417'500	1'425'000
Coûts salariaux et de structure	1'213'759	1'358'324	1'314'496
Coûts des services centraux	350'960	590'267	592'443
Revenus	604'933	645'400	644'000
Revenus de la facturation des services centraux	1'498'461	1'579'370	1'578'220
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>870'323</b>	<b>1'141'321</b>	<b>1'109'719</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des coûts informatiques pour les solutions et les imprimantes, ainsi que des revenus générés par la vente des impressions du centre éditique. Il comprend également la conception et la distribution aux entités de l'administration cantonale de l'ensemble des documents nécessaires à leur fonctionnement.

Gestion du service (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	14'872	19'000	37'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	-21'582	3'993	37'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>36'454</b>	<b>15'007</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des honoraires pour les formations externes, les audits, les certifications ISO et les droits d'auteur pour l'administration cantonale.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Remplac. machine mise sous pli Kern 2500	A solliciter	496'928	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>496'928</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Aucun investissement prévu.



Autorité protection des données et transparence (PPDT)

# **Autorités prot. données et transparence (PPDT)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Depuis le 1er janvier 2013, le préposé intercantonal à la protection des données et à la transparence (PPDT) s'efforce notamment de sensibiliser et s'assurer que les entités soumises à la Convention intercantonale relative à la protection des données et à la transparence dans les cantons du Jura et de Neuchâtel (CPDT-JUNE) respectent les règles. Pour ce faire des surveillances sont mises en œuvre, mais surtout les entités sont encouragées à poser toutes les questions qu'elles souhaitent. Un site internet ([www.ppdt-june.ch](http://www.ppdt-june.ch)) est régulièrement enrichi d'informations destinées à répondre aux interrogations les plus courantes.

En 2022, il s'agira de soutenir la révision de la CPDT-JUNE imposée par les réformes du droit européen. Une campagne d'informations devra intervenir pour rendre ces entités attentives aux nouveautés.

## **Objectifs stratégiques**

- Soutenir la révision de la CPDT-JUNE.
- Convaincre les services de prendre le temps de déclarer leurs fichiers de données sensibles.
- Augmenter le taux d'utilisation du site internet du PPDT.
- Communiquer davantage les règles à suivre.
- Augmenter la prise de conscience des problématiques.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>638</b>	<b>2'900</b>	<b>2'320</b>	<b>-580</b>	<b>-20.0%</b>	<b>2'320</b>	<b>2'320</b>	<b>2'320</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	638	2'900	2'320	-580	-20.0%	2'320	2'320	2'320
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>194'314</b>	<b>213'000</b>	<b>213'119</b>	<b>+119</b>	<b>+0.1%</b>	<b>221'500</b>	<b>230'000</b>	<b>239'000</b>
30 Charges de personnel	2'200	8'000	8'000	+0	0.0%	8'000	8'000	8'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	192'114	205'000	205'119	+119	+0.1%	213'500	222'000	231'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-193'676</b>	<b>-210'100</b>	<b>-210'799</b>	<b>-699</b>	<b>-0.3%</b>	<b>-219'180</b>	<b>-227'680</b>	<b>-236'680</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-193'676</b>	<b>-210'100</b>	<b>-210'799</b>	<b>-699</b>	<b>-0.3%</b>	<b>-219'180</b>	<b>-227'680</b>	<b>-236'680</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-193'676</b>	<b>-210'100</b>	<b>-210'799</b>	<b>-699</b>	<b>-0.3%</b>	<b>-219'180</b>	<b>-227'680</b>	<b>-236'680</b>

### Commentaires

L'évolution du budget est relativement stable. Elle dépend essentiellement de celle des traitements. Des audits de surveillances non planifiées sont toujours susceptibles de venir augmenter les dépenses budgétées.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations PPDT (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'200	8'000	8'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'200</b>	<b>8'000</b>	<b>8'000</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Contrib. des cantons	-638	-2'900	-2'320	-2'320	-2'320	-2'320
Contrib. préposé	192'114	205'000	205'119	213'500	222'000	231'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>191'476</b>	<b>202'100</b>	<b>202'799</b>	<b>211'180</b>	<b>219'680</b>	<b>228'680</b>

#### Commentaires

La CPDT-JUNE qui est entrée en vigueur le 1er janvier 2013 prévoit que le financement du PPDT intercantonal s'effectue au prorata des populations des deux cantons. Ainsi, le 71 % du budget total est à la charge du Canton de Neuchâtel. Le détail des postes figure dans le budget jurassien.

## Contrôle cantonal des finances (CCFI)

# Contrôle cantonal des finances (CCFI)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le CCFI est impacté par les conséquences des réformes au sein de l'administration cantonale qui impliquent une augmentation des travaux à exécuter dans le cadre des audits internes. En effet, les réformes induisent des modifications significatives des processus opérationnels tant des services centraux que des services métiers. Le CCFI est amené à refaire ses analyses de risques et adapter ses programmes de travail à ces nouvelles réalités et aux nouveaux outils (suivi des objectifs, comptabilité analytique, etc.). Des audits informatiques plus nombreux doivent être réalisés avec le soutien de mandataires externes en raison de l'automatisation et de la dématérialisation des processus. Ces nouveaux systèmes impliquent aussi pour les auditeurs une évolution vers des analyses de données de masse au moyen d'outils dédiés. Par ailleurs, plusieurs mandats non récurrents, par exemple en relation avec les aides COVID-19 ou sur mandat du Conseil d'État, ont été réalisés en 2020 et 2021, modifiant la planification initiale. Tous ces événements ont provoqué le report d'un grand nombre d'audits d'unités administratives, pour lesquels un rattrapage sur plusieurs années sera nécessaire, sur la base des nouvelles analyses de risques.

D'autres modifications des tâches du CCFI pourraient intervenir dans le cadre du traitement de l'initiative populaire « Pour la création d'une Cour des comptes ». En effet, l'initiative confierait à cette nouvelle entité le contrôle annuel des comptes de l'État actuellement effectué par le CCFI. Quant au contre-projet du Conseil d'État adopté le 6 juillet 2020, il prévoit notamment que le CCFI pourrait aussi, sur demande des autorités concernées, élargir le cercle de ses interventions aux activités communales.

En fonction des décisions qui seront prises en relation avec l'initiative populaire précitée, le CCFI sera également impacté par les dispositions de la Loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC) concernant la consolidation, qui prévoient dès 2023 (comptes 2022) l'audit des comptes consolidés de l'État.

## Objectifs stratégiques

- Maintenir une organisation permettant d'affecter prioritairement les ressources aux domaines de risques et à la recherche de valeur ajoutée pour l'État et les parties prenantes.
- Faire évoluer les stratégies d'audit afin d'exploiter les informations nouvellement disponibles grâce à SIGE et à GestionNE (contrats de prestations, comptabilités analytiques, etc.). Exploiter les gains d'efficience potentiels.
- Assurer la périodicité des audits internes dans les entités de l'administration cantonale en conformité avec l'analyse des risques.
- Effectuer les audits de comptes annuels dans le respect des normes professionnelles applicables, en prenant en compte les particularités du domaine public (recommandations en lien avec la conformité, la légalité et l'usage économe des fonds publics).
- Développer encore et exploiter les synergies entre l'activité d'audit interne et les audits d'états financiers annuels de l'État et des établissements de droit public qui seront consolidés.
- Répondre de manière efficace et crédible aux besoins exprimés par les parties prenantes concernant les finances et les comptes de l'État, à savoir principalement la commission des finances du Grand Conseil, la commission de gestion du Grand Conseil, le Conseil d'État, les départements et les services.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>197'563</b>	<b>200'000</b>	<b>190'000</b>	<b>-10'000</b>	<b>-5.0%</b>	<b>190'000</b>	<b>190'000</b>	<b>190'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	197'563	200'000	190'000	-10'000	-5.0%	190'000	190'000	190'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'714'908</b>	<b>1'680'608</b>	<b>1'751'730</b>	<b>+71'122</b>	<b>+4.2%</b>	<b>1'764'637</b>	<b>1'782'308</b>	<b>1'793'653</b>
30 Charges de personnel	1'460'354	1'474'608	1'472'717	-1'891	-0.1%	1'485'624	1'503'295	1'514'640
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	80'974	126'000	126'000	+0	0.0%	126'000	126'000	126'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	173'580	80'000	153'013	+73'013	+91.3%	153'013	153'013	153'013
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'517'345</b>	<b>-1'480'608</b>	<b>-1'561'730</b>	<b>-81'122</b>	<b>-5.5%</b>	<b>-1'574'637</b>	<b>-1'592'308</b>	<b>-1'603'653</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'517'345</b>	<b>-1'480'608</b>	<b>-1'561'730</b>	<b>-81'122</b>	<b>-5.5%</b>	<b>-1'574'637</b>	<b>-1'592'308</b>	<b>-1'603'653</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'517'345</b>	<b>-1'480'608</b>	<b>-1'561'730</b>	<b>-81'122</b>	<b>-5.5%</b>	<b>-1'574'637</b>	<b>-1'592'308</b>	<b>-1'603'653</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	9.75	9.75	9.75	+0.00	0.0%	9.75	9.75	9.75

### Commentaires

Les prévisions sont basées sur les tâches actuelles du CCFI et ne tiennent pas compte des modifications législatives qui pourraient intervenir suite au traitement de l'initiative populaire « Pour la création d'une Cour des comptes » (voir évolution de l'environnement et des tâches, ci-avant). Les chiffres affichent donc une grande stabilité.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Audit interne (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	70'641	70'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	1'088'964	1'021'376	1'091'073
Coûts des services centraux	127'097	113'074	117'231
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'286'702</b>	<b>1'204'449</b>	<b>1'308'304</b>

#### Commentaires

La prestation d'audit interne concerne les audits effectués au sein de l'administration cantonale (audit de gestion des unités administratives, audits transversaux, audits informatiques, mandats spéciaux, etc.). Ces activités sont tendanciellement à la hausse en raison de la baisse des ressources à consacrer aux audits externes, qui sont réaffectées aux audits internes. Ceux-ci font en effet face à de nouveaux défis (voir évolution de l'environnement et des tâches, ci-avant).

La hausse des charges directes dans cette prestation pour 2022 concerne les honoraires aux consultants, consacrés exclusivement aux audits informatiques, qui ont également financé en 2021 les coûts de l'audit indépendant périodique auquel le CCFI est soumis de par la Loi sur le contrôle des finances (LCCF), et qui étaient répartis analytiquement en 2021 sur toutes les prestations du service.

Hors audit (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	62'290	39'913	56'217
Coûts des services centraux	7'369	4'419	6'040
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>69'659</b>	<b>44'332</b>	<b>62'258</b>

#### Commentaires

Les activités hors audit sont les prestations de conseils, de surveillance financière hors administration (p.ex. HE-ARC, HEP-BEJUNE) ou de participation à des groupes de travail. Ces activités varient essentiellement en fonction de facteurs externes peu prévisibles.

Audit externe (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	319'433	388'785	344'187
Coûts des services centraux	39'114	43'041	36'981
Revenus	197'563	200'000	190'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>160'984</b>	<b>231'827</b>	<b>191'168</b>

#### Commentaires

La prestation d'audit externe concerne les audits d'états financiers annuels que le CCFI effectue en tant qu'organe de révision indépendant (le CCFI dispose d'un agrément d'expert-réviseur délivré par l'Autorité fédérale de surveillance en matière de révision). À l'exception de l'audit des comptes de l'État, ces prestations, qui sont fournies en dehors de l'administration cantonale pour des entités autonomes (UNINE, SCAN, CNIP, etc.), sont facturées.

La diminution des ressources consacrées aux audits externes s'explique essentiellement par une amélioration continue de l'efficacité dans ce type d'audit (y compris dans l'audit des comptes de l'État) et par la décision de l'UNINE de ne plus faire auditer les comptes de sa fortune dès 2021.



## Autorités judiciaires (AUJU)

## 2.5. Compte de résultats des AUJU

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025	Écart B2022 - B2021 CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'771'817</b>	<b>2'815'555</b>	<b>2'815'555</b>	<b>2'815'555</b>	<b>2'815'555</b>	<b>2'815'555</b>	<b>0</b>	<b>+0.0%</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	--
42 Taxes et redevances	2'771'817	2'815'555	2'815'555	2'815'555	2'815'555	2'815'555	0	0.0%
43 Revenus divers	0	0	0	0	0	0	0	--
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	0	0	0	0	0	0	0	--
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
49 Imputations internes	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>26'163'724</b>	<b>25'444'394</b>	<b>27'233'040</b>	<b>27'585'396</b>	<b>27'866'363</b>	<b>27'906'717</b>	<b>+1'788'646</b>	<b>+7.0%</b>
30 Charges de personnel	21'633'275	21'832'918	22'078'469	22'377'421	22'551'581	22'706'410	+245'551	+1.1%
31 Biens, services et autres chg d'explt	1'716'155	1'887'396	1'911'096	1'911'096	1'911'096	1'911'096	+23'700	+1.3%
33 Amortissements du patr. administratif	2'789	45'722	61'325	114'729	221'536	107'061	+15'603	+34.1%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
36 Charges de transfert	185'514	287'500	287'500	287'500	287'500	287'500	0	0.0%
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
39 Imputations internes	2'625'991	1'390'858	2'894'650	2'894'650	2'894'650	2'894'650	+1'503'792	+108.1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-23'391'907</b>	<b>-22'628'839</b>	<b>-24'417'485</b>	<b>-24'769'841</b>	<b>-25'050'808</b>	<b>-25'091'162</b>	<b>-1'788'646</b>	<b>-7.9%</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	0	0	0	0	--
34 Charges financières	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat financier	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-23'391'907</b>	<b>-22'628'839</b>	<b>-24'417'485</b>	<b>-24'769'841</b>	<b>-25'050'808</b>	<b>-25'091'162</b>	<b>-1'788'646</b>	<b>-7.9%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-23'391'907</b>	<b>-22'628'839</b>	<b>-24'417'485</b>	<b>-24'769'841</b>	<b>-25'050'808</b>	<b>-25'091'162</b>	<b>-1'788'646</b>	<b>-7.9%</b>
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+763'068	-1'788'646	-352'356	-280'967	-40'354		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+3.3%	-7.9%	-1.4%	-1.1%	-0.2%		

### Commentaires du département:

#### Charges de personnel :

Une enveloppe de CHF 193'000 a été créée au budget 2022 au secrétariat général concernant le projet de revalorisation du personnel judiciaire. Ce projet s'avère indispensable pour répondre aux défis en terme RH auxquels doivent faire face les autorités judiciaires. En particulier, les réductions d'EPT consenties depuis quelques années par les autorités judiciaires, en ne remplaçant pas certains départs à la retraite ou à des taux d'activité moindre, ont eu des effets négatifs sur le personnel en place. Les taux d'absentéisme et de rotation du personnel sont en augmentation ces dernières années. De plus, la structure actuelle des greffes ne permet d'offrir aux collaborateurs pour ainsi dire aucune perspective de carrière au sein des autorités judiciaires, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur fidélisation.

Les exigences toujours plus accrues posées par la jurisprudence, exigences qui sont sources d'une charge de travail plus conséquente, de même que l'accroissement constant du nombre d'affaires ont nécessité la création d'un nouveau poste de greffier-rédacteur à 100% au sein du Tribunal d'instance.

Dans son compte rendu relatif à l'inspection 2021 envoyé à la Commission administrative des autorités judiciaires (Caaj) le 21 mai 2021, le Conseil de la magistrature recommande l'engagement immédiat de greffiers-rédacteurs et procureurs assistants supplémentaires. Une telle mesure devrait permettre de contenir et, partant, de maîtriser la durée des procédures, soit de répondre au devoir de célérité imposé aux autorités judiciaires. La Caaj soutient cette démarche et a ajouté au budget 2022 un nouveau poste supplémentaire de greffier-rédacteur à 100% dès le 01.07.2022 en sus de celui déjà demandé, lequel s'avère manifestement insuffisant pour répondre à la charge de travail tout en assurant une justice de qualité, ainsi qu'un nouveau poste de procureur assistant à 50% dès le 01.01.2022 et un nouveau poste de procureur assistant à 50% dès le 01.07.2022. C'est dans un souci de participer à l'équité et à la symétrie des dynamiques budgétaires valant dans les autres entités de l'État, de même que pour tenter de contenir les conséquences sur le budget 2022, que la Caaj a différé en cours d'exercice certains des engagements supplémentaires.

Le coût supplémentaire représente un montant de CHF 312'000 (charges sociales comprises).

Par ailleurs, pour répondre à des besoins identifiés depuis plusieurs années en lien notamment avec des départs à la retraite non-remplacés ou à des taux d'activité moindre, un nouveau poste de secrétaire à 60% a été créé au Tribunal régional de Neuchâtel ainsi qu'un nouveau poste de secrétaire à 60% a été créé au ministère public, représentant un coût additionnel de CHF 112'000 (charges sociales comprises). En effet, la situation actuelle met les collaborateurs du greffe sous fortes pressions, avec les inconvénients qu'une telle situation implique (augmentation des taux d'absentéisme et de rotation du personnel, etc.).

Le surcoût de CHF 424'000 relatifs à ces nouveaux postes est en grande partie compensé par les économies réalisées suite à des remplacements à des salaires inférieurs et par la baisse du renchérissement et des taux de cotisation LPP.

#### Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation concerne :

- l'enveloppe pour les dépenses en mobilier et équipement qui ne sont pas prises en charge par le SBAT ;
- l'enveloppe dédiée aux livres et périodiques pour les frais relatifs à la base de donnée Legalis ; cette base de donnée devrait toutefois permettre à terme de contenir l'enveloppe dédiée aux livres et périodiques, tout en bénéficiant d'un meilleur outil de travail ;
- la création d'une enveloppe de CHF 2'000 pour les frais informatiques de la plateforme des avocats de la première heure.

#### Amortissements :

Ils concernent le crédit d'étude du projet PLAJ.

#### Imputations internes :

D'une part, l'augmentation s'explique par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022 pour CHF 987'000 (CHF -1'160'00 en budget 2021 et CHF -173'000 en budget 2022). D'autre part, l'augmentation résulte de la hausse des forfaits des services centraux (SBAT : CHF 373'000, SALI : CHF 82'000, SIEN : CHF 49'000 et SRHE : CHF 13'000).

## 2.6. Fiches par entités

SGAJ : Secrétariat général AUJU

TINS : Tribunal d'instance

TCAN : Tribunal cantonal

PGMP : Ministère public

# **Secrétariat général AUJU (SGAJ)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Créé avec la nouvelle organisation du pouvoir judiciaire en 2011, le SGAJ a, de par la loi, notamment les attributions suivantes (78 OJN) :

- Direction de l'administration des autorités judiciaires (AUJU) et exécution des décisions de la commission administrative.
- Engagement provisoire et conduite du personnel judiciaire.
- Gestion des finances des AUJU.

L'autonomie des AUJU en matières financière, budgétaire et de gestion des ressources humaines a amené le pouvoir judiciaire à mettre en place un mode d'organisation et de fonctionnement adapté à son activité et à ses spécificités.

Le SGAJ est impliqué dans les différents projets d'importance pour l'évolution future du pouvoir judiciaire.

Un nouveau poste de responsable RH à 50% au sein du pouvoir judiciaire a été créé en 2021.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

## **Objectifs stratégiques**

- Gouvernance et organisation du pouvoir judiciaire.
- Locaux des autorités judiciaires (locaux des tribunaux).
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Gestion dynamique et prospective des ressources humaines. Projet de valorisation du personnel judiciaire.
- Juris X.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'494'297</b>	<b>3'770'134</b>	<b>4'177'411</b>	<b>+407'277</b>	<b>+10.8%</b>	<b>4'159'161</b>	<b>4'163'565</b>	<b>4'167'945</b>
30 Charges de personnel	630'055	869'011	1'064'597	+195'586	+22.5%	1'046'347	1'050'751	1'055'131
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	72'423	99'000	104'000	+5'000	+5.1%	104'000	104'000	104'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	185'514	287'500	287'500	+0	0.0%	287'500	287'500	287'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'606'305	2'514'623	2'721'314	+206'691	+8.2%	2'721'314	2'721'314	2'721'314
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'494'297</b>	<b>-3'770'134</b>	<b>-4'177'411</b>	<b>-407'277</b>	<b>-10.8%</b>	<b>-4'159'161</b>	<b>-4'163'565</b>	<b>-4'167'945</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3'494'297</b>	<b>-3'770'134</b>	<b>-4'177'411</b>	<b>-407'277</b>	<b>-10.8%</b>	<b>-4'159'161</b>	<b>-4'163'565</b>	<b>-4'167'945</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-3'494'297</b>	<b>-3'770'134</b>	<b>-4'177'411</b>	<b>-407'277</b>	<b>-10.8%</b>	<b>-4'159'161</b>	<b>-4'163'565</b>	<b>-4'167'945</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	6.00	6.00	+0.00	0.0%	6.00	6.00	6.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.50	4.00	4.00	+0.00	0.0%	4.00	4.00	4.00

### Commentaires

#### Charges de personnel :

Une enveloppe de CHF 193'000 a été créée au budget 2022 au secrétariat général concernant le projet de revalorisation du personnel judiciaire. Ce projet s'avère indispensable pour répondre aux défis en terme RH auxquels doivent faire face les autorités judiciaires. En particulier, les réductions d'EPT consenties depuis quelques années par les autorités judiciaires, en ne remplaçant pas certains départs à la retraite ou à des taux d'activité moindre, ont eu des effets négatifs sur le personnel en place. Les taux d'absentéisme et de rotation du personnel sont en augmentation ces dernières années. De plus, la structure actuelle des greffes ne permet d'offrir aux collaborateurs pour ainsi dire aucune perspective de carrière au sein des autorités judiciaires, ce qui n'est pas sans conséquences sur leur fidélisation.

#### Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation concerne l'enveloppe pour les dépenses en mobilier et équipement qui ne sont pas pris en charge par le SBAT ainsi que la création d'une enveloppe de CHF 2'000 pour les frais informatiques de la plateforme des avocats de la première heure.

#### Imputations internes :

L'augmentation provient de la hausse du forfait SBAT pour CHF 373'000, du forfait SALI pour CHF 82'000, du forfait SIEN pour CHF 49'000 et partiellement compensé par la baisse du forfait SRHE pour CHF -291'000 (affecté en totalité au secrétariat général au budget 2021 et répartis sur les centres de profit à partir du budget 2022) et de l'écart statistique RH pour CHF -6'000 (suite au changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Dédom. div. Confédération	185'514	287'500	287'500	287'500	287'500	287'500
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>185'514</b>	<b>287'500</b>	<b>287'500</b>	<b>287'500</b>	<b>287'500</b>	<b>287'500</b>

### Commentaires

Les charges de transfert concernent les écoutes téléphoniques et le programme de protection des témoins facturés par la Confédération. Les frais d'écoutes téléphoniques sont aléatoires et dépendent du nombre et du type d'affaire ainsi que des tarifs imposés.

Les charges de transfert incluent également la contribution annuelle des cantons aux frais de conférence de la Conférence des procureurs de Suisse (CPS).

# ***Tribunal d'instance (TINS)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le Tribunal d'instance est composé de deux tribunaux régionaux, l'un réparti entre deux sites (Neuchâtel et Boudry) et l'autre situé à La Chaux-de-Fonds. Ils sont compétents pour traiter toutes les procédures pénales et civiles (sauf exceptions prévues par le CPC) en 1ère instance quelle que soit la valeur litigieuse ou la quotité de la peine à prononcer. Chaque tribunal régional comprend différentes sections. En matière pénale, on connaît : le Tribunal de police, le Tribunal criminel, le Tribunal pénal des mineurs ainsi que le Tribunal des mesures de contrainte. En matière civile, on trouve : la Chambre de conciliation, le Tribunal civil ainsi que l'Autorité de protection de l'enfant et de l'adulte.

Dans le cadre du projet PLAJ (planification des locaux des autorités judiciaires), le Tribunal d'instance sera réuni en un seul ressort de juridiction sur deux sites, l'un à Neuchâtel et l'autre à La Chaux-de-Fonds.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

## **Objectifs stratégiques**

- Gouvernance et organisation du Tribunal d'instance.
- Locaux des tribunaux régionaux.
- Numérisation des documents (projet Justitia 4.0).
- Juris X.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'132'385</b>	<b>2'330'000</b>	<b>2'330'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>2'330'000</b>	<b>2'330'000</b>	<b>2'330'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'132'385	2'330'000	2'330'000	+0	0.0%	2'330'000	2'330'000	2'330'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>11'038'845</b>	<b>10'286'805</b>	<b>10'974'719</b>	<b>+687'914</b>	<b>+6.7%</b>	<b>11'138'382</b>	<b>11'211'458</b>	<b>11'279'694</b>
30 Charges de personnel	10'290'572	10'096'224	10'111'749	+15'525	+0.2%	10'275'412	10'348'488	10'416'724
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	728'587	720'454	728'204	+7'750	+1.1%	728'204	728'204	728'204
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	19'686	-529'873	134'766	+664'639	+125.4%	134'766	134'766	134'766
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-8'906'460</b>	<b>-7'956'805</b>	<b>-8'644'719</b>	<b>-687'914</b>	<b>-8.6%</b>	<b>-8'808'382</b>	<b>-8'881'458</b>	<b>-8'949'694</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-8'906'460</b>	<b>-7'956'805</b>	<b>-8'644'719</b>	<b>-687'914</b>	<b>-8.6%</b>	<b>-8'808'382</b>	<b>-8'881'458</b>	<b>-8'949'694</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-8'906'460</b>	<b>-7'956'805</b>	<b>-8'644'719</b>	<b>-687'914</b>	<b>-8.6%</b>	<b>-8'808'382</b>	<b>-8'881'458</b>	<b>-8'949'694</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	53.00	53.00	56.00	+3.00	+5.7%	56.00	56.00	56.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	43.35	43.25	45.95	+2.70	+6.2%	45.95	45.95	45.95
<b>Magistrat</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	26.00	24.00	24.00	+0.00	0.0%	24.00	24.00	24.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.24	20.00	20.00	+0.00	0.0%	20.00	20.00	20.00

### Commentaires

Charge de personnel :

Les exigences toujours plus accrues posées par la jurisprudence, exigences qui sont sources d'une charge de travail plus conséquente, de même que l'accroissement constant du nombre d'affaires ont nécessité la création d'un nouveau poste de greffier-rédacteur à 100% au sein du Tribunal d'instance.

Dans son compte rendu relatif à l'inspection 2021 envoyé à la Commission administrative des autorités judiciaires (Caaj) le 21 mai 2021, le Conseil de la magistrature recommande l'engagement immédiat de greffiers-rédacteurs supplémentaires. Une telle mesure devrait permettre de contenir et, partant, de maîtriser la durée des procédures, soit de répondre au devoir de célérité imposé aux autorités judiciaires. La Caaj soutient cette démarche et a ajouté au budget 2022 un nouveau poste supplémentaire de greffier-rédacteur à 100% dès le 01.07.2022 en sus de celui déjà demandé, lequel s'avère manifestement insuffisant pour répondre à la charge de travail tout en assurant une justice de qualité. C'est dans un souci de participer à l'équité et à la symétrie des dynamiques budgétaires valant dans les autres entités de l'État, de même que pour tenter de contenir les conséquences sur le budget 2022, que la Caaj a différé en cours d'exercice cet engagement supplémentaire.

Le coût supplémentaire représente un montant de CHF 211'000 (charges sociales comprises).

Par ailleurs, pour répondre à des besoins identifiés depuis plusieurs années en lien notamment avec des départs à la retraite non-remplacés ou à des taux d'activité moindre, un nouveau poste de secrétaire à 60% a été créé au Tribunal régional de Neuchâtel représentant un coût additionnel de CHF 57'000 (charges sociales comprises). En effet, la situation actuelle met les



## ***Tribunal d'instance (TINS)***

collaborateurs du greffe sous fortes pressions, avec les inconvénients qu'une telle situation implique (augmentation des taux d'absentéisme et de rotation du personnel, etc.).

Ce surcoût de CHF 268'000 est quasiment compensé par les économies réalisées suite à des remplacements à des salaires inférieurs et par la baisse du renchérissement et des taux de cotisation LPP.

Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation concerne l'enveloppe pour les dépenses en mobilier et équipement qui ne sont pas prises en charge par le SBAT ainsi que l'enveloppe dédiée aux livres et périodiques pour les frais relatifs à la base de donnée Legalis. Cette base de donnée devrait toutefois permettre à terme de contenir l'enveloppe dédiée aux livres et périodiques, tout en bénéficiant d'un meilleur outil de travail.

Imputations internes :

L'augmentation s'explique pour CHF 531'000 par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022 et pour CHF 134'000 par la répartition du forfait SRHE sur les centres de profit à partir du budget 2022 alors qu'il était affecté en totalité au secrétariat général au budget 2021.

Personnel administratif :

L'augmentation de l'effectif concerne :

- 1 EPT de greffier-rédacteur dès le 01.01.2022
- 1 EPT de greffier-rédacteur dès le 01.07.2022
- 0.6 EPT de secrétaire dès le 01.01.2022
- 0.1 EPT de secrétaire pour la reprise des travaux d'intérêt général (TIG), effectif depuis août 2020

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal régional Boudry (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	228'541	202'673	206'100
Coûts salariaux et de structure	3'025'963	2'747'560	2'897'115
Coûts des services centraux	343'679	335'218	396'569
Revenus	604'355	675'000	675'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'993'828</b>	<b>2'610'451</b>	<b>2'824'783</b>

#### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'expliquent principalement par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022.

Tribunal régional Neuchâtel (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	182'006	212'765	216'192
Coûts salariaux et de structure	3'179'083	3'098'834	3'368'532
Coûts des services centraux	339'858	330'933	389'637
Revenus	751'414	755'000	755'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'949'533</b>	<b>2'887'532</b>	<b>3'219'360</b>

#### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'expliquent principalement par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022 ainsi que par les nouveaux postes de greffier-rédacteur et de secrétaire et le changement de la répartition des greffiers-rédacteurs entre centres de coût.

Tribunal régional La Chaux-de-Fonds (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	332'582	305'016	309'912
Coûts salariaux et de structure	4'433'740	4'177'159	4'395'157
Coûts des services centraux	541'784	531'292	634'282
Revenus	776'615	900'000	900'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>4'531'491</b>	<b>4'113'467</b>	<b>4'439'350</b>

#### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'expliquent principalement par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022.

# ***Tribunal cantonal (TCAN)***

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le Tribunal cantonal est l'autorité judiciaire cantonale supérieure. Il est composé des principales cours suivantes : la Cour civile ; la Cour des mesures de protection de l'enfant et de l'adulte ; l'Autorité de recours en matière pénale ; la Cour pénale et la Cour de droit public. Les différentes Cours exercent des compétences juridictionnelles en matières civile, pénale et administrative. Elles statuent essentiellement sur recours ou appel.

Suite à la libération des locaux de la rue du Pommier 3 et 3a par le ministère public, les locaux du Tribunal cantonal seront étendus à ces surfaces qui seront occupées par les juges et les greffiers-rédacteurs, ainsi que par le secrétariat général, actuellement à la rue du Château 12.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

## **Objectifs stratégiques**

- Gouvernance et organisation du Tribunal cantonal.
- Locaux du Tribunal cantonal.
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>629'671</b>	<b>470'000</b>	<b>470'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>470'000</b>	<b>470'000</b>	<b>470'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	629'671	470'000	470'000	+0	0.0%	470'000	470'000	470'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5'199'300</b>	<b>5'092'577</b>	<b>5'405'463</b>	<b>+312'886</b>	<b>+6.1%</b>	<b>5'461'084</b>	<b>5'503'980</b>	<b>5'539'475</b>
30 Charges de personnel	5'057'635	5'098'939	5'065'435	-33'504	-0.7%	5'121'056	5'163'952	5'199'447
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	141'665	274'064	279'939	+5'875	+2.1%	279'939	279'939	279'939
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	-280'426	60'089	+340'515	+121.4%	60'089	60'089	60'089
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-4'569'629</b>	<b>-4'622'577</b>	<b>-4'935'463</b>	<b>-312'886</b>	<b>-6.8%</b>	<b>-4'991'084</b>	<b>-5'033'980</b>	<b>-5'069'475</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-4'569'629</b>	<b>-4'622'577</b>	<b>-4'935'463</b>	<b>-312'886</b>	<b>-6.8%</b>	<b>-4'991'084</b>	<b>-5'033'980</b>	<b>-5'069'475</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-4'569'629</b>	<b>-4'622'577</b>	<b>-4'935'463</b>	<b>-312'886</b>	<b>-6.8%</b>	<b>-4'991'084</b>	<b>-5'033'980</b>	<b>-5'069'475</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	23.00	23.00	23.00	+0.00	0.0%	23.00	23.00	23.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	18.20	18.20	18.20	+0.00	0.0%	18.20	18.20	18.20
<b>Magistrat</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	12.00	12.00	12.00	+0.00	0.0%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.50	11.50	11.50	+0.00	0.0%	11.50	11.50	11.50

### Commentaires

#### Charges de personnel :

La diminution par rapport au budget 2021 s'explique par la baisse du renchérissement et des taux de cotisation LPP.

#### Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation concerne l'enveloppe pour les dépenses en mobilier et équipement qui ne sont pas prises en charge par le SBAT ainsi que l'enveloppe dédiée aux livres et périodiques pour les frais relatifs à la base de donnée Legalis. Cette base de donnée devrait toutefois permettre à terme de contenir l'enveloppe dédiée aux livres et périodiques, tout en bénéficiant d'un meilleur outil de travail.

#### Imputations internes :

L'augmentation s'explique pour CHF 280'000 par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022 et pour CHF 60'000 par la répartition du forfait SRHE sur les centres de profit à partir du budget 2022 alors qu'il était affecté en totalité au secrétariat général au budget 2021.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Tribunal Cantonal (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	141'665	274'064	279'939
Coûts salariaux et de structure	5'221'002	5'036'228	5'328'378
Coûts des services centraux	680'810	663'045	799'873
Revenus	629'671	470'000	470'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'413'807</b>	<b>5'503'337</b>	<b>5'938'190</b>

### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'expliquent principalement par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022.

# **Ministère public (PGMP)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Jusqu'au printemps 2020, le ministère public était composé de trois entités : le Parquet général, le Parquet régional de Neuchâtel et le Parquet régional de La Chaux-de-Fonds. Ensuite, il a été regroupé en un seul site à La Chaux-de-Fonds. Il est dirigé par le Procureur général.

Les compétences du ministère public sont celles qui lui sont attribuées par le code de procédure pénale et les autres lois cantonales ou fédérales. De manière générale, les procureurs dirigent les investigations de la police, conduisent l'instruction, prononcent des décisions de non entrée en matière ou de classement, des ordonnances pénales ou dressent un acte d'accusation pour renvoyer l'affaire devant le tribunal et vont soutenir dans certaines situations l'accusation devant le tribunal.

Le projet JUSTITIA 4.0 prévoit d'introduire les dossiers judiciaires numériques à partir de 2023.

## **Objectifs stratégiques**

- Organisation du ministère public et relations avec les autres entités de l'État (PONE, SPNE, SMIG, etc.).
- Numérisation des documents JUSTITIA 4.0.
- Juris X.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>9'760</b>	<b>15'555</b>	<b>15'555</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>15'555</b>	<b>15'555</b>	<b>15'555</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	9'760	15'555	15'555	+0	0.0%	15'555	15'555	15'555
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>6'431'281</b>	<b>6'294'878</b>	<b>6'675'447</b>	<b>+380'569</b>	<b>+6.0%</b>	<b>6'826'769</b>	<b>6'987'360</b>	<b>6'919'603</b>
30 Charges de personnel	5'655'012	5'768'744	5'836'688	+67'944	+1.2%	5'934'606	5'988'390	6'035'108
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	773'480	793'878	798'953	+5'075	+0.6%	798'953	798'953	798'953
33 Amortissements du patrimoine administratif	2'789	45'722	61'325	+15'603	+34.1%	114'729	221'536	107'061
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	-313'466	-21'519	+291'947	+93.1%	-21'519	-21'519	-21'519
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'421'520</b>	<b>-6'279'323</b>	<b>-6'659'892</b>	<b>-380'569</b>	<b>-6.1%</b>	<b>-6'811'214</b>	<b>-6'971'805</b>	<b>-6'904'048</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-6'421'520</b>	<b>-6'279'323</b>	<b>-6'659'892</b>	<b>-380'569</b>	<b>-6.1%</b>	<b>-6'811'214</b>	<b>-6'971'805</b>	<b>-6'904'048</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-6'421'520</b>	<b>-6'279'323</b>	<b>-6'659'892</b>	<b>-380'569</b>	<b>-6.1%</b>	<b>-6'811'214</b>	<b>-6'971'805</b>	<b>-6'904'048</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	31.00	33.00	35.00	+2.00	+6.1%	35.00	35.00	35.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	24.90	25.40	27.00	+1.60	+6.3%	27.00	27.00	27.00
<b>Magistrat</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	13.00	11.00	12.00	+1.00	+9.1%	12.00	12.00	12.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.00	11.00	11.00	+0.00	0.0%	11.00	11.00	11.00

### Commentaires

#### Charge de personnel :

Dans son compte rendu relatif à l'inspection 2021 envoyé à la Commission administrative des autorités judiciaires (Caaj) le 21 mai 2021, le Conseil de la magistrature recommande l'engagement immédiat d'un procureur assistant (1 EPT). Cet engagement supplémentaire est imposé tant par les exigences toujours plus accrues posées par la jurisprudence, exigences qui sont sources d'une charge de travail plus conséquente, que par l'accroissement constant du nombre d'affaires. Une telle mesure devrait permettre de contenir et, partant, de maîtriser la durée des procédures, soit de répondre au devoir de célérité imposé aux autorités judiciaires. La Caaj soutient cette démarche et a ajouté au budget 2022 un nouveau poste de procureur assistant à 50% dès le 01.01.2022 et un nouveau poste de procureur assistant à 50% dès le 01.07.2022. C'est dans un souci de participer à l'équité et à la symétrie des dynamiques budgétaires valant dans les autres entités de l'État, de même que pour tenter de contenir les conséquences sur le budget 2022, que la Caaj a pour partie différé en cours d'exercice l'engagement en cause. Le coût supplémentaire représente un montant de CHF 101'000 (charges sociales comprises).

Par ailleurs, pour répondre à des besoins identifiés depuis plusieurs années en lien notamment avec des départs à la retraite non-remplacés ou à des taux d'activité moindre, un nouveau poste de secrétaire à 60% a été créé représentant un coût additionnel de CHF 55'000 (charges sociales comprises). En effet, la situation actuelle met les collaborateurs du greffe sous fortes pressions, avec les inconvénients qu'une telle situation implique (augmentation des taux d'absentéisme et de rotation du personnel, etc.).

Ce surcoût de CHF 157'000 est en grande partie compensé par les économies réalisées suite à des remplacements à des salaires inférieurs et par la baisse du renchérissement et des taux de cotisation LPP.

Biens, services et autres charges d'exploitation :

L'augmentation concerne l'enveloppe pour les dépenses en mobilier et équipement qui ne sont pas prises en charge par le SBAT ainsi que l'enveloppe dédiée aux livres et périodiques pour les frais relatifs à la base de donnée Legalis. Cette base de donnée devrait toutefois permettre à terme de contenir l'enveloppe dédiée aux livres et périodiques, tout en bénéficiant d'un meilleur outil de travail.

Amortissements :

Ils concernent le crédit d'étude du projet PLAJ.

Imputations internes :

L'augmentation s'explique pour CHF 182'000 par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022 et pour CHF 110'000 par la répartition du forfait SRHE sur les centres de profit à partir du budget 2022 alors qu'il était affecté en totalité au secrétariat général au budget 2021.

Personnel administratif :

L'augmentation de l'effectif concerne :

- 0.5 EPT de procureur assistant dès le 01.01.2022
- 0.5 EPT de procureur assistant dès le 01.07.2022
- 0.6 EPT de secrétaire dès le 01.01.2022



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Ministère public (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	766'215	793'878	798'953
Coûts salariaux et de structure	5'861'106	5'762'258	6'081'628
Coûts des services centraux	700'174	685'970	843'275
Revenus	9'760	15'555	15'555
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'317'735</b>	<b>7'226'552</b>	<b>7'708'301</b>

### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure s'expliquent principalement par le changement de la méthode de calcul de l'écart statistique RH entre le budget 2021 et le budget 2022.

## Département des finances et de la santé (DFS)

## 2.7. Compte de résultats du DFS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025	Écart B2022 - B2021 CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'506'134'344</b>	<b>1'457'117'823</b>	<b>1'414'195'971</b>	<b>1'433'789'146</b>	<b>1'418'885'577</b>	<b>1'417'772'008</b>	<b>-42'921'852</b>	<b>-2.9%</b>
40 Revenus fiscaux	1'005'052'772	1'002'500'000	966'550'000	994'050'000	998'050'000	1'002'050'000	-35'950'000	-3.6%
41 Patentes et concessions	55'581'413	14'020'000	27'420'000	27'420'000	13'720'000	13'720'000	+13'400'000	+95.6%
42 Taxes et redevances	12'255'804	10'892'800	12'265'600	12'261'600	12'261'600	12'261'600	+1'372'800	+12.6%
43 Revenus divers	3'420'506	2'063'720	2'741'465	5'251'211	5'251'211	5'251'211	+677'745	+32.8%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	1'499'901	12'130'000	530'000	530'000	530'000	530'000	-11'600'000	-95.6%
46 Revenus de transfert	371'540'467	372'304'000	357'277'931	346'965'360	341'761'791	336'648'222	-15'026'069	-4.0%
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
49 Imputations internes	56'783'482	43'207'303	47'410'975	47'310'975	47'310'975	47'310'975	+4'203'673	+9.7%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>563'111'218</b>	<b>509'104'129</b>	<b>509'067'476</b>	<b>516'581'659</b>	<b>526'696'133</b>	<b>529'298'738</b>	<b>-36'654</b>	<b>-0.0%</b>
30 Charges de personnel	37'638'650	41'275'864	44'380'199	43'960'284	44'504'030	44'694'882	+3'104'335	+7.5%
31 Biens, services et autres chg d'explt	53'066'364	56'363'671	59'355'576	58'728'885	58'382'520	58'202'056	+2'991'905	+5.3%
33 Amortissements du patr. administratif	21'402'631	23'830'466	23'987'449	28'693'632	31'256'006	33'877'214	+156'983	+0.7%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	8'200'000	0	0	0	0	0	0	--
36 Charges de transfert	423'193'028	378'404'322	374'153'531	378'008'137	385'362'856	385'333'865	-4'250'791	-1.1%
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	0	0	0	0	--
39 Imputations internes	19'610'545	9'229'807	7'190'721	7'190'721	7'190'721	7'190'721	-2'039'086	-22.1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>943'023'126</b>	<b>948'013'693</b>	<b>905'128'496</b>	<b>917'207'487</b>	<b>892'189'445</b>	<b>888'473'270</b>	<b>-42'885'198</b>	<b>-4.5%</b>
44 Revenus financiers	61'244'371	60'576'531	60'747'926	59'785'766	59'764'826	59'551'126	+171'395	+0.3%
34 Charges financières	21'307'159	25'040'700	24'440'000	24'940'000	25'440'000	25'940'000	-600'700	-2.4%
Résultat financier	39'937'212	35'535'831	36'307'926	34'845'766	34'324'826	33'611'126	+772'095	+2.2%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>982'960'338</b>	<b>983'549'524</b>	<b>941'436'422</b>	<b>952'053'253</b>	<b>926'514'271</b>	<b>922'084'396</b>	<b>-42'113'103</b>	<b>-4.3%</b>
48 Revenus extraordinaires	20'880'830	31'449'902	84'442'689	25'258'767	24'842'846	24'914'720	+25'455'974	+80.9%
38 Charges extraordinaires	6'246'720	0	0	108'060	2'779'843	6'273'999	0	--
Résultat extraordinaire	14'634'110	31'449'902	84'442'689	25'150'707	22'063'003	18'640'721	+52'992'787	+168.5%
<b>Résultat total</b>	<b>997'594'448</b>	<b>1'014'999'426</b>	<b>1'025'879'110</b>	<b>977'203'960</b>	<b>948'577'274</b>	<b>940'725'117</b>	<b>+10'879'684</b>	<b>+1.1%</b>
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+17'404'978	+10'879'684	-48'675'150	-28'626'687	-7'852'157		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+1.7%	+1.1%	-4.7%	-2.9%	-0.8%		

### Commentaires du département:

Au préalable, comme signalé dans le tome I du budget 2022, les amendements liés à la Covid ont été budgétés dans un centre financier spécifique au budget 2021. Cela représente pour le DFS un revenu net de CHF 1 million.

Pour le DFS :

En excluant les imputations internes (gr. 39/49) composées de revenus nets pour CHF 40 millions au budget 2022 contre CHF 34 millions au budget 2021, le DFS présente un résultat de CHF 986 millions (revenus nets) représentant une amélioration par rapport au budget 2021 de CHF 4,6 millions qui s'explique principalement par :

- Une détérioration des revenus fiscaux de CHF 36 millions principalement liés à la baisse des recettes fiscales des personnes physiques, personnes morales et des impôts immobiliers (la baisse des revenus liés à la COVID n'apparaît pas dans le tableau ci-dessous et se monte à CHF 71.5 millions au budget 2021 de l'Etat).

- Une augmentation des recettes des patentes et concessions de CHF 13,4 millions découlant de la nouvelle convention sur la distribution du bénéfice de la BNS ;

- Les taxes et redevances présentent un écart positif de CHF 1.4 million, essentiellement dû à un changement de comptabilisation des émoluments de poursuite.

- Une diminution des prélèvements sur fonds et financements spéciaux de CHF 11,6 millions, liée à la baisse des subventions versées aux communes en particulier de l'aide à la fusion ;

- Une baisse des revenus de transfert de CHF 15 millions : diminution de la part à l'IFD de CHF 11,5 millions et de la part à l'IA CHF 5,1 millions compensée par une augmentation des revenus de la RPT à hauteur de CHF 1,6 moi ;

En ce qui concerne les charges, il est à relever :

- L'augmentation des charges de personnel de CHF 3,1 millions, principalement due à l'intégration du personnel de conciergerie du CPNE et la création d'une équipe "COVID" non intégrée au budget 2021.

- Une augmentation des dépenses des biens, services et charges d'exploitation à hauteur de CHF 3 millions (SFIN, SBAT et SCSP principalement).

- Une économie dans les charges de transfert de CHF 4,2 millions, principalement due à la diminution de CHF 11,6 millions au SCOM et à l'augmentation de CHF 6,7 millions au SCSP (l'augmentation liée à la Covid budgétée en 2021 pour les charges de transfert se monte à CHF 8.6 millions)

Le solde correspond principalement à l'écart provenant des prélèvements touchant les revenus extraordinaires pour lesquels il a été budgétisé au budget 2022 :

- CHF 50.7 millions, prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle, en compensation de la crise sanitaire. Ce prélèvement au budget 2021 n'est pas inscrit au DFS et se monte à CHF 31 millions.
- CHF 22,2 millions à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif ;
- CHF 7,5 millions à la réserve de lissage ;
- CHF 4 millions à la réserve du programme d'impulsion.

Les effectifs du DFS passent de 311,82 au BU21 à 352,2 EPT (+ 40,4) :

- SBAT : + 24,2 EPT, essentiellement dû au transfert de la conciergerie CPNE du DFDS au DFS (+18,4 EPT) et au lancement de divers projets des autres départements
- SCSP : +9,1 EPT, augmentation liée à la crise sanitaire
- OORG : +4,1 EPT, recrutements en lien avec le projet Vitami.NE, gestion de projets, gestion risques et programme NE 2.0.
- SCCO : +2 EPT, recrutements de deux experts-es fiscaux
- SFIN : +1 EPT, gestionnaire de recouvrement (poste autofinancé)

## 2.8. Fiches par entités

SDFS : Secrétariat général DFS

OORG : Office d'organisation

SFIN : Service financier

SCCO : Service des contributions

SCSP : Service de la santé publique

SBAT : Service des bâtiments

SCOM : Service des communes

STAT : Service des statistiques

Fonds d'aide aux communes

# Secrétariat général DFS (SDFS)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers prioritaires et du nouveau programme de législature dans les domaines de la fiscalité, des finances, des communes, de la santé, du développement des régions et les domaines transversaux (organisation, bâtiments, statistiques).

Pour le secrétariat général du DFS, cela implique un travail de planification et de coordination, ainsi que la conduite de nombreux dossiers stratégiques non seulement pour le département mais pour l'État en général. En parallèle, il accompagne les réformes en cours dans le domaine de la santé (réseau hospitalier, CNP, PMS, cybersanté, etc.), le traitement de plusieurs initiatives populaires ainsi que le développement de différents programmes en assurant une cohérence d'ensemble. La forte mobilisation autour de projets transversaux ou organisationnels, mais aussi l'importance grandissante des enjeux de communication ainsi que des affaires intercantionales et fédérales sont autant d'éléments à prendre en compte pour appuyer le chef de département.

À la suite du changement de législature, le SDFS devra appréhender et mener à bien de nouveaux dossiers liés à la politique régionale (APS et Arc Jurassien). En 2021, on peut également présager que l'environnement et les tâches du secrétariat général seront encore impactés par la situation sanitaire liée au Coronavirus. Cela nécessite d'assurer au sein de l'entité et du département de manière encore plus marquée et impérative qu'en temps ordinaire disponibilité, réactivité, capacité à monter en puissance et capacité à tenir dans la durée. La planification des dossiers doit être régulièrement réévaluée et les priorités revues en fonction de ce contexte dont l'évolution est, par nature, difficile à prévoir.

## Objectifs stratégiques

Le secrétariat général est chargé des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Il a notamment pour mission :

- le conseil et l'assistance de la cheffe ou du chef du département ;
- la gestion et l'administration du secrétariat de la cheffe ou du chef du département ;
- la coordination des activités internes au département ;
- la coordination interdépartementale ;
- la planification, la direction et la coordination de la gestion financière en application de la loi sur les finances de l'État et des communes (LFinEC), du 24 juin 2014 ;
- les tâches incombant au département en matière de ressources humaines ;
- la communication et l'information interne et externe en collaboration avec la chancellerie d'État.

Le SDFS assume aussi de façon directe les tâches relevant de la coordination de la politique foncière, de la coopération au développement et des cultes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>17'567</b>	<b>12'500</b>	<b>12'500</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>12'500</b>	<b>12'500</b>	<b>12'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'800	2'500	2'500	+0	0.0%	2'500	2'500	2'500
43 Revenus divers	15'767	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'735'969</b>	<b>1'813'712</b>	<b>2'627'087</b>	<b>+813'376</b>	<b>+44.8%</b>	<b>2'410'791</b>	<b>2'231'783</b>	<b>2'047'811</b>
30 Charges de personnel	1'032'680	1'095'328	1'074'524	-20'804	-1.9%	1'088'228	1'099'220	1'110'248
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	20'263	82'400	102'400	+20'000	+24.3%	102'400	102'400	102'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	486'611	508'000	1'324'000	+816'000	+160.6%	1'094'000	904'000	709'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	196'415	127'984	126'163	-1'820	-1.4%	126'163	126'163	126'163
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'718'402</b>	<b>-1'801'212</b>	<b>-2'614'587</b>	<b>-813'376</b>	<b>-45.2%</b>	<b>-2'398'291</b>	<b>-2'219'283</b>	<b>-2'035'311</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'718'402</b>	<b>-1'801'212</b>	<b>-2'614'587</b>	<b>-813'376</b>	<b>-45.2%</b>	<b>-2'398'291</b>	<b>-2'219'283</b>	<b>-2'035'311</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'718'402</b>	<b>-1'801'212</b>	<b>-2'614'587</b>	<b>-813'376</b>	<b>-45.2%</b>	<b>-2'398'291</b>	<b>-2'219'283</b>	<b>-2'035'311</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	8.00	9.00	10.00	+1.00	+11.1%	10.00	10.00	10.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.20	6.90	6.90	+0.00	0.0%	6.90	6.90	6.90

### Commentaires

L'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation (rubrique 31) et charges de transfert (rubrique 36) provient du transfert de charges en lien avec les APS du programme d'impulsion suite à la réorganisation des départements. Ces charges figuraient auparavant au DEAS (désormais DECS). Ce transfert est compensé par un prélèvement à la réserve du programme d'impulsion. Pour le reste le budget et les effectifs du SDFS en termes d'EPT sont stables.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	98'345	91'161	112'386
Coûts des services centraux	20'678	15'839	19'809
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>119'024</b>	<b>107'000</b>	<b>132'195</b>

#### Commentaires

Secrétariat et administration (gestion administrative du secrétariat du-de la chef-fe de département).

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	20'000
Coûts salariaux et de structure	464'293	762'520	533'008
Coûts des services centraux	97'852	132'467	93'947
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>562'145</b>	<b>894'986</b>	<b>646'955</b>

#### Commentaires

Stratégie et politique (Conseil d'État, Grand Conseil, représentations externes, coordination interdépartementale, affaires extérieures, communication). Le travail de coordination des chargés de missions et des membres du secrétariat concernant le suivi des dossiers des services est imputé sur cette prestation. Le montant des charges directes est un transfert de rubrique suite à la réorganisation des départements. Par ailleurs, l'écart entre le budget 2021 et 2022 provient essentiellement des heures concernant la prestation de la cellule foncière enregistrée dans une prestation propre "Prestations département DFS" en 2022.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	182'284	224'692	232'114
Coûts des services centraux	42'000	39'034	40'912
Revenus	17'567	12'500	12'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>206'717</b>	<b>251'226</b>	<b>260'526</b>

#### Commentaires

Finances et gestion en lien avec les prestations des services du DFS (gestion financière, appui à la conduite, ressources humaines). Les produits proviennent de la gestion des "laissez-passer pour cadavres" ainsi que la gestion de la comptabilité de la CLASS.

Prestations de département DFS (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	6'000	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	159'010	0	188'658
Coûts des services centraux	35'885	0	33'253
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>200'895</b>	<b>40'000</b>	<b>261'911</b>

### Commentaires

Prestations propres au DFS: cellule foncière. Le montant des prestations de département DFS représentent les frais d'expertises et de lods en cas de transaction par la cellule foncière. En 2021 les heures avaient été, par erreur, saisies sur d'autres prestations du département.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Conférences intercantionales	208'611	220'000	205'000	205'000	205'000	205'000
Coopération au développement	278'000	288'000	288'000	288'000	288'000	288'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>486'611</b>	<b>508'000</b>	<b>493'000</b>	<b>493'000</b>	<b>493'000</b>	<b>493'000</b>

### Commentaires

Les subventions liées aux "conférences intercantionales" ont été adaptées aux comptes 2020.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	1'695'000	0	1'695'000	3'815'000	2'686'000	1'987'000
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>1'695'000</b>	<b>0</b>	<b>1'695'000</b>	<b>3'815'000</b>	<b>2'686'000</b>	<b>1'987'000</b>

### Commentaires

Transfert du budget figurant au DEAS en 2021 suite à la réorganisation des départements avec la nouvelle législature. Le crédit d'engagement susmentionné est lié aux accords de positionnement stratégique du programme d'impulsion. Il est composé de charges et recettes d'investissement et de charges de fonctionnement.



# Office de l'organisation (OORG)

## Évolution de l'environnement et des tâches

En temps normal, l'environnement dans lequel évolue l'OORG et les tâches en découlant sont définis par le rôle central qu'il joue dans les programmes transversaux de l'administration, soit le programme NE 2.0 (inclus dans le programme d'impulsion et de transformations) et le programme vitamine, qui vise le regroupement de l'administration sur deux pôles principaux ainsi que l'introduction de nouvelles méthodes de travail.

L'OORG a vu son effectif quasiment doubler en une année et ses méthodes de travail évoluer, en lien avec les projets sous gestion. La période 2020-21 a été témoin du passage de flambeau entre l'intense période liée au programme des réformes et notamment le projet SIGE, et l'ère vitamine. Il y a un fil rouge évident entre ces projets : un impact important et émotionnel sur les services de l'administration, sujet constant de préoccupation pour pouvoir compter sur l'engagement de tous les partenaires.

Dans le cadre des autres activités de l'OORG, le projet PartenariatsNE poursuit les travaux en lien avec l'initiative pendante demandant l'instauration d'une Cour des comptes, les synergies entre ces deux thèmes étant fortes. Et le projet GestionNE poursuit ses travaux sur les systèmes de contrôle interne et une gestion des risques coordonnée à l'État. Finalement, l'OORG continue d'agir dans les domaines de l'organisation, des mandats de prestations et de la gestion de projets. Dans ce rôle, l'OORG assume des tâches transversales et de soutien aux services de l'État.

## Objectifs stratégiques

- Conduire, avec l'appui d'autres services, le programme vitamine, notamment en vue des jalons de regroupement à Neuchâtel et à la Chaux-de-Fonds et des expériences de nouvelles méthodes de travail acquises durant la pandémie ;
- Poursuivre l'harmonisation de la gestion des partenariats de l'État, aux niveaux politiques, juridiques et opérationnels en pérennisant les travaux par un projet de loi ;
- Établir progressivement une gestion des risques systématisée et coordonnée pour l'État, avec un focus sur les systèmes de contrôle interne en 2022 ;
- Poursuivre l'optimisation organisationnelle des services de l'État et affiner le rôle de l'OORG comme cellule d'ingénierie organisationnelle et centre de compétences pour la gestion de projets.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>304'956</b>	<b>282'300</b>	<b>551'863</b>	<b>+269'563</b>	<b>+95.5%</b>	<b>6'500</b>	<b>6'500</b>	<b>6'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	304'956	282'300	551'863	+269'563	+95.5%	6'500	6'500	6'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'175'008</b>	<b>2'052'207</b>	<b>2'308'615</b>	<b>+256'408</b>	<b>+12.5%</b>	<b>2'333'227</b>	<b>2'354'311</b>	<b>1'726'148</b>
30 Charges de personnel	717'272	1'188'092	1'788'712	+600'620	+50.6%	1'963'324	1'984'408	1'631'248
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	344'001	806'250	476'750	-329'500	-40.9%	326'750	326'750	51'750
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	19'449	133'406	+113'957	+585.9%	133'406	133'406	133'403
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	113'735	38'416	-90'253	-128'669	-334.9%	-90'253	-90'253	-90'253
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-870'052</b>	<b>-1'769'907</b>	<b>-1'756'752</b>	<b>+13'155</b>	<b>+0.7%</b>	<b>-2'326'727</b>	<b>-2'347'811</b>	<b>-1'719'648</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-870'052</b>	<b>-1'769'907</b>	<b>-1'756'752</b>	<b>+13'155</b>	<b>+0.7%</b>	<b>-2'326'727</b>	<b>-2'347'811</b>	<b>-1'719'648</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-870'052</b>	<b>-1'769'907</b>	<b>-1'756'752</b>	<b>+13'155</b>	<b>+0.7%</b>	<b>-2'326'727</b>	<b>-2'347'811</b>	<b>-1'719'648</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	8.00	12.00	18.00	+6.00	+50.0%	19.00	19.00	15.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.10	7.90	12.00	+4.10	+51.9%	13.00	13.00	10.50

### Commentaires

Les variations des revenus divers (groupe 43) sont dues principalement à la montée en puissance du programme vitamine, via la valorisation des heures prestées.

Une grande partie des charges salariales ainsi que celles des biens, services et autres charges d'exploitation proviennent des programmes NE 2.0 (i.e. rapport d'impulsion) et du projet d'investissement vitamine et sont neutralisées par un prélèvement au programme d'impulsion ou par la valorisation des heures prestées dans le cadre du "projet d'investissement" (voir rubrique 43).

Ces programmes impactent également le personnel administratif, plusieurs chef-fe-s de projet ayant été recruté-e-s dans le cadre des nouveaux programmes depuis 2020. Ces renforts sont tous limités dans le temps contractuellement. Des chef-fe-s de projet seront recruté-e-s en 2022 à l'office d'organisation, pour accompagner la mise en place d'un système global de gestion des risques à l'État et pour harmoniser les pratiques de gestion de projet au sein de l'administration. Un-e chef-fe marketing dédié-e au programme NE 2.0 sera également recruté-e (0,8 EPT).

Les variations des amortissements du patrimoine administratif (groupe 33) sont liées au programme NE 2.0.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Optimisation de l'administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	8'778	0	0
Coûts des services centraux	373	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>9'151</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations a disparu du catalogue de prestations dès l'année budgétaire 2021.

Soutien à la gestion des services (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	120'952	0	0
Coûts des services centraux	49'845	0	0
Revenus	2'800	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>167'996</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations a disparu du catalogue de prestations dès l'année budgétaire 2021.

Gestion des partenariats (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	55'231	0	0
Coûts des services centraux	24'454	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>79'684</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations a disparu du catalogue de prestations dès l'année budgétaire 2021.

Gestion de projets (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	30'407	0	0
Coûts des services centraux	8'327	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>38'733</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations a disparu du catalogue de prestations dès l'année budgétaire 2021.

<b>Mobilité</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	2'577	0	0
Coûts salariaux et de structure	29'979	0	0
Coûts des services centraux	15'321	0	0
Revenus	5'337	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>42'541</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations a disparu du catalogue de prestations dès l'année budgétaire 2021.

<b>Gestion des risques (centre compétences)</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	38'921	0	0
Coûts des services centraux	15'416	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>54'337</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations a disparu du catalogue de prestations dès l'année budgétaire 2021.

<b>Gestion de projet</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	14'771	180'482
Coûts des services centraux	0	3'038	29'600
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>17'809</b>	<b>210'082</b>

### Commentaires

Cette prestation regroupe les activités liées à la gestion du programme NE 2.0 et à la future harmonisation des pratiques en matière de gestion de projets.

<b>Standard de gest. et sout. aux services</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	429'185	398'960
Coûts des services centraux	0	87'126	65'432
Revenus	0	500	1'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>515'811</b>	<b>463'392</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestation regroupe les activités en lien avec les projets GestionNE, PartenariatsNE et RisquesNE. Les revenus sont en lien avec des mandats externes (ex. enquêtes de satisfaction pour tiers).

Mobilité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	4'000	4'000
Coûts salariaux et de structure	0	66'949	35'282
Coûts des services centraux	0	13'538	5'787
Revenus	0	5'500	5'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>78'987</b>	<b>39'569</b>

## Commentaires

Outre les activités liées à la gestion des contrats CFF businessstravel et Mobility, ce groupe de prestations inclut la récupération des rabais offerts par les CFF sur les prestations de transport en trafic voyageurs. Ce montant est fixe et reconduit annuellement. Les variations sont dues à des offres ponctuelles des CFF.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Vitami.NE	En cours	453'000	750'000	0	750'000	681'469	631'469	655'133
PI-Réformes	En cours	1'157'300	1'043'709	0	1'043'709	275'000	275'000	0
Programme des réformes de l'Etat	En cours	0	0	0	0	0	0	0
Proj. stratégiques-DFS	A solliciter	0	0	0	0	350'000	350'000	350'000
<b>Total</b>		<b>1'610'300</b>	<b>1'793'709</b>	<b>0</b>	<b>1'793'709</b>	<b>1'306'469</b>	<b>1'256'469</b>	<b>1'005'133</b>

## Commentaires

L'office d'organisation pilote le programme vitamine (anciennement ORLA.ne) depuis 2020, dont l'objectif est double. D'une part vitamine vise l'optimisation et le regroupement des locaux de l'administration sur un nombre de sites restreints, d'autre part vitamine propose de nouvelles méthodes et outils de travail pour l'administration (télétravail, nomadisme, agilité, etc.). Dans le budget de l'OORG sont visibles les charges salariales pour les chef-fe-s de projet rattaché-e-s directement à l'office, ainsi que les coûts liés aux mandataires externes.

La poursuite et la consolidation des réformes se fait dans le cadre du programme NE 2.0, financé désormais par le compte de résultat, qui fait partie du périmètre du programme d'impulsion, dont le crédit d'engagement consolidé se trouve dans le budget de la chancellerie. Les charges et recettes y relatives seront comptabilisées en réel dans les comptes de chaque service.

# Service financier (SFIN)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'évolution de l'environnement et des tâches se caractérise par :

- Un appui au département des finances et au Conseil d'État dans ses démarches devant permettre une pérennisation de l'équilibre structurel des finances de l'État, dans un contexte toujours erratique, et en pleine crise sanitaire. Les prévisions sont difficilement prévisibles et encore moins contrôlables sur certains postes du compte de résultats. Les charges et revenus dynamiques (principalement de transfert), sur lesquelles le Conseil d'État ne peut pas avoir de maîtrise complète à court terme, subsistent comme un risque financier important.
- Une responsabilité pour finaliser la mise en œuvre opérationnelle du nouvel outil de gestion SIGE. Les outils de contrôles et l'intégration des informations financières doivent continuer à être modernisés, standardisés et automatisés.
- Un accompagnement des services/départements dans l'analyse des résultats de la comptabilité analytique avec des coûts par prestations et groupe de prestations. La valeur ajoutée de ces informations doit permettre une adaptation des charges et des revenus y relatifs, ou rendre possible une explication économique du résultat financier desdites prestations. Cet accompagnement se poursuivra avec la mise à disposition d'outils de planification et de gestion.
- Une gestion de la dette et de la trésorerie plus active afin de permettre un financement au moindre coût, dans un contexte de marché qui présente d'importantes fluctuations et qui impose de respecter des plafonds de liquidité sur les comptes courants de l'État.
- Un soutien à l'intégralité des services de l'administration dans les tâches relatives aux flux comptables, tant en relation avec SIGE qu'avec le référentiel comptable MCH2 et la LFinEC.
- Assurer la continuité du traitement du budget et du bouclage des comptes conformément à la législation et aux normes en vigueur.

## Objectifs stratégiques

- Pérenniser durablement l'équilibre financier, après l'atteinte de l'équilibre budgétaire au budget 2021.
- Appuyer les départements dans la conduite des grands projets comportant d'importants volets financiers (Programme d'impulsion, vitamine, SIGE, crise COVID, ...).
- Gestion du projet SIGE (SAP avec les interfaces des données financières et de gestion) et optimisation du système par l'implantation des fonctionnalités manquantes et la simplification de certains flux.
- De croître le degré de centralisation de la fonction finance (comptabilité) en faisant du SFIN le service de référence et d'appui pour toutes les questions financières de l'administration.
- Développer le contrôle de gestion et standardisation des documents de suivi et de contrôle.
- Réviser la comptabilité analytique.
- Réviser la LFinEC et le RLFInEC.
- Suivre les affaires fédérales (RPT, BNS, incluant le suivi des indicateurs).
- Élargir et/ou consolider les dossiers assurances, les dossiers sous-traités à l'office du recouvrement et la gestion des liquidités.
- Implémenter un système de cash pooling avec les services et entités paraétatiques concernés.
- Participer à l'intégration des systèmes périphériques et de la version SAP S4/HANA.
- Intégrer les tâches de recouvrements de certains services gestionnaires à l'OREE.
- Déployer et piloter le système de contrôle interne (SCI) financier au travers de l'administration.
- Déploiement de la politique relative à la lutte contre le surendettement.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>308'611'264</b>	<b>292'715'192</b>	<b>302'255'581</b>	<b>+9'540'389</b>	<b>+3.3%</b>	<b>294'398'421</b>	<b>275'604'852</b>	<b>270'491'283</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	55'581'413	14'020'000	27'420'000	+13'400'000	+95.6%	27'420'000	13'720'000	13'720'000
42 Taxes	4'699'011	5'430'000	5'050'000	-380'000	-7.0%	5'050'000	5'050'000	5'050'000
43 Revenus divers	1'148'098	200'000	240'000	+40'000	+20.0%	5'185'411	5'185'411	5'185'411
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	246'378'709	272'277'000	268'741'431	-3'535'569	-1.3%	255'938'860	250'845'291	245'731'722
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	804'034	788'192	804'150	+15'958	+2.0%	804'150	804'150	804'150
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>14'247'598</b>	<b>12'921'704</b>	<b>13'616'712</b>	<b>+695'007</b>	<b>+5.4%</b>	<b>12'510'034</b>	<b>12'431'797</b>	<b>12'361'442</b>
30 Charges de personnel	5'769'509	6'506'572	5'760'172	-746'400	-11.5%	5'838'063	5'894'396	5'958'611
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	505'620	1'794'100	3'565'200	+1'771'100	+98.7%	2'515'200	2'515'200	2'515'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	-1'358'646	3'804'000	3'669'430	-134'570	-3.5%	3'534'861	3'400'291	3'265'721
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	9'331'117	817'032	621'910	-195'123	-23.9%	621'910	621'910	621'910
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>294'363'666</b>	<b>279'793'488</b>	<b>288'638'869</b>	<b>+8'845'382</b>	<b>+3.2%</b>	<b>281'888'387</b>	<b>263'173'055</b>	<b>258'129'841</b>
44 Revenus financiers	31'619'226	33'443'425	33'894'125	+450'700	+1.3%	33'894'125	33'894'125	33'894'125
34 Charges financières	18'005'699	24'554'200	24'000'000	-554'200	-2.3%	24'500'000	25'000'000	25'500'000
Résultat de financement	13'613'527	8'889'225	9'894'125	+1'004'900	+11.3%	9'394'125	8'894'125	8'394'125
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>307'977'193</b>	<b>288'682'713</b>	<b>298'532'994</b>	<b>+9'850'282</b>	<b>+3.4%</b>	<b>291'282'512</b>	<b>272'067'180</b>	<b>266'523'966</b>
48 Revenus extraordinaires	20'880'830	31'449'902	84'442'689	+52'992'787	+168.5%	25'258'767	24'842'846	24'914'720
38 Charges extraordinaires	6'246'720	0	0	+0	--	108'060	2'779'843	6'273'999
Résultat extraordinaire	14'634'110	31'449'902	84'442'689	+52'992'787	+168.5%	25'150'707	22'063'003	18'640'721
<b>Résultat total</b>	<b>322'611'303</b>	<b>320'132'615</b>	<b>382'975'683</b>	<b>+62'843'068</b>	<b>+19.6%</b>	<b>316'433'219</b>	<b>294'130'183</b>	<b>285'164'687</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	44.00	48.00	52.00	+4.00	+8.3%	52.00	52.00	52.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	39.80	43.80	45.30	+1.50	+3.4%	45.30	45.30	45.30

### Commentaires

Le résultat d'exploitation 2022 du service affiche une amélioration de CHF 8,8 millions par rapport au budget 2021. L'augmentation des revenus d'exploitation (CHF +9,5 millions) est fortement marquée par la part au bénéfice de la BNS (CHF +13,4 millions). Une nouvelle convention sur la distribution du bénéfice de la BNS a été adoptée en 2021 et permet de doubler la part ordinaire attendue de la BNS. L'éventuelle part excédentaire est, dans tous les cas, neutralisée le cas échéant, par un versement équivalent aux réserves et fonds. En 2021, elle a été enregistrée dans le centre de coût COVID (CHF 42 mio). Des diminutions des revenus d'exploitation sont observées au niveau des revenus de transfert (CHF -3,5 millions), malgré une hausse de la RPT (CHF 1,6 million). Cette diminution s'explique principalement par une baisse de la part à l'impôt anticipé (CHF -5,2 millions) selon les informations obtenues par la Confédération, dont l'évolution sur la période 2023-2025 devrait rester relativement stable. À noter également, la baisse des récupérations de créances amorties de l'office de recouvrement (CHF -0,3 million) et des émoluments (CHF -0,1 million) qui induisent une diminution des taxes (CHF -0,4 million).

Du côté des charges d'exploitation, la hausse de CHF 1,8 million par rapport au budget 2021 dans le groupe 31 provient essentiellement de la rubrique des frais de poursuites, dont la méthode de comptabilisation a été modifiée afin d'appliquer le principe du produit brut. Une augmentation de CHF 1 million est également prévue au niveau de la rubrique des honoraires liée aux réformes de l'État, principalement pour le projet SIGE. Malgré une augmentation de 1,5 EPT dans le cadre de la reprise par le contentieux des dossiers des communes fusionnées avec la ville de Neuchâtel, et 0,5 EPT transféré du service de la statistique pour le suivi et l'analyse de la RPT), les charges de personnel sont en baisse par rapport au budget 2021 (CHF -0,7 million), grâce au nouveau plan LPP tel que décrit dans le rapport 21.022 et au renchérissement négatif.

Le résultat financier s'améliore de CHF 1 million par rapport au budget 2021, mais se détériore sur le PFT 2023 et 2025 en raison d'une augmentation des intérêts sur la dette de CHF +0,5 million par année. Malgré une importante hausse de la dette prévisionnelle entre 2021 et 2022 (CHF +150 millions), les intérêts nets demeurent stables entre 2022 et 2021 grâce aux conditions favorables sur le marché permettant à l'État d'emprunter à des taux historiquement bas. En revanche, les pénalités sur comptes courants devraient augmenter par rapport aux années précédentes (CHF +0,2 million). Du côté des revenus

financiers, le budget 2022 présente une augmentation de la part au bénéfice de la BCN (CHF +1 million) et des dividendes (CHF +0,4 million) suite à la prise de participations auprès des sociétés électriques qui a eu lieu en 2020. Finalement, les montants encaissés relatifs aux rémunérations des cautions accordées par l'État devraient être moins élevés (CHF -0,3 million par rapport au budget 2021), car de plus en plus d'entités recherchent à se financer sur les marchés sans cautionnement de l'État afin d'éviter de payer une rémunération.

Le résultat extraordinaire s'améliore en apparence de CHF 53 millions par rapport au budget 2021, en raison du prélèvement à la réserve de politique conjoncturelle prévu sur 2022 (CHF 50,7 millions) pour compenser les incidences financières liées à la crise sanitaire. Pour rappel, le prélèvement à cette réserve pour l'exercice 2021 (CHF 31 millions) avait été budgété sur le centre de profit COVID. Le résultat extraordinaire comprend également un prélèvement à la réserve pour amortissement du patrimoine administratif (CHF 22,2 millions), un prélèvement à la réserve de lissage pour CHF 7,5 millions et un prélèvement de CHF 4 millions pour neutraliser l'impact du programme d'impulsion et de transformation sur le compte de résultats.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Planification, analyse et risques (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	-3'736	0	0
Coûts salariaux et de structure	805'598	1'306'969	1'404'685
Coûts des services centraux	263'585	332'933	249'329
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'065'448</b>	<b>1'639'902</b>	<b>1'654'014</b>

#### Commentaires

Le groupe de prestations planification, analyse et risques correspond aux prestations en lien avec la gestion du budget et du PFT, à l'actualisation des prévisions des comptes, le système de contrôle interne, ainsi que l'analyse des dossiers soumis aux instances politiques. Le coût net de ce groupe de prestations, composé uniquement des coûts salariaux et de structure ainsi que des coûts des services centraux, est stable par rapport à 2021.

Comptabilité financière et analytique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	794'686	850'000	1'060'000
Coûts salariaux et de structure	1'346'346	1'667'388	2'369'411
Coûts des services centraux	429'818	424'489	416'784
Revenus	44'379	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'526'472</b>	<b>2'941'877</b>	<b>3'846'195</b>

#### Commentaires

Le présent groupe de prestations correspond à la gestion de la comptabilité centrale de l'État, à la comptabilité analytique, à la gestion de la trésorerie et de la dette de l'État, le tout basé sur le respect des normes comptables du MCH2. Les charges directes augmentent de CHF 0,2 million en regard du budget 2021, et de CHF 0,3 million par rapport aux comptes 2020. Cette augmentation découle des pénalités sur comptes courants, dont les conditions demeurent négatives au-delà d'un certain niveau de liquidités.



Recouvrement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	-911'367	170'000	870'000
Coûts salariaux et de structure	2'408'609	2'521'786	2'649'159
Coûts des services centraux	338'075	331'087	287'747
Revenus	4'669'930	5'430'000	5'050'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'834'613</b>	<b>-2'407'127</b>	<b>-1'243'093</b>

### Commentaires

L'office de recouvrement s'occupe également de la gestion des actes de défaut de bien, ainsi que du désendettement. L'augmentation des charges directes correspond exclusivement aux frais de poursuites, dont la méthode de comptabilisation a été revue et corrigée en 2021 pour respecter le principe du produit brut. Du côté des revenus, la récupération de créances amorties a été revue à la baisse (CHF -0,3 million), car les effectifs de l'office ont été engagés pour la gestion de la crise au détriment des relances.

Assurances (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	596'616	627'000	637'000
Coûts salariaux et de structure	79'342	59'336	143'733
Coûts des services centraux	26'554	15'115	25'283
Revenus	269'108	200'000	240'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>433'403</b>	<b>501'452</b>	<b>566'016</b>

### Commentaires

La gestion des assurances centralisée au SFIN traite des assurances de choses et de personnes. Les charges directes correspondent au volume de prime, aux frais de courtage ainsi qu'aux franchises d'assurances. Les revenus sont constitués par les ristournes de courtage. Une augmentation au niveau des charges directes est attendue due à l'assurance RC pour maître d'ouvrage qui varie en fonction des travaux effectués par le SBAT.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Désendettement	0	360'000	360'000	360'000	360'000	360'000
Impôt anticipé	-6'587'620	-20'155'000	-15'000'000	-14'700'000	-15'048'000	-15'376'000
RPT	-237'772'599	-250'238'000	-251'992'001	-239'623'999	-234'317'000	-229'010'001
Transfert aux églises	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000	1'560'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-242'800'219</b>	<b>-268'473'000</b>	<b>-265'072'001</b>	<b>-252'403'999</b>	<b>-247'445'000</b>	<b>-242'466'001</b>

### Commentaires

Les CHF 360'000 correspondent aux nouveaux contrats gérés par le SFIN dans le cadre nouveau dispositif de désendettement, qui a permis de scinder les contrats des partenaires engagés dans cette tâche, entre le DECS pour la prévention et le DFS pour la gestion. La RPT augmente de CHF 1,8 million par rapport au budget 2021, malgré la baisse de CHF 5,3 millions par année des paiements compensatoires perçus dans le cadre de la compensation des cas de rigueur. Finalement, selon les prévisions de la Confédération, la part cantonale à l'impôt anticipé devrait s'élever à CHF 15 millions, soit une diminution de CHF 5,2 millions par rapport au budget 2021 et une amélioration de CHF 8,4 millions par rapport aux comptes 2020.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Autres charges & recettes hors exploita.	-1'141'932	-38'742	15'150	15'150	15'150	15'150
Autres participations	-965'348	-920'000	-1'320'000	-1'320'000	-1'320'000	-1'320'000
Cautions	-1'540'830	-1'750'000	-1'500'000	-1'500'000	-1'500'000	-1'500'000
Ecart rapprochement	3	0	0	0	0	0
Ecart petits caisses	-0	0	0	0	0	0
Lissage des recettes fiscales	6'246'720	-6'695'329	-7'506'178	108'060	2'779'843	6'273'999
Participation BCN	-28'022'000	-29'000'000	-30'000'000	-30'000'000	-30'000'000	-30'000'000
Participation BNS	-55'563'434	-14'000'000	-27'400'000	-27'400'000	-13'700'000	-13'700'000
Pertes et gains de change	11'725	0	0	0	0	0
Prêts et emprunts	20'429'299	21'925'625	21'870'725	22'370'725	22'870'725	23'370'725
Recapitalisation caisse de pensions	897'206	897'300	0	0	0	0
Réserve conjoncturelle	0	0	-50'704'492	0	0	0
Réserve de réévaluation	-18'899'273	-20'224'103	-22'185'549	-23'411'567	-23'350'446	-24'409'720
Réserve du programme d'impulsion	-1'981'557	-4'530'470	-4'046'470	-1'847'200	-1'492'400	-505'000
Successions dévolues à l'Etat	-755'661	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-81'285'082</b>	<b>-54'335'719</b>	<b>-122'776'814</b>	<b>-62'984'832</b>	<b>-45'697'128</b>	<b>-41'774'846</b>

## Commentaires

Les autres charges et revenus nets non incorporables aux prestations présentent une amélioration de CHF 68 millions par rapport au budget 2021. Cet écart résulte du prélèvement à la réserve politique conjoncturelle de CHF 51 millions prévu en 2022 pour compenser les incidences financières de la crise sanitaire. Pour rappel, le prélèvement à cette réserve avait été pris en compte sur le centre de profit COVID dans l'exercice 2021. La part au bénéfice de la BNS contribue également à cette amélioration (CHF +13,4 millions) selon la nouvelle convention relative à la distribution du bénéfice de la BNS adoptée en 2021. Le budget 2022 prévoit des prélèvements plus importants qu'en 2021 au niveau de la réserve pour amortissement du patrimoine administratif (CHF +2 millions) et de la réserve de lissage des recettes fiscales (CHF 0,8 million), alors qu'un prélèvement moins important est prévu dans la réserve du programme d'impulsion (CHF -0,5 million). Il est également prévu en 2022 une augmentation de la part au bénéfice de la BCN (CHF 1 million).

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Collectivités et fondations PA	En cours	-322'543	0	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543	-322'543
Fds d'aide aux com. en sit. difficiles	En cours	-86'000	0	-51'000	-51'000	-30'000	-15'000	-15'000
PI-Réformes	En cours	0	0	0	0	0	0	0
Prêts office du logement	En cours	-375'412	0	-318'640	-318'640	-318'640	-318'640	-318'640
Régions de montagne	En cours	-23'000	0	-23'000	-23'000	-23'000	-23'000	-23'000
Dispositif de désendettement	A solliciter	210'000	210'000	-70'000	140'000	70'000	0	0
Plan climat	A solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>-596'955</b>	<b>260'000</b>	<b>-785'183</b>	<b>-525'183</b>	<b>-624'183</b>	<b>-679'183</b>	<b>-679'183</b>

## Commentaires

Les positions « collectivités et fondation PA », « fonds d'aide aux communes en situations difficiles », « prêts office du logement » ainsi que « régions de montagnes » sont des prêts dont la gestion s'opérait directement via des comptes de bilan avant le passage au MCH2. Dès 2018, avec l'introduction du MCH2, les dépenses et les recettes en lien avec ces prêts doivent figurer dans le compte des investissements. Par conséquent, ces éléments sont présentés pour information dans le tableau ci-dessus mais ne sont formellement pas portés par des crédits d'engagements. Bien que la nature de ces différents prêts n'ait aucun lien avec les activités du SFIN, ce dernier est responsable de leur gestion opérationnelle. À noter que seuls des remboursements sont prévus en 2022. Finalement, un crédit d'engagement sera sollicité afin de permettre l'octroi de prêts dans le cadre des plans de désendettements établis entre l'OREE et certains débiteurs, ainsi qu'un crédit en lien avec le plan climat.

## **Service des contributions (SCCO)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Une grande partie de 2021 a été consacrée à la mise en place du projet Vitamine (transformation des locaux, déménagement, gestion du télétravail et partage des places de travail).

Le service a également soutenu le service de la santé dans le cadre de la prise de rendez-vous pour le démarrage de la campagne de vaccination.

La mise en production du nouvel outil de taxation pour les personnes morales a occupé et occupe encore passablement une partie des équipes.

Une réflexion est menée sur un bordereau unique concernant l'impôt foncier.

Les travaux courants ont pu être maintenus et les objectifs tenus.

Un responsable comptable a été engagé afin d'améliorer la justification et de mieux maîtriser les flux comptables. Cet engagement s'est fait en collaboration avec le chef du service financier.

Un responsable des projets informatiques a également débuté son activité au sein du SCCO. Cette personne sera en charge des projets impôts 4.0. Il a également été engagé en collaboration avec le chef du service informatique.

L'évolution de la fiscalité internationale au niveau des sociétés (décision du G20 de fixer un taux minimum à 15%) va occuper et alimenter nos réflexions sur la fin de l'année 2021 et 2022.

Les multiples propositions parlementaires concernant la fiscalité et les travaux de la commission fiscalité du Grand Conseil sollicitent régulièrement un investissement conséquent du service.

### **Objectifs stratégiques**

- Effectuer l'analyse des dossiers et assurer la gestion des taxations.
- Assurer l'encaissement de tous les impôts.
- Consolider l'encrage fiscale des plus grands acteurs du canton (sortie des statuts PM).
- Soutenir le Conseil d'État dans ses réflexions sur la fiscalité et lui rendre compte de l'évolution internationale et intercantonale dans ce domaine.
- Renforcement des compétences en matière financière, comptable et informatique, pour lui permettre de répondre aux nombreuses sollicitations du monde économique, politique et social.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'134'293'341</b>	<b>1'104'815'000</b>	<b>1'058'720'000</b>	<b>-46'095'000</b>	<b>-4.2%</b>	<b>1'088'720'000</b>	<b>1'092'720'000</b>	<b>1'096'720'000</b>
40 Revenus fiscaux	1'005'052'772	1'002'500'000	966'550'000	-35'950'000	-3.6%	994'050'000	998'050'000	1'002'050'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'104'589	3'295'000	4'650'000	+1'355'000	+41.1%	4'650'000	4'650'000	4'650'000
43 Revenus divers	8'812	20'000	20'000	+0	0.0%	20'000	20'000	20'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	124'127'167	99'000'000	87'500'000	-11'500'000	-11.6%	90'000'000	90'000'000	90'000'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>35'331'416</b>	<b>38'146'087</b>	<b>37'055'605</b>	<b>-1'090'482</b>	<b>-2.9%</b>	<b>37'252'380</b>	<b>37'416'917</b>	<b>37'590'910</b>
30 Charges de personnel	15'450'204	16'746'935	16'826'406	+79'471	+0.5%	17'022'681	17'187'218	17'361'211
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	14'118'158	16'790'000	15'777'000	-1'013'000	-6.0%	15'777'500	15'777'500	15'777'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	175'528	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	5'587'526	4'409'152	4'252'199	-156'953	-3.6%	4'252'199	4'252'199	4'252'199
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>1'098'961'925</b>	<b>1'066'668'913</b>	<b>1'021'664'395</b>	<b>-45'004'518</b>	<b>-4.2%</b>	<b>1'051'467'620</b>	<b>1'055'303'083</b>	<b>1'059'129'090</b>
44 Revenus financiers	10'654'097	8'000'000	9'000'000	+1'000'000	+12.5%	8'000'000	8'000'000	8'000'000
34 Charges financières	144'922	140'000	140'000	+0	0.0%	140'000	140'000	140'000
Résultat de financement	10'509'175	7'860'000	8'860'000	+1'000'000	+12.7%	7'860'000	7'860'000	7'860'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>1'109'471'100</b>	<b>1'074'528'913</b>	<b>1'030'524'395</b>	<b>-44'004'518</b>	<b>-4.1%</b>	<b>1'059'327'620</b>	<b>1'063'163'083</b>	<b>1'066'989'090</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>1'109'471'100</b>	<b>1'074'528'913</b>	<b>1'030'524'395</b>	<b>-44'004'518</b>	<b>-4.1%</b>	<b>1'059'327'620</b>	<b>1'063'163'083</b>	<b>1'066'989'090</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	139.00	150.00	153.00	+3.00	+2.0%	153.00	153.00	153.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	122.20	130.90	132.90	+2.00	+1.5%	132.90	132.90	132.90

### Commentaires

Les recettes des personnes physiques et des personnes morales (rubrique 40) intègrent l'impact de la dernière réforme fiscale et les effets de la crise sanitaire. Toutefois, nous observons depuis quelques temps une reprise de l'activité au niveau des sociétés. Les dernières décisions au niveau du G20 d'introduire un impôt minimum de 15% modifieront de manière importante la fiscalité des entreprises. Cette décision historique a pour but de combattre l'évasion fiscale et répond à une volonté d'imposer les bénéfices où ils sont réellement réalisés. Dans cette même optique, une réflexion est menée sur l'imposition numérique visant les fameuses sociétés GAFAM (Google, Apple, Facebook, Amazon).

L'incertitude demeure quant à nos grands acteurs économiques (multinationales) au niveau de leur évolution et de leur développement. Nous avons une vigilance particulière à leur niveau et entretenons des contacts réguliers.

Au niveau de l'impôt des personnes physiques, il est pour l'heure difficile de connaître l'impact de cette reprise conjoncturelle. Les revenus "taxes" (rubrique 42) sont en augmentation suite à la reclassification des frais de poursuites du SFIN au SCCO.

Nous vous renvoyons au chapitre 2.6.10 du tome 1 pour les remarques détaillées concernant les revenus fiscaux.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Communication / Accueil (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'181'853	2'367'986	2'239'048
Coûts des services centraux	783'846	792'078	812'026
Revenus	120'050	135'000	135'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'845'648</b>	<b>3'025'064</b>	<b>2'916'074</b>

#### Commentaires

Le coût de cette prestation est engendré en grande partie par l'équipe du call-center. Ceci est encore complété par les collaborateurs du service qui répondent aux sollicitations des contribuables. Il est intéressant de constater que pour les réponses aux sollicitations des contribuables et des mandataires l'État engage près de CHF 3 millions. La facturation des renseignements fournis ne couvre pas les services rendus. Toute amélioration de cette prestation engendrerait des coûts supplémentaires.

Formation externe (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	100'464	117'722	99'024
Coûts des services centraux	35'180	39'377	35'913
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>135'644</b>	<b>157'100</b>	<b>134'937</b>

#### Commentaires

Le coût de la formation des collaborateurs est peu élevé et fluctue en fonction des formations externes suivies par le personnel du service.

Gestion du dossier fiscal (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'517'399	1'688'000	1'673'000
Coûts salariaux et de structure	13'147'083	13'401'194	13'181'223
Coûts des services centraux	4'765'410	4'482'622	4'780'379
Revenus	4'970'153	3'080'000	4'380'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>14'459'740</b>	<b>16'491'816</b>	<b>15'254'602</b>

#### Commentaires

Cette prestation regroupe l'ensemble des coûts de taxation et de perception des différents impôts. Les revenus comprennent la facturation de la gestion du bordereau unique aux communes et divers émoluments.

Prestations diverses (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	4'285	7'136	4'401
Coûts des services centraux	1'514	2'387	1'596
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'799</b>	<b>9'523</b>	<b>5'997</b>

#### Commentaires

Cette prestation enregistre les éléments de certains mandats dont les recettes se retrouvent dans la gestion du dossier fiscal.

## Service des contributions (SCCO)

<b>Prestations politique</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	4'289	20'670	6'601
Coûts des services centraux	1'576	6'914	2'394
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'865</b>	<b>27'584</b>	<b>8'996</b>

### Commentaires

Coût engendré par les questions formulées par les députés. Les analyses sur les réformes fiscales sont ventilées sur les autres prestations.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Impôt fédéral direct	-124'127'065	-99'000'000	-87'500'000	-90'000'000	-90'000'000	-90'000'000
Projets intercantonaux	175'528	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-123'951'537</b>	<b>-98'800'000</b>	<b>-87'300'000</b>	<b>-89'800'000</b>	<b>-89'800'000</b>	<b>-89'800'000</b>

### Commentaires

Suite à la réforme fiscale entrée en vigueur en 2020, la part de l'impôt fédéral direct est de 21,2% des recettes totales de cet impôt. Les projets intercantonaux regroupent les coûts supportés par le canton pour les développements et le maintien des plateformes informatiques intercantionales. La baisse tient compte de la diminution des recettes des personnes morales. (Le montant figurant au budget 2021 ne comprend pas une baisse de l'IFD de CHF 14'000'000 millions prévu dans l'amendement Covid et enregistré dans le centre de profit y relatif).

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-23'300	-100'000	-155'000	-155'000	-155'000	-155'000
ID, à la source	-29'422'482	-35'000'000	-30'000'000	-32'000'000	-32'000'000	-32'000'000
ID, pers. morales	-149'702'471	-150'000'000	-145'000'000	-149'000'000	-151'000'000	-154'000'000
ID, pers. Physiques	-720'180'879	-701'000'000	-685'000'000	-702'000'000	-702'000'000	-703'000'000
ID, trav. frontaliers	-12'221'511	-12'500'000	-11'800'000	-11'800'000	-11'800'000	-11'800'000
Impôt foncier	-28'020'191	-28'750'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000	-28'000'000
Impôts irrécouvrables	12'529'598	15'020'000	14'020'000	14'020'000	14'020'000	14'020'000
Impôts successions	-18'255'672	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000	-18'750'000
Imp. s/gains immob.	-22'621'239	-26'500'000	-24'000'000	-26'500'000	-27'500'000	-27'500'000
Intérêts payés par contrib.	-10'654'097	-8'000'000	-9'000'000	-8'000'000	-8'000'000	-8'000'000
Intérêts versés aux contrib.	144'922	140'000	140'000	140'000	140'000	140'000
Lods	-24'628'327	-30'000'000	-24'000'000	-26'000'000	-27'000'000	-27'000'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'003'055'648</b>	<b>-995'440'000</b>	<b>-961'545'000</b>	<b>-988'045'000</b>	<b>-992'045'000</b>	<b>-996'045'000</b>

**Commentaires**

Les recettes fiscales tiennent compte des effets des réformes et de l'impact conjoncturel. Il est possible que pour les années futures nous assistions à une légère augmentation des recettes au vu des premiers signes de reprise de l'activité économique constatés.

Le budget 2021 a été amendé selon les indications suivantes, montants enregistrés, comme signalé dans le tome 1, dans un centre de profit spécifique :

Baisse de l'impôt des personnes physiques de CHF 21'000'000 millions.

Baisse de l'impôt à la source de CHF 6'000'000 millions.

Baisse de l'impôt des travailleurs frontaliers de CHF 2'000'000 millions.

Baisse de l'impôt des personnes morales de CHF 30'000'000 millions.

Baisse de l'impôt sur les gains immobiliers de CHF 4'500'000 millions.

Baisse des droits de mutation de CHF 8'000'000 millions.

# **Service de la santé publique (SCSP)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Comme ces dernières années, l'évolution du domaine de la santé, les multiples projets de transformation en cours et le développement de la législation fédérale demandent une adaptation permanente du service. La gestion de la pandémie COVID-19 depuis 2020 est là pour le rappeler et est maintenant pleinement intégrée dans les tâches usuelles du service.

En parallèle, le service poursuivra la mise en œuvre des dossiers cantonaux : réorganisation hospitalière cantonale (soins physiques et psychiatriques), dossier électronique du patient, planification médico-sociale, gouvernance du préhospitalier, de la promotion de la santé et de la prévention des maladies tout en cherchant à améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours.

## **Objectifs stratégiques**

- Développer la promotion de la santé et la prévention des maladies.
- Poursuivre la mise en œuvre de la planification médico-sociale, adapter le cadre législatif et réglementaire y relatif et préparer la planification 2023-2030.
- Mettre en service le dossier électronique du patient avec l'ensemble des partenaires conformément aux exigences légales.
- Poursuivre les travaux de réorganisation des hôpitaux de soins somatiques et du CNP.
- Poursuivre les travaux d'amélioration de la gouvernance dans le domaine préhospitalier.
- Améliorer la couverture cantonale en matière de médecine de premier recours (soutien aux cabinets de groupe, formation de la relève, réseaux de soins) et mettre en œuvre les nouvelles normes fédérales.
- Développer la logique du réseau avec l'ensemble des partenaires et prestataires.
- Adapter en permanence le système sanitaire au contexte de la crise.
- Développer des prestations numériques dans le domaine de la santé.
- Intensifier l'implication dans le domaine de la formation ou de la relève.
- Développer le domaine de la pharmacie cantonale pour faire face aux défis de l'approvisionnement.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'402'342</b>	<b>1'710'000</b>	<b>1'739'186</b>	<b>+29'186</b>	<b>+1.7%</b>	<b>1'621'000</b>	<b>1'511'000</b>	<b>1'511'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	619'332	507'000	507'000	+0	0.0%	508'000	508'000	508'000
43 Revenus divers	719'964	91'000	120'186	+29'186	+32.1%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	963'046	1'012'000	1'012'000	+0	0.0%	1'012'000	902'000	902'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	100'000	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>419'810'766</b>	<b>356'706'578</b>	<b>365'007'522</b>	<b>+8'300'944</b>	<b>+2.3%</b>	<b>368'181'175</b>	<b>375'814'547</b>	<b>375'988'292</b>
30 Charges de personnel	5'600'134	4'819'277	6'044'328	+1'225'051	+25.4%	5'018'435	5'066'480	5'119'073
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	4'473'142	1'912'375	2'581'075	+668'700	+35.0%	2'611'075	2'621'075	2'651'075
33 Amortissements du patrimoine administratif	416'792	1'361'382	553'439	-807'944	-59.3%	452'310	346'848	135'921
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	408'836'746	348'379'822	355'069'101	+6'689'279	+1.9%	359'339'776	367'020'565	367'322'644
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	483'952	233'722	759'579	+525'857	+225.0%	759'579	759'579	759'579
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-417'408'424</b>	<b>-354'996'578</b>	<b>-363'268'336</b>	<b>-8'271'758</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-366'560'175</b>	<b>-374'303'547</b>	<b>-374'477'292</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-417'408'424</b>	<b>-354'996'578</b>	<b>-363'268'336</b>	<b>-8'271'758</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-366'560'175</b>	<b>-374'303'547</b>	<b>-374'477'292</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-417'408'424</b>	<b>-354'996'578</b>	<b>-363'268'336</b>	<b>-8'271'758</b>	<b>-2.3%</b>	<b>-366'560'175</b>	<b>-374'303'547</b>	<b>-374'477'292</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	40.00	41.00	52.00	+11.00	+26.8%	43.00	43.00	43.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	32.95	32.60	41.70	+9.10	+27.9%	33.40	33.40	33.40

### Commentaires

L'augmentation de l'excédent de charge du résultat d'exploitation entre le budget 2021 et 2022 s'explique par des augmentations de charges de CHF 8.3 millions dans les différents domaines d'exploitation (charges de personnel, biens et services, charges de transfert), notamment en lien avec la gestion de la pandémie Covid-19. A titre de rappel, les charges et recettes liées à la Covid-19, ont été enregistrées dans un centre de profit séparé pour le budget 2021, cela représente CHF 0.9 million pour le groupe 30, CHF 2.3 millions pour le groupe 31 et CHF 8.7 millions pour le groupe 36.

Les revenus du service évoluent peu dans le temps. Les revenus divers peuvent varier selon les projets d'investissement. Les charges de personnel sont en augmentation en 2022, en lien avec le renforcement du service dans la lutte contre le coronavirus (+8.3 EPT) y compris et la cellule communication du service (+0.8 EPT). Les effectifs dédiés au coronavirus n'étaient pas intégrés au budget 2021, expliquant l'augmentation. En 2020, le service s'était renforcé essentiellement en fin d'année, s'appuyant, au début de la pandémie, sur ses propres équipes. Les biens, services et autres charges d'exploitation augmentent de CHF 670'000 environ pour permettre de lutter contre le coronavirus (CHF +500'000), dans le domaine des proches aidant-e-s (CHF +50'000) et divers mandats et cotisations à des entités nationales (CHF +120'000). L'amortissement du patrimoine administratif diminue en raison de la fin du projet du dossier électronique du patient, le crédit d'investissement se terminant à la fin 2021. Les charges de transfert augmentent de CHF 6.7 millions globalement. Le domaine du maintien à domicile et des EMS augmente de CHF 3.2 millions, le secteur hospitalier de CHF 1 million (avec toutefois une charge qui reste inférieure de plusieurs millions aux montants sollicités par les institutions), la lutte contre la COVID-19 de CHF 2 millions et la participation à la structure porteuse du dossier électronique du patient de CHF 450'000, dont la phase initiale a été considérée comme investissement.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Programmes de santé publique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	546'857	760'250	766'250
Coûts salariaux et de structure	678'620	1'756'005	1'914'000
Coûts des services centraux	66'757	111'121	202'587
Revenus	543'004	493'000	493'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>749'230</b>	<b>2'134'376</b>	<b>2'389'837</b>

#### Commentaires

Les programmes de santé publique permettent le développement de la stratégie cantonale pour la promotion de la santé et la prévention des maladies. Ces prestations sont majoritairement cofinancées par la Confédération. Les domaines couverts sont : alimentation et activité physique, prévention des addictions, des maladies transmissibles, santé sexuelle, santé psychique, santé scolaire, plans d'actions pour les personnes âgées et soins palliatifs. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

Autorisation, renouvel. et refus d'auto. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'323	0	0
Coûts salariaux et de structure	877'423	567'571	619'596
Coûts des services centraux	90'772	35'917	65'581
Revenus	172'192	180'000	180'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>797'326</b>	<b>423'487</b>	<b>505'177</b>

#### Commentaires

Le service a la charge de délivrer des autorisations de pratiquer pour les professionnels de la santé ou d'exploiter pour les institutions. Il a également la compétence de renouveler ou refuser ces autorisations. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

Surveillance (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	71'157	98'000	98'000
Coûts salariaux et de structure	1'234'504	1'634'901	1'782'106
Coûts des services centraux	131'192	103'457	188'627
Revenus	303'799	323'000	323'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'133'053</b>	<b>1'513'359</b>	<b>1'745'732</b>

#### Commentaires

Le service s'attelle à surveiller les institutions de santé ainsi que les professionnels. Les coûts directs sont dédiés à la prévention et aux contrôles des infections. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

<b>Planification (LAMal)</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	206'749	326'270	355'808
Coûts des services centraux	22'773	20'647	37'660
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>229'522</b>	<b>346'916</b>	<b>393'468</b>

### Commentaires

Planification au sens de la LAMal des institutions hospitalières, psychiatriques et des maisons de naissance ainsi que pour les institutions spécialisées (EMS, Pension, Foyer, etc.). L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

<b>Contrat et financement</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	54'958	45'000	45'000
Coûts salariaux et de structure	600'932	587'934	641'067
Coûts des services centraux	60'949	37'205	67'854
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>716'839</b>	<b>670'138</b>	<b>753'921</b>

### Commentaires

Préparation, suivi et contrôle des contrats et du financement des institutions hospitalières, psychiatriques, des maisons de naissance, des établissements spécialisés ou de maintien à domicile. Le service supervise une centaine de contrats. Les coûts directs sont imputables au renouvellement du matériel du véhicule de soutien sanitaire - poste médical avancé. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

<b>Tarification</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	73'634	148'849	162'567
Coûts des services centraux	7'454	9'419	17'207
Revenus	8'252	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>72'836</b>	<b>158'269</b>	<b>179'774</b>

### Commentaires

Le service est chargé de vérifier l'équité, l'économicité et la conformité à la loi des conventions tarifaires entre les prestataires de soins et les assureurs-maladie. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

<b>Pilotage Système Santé</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	210'801	334'000	449'000
Coûts salariaux et de structure	1'004'046	2'257'599	2'459'981
Coûts des services centraux	100'911	142'861	260'376
Revenus	395'894	4'000	4'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>919'864</b>	<b>2'730'461</b>	<b>3'165'357</b>

### Commentaires

Le service pilote de nombreux projets dans le domaine sanitaire : développement de la promotion de la santé et prévention des maladies, mise en œuvre de la planification médico-sociale, du dossier électronique du patient et de la réorganisation hospitalière, poursuite des travaux de la gouvernance dans le domaine préhospitalier. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

Médias (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	30'530	11'353	12'270
Coûts des services centraux	3'144	718	1'298
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>33'674</b>	<b>12'072</b>	<b>13'569</b>

## Commentaires

Travail de communication auprès des partenaires et des médias. L'augmentation des coûts salariaux et de structure entre 2021 et 2022 s'explique essentiellement par les clés de ventilations de ces charges, notamment l'augmentation des effectifs du service.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Cybersanté	0	0	450'000	500'000	500'000	500'000
EMS - autres subventions	1'098'049	1'000'000	550'000	550'000	100'000	100'000
EMS - part aux soins	48'560'318	42'700'000	42'200'000	42'600'000	47'800'000	47'800'000
EMS - subventions à l'activité	21'738'026	22'740'000	24'295'000	24'690'000	24'730'000	24'775'000
Formation santé	179'539	300'000	300'000	350'000	350'000	350'000
Maintien à domicile - part aux soins	9'404'885	6'910'000	17'840'000	19'570'000	21'020'000	21'920'000
Maintien à domicile - subventions	32'694'964	34'290'000	3'235'000	4'570'000	5'690'000	5'710'000
Prestation hosp.	163'425'353	167'700'000	171'510'000	173'960'000	176'460'000	176'460'000
Prestations d'intérêt général	51'477'500	47'000'000	84'920'000	83'020'000	80'520'000	79'520'000
Prest. intérêt gén. - CNP	21'000'000	17'500'000	0	0	0	0
Prest. intérêt gén. - Hors canton	68'731	516'000	0	0	0	0
Prévention et promotion santé	2'399'900	2'625'500	2'760'500	2'760'500	2'760'500	2'760'500
Soins palliatifs	496'453	555'000	560'000	565'000	570'000	570'000
Urgences	2'238'059	2'781'000	2'611'000	2'661'000	2'661'000	2'661'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>354'781'777</b>	<b>346'617'500</b>	<b>351'231'500</b>	<b>355'796'500</b>	<b>363'161'500</b>	<b>363'126'500</b>

## Commentaires

La participation étatique à la cybersanté, précédemment financée par le crédit d'investissement est financé par le compte de fonctionnement dès 2022. Dans le secteur des EMS, les réévaluations des loyers impactent les aides individuelles versées (CHF +1.5 millions) et sont en partie compensées par des diminutions de lits et autres subventions (CHF -900'000). Les charges de formation santé financent la formation des médecins en cabinet privé. La part aux soins dans le domaine du maintien à domicile contient dès 2022 également l'activité de NOMAD pour faciliter la lecture de l'activité réelle dans ce domaine en constance augmentation. Les subventions dans le domaine du maintien à domicile n'incluent plus NOMAD dès 2022 mais

uniquement les foyers de jour (CHF +350'000) et les domaines des proches aidant-e-s et du bénévolat (CHF +200'000) ainsi qu'une part pour le COVID-19 pour CHF 2 millions. La participation aux prestations hospitalières augmente sensiblement en lien avec l'activité hospitalière cantonale notamment. Les prestations d'intérêt général regroupaient jusqu'en 2021 le CNP et RHNe et sont complétées dès 2022 par NOMAD et AROSS. Globalement ce domaine diminue de CHF 2.8 millions. Les subventions dans le domaine de la promotion de la santé et de la prévention des maladies augmentent d'environ CHF 135'000, notamment dans le domaine de la santé sexuelle et scolaire ainsi que pour la prévention du tabagisme. La subvention accordée au domaine des soins palliatifs permet de s'inscrire dans la stratégie intercantonale BEJUNE validée en 2017. La subvention aux domaines des urgences contribue à faire fonctionner la Fondation urgences Santé (Centrale d'alarme), le montant inscrit au budget a été réévalué en 2022 en regard des dépenses des dernières années.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-160	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Constitution et certification e-health	En cours	1'250'000	0	0	0	0	0	0
Coronavirus	En cours	0	2'500'000	0	2'500'000	2'500'000	2'500'000	2'500'000
PI-études invest. futurs	En cours	250'000	150'000	0	150'000	150'000	150'000	150'000
PI-Réformes	En cours	390'000	390'000	0	390'000	300'000	300'000	300'000
Infrastructures EMS	A solliciter	1'920'000	2'800'000	0	2'800'000	6'000'000	5'000'000	5'000'000
<b>Total</b>		<b>3'810'000</b>	<b>5'840'000</b>	<b>0</b>	<b>5'840'000</b>	<b>8'950'000</b>	<b>7'950'000</b>	<b>7'950'000</b>

### Commentaires

Le crédit d'engagement "Constitution et certification e-health", voté par le Grand Conseil en septembre 2017, doit permettre de couvrir les frais d'investissements de la plateforme du dossier électronique du patient (DEP). Initialement prévu sur 3 ans, le projet a été prolongé en 2021, la certification ayant pris du retard au niveau national. Ce crédit se terminera en 2021.

Le crédit d'engagement Coronavirus doit permettre de poursuivre la lutte contre la pandémie du Covid-19.

Le crédit d'engagement contenu dans le programme d'impulsion - études investissements futurs doit permettre de financer les études et mandats nécessaires à la préparation du rapport en faveur de la modernisation du parc EMS. Ceci débouchera vers la sollicitation du crédit "Infrastructures EMS". Il couvre les frais en personnel et des mandats externes.

Le crédit d'engagement - Réformes contient deux projets : la refonte du système de santé, qui vise à améliorer la coordination et la continuité des soins et à renforcer le rôle de pilotage du SCSP et la réorientation du dispositif d'hébergement médico-social qui doit permettre d'anticiper et accompagner le processus d'adaptation du dispositif existant.

# Service des bâtiments (SBAT)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont les suivants :

- contrainte financière limitant le niveau d'entretien ;
- organisation toujours plus intégrée et plus transversale pour l'ensemble de l'État ;
- administration dispersée sur de nombreux sites, en voie d'être rationalisée ;
- mouvements importants de services au sein de l'ACN impliquant une évolution du portefeuille immobilier ;
- administration en forte mutation notamment dans son organisation et ses outils informatiques ;
- période de transition due à la réforme de l'État (SIGE, GestionNE, SCI) ;
- implémentation du nouveau processus d'achat dans le cadre de SIGE nécessitant une refonte complète du processus de validation des engagements ;
- prise en compte grandissante des préoccupations environnementales (énergie, amiante, sismique, etc.) dans les réalisations immobilières ;
- impacts des politiques de santé (PMS) et de la modification de la LAT.

## Objectifs stratégiques

Les objectifs du service peuvent être divisés en deux catégories, à savoir :

Objectifs à court et moyen terme, liés au compte de résultats :

- améliorer l'entretien courant des bâtiments en intégrant l'entretien lourd ;
- revoir les contrats avec les fournisseurs d'énergie et d'eau ;
- poursuivre la politique d'aide au logement (aide à la pierre) ;
- développement d'une nouvelle comptabilité analytique par prestations intégrant les coûts des bâtiments ;
- accompagner les multiples projets de regroupement, assainissement, développement et réorganisation menés à l'initiative des départements.

Objectifs stratégiques à long terme, liés aux investissements :

- concrétiser les travaux d'optimisation et de regroupement de l'administration cantonale : rapport 19.003 du Conseil d'État adopté par le Grand Conseil le 25 juin 2019 ;
- lancer la première opération d'assainissement du patrimoine immobilier de l'État : rapport 19.019 du Conseil d'État adopté par le Grand Conseil le 21 janvier 2020 ;
- organiser les concours d'architecture relatifs au nouveau bâtiment universitaire à Neuchâtel et centre pour le regroupement des Archives de l'État à La Chaux-de-Fonds ;
- continuer à soutenir les MOUP qui construisent ou rénovent des LUP et en particulier des LUP dédiés aux appartements avec encadrement pour répondre aux objectifs ambitieux de la PMS ;
- répondre aux préoccupations liées à la consommation d'énergie au travers du crédit cadre 'Programme d'assainissement du patrimoine immobilier ;
- répondre aux nouvelles exigences liées à l'adoption de la loi sur l'énergie (LCEN), notamment une économie de 20% de la consommation énergétique d'ici 2030 au plus tard (LCEN art 5, al. 5).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>49'984'104</b>	<b>44'451'403</b>	<b>49'461'493</b>	<b>+5'010'090</b>	<b>+11.3%</b>	<b>47'575'377</b>	<b>47'575'377</b>	<b>47'575'377</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'646'372	1'468'300	1'883'600	+415'300	+28.3%	1'878'600	1'878'600	1'878'600
43 Revenus divers	1'203'916	1'419'420	1'771'416	+351'996	+24.8%	300	300	300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	71'544	15'000	24'500	+9'500	+63.3%	14'500	14'500	14'500
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	47'062'271	41'548'683	45'781'977	+4'233'294	+10.2%	45'681'977	45'681'977	45'681'977
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>66'024'532</b>	<b>70'219'831</b>	<b>72'845'160</b>	<b>+2'625'329</b>	<b>+3.7%</b>	<b>78'266'037</b>	<b>80'802'203</b>	<b>83'921'681</b>
30 Charges de personnel	7'520'003	9'277'904	11'313'589	+2'035'685	+21.9%	11'435'845	11'662'040	11'886'344
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	33'356'827	34'703'846	36'586'301	+1'882'455	+5.4%	37'129'110	36'772'745	36'837'281
33 Amortissements du patrimoine administratif	20'985'839	22'449'635	23'300'604	+850'970	+3.8%	28'107'916	30'775'752	33'607'890
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	552'788	412'500	391'000	-21'500	-5.2%	339'500	338'000	336'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	3'609'076	3'375'947	1'253'666	-2'122'280	-62.9%	1'253'666	1'253'666	1'253'666
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-16'040'428</b>	<b>-25'768'428</b>	<b>-23'383'667</b>	<b>+2'384'761</b>	<b>+9.3%</b>	<b>-30'690'660</b>	<b>-33'226'825</b>	<b>-36'346'304</b>
44 Revenus financiers	18'970'947	19'133'106	17'853'801	-1'279'305	-6.7%	17'891'641	17'870'701	17'657'001
34 Charges financières	3'156'537	346'500	300'000	-46'500	-13.4%	300'000	300'000	300'000
Résultat de financement	15'814'410	18'786'606	17'553'801	-1'232'805	-6.6%	17'591'641	17'570'701	17'357'001
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-226'018</b>	<b>-6'981'822</b>	<b>-5'829'866</b>	<b>+1'151'956</b>	<b>+16.5%</b>	<b>-13'099'019</b>	<b>-15'656'124</b>	<b>-18'989'303</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-226'018</b>	<b>-6'981'822</b>	<b>-5'829'866</b>	<b>+1'151'956</b>	<b>+16.5%</b>	<b>-13'099'019</b>	<b>-15'656'124</b>	<b>-18'989'303</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	88.00	102.00	137.00	+35.00	+34.3%	137.00	138.00	139.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	67.56	79.02	103.22	+24.20	+30.6%	103.42	104.42	105.42

### Commentaires

Revenus : L'évolution de la rubrique 42 provient d'un reclassement des contributions des hautes écoles de la rubrique 44 à la rubrique 42. L'augmentation de la rubrique 43 est liée aux prestations pour investissements et correspond à l'augmentation des projets d'investissement. Les imputations internes 49 sont liées à l'augmentation des charges de personnel (rubrique 30) et de BSM (rubrique 31).

Charges : L'augmentation des charges de personnels provient principalement du domaine exploitation, +19.8 EPT dont fait partie le transfert de 18.4 EPT du CPNE au SBAT, +2.2 EPT en finance-RH, +0.7 architecte-chef de projet, +0.5 gestionnaire mobilier et +1.0 technicien lié à l'entretien des bâtiments. La rubrique 31 (BSM) augmente de CHF 430'000 suite au départ du CNP à Perreux en 2022 (part des charges CNP incombant au SBAT) et de CHF 1.6 million lié à l'entretien (CHF 700'000 opérations CLA, CHF 600'000 entretien des bâtiments, CHF 200'000 liés à l'exploitation CPNE, CHF 100'000 divers). Augmentation des amortissements (rubrique 33) de CHF 0.8 million, en lien avec la réalisation des projets d'investissements dont la durée d'amortissement dépend de la nature de l'investissement.

La diminution de CHF 1.2 million de revenus financier (rubrique 44) provient de la recalculation des loyers selon baux et résiliations (CHF -0.8 million), et du reclassement des contributions HEP, HEG, HEM dans la rubrique 42 (CHF -0.4 million).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	3'300	0	0
Coûts salariaux et de structure	340'736	0	0
Coûts des services centraux	104'607	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	365'937	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>82'707</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Voir tableau plus bas.

Entretien (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	59'531	0	0
Coûts salariaux et de structure	133'549	0	0
Coûts des services centraux	104'545	0	0
Revenus	4'900	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>292'725</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Voir tableau plus bas.

Exploitation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	194'701	0	0
Coûts salariaux et de structure	-1'828'078	0	0
Coûts des services centraux	115'817	0	0
Revenus	17'243	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-1'534'804</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Voir tableau plus bas.

Immobilier (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	6'000	0	0
Coûts salariaux et de structure	666'926	0	0
Coûts des services centraux	104'607	0	0
Revenus	2'165	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>775'368</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Voir tableau plus bas.



## Service des bâtiments (SBAT)

<b>Résultat bâtiments</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	59'265'255	0	0
Coûts salariaux et de structure	7'131'360	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	21'230'675	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	45'822'037	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-656'098</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Voir tableau plus bas.

<b>Projets</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	187'552	0	0
Coûts des services centraux	104'607	0	0
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>292'160</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Voir tableau plus bas.

<b>Office du logement</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	11'980	0	0
Coûts salariaux et de structure	427'885	0	0
Coûts des services centraux	104'607	0	0
Revenus	200	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>544'273</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Voir tableau plus bas.

<b>Stratégie et Projet</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	10'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	0	1'114'494	992'980
Coûts des services centraux	0	154'328	121'701
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	0	1'089'306	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>189'516</b>	<b>1'124'681</b>

### Commentaires

Le domaine stratégie et projet planifie la stratégie générale des constructions de l'État, conduit les réalisations, et optimise les solutions pour répondre aux besoins en locaux. Les coûts salariaux et de structure comprennent notamment une quote-part des coûts du service non imputés par prestation, la valorisation des heures des collaborateurs du domaine et une quote-part des amortissements des bâtiments. La valorisation des heures représente la principale source de coûts. Les coûts des services centraux représentent la charge provenant des autres services centraux de l'État (SALI, SIEN, PONE, SRHE). Les revenus de la facturation des services centraux sont les coûts du SBAT refacturés aux services centraux et font partie du forfait loyer. Le domaine stratégie et projet n'étant pas directement lié à l'entretien et à l'exploitation des bâtiments, il a été exclu du forfait dès le budget 2022.

<b>Entretien</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	6'023'500	7'260'300
Coûts salariaux et de structure	0	1'466'814	2'172'083
Coûts des services centraux	0	154'328	109'065
Revenus	0	152'300	102'600
Revenus de la facturation des services centraux	0	6'441'814	7'247'926
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>1'050'528</b>	<b>2'190'922</b>

### Commentaires

Le domaine entretien assure le maintien de la valeur du parc immobilier de l'État en appliquant une stratégie d'entretien et de mesures d'entretien optimisées à court, moyen et long terme. CHF 7 millions sont dévolus à l'entretien des bâtiments, dont CHF 2 millions dans le compte des investissements en 2022. L'augmentation des charges directes provient principalement des primes ECAP qui étaient précédemment imputés dans le centre de coûts de la direction. Les revenus concernent des remboursements divers. L'écart des coûts salariaux et de structure entre 2020 et 2021 provient des amortissements des objets liés au domaine entretien qui sont imputés dans les prestations et non plus dans la prestation 'Résultat bâtiment'. Les revenus de la facturation des services centraux sont les coûts du SBAT refacturés aux services centraux.

<b>Exploitation</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	730	12'761'210	11'207'000
Coûts salariaux et de structure	0	5'230'162	6'162'503
Coûts des services centraux	0	154'328	190'370
Revenus	0	1'090'000	1'073'000
Revenus de la facturation des services centraux	0	14'664'969	18'774'423
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>730</b>	<b>2'390'731</b>	<b>-2'287'551</b>

### Commentaires

Le domaine exploitation assure le fonctionnement quotidien des bâtiments et des locaux. Il assure en outre le suivi des contrats d'exploitation d'approvisionnement en énergie et en eau. Les coûts comprennent des dépenses d'achats de machines et équipement, d'achat de produits de nettoyage. Les charges directes représentent des coûts d'énergie, de prestations de service et de frais de conciergerie. Les revenus correspondent aux remboursements de frais de Perreux et de frais de conciergerie. Les revenus de la facturation des services centraux sont les coûts du SBAT refacturés aux services centraux.

## Service des bâtiments (SBAT)

<b>Immobilier</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	17'147'716	17'666'001
Coûts salariaux et de structure	0	21'169'583	22'048'730
Coûts des services centraux	0	154'328	67'796
Revenus	0	17'162'106	16'322'801
Revenus de la facturation des services centraux	0	18'322'595	18'771'628
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>2'986'927</b>	<b>4'688'098</b>

### Commentaires

Le domaine immobilier gère les contrats immobiliers et la base de données immobilière. En outre il étudie, planifie et gère les projets d'aménagement de locaux pour les besoins de l'administration. Les coûts comprennent les frais de mandat immobilier, l'achat de mobilier et les projets de la commission du logement de l'administration (CLA). Dès 2021, les loyers payés par l'État s'ajoutent aux charges directes. Les amortissements des bâtiments s'ajoutent aux frais de structure. Les revenus correspondent principalement aux loyers encaissés et les revenus de la facturation des services centraux sont les coûts du SBAT refacturés aux services centraux.

<b>Logement</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	0	536'703	350'120
Coûts des services centraux	0	154'328	18'529
Revenus	0	300	300
Revenus de la facturation des services centraux	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>0</b>	<b>720'731</b>	<b>398'348</b>

### Commentaires

L'Office du logement assure la mise en œuvre de la politique du logement, applique l'aide à la pierre qui vise à augmenter puis maintenir la part de logements à loyer abordable et applique l'aide à la personne en matière d'aide au logement. Les charges directes correspondent aux études et honoraires budgétés.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Sub. féd. diverses	0	0	-14'500	-14'500	-14'500	-14'500
Subventions aide à la personne	-21'201	55'000	20'000	0	0	0
Subventions aide à la pierre	227'275	0	0	0	0	0
Subventions études et mandats	85'667	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>291'741</b>	<b>55'000</b>	<b>5'500</b>	<b>-14'500</b>	<b>-14'500</b>	<b>-14'500</b>

### Commentaires

CHF 14'500 de subventions diverses. Les subventions d'aide à la pierre ne sont plus imputées sur les transferts non incorporables aux prestations, mais sur les projet d'investissements, et plus particulièrement l'investissement 'politique du logement (POLOG)'.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Inscript. aux registres des arch. & ing.	-11'680	-6'000	-6'000	-6'000	-6'000	-6'000
Intérêts sur créances	-59'687	-70'000	-70'000	-80'000	-90'000	-100'000
Microcity	0	-1'592'261	-649'612	-649'611	-649'612	-509'611
Places de parcs	86'380	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000	-250'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>15'014</b>	<b>-1'918'261</b>	<b>-975'612</b>	<b>-985'611</b>	<b>-995'612</b>	<b>-865'611</b>

**Commentaires**

En 2020, certains revenus liés aux places de parc n'ont pas été imputés analytiquement dans la rubrique des non incorporables. Le revenu total s'élève à CHF -410'000. Au budget 2022, l'écart lié à Microcity concerne des charges d'intérêt de CHF 735'150 imputées analytiquement dans la rubrique 'non incorporables' dès B22, alors qu'elles figuraient au niveau de l'OTP bâtiment en B21, diminuant d'autant le revenu.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2021 Total net	2022 Dépenses / Charges	2022 Recettes / Revenus	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net	2025 Total net
Centre cantonal archives	En cours	800'000	1'006'808	0	1'006'808	1'706'808	0	0
Centre entr. rout. mixte RC/RN Montagnes	En cours	500'000	756'808	0	756'808	2'106'808	746'808	0
Créd.d'étude ctr.Montmolin g.fores.2020	En cours	1'028'000	561'033	-970'800	-409'767	30'516	0	0
Ctre.collect.cadav.animau.Montmo.CrE+BAT	En cours	1'988'100	1'061'033	-690'000	371'033	30'516	0	0
Entretien Lourd SBAT I	En cours	600'000	0	0	0	0	0	0
Entretien Lourd SBAT II	En cours	600'000	0	0	0	0	0	0
Extension du CIFOM-EPCY	En cours	214'800	0	0	0	0	0	0
LBC-Créat.salles pour l'enseignem.inform	En cours	240'000	0	0	0	0	0	0
Vitami.NE	En cours	3'831'080	5'973'127	0	5'973'127	5'419'039	4'560'005	9'614'005
Partis sociales crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	250'000	450'000	0	450'000	1'000'000	250'000	0
PI-études invest. futurs	En cours	284'960	0	0	0	0	0	0
Prêts crédit cadre POLOG 8 ans	En cours	1'600'000	2'500'000	0	2'500'000	6'600'000	2'100'000	0
Progr. d'assainiss. du patrimoine immob	En cours	1'747'780	1'500'000	0	1'500'000	11'724'648	9'024'647	7'091'549
Remb. charges d'intérêts POLOG	En cours	327'500	346'000	0	346'000	324'500	323'000	321'500
Sécurisation de l'outil de prod. info.	En cours	598'800	1'696'807	0	1'696'807	2'931'807	3'223'807	0
UNIHUB-constr.bât.uni.à Neuchâtel	En cours	1'510'800	1'933'099	0	1'933'099	3'433'099	10'126'715	28'213'616
Unimail-assainissement façades-3e étape	En cours	1'223'000	0	0	0	0	0	0
Achat bâtiment administratif	A solliciter	0	18'700'000	0	18'700'000	0	0	0
Assain. et regroup. Lycée Jean-Piaget	A solliciter	2'800'000	7'337'324	0	7'337'324	9'337'324	9'137'327	0
Assainissement des bât. d'entr. des RC	A solliciter	200'000	606'808	0	606'808	1'106'808	2'406'808	3'086'808
BAP crédit étude aménag intérieur	A solliciter	0	453'729	0	453'729	0	0	0
Breguet 2-Assain. Toiture et instal. sol	A solliciter	300'000	1'500'000	0	1'500'000	500'000	0	0
Château de Boudry - valorisation cour	A solliciter	0	500'000	0	500'000	0	0	0
Château NE-Assain. façades int. Honneur	A solliciter	0	0	0	0	700'000	0	0
Crédit-cadre entretien lourd	A solliciter	0	2'134'323	0	2'134'323	3'634'323	5'618'646	6'702'970
HDV7 Crédit étude création pôle horloger	A solliciter	0	345'775	0	345'775	345'775	0	0
Infirmierie EDPR	A solliciter	750'000	0	0	0	4'537'033	0	0
Perreux-Assain. toiture Pavillon Thuyas	A solliciter	0	400'000	0	400'000	0	0	0
Perreux - Pav. Acacias -assain. toit.+PV	A solliciter	0	700'000	0	700'000	0	0	0
Projet du logem. des AUJU (AUJU)	A solliciter	90'720	106'808	0	106'808	106'808	106'808	106'808
Proj. stratégiques-DFS	A solliciter	0	0	0	0	600'000	6'787'000	17'800'000
regroupement ACN Tivoli EST	A solliciter	0	245'775	0	245'775	0	0	0
Rénovation salles de physique du LDDR	A solliciter	0	74'328	0	74'328	500'000	0	0
SISPOL - assainissement façade	A solliciter	500'000	0	0	0	0	0	0
Valorisation des anciennes prisons Ntl.	A solliciter	1'000'000	800'000	0	800'000	2'791'550	0	0
<b>Total</b>		<b>22'985'540</b>	<b>51'689'585</b>	<b>-1'660'800</b>	<b>50'028'785</b>	<b>59'467'362</b>	<b>54'411'571</b>	<b>72'937'256</b>

## Commentaires

Le total des dépenses liées aux investissements progresse en 2022, de plus de CHF 27 millions comparé à 2021, principalement par l'achat d'un bâtiment administratif estimé à CHF 18.7 millions, sans impact sur le mécanisme du frein à l'endettement. Cette augmentation s'explique par ailleurs par l'avancement des travaux sur certains chantiers, tels Vitami.NE, Unihub, l'assainissement et le regroupement du lycée Jean Piaget ou l'assainissement des toitures et installation solaires sur le bâtiment d'Unine - sciences économiques et. Se référer au tome 1 du rapport sur le budget pour le montant global par crédit d'engagement.

## **Service des communes (SCOM)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

En 2021, le service a élaboré le rapport à l'attention du Conseil d'État relatif à l'évaluation de la péréquation financière intercommunale et à l'examen de la compensation des charges d'altitude, comme suite à la motion 19.124 de la commission péréquation du Grand Conseil. Ce rapport fait suite à celui du bureau d'analyses économiques BSS à Bâle mandaté pour évaluer l'ensemble du système péréquatif neuchâtelois et également si les communes d'altitude supportent des charges géotopographiques non compensées. Il a également démarré les travaux préalables à la révision complète de la loi sur les communes qui seront menés de concert avec les communes. Il a aussi élaboré le volet communal du projet de réforme de la loi sur les finances de l'État et des communes.

L'an prochain, il poursuivra les travaux relatifs à l'évaluation de la péréquation financière intercommunale et à la réponse à la motion 19.124 sur la compensation des charges d'altitude de même que ceux relatifs à l'initiative populaire relative à la répartition des fonds fédéraux aux communes d'altitude en raison de leurs charges géotopographiques. Il poursuivra les travaux relatifs à la révision complète de la loi sur les communes et les modalités d'application de la révision de la loi sur les finances de l'État et des communes, en particulier de son volet communal.

### **Objectifs stratégiques**

- Préparer et assurer l'introduction du MCH2 dans les communes, y compris les annexes, le SCI et le mécanisme de maîtrise des finances et examiner les questions encore en suspens.
- Évaluer la pertinence des mécanismes de maîtrise des finances communales et élaborer des pistes de réformes de la loi afin d'assurer la maîtrise des finances communales sur la durée.
- Préparer le projet de révision de la loi sur les communes (volet non financier).
- Dresser le bilan du dispositif d'aide aux fusions de communes et proposer des pistes de réformes.
- Étudier la prise en compte des charges liées à l'altitude dans le système péréquatif et au besoin proposer des pistes de réformes.
- Accompagner les processus de fusions de communes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>30'000</b>	<b>30'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>30'000</b>	<b>30'000</b>	<b>30'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>13'630'512</b>	<b>13'617'693</b>	<b>13'618'420</b>	<b>+728</b>	<b>+0.0%</b>	<b>13'624'600</b>	<b>13'626'004</b>	<b>13'626'436</b>
30 Charges de personnel	464'543	483'588	480'396	-3'192	-0.7%	486'576	487'980	488'412
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	70'816	55'000	55'000	+0	0.0%	55'000	55'000	55'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	13'000'000	13'000'000	13'000'000	+0	0.0%	13'000'000	13'000'000	13'000'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	95'154	79'105	83'024	+3'920	+5.0%	83'024	83'024	83'024
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-13'630'512</b>	<b>-13'587'693</b>	<b>-13'588'420</b>	<b>-728</b>	<b>-0.0%</b>	<b>-13'594'600</b>	<b>-13'596'004</b>	<b>-13'596'436</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-13'630'512</b>	<b>-13'587'693</b>	<b>-13'588'420</b>	<b>-728</b>	<b>-0.0%</b>	<b>-13'594'600</b>	<b>-13'596'004</b>	<b>-13'596'436</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-13'630'512</b>	<b>-13'587'693</b>	<b>-13'588'420</b>	<b>-728</b>	<b>-0.0%</b>	<b>-13'594'600</b>	<b>-13'596'004</b>	<b>-13'596'436</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	3.00	3.00	3.00	+0.00	0.0%	3.00	3.00	3.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	2.80	2.80	2.80	+0.00	0.0%	2.80	2.80	2.80

### Commentaires

Le budget du service des commune est stable.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Conseil, appui et expertise (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	68'868	50'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	196'131	225'379	223'315
Coûts des services centraux	42'980	51'682	53'963
Revenus	0	30'000	30'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>307'979</b>	<b>297'061</b>	<b>297'278</b>

### Commentaires

Pas de commentaires car aucun changement significatif par rapport à 2021.

<b>Contrôles</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	261'906	236'418	234'481
Coûts des services centraux	52'174	54'214	56'661
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>314'080</b>	<b>290'632</b>	<b>291'142</b>

### Commentaires

Pas de commentaires car aucun changement significatif par rapport à 2021.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Péréquation	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000	13'000'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>13'000'000</b>	<b>13'000'000</b>	<b>13'000'000</b>	<b>13'000'000</b>	<b>13'000'000</b>	<b>13'000'000</b>

### Commentaires

Pas de commentaires car aucun changement par rapport à 2021.



# **Service de statistique (STAT)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de statistique (STAT) a pour mission principale, d'une part de fournir aux autorités cantonales et communales ainsi qu'à la collectivité des informations statistiques pertinentes, significatives, fiables et cohérentes, d'autre part de collecter, produire, traiter, analyser et stocker des données à but statistique.

En tant que service transversal, le STAT est non seulement à la disposition du Conseil d'État et des services de l'administration, mais aussi des entreprises publiques et privées ainsi que du public en général. Grâce à sa vision transversale, le service recherche des solutions, autant scientifiques que méthodologiques ou informatiques, qui puissent répondre à l'ensemble des demandes statistiques.

Le domaine de la statistique étant en perpétuel mouvement, le service veille à adapter ses méthodes de travail aux réalités et aux nouveaux modes d'accès et de stockage des données administratives. Ainsi, en plus de la mise à disposition de statistiques publiques, il développe des compétences de plus en plus pointues dans de nombreux domaines du traitement de données statistiques, notamment : exploitation de données issues de registres administratifs ou de bases de données complexes, expertise et conseil sur le traitement de données et la création d'indicateurs statistiques, visualisation synthétique et dynamique d'indicateurs statistiques, ou encore méthodologie statistique en général (échantillonnage et sondage, représentativité, principes de dénombrement).

Enfin, le STAT propose de plus en plus de prestations externes, sous la forme de mandats. Les principaux se sont concrétisés par des contrats de prestations, notamment avec arcjurassien.ch et le canton du Jura. Différents projets, de dimension et d'intensité variables, se réalisent également notamment avec quelques communes neuchâteloises.

## **Objectifs stratégiques**

- Contribuer à l'évolution du système de pilotage de l'État.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>820'869</b>	<b>971'428</b>	<b>895'348</b>	<b>-76'080</b>	<b>-7.8%</b>	<b>895'348</b>	<b>895'348</b>	<b>895'348</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	184'700	190'000	172'500	-17'500	-9.2%	172'500	172'500	172'500
43 Revenus divers	18'993	41'000	28'000	-13'000	-31.7%	28'000	28'000	28'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	617'177	740'428	694'848	-45'580	-6.2%	694'848	694'848	694'848
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>1'455'415</b>	<b>1'496'317</b>	<b>1'458'354</b>	<b>-37'963</b>	<b>-2.5%</b>	<b>1'473'414</b>	<b>1'488'570</b>	<b>1'506'017</b>
30 Charges de personnel	1'084'306	1'158'168	1'092'072	-66'096	-5.7%	1'107'132	1'122'288	1'139'735
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	177'539	219'700	211'850	-7'850	-3.6%	211'850	211'850	211'850
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	193'571	118'449	154'432	+35'983	+30.4%	154'432	154'432	154'432
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-634'546</b>	<b>-524'890</b>	<b>-563'006</b>	<b>-38'116</b>	<b>-7.3%</b>	<b>-578'066</b>	<b>-593'222</b>	<b>-610'669</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-634'546</b>	<b>-524'890</b>	<b>-563'006</b>	<b>-38'116</b>	<b>-7.3%</b>	<b>-578'066</b>	<b>-593'222</b>	<b>-610'669</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-634'546</b>	<b>-524'890</b>	<b>-563'006</b>	<b>-38'116</b>	<b>-7.3%</b>	<b>-578'066</b>	<b>-593'222</b>	<b>-610'669</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	9.00	10.00	9.00	-1.00	-10.0%	9.00	9.00	9.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.40	7.90	7.40	-0.50	-6.3%	7.40	7.40	7.40

### Commentaires

Les montants prévus pour 2022 ont été ajustés au plus proche de la réalité, autant du côté des recettes (rubrique 42 : diminution des mandats statistiques pour les communes ; rubrique 43 : reports de mandats statistiques ponctuels, diminution de recettes de sponsoring) que des charges (rubrique 31 : compression des coûts d'acquisition des données à l'OFS, diminution des impressions papier).

Les prestations délivrées à l'interne de l'administration sont valorisées et réparties analytiquement entre les services consommateurs (39 et 49).

Au niveau du personnel, la diminution des EPT (-0.5) correspond à un transfert de poste entre le STAT et le SFIN, concernant une ressource dédiée à l'analyse du système de péréquation fédéral (RPT), initialement prévue au budget du STAT.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Analyse et conseil (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	173'158	213'400	205'400
Coûts salariaux et de structure	1'072'801	1'071'481	1'044'929
Coûts des services centraux	191'112	177'581	189'193
Revenus	226'193	253'500	253'140
Revenus de la facturation des services centraux	594'677	717'928	642'208
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>616'203</b>	<b>491'034</b>	<b>544'174</b>

#### Commentaires

Dans son rôle de service central et transversal, STAT fournit de nombreuses prestations à l'interne de l'administration notamment en termes de conseil, d'appui et de prestations statistiques diverses. Les charges directes sont principalement constituées des coûts d'acquisition des données brutes (densification d'enquêtes auprès de l'OFS, perspectives démographiques). Les revenus sont composés de divers mandats externes que STAT produit, notamment pour le canton du Jura, pour arcjurassien.ch, ou encore pour certaines communes neuchâtelaises.

Coordination et relais (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'961	2'600	2'750
Coûts salariaux et de structure	13'552	26'896	13'708
Coûts des services centraux	2'379	4'359	2'374
Revenus	0	0	0
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>17'891</b>	<b>33'856</b>	<b>18'832</b>

#### Commentaires

En tant que signataire de la Charte de la statistique publique suisse, le STAT fait partie du système statistique suisse. À ce titre, il participe régulièrement aux conférences fédérales et intercantionales de la statistique publique. Le chef du service de statistique a été élu à la vice-présidence de la conférence des offices régionaux de statistique (Corstat) pour les années 2020 et 2021. En outre, le STAT représente les cantons latins dans le groupe d'experts suisse de la statistique économique. Les charges directes de ce groupe de prestations sont constituées de cotisations et de frais de déplacement.

## **Fonds d'aide aux communes**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le fonds d'aide aux communes a comme objectif principal de financer le soutien au projet de collaboration intercommunale et les aides aux fusions de communes, de manière subsidiaire la péréquation verticale et l'aide aux communes en situation précaire et financièrement faibles. Depuis l'introduction de la péréquation verticale, l'aide d'investissement aux communes financièrement faibles a perdu de son importance. Par ailleurs, depuis la réforme de la péréquation des ressources, les montants versés au titre de la péréquation verticale ont également fortement diminué. Cependant, l'aide accordée à titre transitoire durant deux exercices, dès 2020, jusqu'à l'avènement de l'étude relative à la compensation des charges liées à l'altitude a modifié la donne. Pour faire face aux nombreux engagements à venir du fonds d'aide aux communes, et en particulier ceux en lien avec les projets de fusions de communes à venir, il est prévu d'alimenter le fonds avec une part des fonds excédentaires provenant des bénéfices de la BNS.

### **Objectifs stratégiques**

- Financer l'aide aux fusions de communes et à la collaboration intercommunale.
- Financer, si besoin, la péréquation verticale des ressources et la compensation versée à titre temporaire aux communes situées en altitude.
- Financer, si besoin, une aide d'investissement indispensable dans une commune financièrement faible.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>9'699'901</b>	<b>12'130'000</b>	<b>530'000</b>	<b>-11'600'000</b>	<b>-95.6%</b>	<b>530'000</b>	<b>530'000</b>	<b>530'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	1'499'901	12'130'000	530'000	-11'600'000	-95.6%	530'000	530'000	530'000
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	8'200'000	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9'700'001</b>	<b>12'130'000</b>	<b>530'000</b>	<b>-11'600'000</b>	<b>-95.6%</b>	<b>530'000</b>	<b>530'000</b>	<b>530'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	8'200'000	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'500'001	12'100'000	500'000	-11'600'000	-95.9%	500'000	500'000	500'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	30'000	30'000	+0	0.0%	30'000	30'000	30'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-100</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	100	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	100	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

La très forte diminution des transferts prévus en 2022 en comparaison de la situation prévalant en 2021 résulte du fait qu'en 2021 le fonds a été mis à contribution pour honorer l'aide à la fusion accordée à deux importants projets de fusions de communes (Neuchâtel-Ouest, Le Locle) alors qu'il n'est pas prévu de verser en 2022 un montant au titre de l'aide aux projets de fusions de communes en raison de l'absence de projet de fusions de communes arrivé à maturité l'an prochain. La diminution des charges de transfert prévue l'an prochain résulte également pour une part certes moindre de la caducité de l'aide prévue à titre temporaire aux communes d'altitude l'an prochain, cette aide n'étant accordée que jusqu'en 2021.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes		Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021				
Péréquation	1'500'001	1'500'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Subsides com. divers	0	10'600'000	400'000	400'000	400'000	400'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'500'001</b>	<b>12'100'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>	<b>500'000</b>

### Commentaires

Nous nous référons au commentaire relatif aux charges et revenus du compte de résultats par natures figurant ci-devant.

Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC)

## 2.9. Compte de résultats du DESC

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025	Écart B2022 - B2021 CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>113'123'327</b>	<b>66'899'681</b>	<b>69'459'401</b>	<b>68'003'639</b>	<b>67'391'699</b>	<b>67'148'699</b>	<b>+2'559'720</b>	<b>+3.8%</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	1'700'000	1'700'000	1'700'000	1'700'000	1'700'000	0	0.0%
42 Taxes et redevances	65'063'482	48'784'033	47'174'074	47'243'602	47'326'596	47'412'596	-1'609'959	-3.3%
43 Revenus divers	2'274'885	1'554'900	1'949'642	1'278'000	1'278'000	1'278'000	+394'742	+25.4%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	1'153'000	863'000	413'000	113'000	+1'153'000	--
46 Revenus de transfert	14'423'223	14'287'963	14'942'062	14'826'914	14'842'980	14'842'980	+654'099	+4.6%
47 Subventions à redistribuer	19'924'284	2'890'350	3'404'500	2'956'000	2'695'000	2'666'000	+514'150	+17.8%
49 Imputations internes	11'437'453	-2'317'565	-863'877	-863'877	-863'877	-863'877	+1'453'688	+62.7%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>256'623'362</b>	<b>193'541'426</b>	<b>196'491'239</b>	<b>197'768'838</b>	<b>197'645'012</b>	<b>197'612'716</b>	<b>+2'949'813</b>	<b>+1.5%</b>
30 Charges de personnel	110'014'361	98'140'336	98'269'194	99'633'740	100'999'975	102'256'138	+128'858	+0.1%
31 Biens, services et autres chg d'explt	47'185'181	28'090'960	28'067'900	28'504'825	28'437'585	28'353'310	-23'060	-0.1%
33 Amortissements du patr. administratif	3'067'127	4'338'122	5'016'170	5'326'307	4'938'919	3'712'935	+678'048	+15.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	420'786	450'000	300'000	300'000	300'000	300'000	-150'000	-33.3%
36 Charges de transfert	58'739'987	43'079'167	44'718'054	44'333'745	43'558'112	43'610'112	+1'638'887	+3.8%
37 Subventions à redistribuer	19'924'284	2'890'350	3'404'500	2'956'000	2'695'000	2'666'000	+514'150	+17.8%
39 Imputations internes	17'271'637	16'552'491	16'715'421	16'714'221	16'715'421	16'714'221	+162'930	+1.0%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-143'500'035</b>	<b>-126'641'744</b>	<b>-127'031'837</b>	<b>-129'765'199</b>	<b>-130'253'313</b>	<b>-130'464'017</b>	<b>-390'093</b>	<b>-0.3%</b>
44 Revenus financiers	4'488'703	3'869'367	3'418'567	3'418'567	3'418'567	3'418'567	-450'800	-11.7%
34 Charges financières	1'439	2'000	2'000	2'000	2'000	2'000	0	+0.0%
Résultat financier	4'487'265	3'867'367	3'416'567	3'416'567	3'416'567	3'416'567	-450'800	-11.7%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-139'012'771</b>	<b>-122'774'378</b>	<b>-123'615'271</b>	<b>-126'348'632</b>	<b>-126'836'746</b>	<b>-127'047'450</b>	<b>-840'893</b>	<b>-0.7%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-139'012'771</b>	<b>-122'774'378</b>	<b>-123'615'271</b>	<b>-126'348'632</b>	<b>-126'836'746</b>	<b>-127'047'450</b>	<b>-840'893</b>	<b>-0.7%</b>
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+16'238'393	-840'893	-2'733'361	-488'114	-210'704		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+11.7%	-0.7%	-2.2%	-0.4%	-0.2%		

### Commentaires du département:

Comparé au budget 2021, le budget 2022 affiche une augmentation de l'excédent de charges de l'ordre de CHF 841'000 (+0,68%). Les charges évoluent à hauteur de CHF 2,9 millions (+1,52 %), alors que les revenus progressent de CHF 2,1 millions (+2,98%).

Les variations les plus significatives pour cet exercice sont :

Groupe 30 : par rapport au budget 2021, les charges demeurent stables malgré une augmentation de la dotation à hauteur de 4,5 EPT (dont 1,45 sont financés par des tiers ou autofinancés, 0,5 déjà prévus dans le cadre d'un rapport adopté par le Grand Conseil et 1,0 en dépassement provisoire). Ceci est le fait d'une diminution de 1,8 point du taux de cotisation patronale LPP (rapport 21.022), ainsi qu'à la prise en compte de l'indexation négative à hauteur de 0.5%.

Groupe 33 : évolution en lien avec la planification des investissements en cours ou à solliciter.

Groupe 36 : pour l'essentiel cette hausse découle d'une part de la nouvelle planification d'acquisition de matériel pour les organisations de protection civile du canton, et d'autre part du versement prévu d'un solde d'indemnités dans le cadre de la crise sanitaire.

Groupe 42 : diminution prévue des revenus liés aux amendes d'ordre et aux ordonnances pénales en lien avec l'augmentation du télétravail.

Groupe 45 : financement via la fortune du fonds PCi de l'acquisition de matériel pour les organisations de protection civile du canton.

Groupe 49 : adaptation de la répartition des écarts statistiques ainsi que des forfaits facturés aux services de l'Etat par le SRHE et le garage de l'Etat, et facturation d'émoluments au SMIG par le SCPO.

## 2.10. Fiches par entités

SESC : Secrétariat général DESC

NECO : Service de l'économie

SEPF : Service des poursuites et faillites

SCPO : Service cantonal de la population

SPNE : Service pénitentiaire

PONE : Police neuchâteloise

CIFPOL : Centre intercantonal de formation policière

SSCM : Service sécurité civile et militaire

SCNE : Service de la culture

SRHE : Service des ressources humaines

SJEN : Service juridique

Fonds de la protection civile régionale

Fonds contribution remplacement abris PC

Fonds d'attributions cantonales Loterie romande



# **Secrétariat général DESC (SESC)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Outre les missions de conseil et d'assistance au chef de département, ainsi que de coordination intra et interdépartementale, le SESC assure les tâches incombant au département en matière de conduite (conduite.ne), de gestion (gestion.ne), de gestion financière, de gestion des ressources humaines et de communication. Toutes ces tâches sont fortement impactées par le programme des réformes de l'État. Cela engendre d'importants efforts d'adaptation des processus de travail et l'acquisition par les collaborateurs de nombreuses nouvelles compétences. Ces aspects constituent les défis à relever par le Secrétariat général pour les années 2022 et suivantes.

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- a) Assainissement des finances de l'État ;
- b) Mise en application des nouvelles réformes ;
- c) Appui aux services en lien avec lesdites réformes ;
- d) Gestion liée au Covid-19.

## **Objectifs stratégiques**

- Veiller à l'atteinte des objectifs fixés aux services du DESC par le Conseil d'État et le chef de département ;
- Veiller à l'atteinte des objectifs financiers fixés aux services du DESC dans le cadre du plan financier de législature ;
- Appuyer les services afin de mener à bien les très nombreuses réformes en cours et à venir ;
- Intégrer les changements induits par le programme de réformes de l'État.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>22'000</b>	<b>+22'000</b>	<b>--</b>	<b>22'000</b>	<b>22'000</b>	<b>22'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	22'000	+22'000	--	22'000	22'000	22'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>854'154</b>	<b>867'382</b>	<b>908'047</b>	<b>+40'665</b>	<b>+4.7%</b>	<b>908'143</b>	<b>923'623</b>	<b>915'359</b>
30 Charges de personnel	662'936	648'372	673'488	+25'116	+3.9%	680'784	689'064	693'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'734	24'000	24'000	+0	0.0%	18'000	24'000	18'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	94'344	90'000	95'000	+5'000	+5.6%	95'000	95'000	90'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	91'140	105'010	115'559	+10'549	+10.0%	114'359	115'559	114'359
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-854'154</b>	<b>-867'382</b>	<b>-886'047</b>	<b>-18'665</b>	<b>-2.2%</b>	<b>-886'143</b>	<b>-901'623</b>	<b>-893'359</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-854'154</b>	<b>-867'382</b>	<b>-886'047</b>	<b>-18'665</b>	<b>-2.2%</b>	<b>-886'143</b>	<b>-901'623</b>	<b>-893'359</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-854'154</b>	<b>-867'382</b>	<b>-886'047</b>	<b>-18'665</b>	<b>-2.2%</b>	<b>-886'143</b>	<b>-901'623</b>	<b>-893'359</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	5.00	+0.00	0.0%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.80	3.80	4.00	+0.20	+5.3%	4.00	4.00	4.00

**Commentaires**

Nature 30 : Charges de personnel : augmentation de 0,2 EPT pour faire face aux nouvelles tâches confiées au SESC (LoRo notamment), suite à la réorganisation des départements.

Nature 39 : Imputations internes : hausse en lien avec la prise en compte progressive des coûts des services centraux.

Nature 49 : Revenus en lien avec la gestion du Fonds d'attributions cantonales de la Loterie romande.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	136'720	141'253	145'372
Coûts des services centraux	20'481	31'100	27'487
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>157'201</b>	<b>172'353</b>	<b>172'859</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	271'218	264'998	294'379
Coûts des services centraux	40'143	58'346	55'661
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>311'361</b>	<b>323'344</b>	<b>350'040</b>

#### Commentaires

Légère adaptation du nombre d'heures prévues pour ce secteur.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	206'379	229'776	246'332
Coûts des services centraux	30'375	50'591	42'376
Revenus	0	0	22'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>236'754</b>	<b>280'366</b>	<b>266'708</b>

#### Commentaires

Légère adaptation du nombre d'heures prévues pour ce secteur.

Prestations de département DESC (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	432	1'081	1'211
Coûts des services centraux	58	238	229
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>490</b>	<b>1'319</b>	<b>1'440</b>

#### Commentaires

Organe de liaison avec les autorités de la protection des données et de la transparence (PPDT).

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Conférences intercantionales	94'344	90'000	95'000	95'000	95'000	90'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>94'344</b>	<b>90'000</b>	<b>95'000</b>	<b>95'000</b>	<b>95'000</b>	<b>90'000</b>

**Commentaires**

Cotisations aux conférences intercantionales.

## **Service de l'économie (NECO)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de l'économie est chargé de favoriser le développement économique durable du canton en participant à l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de ses politiques économique, touristique et régionale.

Le principal enjeu est le maintien de la compétitivité au sein d'une économie ouverte et exportatrice : le tissu économique neuchâtelois est notamment lié aux opportunités et défis posés par la digitalisation, le franc fort, les mutations sociétales, ...

Ces éléments influencent aussi bien la production que les compétences requises ou encore les modèles d'affaires. Il s'agit donc de promouvoir l'innovation et l'adaptabilité (et idéalement l'anticipation). Un enjeu sous-jacent est de lier la production de valeur ajoutée locale et développement régional (création de valeur et circulation des richesses).

Le service doit disposer des moyens nécessaires à déployer des actions proactives et d'un fonctionnement agile afin de pouvoir initier et saisir les opportunités. De plus, un dispositif spécifique doit être mis en place afin d'assurer le suivi des outils de soutiens en lien avec la COVID-19 dont les contrôles sont à réaliser sur plusieurs années.

Les prévisions pour l'année 2022 laissent entrevoir une situation économique difficile pour les secteurs de l'économie induite alors que les secteurs industriels d'exportation bénéficient d'un effet de « rattrapage » engendrant une certaine dynamique. Quant aux années 2023 à 2025, les scénarios sont difficiles à esquisser.

Le registre du commerce est chargé de tenir le registre du commerce selon les exigences du droit fédéral et conserver les registres des régimes matrimoniaux.

### **Objectifs stratégiques**

- Déployer une plateforme partenariale de recherche sur les processus industriels du futur ;
- Soutenir et valoriser le pôle Microcity et ses acteurs ;
- Réaligner les outils d'appui à l'innovation et au transfert de technologie ;
- Appuyer l'ancrage des acteurs et la maximisation des retombées locales ;
- Promouvoir l'utilisation des cleantech par les acteurs économiques ;
- Soutenir les initiatives interentreprises de mutualisation des équipements et infrastructures ;
- Focaliser les moyens d'appui au développement touristique ;
- Développer des pôles de compétences de pointe dans nos institutions de formation ;
- Renforcer les disponibilités foncières et immobilières dans les pôles de développement économique et d'innovation ;
- Participer activement à la veille du service de l'emploi.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>18'132'180</b>	<b>3'220'782</b>	<b>3'685'432</b>	<b>+464'650</b>	<b>+14.4%</b>	<b>3'236'932</b>	<b>2'975'932</b>	<b>2'946'932</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'112'746	785'000	785'000	+0	0.0%	785'000	785'000	785'000
43 Revenus divers	27'369	68'400	18'900	-49'500	-72.4%	18'900	18'900	18'900
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	78'497	71'622	71'622	+0	0.0%	71'622	71'622	71'622
47 Subventions à redistribuer	16'909'321	2'290'350	2'804'500	+514'150	+22.4%	2'356'000	2'095'000	2'066'000
49 Imputations internes	4'247	5'410	5'410	+0	0.0%	5'410	5'410	5'410
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>54'192'605</b>	<b>20'489'499</b>	<b>21'451'729</b>	<b>+962'229</b>	<b>+4.7%</b>	<b>20'932'888</b>	<b>20'335'561</b>	<b>20'177'828</b>
30 Charges de personnel	3'016'523	2'924'384	3'065'269	+140'885	+4.8%	3'101'084	3'135'618	3'166'884
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'543'299	1'064'900	1'230'700	+165'800	+15.6%	1'190'700	1'150'700	1'110'700
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	32'286'768	13'876'840	13'933'207	+56'367	+0.4%	13'867'051	13'536'190	13'416'191
37 Subventions à redistribuer	16'909'321	2'290'350	2'804'500	+514'150	+22.4%	2'356'000	2'095'000	2'066'000
39 Imputations internes	436'694	333'025	418'053	+85'027	+25.5%	418'053	418'053	418'053
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-36'060'425</b>	<b>-17'268'717</b>	<b>-17'766'297</b>	<b>-497'579</b>	<b>-2.9%</b>	<b>-17'695'956</b>	<b>-17'359'629</b>	<b>-17'230'896</b>
44 Revenus financiers	539'682	20'467	20'467	+0	0.0%	20'467	20'467	20'467
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	539'682	20'467	20'467	+0	0.0%	20'467	20'467	20'467
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-35'520'743</b>	<b>-17'248'251</b>	<b>-17'745'830</b>	<b>-497'579</b>	<b>-2.9%</b>	<b>-17'675'489</b>	<b>-17'339'162</b>	<b>-17'210'429</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-35'520'743</b>	<b>-17'248'251</b>	<b>-17'745'830</b>	<b>-497'579</b>	<b>-2.9%</b>	<b>-17'675'489</b>	<b>-17'339'162</b>	<b>-17'210'429</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	23.00	21.00	25.00	+4.00	+19.0%	25.00	25.00	25.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.80	19.20	20.60	+1.40	+7.3%	20.60	20.60	20.60

### Commentaires

L'augmentation de CHF 307'000 des charges de personnel et bien services et marchandises (groupes 30 et 31) résultent de la nécessité de gérer les dispositifs de soutien spécifiques en lien avec la CODID-19 (suivi des comptes, contrôle de distribution des dividendes, remboursement des prêts, etc...exigés par les dispositions légales fédérales et cantonales).

Ceci explique l'augmentation de 1.4 EPT après plusieurs années de stabilisation des effectifs et de baisse des charges salariales.

D'autre part, les subventions à redistribuer (nature comptable 47) augmentent de CHF 514'450. Il s'agit des subventions fédérales liées au programme de politique régionale dont la nouvelle période a débuté en 2020. Cette augmentation est équilibrée par la charge identique (nature comptable 37) ce qui n'influence pas le résultat de l'exercice.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Stratégie et conditions-cadres (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	81'748	100'100	105'100
Coûts salariaux et de structure	192'618	276'187	287'145
Coûts des services centraux	24'860	36'142	35'034
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>299'225</b>	<b>412'430</b>	<b>427'280</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend principalement les frais liés aux terrains industriels ainsi que les honoraires de consultants externes. Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux sont identiques au budget 2021 compte tenu que l'année exceptionnelle 2020 due au covid-19, ne peut être prise comme référence.

Partenariats, gouvern. et représent. (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	184'406	450'229	468'172
Coûts des services centraux	22'360	58'918	57'121
Revenus	105'197	90'522	90'522
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>101'569</b>	<b>418'625</b>	<b>434'771</b>

#### Commentaires

Les revenus de ce groupe sont liés au service de coopération platinn, au dédommagement pour les prestations fournies au RIS-SO (réseau d'innovation de Suisse occidentale) ainsi qu'aux jetons de présence à des conseils d'administration (cautionnement romand, bureau cantonal des métaux précieux, Microcity). Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux sont identiques au budget 2021 compte tenu que l'année exceptionnelle 2020 due au covid-19, ne peut être prise comme référence.

Gestion des projets (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	254'553	843'500	843'500
Coûts salariaux et de structure	1'137'790	1'621'770	1'682'672
Coûts des services centraux	143'459	212'228	205'301
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'535'802</b>	<b>2'677'498</b>	<b>2'731'473</b>

#### Commentaires

Outre les mandats liés aux actions d'appui au développement économique, ce groupe de prestations regroupe des projets en matière de promotion de l'image du canton, les déplacements à l'étranger dans le cadre de la promotion institutionnelle et territoriale (y compris voyages d'affaires et missions économiques), conformément à la stratégie définie de renforcement et de présence sur le terrain. Les clés d'allocation des coûts salariaux et des services centraux sont identiques au budget 2021 compte tenu que l'année exceptionnelle 2020 due au covid-19, ne peut être prise comme référence.

Registre du commerce (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	12'831	7'500	10'500
Coûts salariaux et de structure	631'249	592'257	619'912
Coûts des services centraux	245'473	184'296	138'631
Revenus	1'102'443	785'000	785'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-212'890</b>	<b>-947</b>	<b>-15'957</b>

## Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les émoluments encaissés en lien avec les inscriptions, modifications ou radiations au Registre du commerce, ainsi que les prestations de réquisitions, légalisations de signatures ou de pièces, délivrances d'extraits et d'attestations, de copies de pièces, etc.

Pour rappel, la diminution importante des revenus (-30%) dès 2021, est liée à la décision de la Confédération de revoir les émoluments à la baisse dans le cadre de la modernisation des registres de commerce.

Quant à l'augmentation des coûts salariaux et des services centraux, elle suit l'évolution des heures prestées qui ont été ajustées compte tenu de l'analyse des années précédentes.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Bâtiment Maladière 71	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000	2'253'000
Développement économique	8'303'385	8'754'506	8'730'210	8'930'210	8'930'350	8'930'350
Politique régionale	1'095'989	1'096'555	991'906	600'000	500'000	500'000
Rétrocession à la Confédération	121'928	50'000	50'000	50'000	50'000	50'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>11'774'303</b>	<b>12'154'061</b>	<b>12'025'116</b>	<b>11'833'210</b>	<b>11'733'350</b>	<b>11'733'350</b>

## Commentaires

La charge " Bâtiment Maladière 71 " représente la matérialisation du loyer en nature, sous forme de subvention à l'EPFL, pour la mise à disposition du bâtiment.

Les autres charges concernent les subventions au développement économique et à la politique régionale, bénéficiant autant à des projets qu'à des institutions. Pour rappel, dès 2020, les charges de fonctionnement de la politique régionale (nouvelle période quadriennale 2020-2023) apparaissent dans la partie analytique " Crédits d'engagement ".

La " Rétrocession à la Confédération " correspond au 15% des inscriptions au Registre du commerce soumises à l'émolument fédéral.



## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Contr. com. à Tourisme neuchâtois	-887'906	-895'000	-895'000	-895'000	-895'000	-895'000
Fermages	-4'247	-5'410	-5'410	-5'410	-5'410	-5'410
Frais de rappel	-2'872	0	0	0	0	0
Loyer	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467	-20'467
Plus-value cession immo.	-502'566	0	0	0	0	0
Revenus locatifs PF	-16'649	0	0	0	0	0
Sub. féd. à redistrib.	-881'415	-595'350	-738'500	-100'000	0	0
Subv. fédérales redis. à des entr. publ.	68'284	126'500	0	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des communes	93'565	0	0	0	0	0
Subv. féd. redistrib. à des entrep. priv	348'829	174'500	738'500	100'000	0	0
Subv. féd. redistrib. à des organis.	370'737	294'350	0	0	0	0
Tourisme neuchâtois	887'906	895'000	895'000	895'000	895'000	895'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-546'801</b>	<b>-25'877</b>	<b>-25'877</b>	<b>-25'877</b>	<b>-25'877</b>	<b>-25'877</b>

## Commentaires

Il s'agit de revenus et de charges qui s'équilibrent, notamment pour les subventions fédérales liées à la LPR (parts fédérales de projets cantonaux et intercantonaux).

Il en va de même pour les contributions des communes à Tourisme neuchâtois.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2021	2022	2022	2022	2023	2024	2025
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Parcs régionaux - période 2020 -2024	En cours	133'461	256'000	0	256'000	257'000	256'000	256'000
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	100'250	0	100'250	200'000	120'000	0
PI-Développement économique	En cours	2'700'000	4'000'000	-1'657'500	2'342'500	1'252'500	287'500	767'500
PI-soutien innovation	En cours	1'000'000	892'199	0	892'199	450'000	0	0
Politique régionale 2020-2023	En cours	4'325'000	14'320'000	-7'542'000	6'778'000	2'981'880	1'900'680	1'792'180
Prêts COVID19	En cours	0	0	-1'429'250	-1'429'250	0	0	0
Prêts COVID19 - Tourisme Neuchâtois	En cours	0	0	-46'500	-46'500	-46'500	-46'500	-46'500
Prêts NPR 2008-2011	En cours	-52'000	0	-52'000	-52'000	-52'000	-52'000	-52'000
Prêts NPR 2012-2015	En cours	-1'580'742	0	-1'598'742	-1'598'742	-1'598'742	-1'598'742	-1'598'742
Prêts NPR 2016-2019	En cours	2'965'425	4'473'420	-2'572'785	1'900'635	7'786'925	-1'164'915	-1'164'915
Prog. Intercant. Arcjura. (PR 2020-2023)	En cours	100'000	100'000	0	100'000	110'000	100'000	100'000
Prog. Intercant. CDEP-SO (PR 2020-2023)	En cours	179'000	179'000	0	179'000	179'000	200'000	200'000
Plan climat	A solliciter	0	100'000	0	100'000	100'000	60'000	20'000
<b>Total</b>		<b>9'770'144</b>	<b>24'420'869</b>	<b>-14'898'777</b>	<b>9'522'092</b>	<b>11'620'063</b>	<b>62'023</b>	<b>273'523</b>

## Commentaires

Les prêts NPR 2008-2011 et 2012-2015 sont en cours de remboursement (11 projets).

Pour ce qui concerne la période 2016-2019, toute l'enveloppe quadriennale a été engagée, des versements de prêts sont planifiés jusqu'à fin 2023 en faveur de 10 projets. Les premiers remboursements devraient intervenir dès 2020 et ce jusqu'en 2048.

À noter que, dès 2020, les crédits d'engagement liés à la Politique régionale de la période 2020-2023, comprennent à la fois des charges de fonctionnement et d'investissement.

Dans le cadre programme d'impulsion (PI), le budget des projets APS – Ecoprox a été transféré de l'ex-SEAS au NECO dès juillet 2021.

Les prêts COVID accordés aux indépendants et à de très petites entreprises, ainsi qu'à Tourisme neuchâtois, sont en cours de remboursement.

Enfin, CHF 100'000 sont affectés aux nouvelles mesures planifiées dans le plan climat cantonal sur le budget 2022.

# **Service des poursuites et faillites (SEPF)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les missions du Service des poursuites et faillites sont en lien direct avec la conjoncture économique et l'évolution des modes de consommation. Sa structure organisationnelle et son cadre légal - essentiellement fédéral - demeurent relativement stables. Plusieurs objets sont néanmoins toujours examinés par les chambres fédérales en relation avec l'assainissement des dettes. D'autres outils législatifs visant à lutter contre un usage abusif de la procédure de faillite sont également examinés. On peut aussi fonder de grands espoirs avec l'entrée en vigueur au 1er janvier 2021 de la Loi cantonale sur la lutte et la prévention contre le surendettement (LLPS).

Comme pour beaucoup d'autres services, les conséquences de la Covid-19 sont évidemment sensibles dans le domaine, même si à ce jour, et à l'encontre de ce qu'on imaginait intuitivement, ses effets ne sont pas catastrophiques. L'avenir dépendra encore de la durée de la pandémie et des restrictions qui y sont liées, ainsi que des mesures d'accompagnement en Suisse, mais également de la situation à l'étranger, pour notre tissu industriel largement orienté vers l'exportation.

Le programme Vitamine qui concrétise la volonté politique du Conseil d'État de regrouper un certain nombre d'entités administratives sur deux pôles aura un impact sur le fonctionnement du SEPF, puisque ses deux offices seront, à terme, regroupés sur le site de Tivoli, à Neuchâtel. Ainsi donc, tout comme l'office des faillites, le siège et l'agence de l'office des poursuites, qui constituent déjà un arrondissement unique depuis 2008, seront réunis sur un même site. Cette optimisation constitue également un défi organisationnel afin de toujours garantir un service public de qualité sur l'ensemble du territoire cantonal.

## **Objectifs stratégiques**

- Fournir les prestations de l'exécution forcée prévues par le droit fédéral de manière professionnelle, efficiente et adaptée aux besoins des usagers.
- Coordonner et accompagner le remplacement du logiciel informatique de l'office des poursuites et de l'office des faillites.
- Encourager la formation continue sur le cœur de métier, ainsi que dans le domaine du développement personnel en lien avec ses missions.
- Observer et contribuer à la lutte contre le surendettement et à la prévention de l'endettement.
- Assurer les relations extérieures (autorités, administrations et acteurs du recouvrement) dans le domaine de l'exécution forcée.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>13'823'751</b>	<b>14'600'000</b>	<b>14'850'000</b>	<b>+250'000</b>	<b>+1.7%</b>	<b>14'930'000</b>	<b>15'010'000</b>	<b>15'080'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	13'823'751	14'600'000	14'850'000	+250'000	+1.7%	14'930'000	15'010'000	15'080'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'883'937</b>	<b>7'683'237</b>	<b>7'940'468</b>	<b>+257'231</b>	<b>+3.3%</b>	<b>8'029'971</b>	<b>8'089'986</b>	<b>8'100'521</b>
30 Charges de personnel	6'462'104	6'503'465	6'427'496	-75'969	-1.2%	6'516'999	6'587'015	6'657'868
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	160'462	192'000	192'000	+0	0.0%	192'000	192'000	197'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	140'000	75'319	-64'681	-46.2%	75'319	65'318	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	53'083	80'000	80'000	+0	0.0%	80'000	80'000	80'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'208'288	767'772	1'165'653	+397'881	+51.8%	1'165'653	1'165'653	1'165'653
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5'939'814</b>	<b>6'916'763</b>	<b>6'909'532</b>	<b>-7'231</b>	<b>-0.1%</b>	<b>6'900'029</b>	<b>6'920'014</b>	<b>6'979'479</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5'939'814</b>	<b>6'916'763</b>	<b>6'909'532</b>	<b>-7'231</b>	<b>-0.1%</b>	<b>6'900'029</b>	<b>6'920'014</b>	<b>6'979'479</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>5'939'814</b>	<b>6'916'763</b>	<b>6'909'532</b>	<b>-7'231</b>	<b>-0.1%</b>	<b>6'900'029</b>	<b>6'920'014</b>	<b>6'979'479</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	65.00	64.00	64.00	+0	+0.0%	64.00	64.00	64.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	57.80	57.80	57.80	+0	+0.0%	57.80	57.80	57.80

### Commentaires

La projection des charges montre une certaine stabilité. Par contre, l'évaluation des revenus est plus aléatoire. En effet, les émoluments générés tant par l'office des poursuites - environ 90% du total - que par celui des faillites - 10% - dépendent des volumes qui, eux, sont largement liés à la conjoncture. Partant, les effets de la crise sanitaire sur l'économie en général et sur l'exécution forcée en particulier sont très difficiles à prévoir. Une légère augmentation est toutefois prévue compte tenu des effets de la pandémie sur la situation financière d'une partie de la population, touchée par des conséquences économiques négatives.

En ce qui concerne la dotation, il faut préciser qu'elle est stable depuis plusieurs années avec 57.8 emplois équivalents plein temps.

Nature 39 : ajustement des coûts facturés par les services centraux.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Exécution forcée domaine poursuite (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	21'594	67'700	56'900
Coûts salariaux et de structure	4'684'324	4'510'184	4'694'475
Coûts des services centraux	878'279	814'895	847'846
Revenus	12'666'418	13'438'000	13'667'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-7'082'221</b>	<b>-8'045'222</b>	<b>-8'067'780</b>

#### Commentaires

Les prestations de ce groupe concernent le traitement des poursuites pour dettes, y compris la réalisation des immeubles, les extraits du registre, les séquestres et les inventaires pour la sauvegarde du droit de rétention. Comme expliqué ci-dessus, les charges sont stables et les émoluments sont incertains. Ils devraient néanmoins progresser suite à un "rattrapage" des procédures suspendues durant l'année 2020 et, éventuellement, à une augmentation liée à la détérioration de la situation financière d'une frange de la population directement touchée par les conséquences économiques de la Covid-19.

Exécution forcée domaine faillite (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	116'434	119'600	131'900
Coûts salariaux et de structure	1'773'935	1'776'426	1'804'655
Coûts des services centraux	330'009	314'432	324'692
Revenus	1'157'193	1'162'000	1'183'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'063'185</b>	<b>1'048'459</b>	<b>1'078'247</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations correspond à l'activité de l'office des faillites sur l'ensemble du territoire cantonal, soit le traitement des faillites d'entreprises commerciales, des particuliers et des successions répudiées ou insolvable. Dans ce domaine, l'incertitude est encore plus importante que pour les poursuites. Si, jusqu'à aujourd'hui, les mesures prises tant par la Confédération que par les cantons portent leurs fruits, il est néanmoins difficile de spéculer sur le nombre des nouvelles procédures et, de ce fait, sur le montant des émoluments. On peut encore espérer que l'embellie de ces derniers mois sur le front de l'emploi se confirme sur le long terme et sera favorable au commerce local. D'autres facteurs liés à l'économie mondiale et l'évolution du franc suisse auront aussi inévitablement un impact sur les résultats des entreprises exportatrices neuchâteloises ainsi que de leurs sous-traitants.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Dédom. div. Confédération	53'083	80'000	80'000	80'000	80'000	80'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>53'083</b>	<b>80'000</b>	<b>80'000</b>	<b>80'000</b>	<b>80'000</b>	<b>80'000</b>

#### Commentaires

Dépenses liées à l'exploitation par la Confédération du réseau e-LP. Les coûts sont calculés en fonction du volume des données qui transitent par ce canal.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-140	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Rempl. du logiciel informatique de l'Of.F	En cours	50'000	0	0	0	0	0	0
Rempl. logiciel informatique de l'OP	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>350'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

## **Service de la population (SCPO)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les évolutions informatiques des secteurs de l'autorité de surveillance de l'état civil et du contrôle des habitants, des créances judiciaires et des frais de justice nécessitent un travail conséquent de la part des collaborateurs. Néanmoins, il en résulte une efficacité accrue dans l'exécution des tâches. Après plusieurs reports, la Confédération imagine clore le projet de renouvellement des machines de saisie des données biométriques en permettant leur installation dans les cantons. Le projet fédéral d'introduction des nouveaux passeports biométriques devrait également aboutir en 2022. L'adoption des amendes d'ordre avec code QR dans les communes devrait se poursuivre car ce mode de fonctionnement donne satisfaction au Service du domaine public de La Chaux-de-Fonds. Selon une décision de la Poste, le service devra munir ses factures d'un code QR avant le mois de septembre 2022. Enfin, la protection et la transparence des données ainsi que le contrôle interne occupent toujours beaucoup les collaborateurs du service.

### **Objectifs stratégiques**

- Mettre en fonction les nouvelles machines de saisie des données biométriques.
- Introduire les nouveaux passeports biométriques.
- Installer un nouveau programme d'émission des cartes PKI pour l'accès aux programmes sécurisés de la Confédération.
- Préparer l'introduction des actes authentiques électroniques.
- Adapter la standardisation du système de contrôle interne des secteurs.
- Développer une interface entre les supports informatiques SAP, Epsicash voire JURIS.
- Installer les nouveaux moyens de paiements postaux pour les supports informatiques Epsipol et Epsipour.
- Continuer de distribuer aux communes le système de gestion des amendes d'ordre par code QR.
- Finaliser le projet de déménagements électroniques pour les contrôles des habitants des communes.
- Reprendre la gestion des données sensibles de la BDP.
- Épurer la BDP.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>46'501'773</b>	<b>28'730'000</b>	<b>27'882'000</b>	<b>-848'000</b>	<b>-3.0%</b>	<b>27'882'000</b>	<b>27'882'000</b>	<b>27'882'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	44'766'108	26'430'000	25'025'000	-1'405'000	-5.3%	25'025'000	25'025'000	25'025'000
43 Revenus divers	581'012	500'000	650'000	+150'000	+30.0%	650'000	650'000	650'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'154'653	1'800'000	1'800'000	+0	0.0%	1'800'000	1'800'000	1'800'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	407'000	+407'000	--	407'000	407'000	407'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>38'795'958</b>	<b>19'139'306</b>	<b>18'795'967</b>	<b>-343'339</b>	<b>-1.8%</b>	<b>18'827'324</b>	<b>18'831'746</b>	<b>18'751'733</b>
30 Charges de personnel	2'968'905	3'294'872	3'271'256	-23'616	-0.7%	3'319'614	3'354'224	3'393'567
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	31'329'462	10'132'600	9'953'000	-179'600	-1.8%	9'936'000	9'936'000	9'936'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	117'884	152'740	+34'856	+29.6%	152'739	122'551	3'196
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'100'069	4'400'000	4'145'000	-255'000	-5.8%	4'145'000	4'145'000	4'145'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'397'522	1'193'950	1'273'971	+80'021	+6.7%	1'273'971	1'273'971	1'273'971
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>7'705'814</b>	<b>9'590'694</b>	<b>9'086'033</b>	<b>-504'661</b>	<b>-5.3%</b>	<b>9'054'676</b>	<b>9'050'254</b>	<b>9'130'267</b>
44 Revenus financiers	2'428	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
34 Charges financières	1'439	2'000	2'000	+0	0.0%	2'000	2'000	2'000
Résultat de financement	989	2'000	2'000	+0	0.0%	2'000	2'000	2'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>7'706'803</b>	<b>9'592'694</b>	<b>9'088'033</b>	<b>-504'661</b>	<b>-5.3%</b>	<b>9'056'676</b>	<b>9'052'254</b>	<b>9'132'267</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>7'706'803</b>	<b>9'592'694</b>	<b>9'088'033</b>	<b>-504'661</b>	<b>-5.3%</b>	<b>9'056'676</b>	<b>9'052'254</b>	<b>9'132'267</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	32.00	36.00	37.00	+1.00	+2.8%	37.00	37.00	37.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	26.35	29.90	29.90	+0.00	0.0%	29.90	29.90	29.90

### Commentaires

Nature 31 : les charges de biens, services et exploitation sont alignées au résultat des pertes sur créances de l'année 2020. Le montant extraordinaire des comptes 2020 est inhérent à l'apparition dans les comptes de l'État des débiteurs sur créances d'assistance judiciaire et de leur du croire d'une valeur de CHF 22.21 millions.

Nature 36 : les charges de transfert représentent la part des amendes d'ordre aux communes légèrement réévaluée à la baisse ainsi que la part fédérale aux émoluments des documents d'identité.

Nature 42 : diminution prévue des revenus liés aux amendes d'ordre et aux ordonnances pénales depuis l'augmentation du télétravail.

Nature 43 : augmentation des frais de sommations pour ordonnances pénales qui découlent des amendes d'ordre.

Nature 46 : reprise des activités d'émission des passeports à la suite de la pandémie et introduction du nouveau passeport biométrique en fin d'année 2022.

Nature 49 : montant versé par le SMIG pour le travail de saisie des données biométriques visant à émettre des titres de séjours sous format carte de crédit pour les citoyens de l'UE et de l'AELE, selon demande de l'Union Européenne.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Justice (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	18'772	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	315'371	293'123	335'617
Coûts des services centraux	250'004	239'587	244'966
Revenus	100'261	90'000	80'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>483'886</b>	<b>472'710</b>	<b>530'583</b>

#### Commentaires

Ce secteur qui compte 2.8 EPT a la charge du courrier du service, du paiement des factures du service et de l'assistance judiciaire, de la logistique des examens du barreau et du notariat, de la tenue du registre des avocats inscrits au barreau, des pages Internet du service, du fichier ADN et du casier judiciaire. Il s'occupe également des ressources humaines, du budget et de la comptabilité du service. Les coûts salariaux et de structure comprennent, en plus des salaires, des amortissements de logiciels informatiques dédiés et des machines de prise d'empreintes biométriques ainsi que les coûts de diverses commissions (examens du barreau et du notariat, Conseil magistrature, Conseil notarial). L'augmentation de ces coûts est due à l'adaptation du nombre d'heures prévues pour ce secteur. La diminution des revenus par rapport à l'année 2020 tient en une réévaluation à la baisse de la valeur des biens définitivement dévolus à L'État par le Pouvoir judiciaire.

Créances judiciaires (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'427	2'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	616'809	676'996	707'300
Coûts des services centraux	200'003	191'670	189'408
Revenus	10'143'975	13'500'000	12'370'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-9'325'736</b>	<b>-12'629'334</b>	<b>-11'471'293</b>

#### Commentaires

Ce secteur compte 5.05 EPT, lesquels ont la tâche de percevoir les amendes d'ordre de la police cantonale et des services des domaines publics des communes. Les revenus 2022 tiennent compte d'une diminution des amendes en lien avec l'augmentation du télétravail et donc de la diminution du trafic routier.

Frais de justice (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	31'265'302	9'736'600	9'736'000
Coûts salariaux et de structure	975'983	1'231'006	982'505
Coûts des services centraux	200'003	191'670	199'938
Revenus	34'545'089	12'770'000	12'600'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'103'800</b>	<b>-1'610'725</b>	<b>-1'681'557</b>

#### Commentaires

Ce secteur de 9.8 EPT est chargé du recouvrement des avances d'assistance judiciaire ainsi que du volet financier des jugements de tribunaux et des ordonnances pénales du Ministère public. Les revenus et les charges directes, lesquelles représentent les pertes sur créances, le travail d'intérêt général ainsi que les coûts d'assistance judiciaire sont alignés sur le budget 2021. Les montants extraordinaires des comptes 2020 correspondent à l'apparition du ducroire de CHF 22.21 millions pour l'assistance judiciaire. Les coûts salariaux et de structure sont alignés aux coûts réels 2020.



<b>Documents d'identité</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	4'232	0	0
Coûts salariaux et de structure	551'847	871'132	920'752
Coûts des services centraux	200'003	191'670	193'620
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>756'082</b>	<b>1'062'802</b>	<b>1'114'372</b>

### Commentaires

Ce secteur qui compte actuellement 6.9 EPT est chargé d'effectuer les saisies biométriques pour les passeports et les cartes d'identité suisses. Il émet aussi les titres de séjour, titres de voyage et visas des ressortissants étrangers d'états Tiers ainsi que les titres de séjour pour ressortissants européens (UE/AELE), ces derniers sont exigés par l'Union européenne depuis 2021. L'augmentation des coûts salariaux correspond à un renforcement de l'effectif pour assurer cette dernière activité.

<b>Naturalisations</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	123'618	140'000	210'000
Coûts salariaux et de structure	260'436	263'445	247'991
Coûts des services centraux	200'003	191'670	183'090
Revenus	444'500	500'000	500'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>139'557</b>	<b>95'114</b>	<b>141'081</b>

### Commentaires

Ce secteur compte 2 EPT, lesquels s'occupent des naturalisations ordinaires et des enquêtes pour les dossiers des naturalisations facilitées (sur demande du Secrétariat d'Etat aux migrations). Les charges directes représentent les émoluments accordés au Service de la cohésion multiculturelle pour ses enquêtes d'intégration avec une potentielle augmentation des dossiers à traiter en 2022.

<b>Surveillance de l'état civil</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	295'484	297'070	282'585
Coûts des services centraux	200'004	191'670	185'196
Revenus	60'754	70'000	70'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>434'733</b>	<b>418'739</b>	<b>397'781</b>

### Commentaires

Ce secteur de 2.3 EPT épaula avec expertise les 5 arrondissements d'état civil et les 28 contrôles des habitants des communes neuchâteloises. Il dirige également les groupes de travail pour tous les projets communs aux arrondissements d'état civil et aux contrôles des habitants. Il effectue aussi les inspections des arrondissements d'état civil, s'occupe des changements de nom, de la transcription des événements d'état civil étrangers ainsi que de la gestion de la base de données cantonale des personnes physiques.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Émoluments doc. identité	-579'475	-900'000	-1'262'000	-1'262'000	-1'262'000	-1'262'000
Part com. amendes	2'524'891	3'500'000	3'200'000	3'200'000	3'200'000	3'200'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'945'416</b>	<b>2'600'000</b>	<b>1'938'000</b>	<b>1'938'000</b>	<b>1'938'000</b>	<b>1'938'000</b>

**Commentaires**

Les recettes nettes portant sur les documents d'identité correspondent à une somme de CHF 2.2 millions dont à déduire CHF 0.945 million de part fédérale pour les documents suisses. Les CHF 2.2 millions se composent de CHF 1.8 million pour les passeports et cartes d'identité suisses et de CHF 0.4 million pour les titres de séjour pour étrangers. Ces chiffres sont de bonne tenue et s'expliquent par la diminution de l'impact de la pandémie de Covid-19 sur les déplacements. De surcroît, il est attendu l'introduction des nouveaux passeports biométriques suisses. Enfin, avec l'adoption du télétravail, les recettes liées aux amendes d'ordre communales pour le parage illicite devraient diminuer par rapport au budget 2021 mais augmenter malgré tout par rapport à 2020.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-54'968	0	-55'000	-55'000	-55'000	-55'000
Pertes changes	0	-2'000	-2'000	-2'000	-2'000	-2'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-54'968</b>	<b>-2'000</b>	<b>-57'000</b>	<b>-57'000</b>	<b>-57'000</b>	<b>-57'000</b>

**Commentaires**

Depuis l'introduction des paiements par Internet, les pertes sur le paiement par chèques bancaires des amendes d'ordre par les frontaliers sont dorénavant réduites à environ CHF 2000/an. Par erreur, le budget 2021 ne comportait pas les frais de rappel qui correspondent aux frais de sommations pour les factures du pouvoir judiciaire dans le système électronique SAP.

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Plateforme saisie données biométr. ESYSP	En cours	250'000	173'400	0	173'400	0	0	0
<b>Total</b>		<b>250'000</b>	<b>173'400</b>	<b>0</b>	<b>173'400</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Le projet fédéral ESYSP (E pour e-documents, SYS pour système, P pour plateforme) de remplacement des machines de saisie des données biométriques devrait aboutir en 2022. Un nouveau serveur a déjà été acheté afin d'utiliser le matériel existant. Cet appareil sera également nécessaire au fonctionnement des installations futures. Les centres de saisie cantonaux sont tenus d'acheter le nouveau matériel choisi par la Confédération afin de conserver leur rôle d'autorité d'établissement des documents d'identité.

# **Service pénitentiaire (SPNE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Volatilité des affaires entrantes, mais occupation constante des régimes d'exécution ; forte hausse des très courtes peines privatives de liberté ; besoin en places de détention avant jugement plus fluctuant que les années précédentes.
- Difficulté des profils des personnes détenues et forte sollicitation du personnel (cellulaire en particulier).
- Plusieurs grands projets intercantonaux en cours : HIJP/Justitia 4.0, surveillance électronique, PLESORR (processus latin d'exécution des sanctions orientée vers le risque et les ressources), Objectif Désistance (projet visant à une sortie progressive de la délinquance), standards d'exécution des peines et des mesures, standards de probation, standards de prise en charge psychiatrique, assistance au suicide, ...), dont les conséquences ne sont pas toujours précisément connues ; aucun ne comporte toutefois des baisses de prestations.
- Dotation en personnel cellulaire en dessous des valeurs préconisées.
- Service fortement sollicité et impacté par la crise sanitaire.
- Infirmerie provisoire de l'EDPR à remplacer.
- Fatigabilité des métiers pénitentiaires.

## **Objectifs stratégiques**

- Développer le SCI.
- Concevoir et adhérer à un processus intercantonal d'évaluation et de gestion des risques d'exécution (PLESORR).
- Réaliser le projet de construction de l'infirmerie.
- Animer le CoPil EM (projet de loi, projet national, ...).
- Limiter le temps d'absence suite à une maladie ou un accident.
- Contribuer à l'implantation de HIJP (Justitia 4.0 - projet fédéral d'informatisation de la justice pénale) dans l'exécution des peines.
- Négocier le renouvellement du contrat de prestations SMPP avec le CNP.
- Améliorer la prévention de la récidive des personnes détenues ou sous mandat.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'619'054</b>	<b>7'067'000</b>	<b>7'804'500</b>	<b>+737'500</b>	<b>+10.4%</b>	<b>7'530'000</b>	<b>7'530'000</b>	<b>7'530'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	898'882	1'323'000	1'300'500	-22'500	-1.7%	1'336'000	1'336'000	1'336'000
43 Revenus divers	843'398	450'000	700'000	+250'000	+55.6%	490'000	490'000	490'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	5'876'502	5'290'000	5'800'000	+510'000	+9.6%	5'700'000	5'700'000	5'700'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	273	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>32'129'249</b>	<b>33'559'881</b>	<b>33'374'850</b>	<b>-185'031</b>	<b>-0.6%</b>	<b>34'190'767</b>	<b>34'535'948</b>	<b>35'320'576</b>
30 Charges de personnel	13'899'299	14'546'597	14'652'533	+105'936	+0.7%	15'010'464	15'355'644	15'643'528
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	3'579'812	3'710'600	3'710'000	-600	-0.0%	3'821'000	3'821'000	3'821'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	25'898	52'378	148'867	+96'489	+184.2%	225'853	225'854	222'598
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	12'138'635	13'040'340	12'900'000	-140'340	-1.1%	13'170'000	13'170'000	13'670'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'485'606	2'209'966	1'963'450	-246'516	-11.2%	1'963'450	1'963'450	1'963'450
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-24'510'195</b>	<b>-26'492'881</b>	<b>-25'570'350</b>	<b>+922'531</b>	<b>+3.5%</b>	<b>-26'660'767</b>	<b>-27'005'948</b>	<b>-27'790'576</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-24'510'195</b>	<b>-26'492'881</b>	<b>-25'570'350</b>	<b>+922'531</b>	<b>+3.5%</b>	<b>-26'660'767</b>	<b>-27'005'948</b>	<b>-27'790'576</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-24'510'195</b>	<b>-26'492'881</b>	<b>-25'570'350</b>	<b>+922'531</b>	<b>+3.5%</b>	<b>-26'660'767</b>	<b>-27'005'948</b>	<b>-27'790'576</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	135.00	138.00	140.00	+2.00	+1.4%	144.00	146.00	147.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	123.75	125.65	126.65	+1.00	+0.8%	128.75	130.25	131.25

### Commentaires

Le budget 2022 vise la continuité par rapport au budget 2021. A la lumière du résultat de 2020, certaines rubriques subissent toutefois quelques adaptations. C'est en particulier le cas des revenus des groupes 43 et 46. L'augmentation progressive des EPT entre 2022 et 2025 répond au besoin des nouvelles missions, ainsi qu'à la dotation en personnel uniformé pour tenter à long terme d'atteindre le taux d'encadrement recommandé par l'Office fédéral de la justice. Le groupe 31 a été calqué sur le budget 21, l'exercice atypique qu'a constitué 2020 nécessitant un peu de recul. Le groupe 36 se stabilise après plusieurs années d'augmentation par paliers des tarifs de placement dans les établissements carcéraux décidée par la CLDJP ; les exercices ultérieurs tiennent néanmoins compte du développement prévu de la surveillance électronique (solution nationale).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

OESP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	475'735	587'600	559'600
Coûts salariaux et de structure	2'322'172	2'445'343	2'574'467
Coûts des services centraux	416'874	387'416	436'903
Revenus	1'039'237	883'000	1'095'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'175'544</b>	<b>2'537'360</b>	<b>2'475'470</b>

#### Commentaires

L'office d'exécution des sanctions et de probation (OESP) a pour mission de mettre en œuvre les jugements pénaux, d'établir les décisions d'exécution des sanctions pénales et d'assurer l'encadrement des personnes condamnées. Les coûts et produits de cette prestation sont composés essentiellement des frais médicaux des personnes détenues et du remboursement partiel des caisses-maladie. Les revenus du budget 2022 ont été estimés sur base de l'exercice 2020.

EDPR (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'754'715	1'802'500	1'822'466
Coûts salariaux et de structure	6'243'027	6'519'920	6'366'951
Coûts des services centraux	1'119'796	1'033'749	1'080'870
Revenus	2'617'682	2'330'000	2'596'429
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'499'854</b>	<b>7'026'169</b>	<b>6'673'857</b>

#### Commentaires

L'établissement de détention La Promenade (EDPR) garantit la détention de tous les profils de personnes prévenues et condamnées. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires, et rémunérations. Les produits proviennent des places de détention mises à disposition des autres cantons ainsi que des remboursements partiels des caisses-maladie. Les revenus ont été chiffrés sur la base des exercices 2019 et 2020, qui ont affiché une hausse des journées de détention hors canton. La tendance pourrait toutefois être cyclique.

EEPB (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'282'503	1'243'500	1'258'934
Coûts salariaux et de structure	5'220'198	5'610'563	5'450'123
Coûts des services centraux	935'704	888'949	924'537
Revenus	3'961'509	3'854'000	4'112'571
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'476'896</b>	<b>3'889'012</b>	<b>3'521'023</b>

#### Commentaires

L'établissement d'exécution des peines Bellevue (EEPB) a pour mission de garantir l'exécution de peines de longue durée et de mesures au sens des art. 59ss et 64 al. 1 CP. Les coûts générés par cette prestation sont composés de frais de surveillance, de matériel, de frais médicaux et de toutes les autres charges liées aux personnes détenues telles que matériel d'enseignement, produits alimentaires et rémunérations. Globalement, l'exercice 2020 a servi de base. Les produits proviennent de places mises à disposition des autres cantons et des remboursements partiels des caisses-maladie ; les placements de cantons tiers ont été estimés en légère hausse.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Dédommagements prestations CNP	1'220'340	1'220'340	1'220'340	1'220'340	1'220'340	1'220'340
Part fr. form. CSPP	321'234	320'000	325'000	325'000	325'000	325'000
Plac. cant. pénal	1'121'732	1'500'000	1'500'000	1'570'000	1'570'000	1'570'000
Plac. hors canton	9'475'329	10'000'000	9'854'660	10'054'660	10'054'660	10'554'660
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>12'138'635</b>	<b>13'040'340</b>	<b>12'900'000</b>	<b>13'170'000</b>	<b>13'170'000</b>	<b>13'670'000</b>

**Commentaires**

Les prestations du CNP restent stables conformément au contrat de prestations. La participation au centre suisse de compétences en matière d'exécution des sanctions pénales (CSCSP), indispensable pour assurer la formation du personnel pénitentiaire, est liée au nombre de journées de détention. Le nombre des placements externes a été évalué au plus juste. Quant aux placements dans le canton, l'évaluation s'écarte du résultat d'une année 2020 atypique sous l'angle des placements institutionnels, mais tient compte des futures dépenses liées au développement de la surveillance électronique dès 2023.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-625	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-625</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Néant.

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Interphonie EDPR	En cours	51'000	0	0	0	0	0	0
Scanner EDPR	En cours	50'000	0	0	0	0	0	0
Adaption du système d'enregistr. vidéo	A solliciter	90'000	0	0	0	0	0	0
Extension de l'enregistrement vidéo	A solliciter	0	92'000	0	92'000	0	0	0
Maintien système de biométrie EDPR	A solliciter	25'000	0	0	0	0	0	0
Modernisation de la centrales effraction	A solliciter	0	178'000	0	178'000	68'000	0	0
Remplacement de la détection incendie	A solliciter	25'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement ensemble braisières/marmite	A solliciter	0	60'000	0	60'000	0	0	0
Remplacement plaque de cuisson	A solliciter	0	25'000	0	25'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>241'000</b>	<b>355'000</b>	<b>0</b>	<b>355'000</b>	<b>68'000</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Les investissements planifiés pour l'année 2022 concernent la modernisation de la centrale d'effraction, sans quoi la gestion de l'effraction ne serait plus assurée et compromettrait gravement la sécurité de l'établissement (EDPR), et le remplacement de matériel de cuisine usagé ainsi que la mise en œuvre de l'extension de l'enregistrement vidéo selon la Loi sur l'exécution des peines et des mesures pour les personnes adultes (EPPB).

# Police neuchâteloise (PONE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

L'émergence de nouvelles tensions sociales, la crise sanitaire, l'intensification des phénomènes climatiques, mais également les instabilités géopolitiques nécessitent toujours une forte mobilisation de nos moyens tant au niveau local qu'intercantonal.

Nous continuons notre développement dans le domaine de la cybercriminalité et nous nous coordonnons et collaborons plus fortement entre les cantons.

Il est difficile de prévoir l'évolution de l'activité judiciaire traditionnelle, ceci principalement à cause de la COVID et ses incertitudes liées à la mobilité. Néanmoins, nous pensons retrouver nos niveaux de 2019 en 2022 avec une tendance à la hausse dans les années qui viendront.

Nous prévoyons une augmentation dans le secteur de la circulation routière, principalement en lien avec la lutte contre les nuisances sonores.

Les regroupements de postes de police du Littoral Ouest et Est étant réalisés, nous sommes à même d'améliorer notre visibilité et nos actions de prévention sur le Littoral neuchâtelois.

La première volée d'aspirants, ayant suivi le Concept Général de Formation (CGF) 2020, sera assermentée fin 2021 et commencera début 2022 sa deuxième année de formation en emploi à l'interne de notre corps de police sous la supervision de coaches formés à cet effet. Fin 2022, ces policiers en formation (PEF) obtiendront leur brevet fédéral "nouvelle mouture".

En terme de sécurité publique, nous manquons de recul pour évaluer les conséquences de la pandémie, mais en fonction des contraintes et du clivage vaccinés/non-vaccinés, nous pourrions être confrontés à plus d'incivilités et de besoins de maintien de l'ordre.

## Objectifs stratégiques

- Contribuer à augmenter le sentiment de sécurité de la population.
- Augmenter la satisfaction des usagers, développer continuellement le savoir-être et la déontologie du policier.
- Concourir au développement de la coopération et de la coordination policière.
- Contribuer efficacement à la baisse du niveau de violence dans le cadre des manifestations sportives.
- Déployer une stratégie de communication ouverte à l'attention du public, des autorités politiques et des partenaires.
- Développer les compétences opérationnelles et sociales des collaborateurs.
- Maintenir et développer les capacités informatiques de la PONE.
- Développer les activités préventives de la police auprès des jeunes.
- Diminuer le nombre d'armes "dormantes" sur territoire neuchâtelois.
- Améliorer, développer en continu les processus internes et faire progresser le système de gestion de la qualité.
- Garantir un délai d'intervention court pour les sollicitations d'urgence.
- Décliner le cadre RH de l'État aux métiers de la police.
- Rendre les processus de pilotage opérationnel agiles et durables.
- Participer activement à la sécurité sur les routes neuchâteloises.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>4'281'055</b>	<b>4'805'800</b>	<b>4'786'941</b>	<b>-18'859</b>	<b>-0.4%</b>	<b>4'451'600</b>	<b>4'473'600</b>	<b>4'485'600</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'215'752	2'619'000	2'440'000	-179'000	-6.8%	2'364'500	2'371'500	2'383'500
43 Revenus divers	81'771	247'200	299'841	+52'641	+21.3%	40'000	40'000	40'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'827'462	1'791'600	1'903'600	+112'000	+6.3%	1'903'600	1'918'600	1'918'600
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	156'070	148'000	143'500	-4'500	-3.0%	143'500	143'500	143'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>76'894'572</b>	<b>79'375'028</b>	<b>79'538'753</b>	<b>+163'725</b>	<b>+0.2%</b>	<b>80'961'664</b>	<b>81'328'657</b>	<b>81'242'495</b>
30 Charges de personnel	63'628'249	64'145'537	63'480'650	-664'887	-1.0%	64'284'909	65'010'986	65'693'443
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'553'736	7'050'000	7'050'000	+0	0.0%	7'415'945	7'389'745	7'331'470
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'353'015	1'785'103	2'314'873	+529'770	+29.7%	2'554'579	2'206'695	1'519'351
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	358'325	453'500	454'875	+1'375	+0.3%	467'875	482'875	459'875
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'001'247	5'940'888	6'238'356	+297'468	+5.0%	6'238'356	6'238'356	6'238'356
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-72'613'517</b>	<b>-74'569'228</b>	<b>-74'751'812</b>	<b>-182'585</b>	<b>-0.2%</b>	<b>-76'510'064</b>	<b>-76'855'057</b>	<b>-76'756'895</b>
44 Revenus financiers	2'250	30'000	40'000	+10'000	+33.3%	40'000	40'000	40'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	2'250	30'000	40'000	+10'000	+33.3%	40'000	40'000	40'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-72'611'267</b>	<b>-74'539'228</b>	<b>-74'711'812</b>	<b>-172'585</b>	<b>-0.2%</b>	<b>-76'470'064</b>	<b>-76'815'057</b>	<b>-76'716'895</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-72'611'267</b>	<b>-74'539'228</b>	<b>-74'711'812</b>	<b>-172'585</b>	<b>-0.2%</b>	<b>-76'470'064</b>	<b>-76'815'057</b>	<b>-76'716'895</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	492.00	500.00	498.00	-2.00	-0.4%	498.00	498.00	498.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	467.00	472.30	472.30	+0.00	0.0%	472.30	472.30	472.30

### Commentaires

Pour 2022, l'effectif de la PONE reste inchangé à 472.3 EPT.

Nature 30: la diminution est due principalement à la baisse de la contribution à la caisse de pensions suite au changement du taux LPP et à l'indexation négative (-0.5), ainsi qu'à une baisse de la masse salariale des aspirants (-7 EPT), partiellement compensée par la croissance salariale selon les modèles et réévaluations du SRHE.

Nature 31: identique au budget 2021 selon les instructions budgétaires reçues. Les charges de maintenance informatique et de communication étant en hausse, elles seront compensées par des baisses de budget dans les rubriques équipements et habillement.

Nature 33: évolution liée à la planification des investissements.

Nature 39: l'augmentation est due principalement à l'évolution des prestations du SBAT suite à l'augmentation du m2 refacturé (CHF 253'000), à l'augmentation des prestations du SSCM suite à l'introduction de la politique d'achat des véhicules via la rubrique des investissements (CHF 170'000) et à d'autres augmentations de prestations internes des services centraux pour (CHF 124'000). Celles-ci sont partiellement compensées par une baisse des prestations du SIEN en lien avec les amortissements des systèmes informatiques (CHF 250'000).

Nature 42: diminution liée au reclassement de prestations de maintien de l'ordre sous nature 46.

Nature 43: fluctuation des heures prestées sur investissement.



Les comptes de l'année 2020 reflètent la réduction des activités liées aux périodes de confinement ainsi qu'à la baisse des activités économiques, ce qui a eu pour conséquence que des projets n'ont pu être réalisés et leurs dépenses engagées. À cela s'ajoute la suppression de manifestations publiques qui n'ont, de facto, pas engendré d'engagement sécuritaire.

Après cinq années d'expérience de la comptabilité analytique et afin de tenir compte également des évolutions, nous avons modifié et adapté le catalogue de prestations. Ceci a pour conséquence une redistribution des coûts analytiques entre les groupes de prestations.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité de proximité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	4'585	5'000	9'000
Coûts salariaux et de structure	16'741'398	15'456'809	10'983'988
Coûts des services centraux	1'427'596	1'385'993	1'028'289
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>18'173'579</b>	<b>16'847'802</b>	<b>12'021'277</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la sécurité de proximité comme la prévention de la criminalité, la résolution des problèmes locaux de sécurité, les tâches de police judiciaire de petite et moyenne criminalité ainsi que la visibilité dans les localités par le contact avec la population, les commerçants, les entreprises et les institutions.

Les variances se justifient par la modification du catalogue de prestations dès 2022.

Intervention d'urgence (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	332'327	703'300	719'700
Coûts salariaux et de structure	20'389'124	21'192'596	23'662'559
Coûts des services centraux	1'995'982	2'193'821	2'504'196
Revenus	999'466	977'000	1'082'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>21'717'966</b>	<b>23'112'717</b>	<b>25'804'455</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches définies à l'article 5 de la LPOI que sont les interventions d'urgence découlant des appels au 117 / 112 auxquelles s'ajoute le fonctionnement de la CNU. Le suivi judiciaire de ces affaires est, quant à lui, comptabilisé sous la prestation "Enquête Judiciaire".

Les charges directes sont stables. La variance des autres rubriques se justifie par la modification du catalogue de prestations dès 2022.

Enquête judiciaire (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	945'140	893'000	946'000
Coûts salariaux et de structure	14'040'941	12'506'264	13'900'966
Coûts des services centraux	1'197'319	1'121'421	1'262'644
Revenus	0	20'000	20'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>16'183'400</b>	<b>14'500'685</b>	<b>16'089'610</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches qui sont attribuées à la police par le code de procédure pénale suisse : investiguer en donnant suite aux délégations/réquisitions du Ministère public, procéder aux auditions, perquisitions, interpellations, séquestres, arrestations requises dans le cadre d'enquêtes d'envergure.

Les charges directes sont stables. La variance des autres rubriques se justifie par la modification du catalogue de prestations dès 2022.

<b>Sécurité routière</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	569'473	608'120	489'800
Coûts salariaux et de structure	6'829'740	6'298'871	5'742'158
Coûts des services centraux	582'395	564'812	554'248
Revenus	202'439	164'000	182'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'779'169</b>	<b>7'307'803</b>	<b>6'604'206</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches spécifiques à la gestion du trafic, aux contrôles routiers, aux relevés techniques des accidents de circulation et à l'éducation et la prévention routière. Il inclut également les contrôles radars, le guidage du trafic et le contrôle des chauffeurs professionnels pour l'OFROU ainsi que la surveillance du lac (mandat de prestations).

La baisse des charges directes se justifie par la diminution des frais d'entretien des appareils radars suite au renouvellement du parc au cours des dernières années. La variance des autres rubriques se justifie par la modification du catalogue de prestations dès 2022.

<b>Sécurité et ordre public</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	51'271	135'500	125'500
Coûts salariaux et de structure	592'857	3'088'393	2'472'208
Coûts des services centraux	50'555	276'932	238'624
Revenus	5'699	230'000	216'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>688'985</b>	<b>3'270'825</b>	<b>2'619'932</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches ayant pour objet d'assurer l'ordre public, la sûreté et la sécurité publique. Il couvre la prévention des risques de dommages ainsi que les mesures de maintien de l'ordre (MO) permettant, par exemple, de lutter contre les troubles d'ordre public lors de manifestations. Les revenus budgétés sont en ligne avec le réel 2019.

Les charges directes sont stables. La variance des autres rubriques se justifie par la modification du catalogue de prestations dès 2022. À cela s'ajoute une baisse des heures prestées due à la diminution du nombre de manifestations publiques en lien avec la crise persistante de la COVID.

<b>Sécurité de l'Etat et missions CCDJP</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	3'586	3'000	3'000
Coûts salariaux et de structure	1'018'573	1'171'726	921'168
Coûts des services centraux	86'857	105'067	88'914
Revenus	416'248	440'000	437'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>692'768</b>	<b>839'793</b>	<b>576'082</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de coordination judiciaire et l'implication dans des investigations policières au niveau intercantonal et/ou international, des enquêtes en matière de sécurité de l'État en collaboration avec le SRC (Service de renseignement de la Confédération), les demandes du SEM (Service d'État aux migrations) et la protection rapprochée de personnes.

La variance des rubriques se justifie par la modification du catalogue de prestations dès 2022.

<b>Police administrative</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	3'715	3'600	3'500
Coûts salariaux et de structure	574'936	528'593	756'560
Coûts des services centraux	49'027	47'398	66'138
Revenus	345'214	460'000	435'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>282'464</b>	<b>119'591</b>	<b>391'198</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de gestion et de contrôle des agents de sécurité privés détenteurs de permis de port d'armes, des agents de sécurité dans les manifestations, des maisons de jeux, des places de tirs communales et des revendeurs de feux d'artifice, des dispositifs de sécurité des manifestations, des sociétés de tir ainsi que le contrôle des locaux de stockage de matières explosives.

La variance des rubriques se justifie par la modification du catalogue de prestations dès 2022.

<b>Formation policière</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	798'478	1'421'469	1'335'600
Coûts salariaux et de structure	7'337'020	8'268'786	9'660'059
Coûts des services centraux	607'085	708'857	859'620
Revenus	632'007	675'000	655'600
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>8'110'576</b>	<b>9'724'112</b>	<b>11'199'679</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches de formation de base fournies par le CIFPOL (CHF 0.9 millions) et la formation continue des policiers pour les diverses unités du corps. À cela s'ajoutent les entraînements des collaborateurs tout au long de l'année.

Les charges directes sont stables. La variance des autres rubriques se justifie par la modification du catalogue de prestations dès 2022.

<b>Relations publiques</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	410'598
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>410'598</b>

### Commentaires

Ce nouveau groupe de prestations comprend les tâches liées à la communication du service et d'ORCCAN, le soutien à la prévention, l'interaction avec les médias ainsi que le suivi des réseaux sociaux.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Dédom. communes	-168'539	-173'000	-174'000	-174'000	-174'000	-174'000
Dédom. div. cantons	27'441	289'900	204'800	214'800	229'800	206'800
Dédom. div. Confédération	-930'971	-931'000	-871'525	-868'525	-868'525	-868'525
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'072'068</b>	<b>-814'100</b>	<b>-840'725</b>	<b>-827'725</b>	<b>-812'725</b>	<b>-835'725</b>

**Commentaires**

Les charges et les revenus de transfert entre les entités publiques restent relativement stables. Les dédommagements des cantons 2020 sont inférieurs en raison d'une baisse des prestations intercantionales en période de confinement.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-2'156	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000	-4'000
Recettes de tiers	-213'296	-366'000	-160'500	-160'500	-160'500	-160'500
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-215'452</b>	<b>-370'000</b>	<b>-164'500</b>	<b>-164'500</b>	<b>-164'500</b>	<b>-164'500</b>

**Commentaires**

L'écart par rapport à 2020 et 2021 tient au fait que les encaissements des mandats d'arrêts passeront dorénavant par un compte de bilan.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2021 Total net	2022 Dépenses / Charges	2022 Recettes / Revenus	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net	2025 Total net
Changement cartes PKI	En cours	57'200	0	0	0	0	0	0
CNU-renouvel.infrast.WEY & insonorisati.	En cours	50'000	0	0	0	0	0	0
Développement outil analyse ILP	En cours	155'000	155'000	0	155'000	0	0	0
Évolution du système Polycom	En cours	0	215'000	0	215'000	300'000	0	0
Mise à jour des moyens techniques PONE	En cours	65'000	0	0	0	0	0	0
Réaménagement et assain. locaux CIR	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement armes de poing	En cours	350'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellem. parc app.radar fixe-série 3	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
Sécurisation accès postes police périph.	En cours	60'000	40'000	0	40'000	0	0	0
Système infor et télécom du véhicule PCE	En cours	168'000	0	0	0	0	0	0
Achat des routeurs pour projet WEP2030	A solliciter	164'400	0	0	0	0	0	0
Amélioration du système Systel	A solliciter	0	40'000	0	40'000	101'500	0	0
Antenne de mesure LEICA	A solliciter	0	0	0	0	40'000	0	0
Armes longues	A solliciter	0	190'000	0	190'000	320'000	0	0
Blackout BAP résilience réseau	A solliciter	180'800	167'200	0	167'200	0	0	0
CNU - Renouvel. et optimisation de WEY	A solliciter	64'200	391'000	0	391'000	0	0	0
Etude Renouvellement réseau BAP	A solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
Imprimantes Police secours et proximité	A solliciter	47'200	0	0	0	0	0	0
Intégration du SAE à Sagamobile	A solliciter	0	0	0	0	110'083	0	0
Intranet PONE	A solliciter	0	100'000	0	100'000	250'000	0	0
Modernis.sys.information Police(Phase 2)	A solliciter	190'000	190'000	0	190'000	190'000	0	0
Monitoring centralisé infra info PONE	A solliciter	271'600	271'600	0	271'600	0	0	0
Moyens techniques de surveillance	A solliciter	0	87'396	0	87'396	87'396	87'396	0
Poste de commandement opérationnel PCO	A solliciter	0	500'333	0	500'333	0	0	0
Programme de suivi des véhicules	A solliciter	0	0	0	0	200'000	0	0
Proj. stratégiques-DESC	A solliciter	0	0	0	0	1'275'000	5'405'000	4'000'000
Réaménagement des locaux BAP phase 3	A solliciter	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Redondance CNU (crédit d'étude)	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Renouvellement appareils Serv Forensique	A solliciter	75'000	0	0	0	0	0	0
Renouvellement Laser 3D FARO	A solliciter	0	60'000	0	60'000	0	0	0
Renouvellement serveurs PONE	A solliciter	0	120'083	0	120'083	50'292	50'292	0
Renouvellement terminaux Polycom	A solliciter	0	0	0	0	339'583	349'583	234'583
Renovation place de tir de Plan-du-Bois	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Système de surveillance du trafic	A solliciter	0	49'983	0	49'983	0	0	0
Vidéosurveillance dans les gares NE	A solliciter	0	41'917	0	41'917	41'917	26'437	0
<b>Total</b>		<b>2'098'400</b>	<b>3'219'512</b>	<b>0</b>	<b>3'219'512</b>	<b>3'305'771</b>	<b>5'918'708</b>	<b>4'234'583</b>

## Commentaires

Dès 2022 nous entamons une phase de renouvellement des moyens techniques et des infrastructures d'aide à la conduite ainsi que pour l'entraînement des policiers. Le budget d'investissement inclut le renouvellement du Poste de Conduite Opérationnel (PCO) qui date de 1989, l'assainissement et l'adaptation du stand de tir de Plan-du-Bois, le renouvellement des équipements de la Centrale Neuchâteloise d'Urgence (CNU) et le crédit d'étude pour la mise en place de sa redondance. À cela s'ajoute la première partie de l'achat de la nouvelle arme longue ainsi que des investissements dans le maintien des infrastructures techniques (POLYCOM, serveurs informatiques, moyens de surveillance). Pour la PFT, le budget reflète déjà le renouvellement du système d'information INFOPOL âgé de plus de vingt ans pour lequel un crédit d'étude est prévu en 2022.

# **Centre Interrég. de formation de police (CIFPOL)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

L'implémentation des nouvelles directives suisses (Concept Général de Formation - CGF), en matière de formation policière de base sur deux ans, va se poursuivre. Le chantier est relativement conséquent et l'expérience de 2021 a déjà mis en lumière la nécessité de nouvelles adaptations au niveau suisse. Comme ces deux dernières années, faute de candidats suffisants, notre centre interrégional de formation ne dispensera pas la formation d'assistants de sécurité publique. Quant à l'effectif des aspirants de police de la volée 2022, il reste réduit, en lien avec le nombre de retraites particulièrement bas attendu pour ces années dans les cantons du Jura et de Neuchâtel.

## **Objectifs stratégiques**

- Poursuivre l'implémentation et les dernières adaptations des directives suisses en matière de formation de base des policiers.
- Développer les synergies entre le CIFPOL et l'Académie de police de Savatan dans le cadre de la commission romande de la formation policière.
- Positionner le CIFPOL dans le projet d'école romande multi-sites.
- Ajuster la formation aux besoins des aspirants pour répondre au mieux à leurs missions à venir.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	Budget 2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>949'965</b>	<b>1'135'410</b>	<b>1'058'550</b>	<b>-76'860</b>	<b>-6.8%</b>	<b>1'080'930</b>	<b>1'077'990</b>	<b>1'077'990</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	676'206	1'024'369	916'410	-107'959	-10.5%	953'938	949'932	949'932
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	273'758	111'041	142'140	+31'099	+28.0%	126'992	128'058	128'058
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>949'965</b>	<b>1'135'410</b>	<b>1'058'550</b>	<b>-76'860</b>	<b>-6.8%</b>	<b>1'080'930</b>	<b>1'077'990</b>	<b>1'077'990</b>
30 Charges de personnel	20'090	27'000	27'200	+200	+0.7%	27'200	27'200	27'200
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	929'875	1'108'410	1'031'350	-77'060	-7.0%	1'053'730	1'050'790	1'050'790
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le budget du CIFPol (autoporteur) est toujours préparé avec une capacité d'accueil relativement large puisque, lors de l'établissement de ce dernier, nous ne savons pas combien d'aspirants ni d'assistants seront inscrits.

En 2022, il n'y a toujours pas d'école d'assistants de sécurité publique prévue, ceci a pour conséquence de réduire certaines charges (31) mais également les revenus et donc la contribution aux charges de structure. Ces dernières ont également été revues en lien avec les coûts réels 2020.

Nature 31: réévaluation des frais en lien avec les coûts réels. Baisse des frais d'équipements, de location ainsi qu'une réduction de formations à l'externe.

Nature 42: revenus liés aux aspirants neuchâtelois.

Nature 46: proportion différentes entre aspirants jurassiens et neuchâtelois. Les montants facturés évoluent à l'identique selon la proportion des aspirants des deux corps.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation de Base (FOBA) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	52'885	109'660	91'000
Coûts salariaux et de structure	-49'015	-109'660	-91'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'870</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention du brevet fédéral de policier. Les montants sont réévalués en lien avec les coûts réels récents.

Formation Continue (FOCO) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-0</b>

#### Commentaires

Le groupe de prestations n'est pas utilisé.

Assistant de Sécurité Publique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	-3'870	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-3'870</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les tâches se rapportant à la formation de base pour l'obtention d'un certificat d'assistant de sécurité publique. Il n'y a pas de budget en 2022 car aucune école n'est prévue. Cependant, quelques frais ont tout de même été engagés.



# **Service sécurité civile et militaire (SSCM)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de la sécurité civile et militaire (SSCM) est chargé de mettre en œuvre une politique cantonale en matière de protection de la population ainsi qu'une organisation de coordination des secours lors d'événements majeurs, comprenant notamment des unités de police, de défense incendie, de santé publique, de services techniques et de protection civile. Dans ce cadre, il est appelé à développer la coordination des différents partenaires de la sécurité.

D'autre part, avec la réforme "DEVA", l'armée s'oriente sur la modernité et la flexibilité. En tant que gestionnaire des infrastructures et de la logistique de la place d'armes de Colombier, et responsable du suivi des astreints, le SSCM doit s'adapter aux objectifs d'amélioration de la disponibilité de la troupe, de son équipement et de son ancrage régional.

Soucieux de garantir des prestations aux meilleurs coûts et d'optimiser les dépenses d'entretien, les garages de l'État continuent à œuvrer au renouvellement du parc véhicules en utilisant au mieux les technologies respectueuses de l'environnement.

## **Objectifs stratégiques**

Objectifs généraux : s'assurer de la confiance des partenaires du SSCM, identifier et développer les synergies possibles avec ces derniers, optimiser le fonctionnement du service.

Objectifs en lien avec la gestion de crise : réussir la sortie de crise COVID, retrouver une normalisation en priorisant les nombreux projets qui sont restés en suspens, développer la formation et le management de crise en prévision des événements futurs.

Objectifs en lien avec la protection de la population : développer la coordination des partenaires de la protection de la population, développer la coordination des domaines spécialistes chargés de conseiller les organes de conduite en matière de dangers naturels, santé publique, épizootie, ordre-sécurité, NBC, accidents-incendies et approvisionnement économique. Adapter la stratégie en matière de protection civile, dans le prolongement de la nouvelle législation fédérale sur la protection de la population.

Objectifs en lien avec les infrastructures et les affaires militaires : poursuivre la mise en application des dispositions et des programmes infrastructures et logistiques en matière du DEVA. Garantir la prolongation des conventions avec la Confédération dans le domaine des infrastructures militaires et des prestations réalisées au profit de cette dernière.

Objectifs en lien avec les garages : augmenter le nombre d'unités hybrides et électriques lors du renouvellement du parc véhicules de l'État et adapter la structure d'approvisionnement en conséquence.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6'109'553</b>	<b>7'220'444</b>	<b>7'553'601</b>	<b>+333'157</b>	<b>+4.6%</b>	<b>7'539'601</b>	<b>7'539'601</b>	<b>7'543'601</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	376'956	259'500	288'000	+28'500	+11.0%	274'000	274'000	278'000
43 Revenus divers	9'450	14'200	13'000	-1'200	-8.5%	13'000	13'000	13'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'770'563	1'798'700	1'752'700	-46'000	-2.6%	1'752'700	1'752'700	1'752'700
47 Subventions à redistribuer	110'062	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
49 Imputations internes	3'842'523	5'048'044	5'399'901	+351'857	+7.0%	5'399'901	5'399'901	5'399'901
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12'182'247</b>	<b>13'497'799</b>	<b>13'301'330</b>	<b>-196'469</b>	<b>-1.5%</b>	<b>13'154'255</b>	<b>13'195'203</b>	<b>12'902'381</b>
30 Charges de personnel	4'728'819	4'974'272	5'030'108	+55'836	+1.1%	4'934'088	4'979'352	5'022'240
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'654'868	3'242'400	3'296'900	+54'500	+1.7%	3'252'400	3'247'400	3'262'400
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'617'374	1'862'757	2'224'303	+361'546	+19.4%	2'217'749	2'218'432	1'867'722
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	482'500	540'000	537'000	-3'000	-0.6%	537'000	537'000	537'000
37 Subventions à redistribuer	110'062	100'000	100'000	+0	0.0%	100'000	100'000	100'000
39 Imputations internes	2'588'625	2'778'370	2'113'019	-665'351	-23.9%	2'113'019	2'113'019	2'113'019
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'072'694</b>	<b>-6'277'355</b>	<b>-5'747'729</b>	<b>+529'626</b>	<b>+8.4%</b>	<b>-5'614'654</b>	<b>-5'655'602</b>	<b>-5'358'780</b>
44 Revenus financiers	3'944'343	3'814'900	3'354'100	-460'800	-12.1%	3'354'100	3'354'100	3'354'100
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'944'343	3'814'900	3'354'100	-460'800	-12.1%	3'354'100	3'354'100	3'354'100
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'128'351</b>	<b>-2'462'455</b>	<b>-2'393'629</b>	<b>+68'826</b>	<b>+2.8%</b>	<b>-2'260'554</b>	<b>-2'301'502</b>	<b>-2'004'680</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'128'351</b>	<b>-2'462'455</b>	<b>-2'393'629</b>	<b>+68'826</b>	<b>+2.8%</b>	<b>-2'260'554</b>	<b>-2'301'502</b>	<b>-2'004'680</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	44.00	45.00	45.00	+0.00	0.0%	44.00	44.00	44.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	40.80	41.30	42.30	+1.00	+2.4%	41.30	41.30	41.30

### Commentaires

Nature 30 : EPT supplémentaire suite à la création temporaire d'un poste de chargé de missions en protection de la population, validé par le CE en date du 28.09.2020.

Nature 31 : l'augmentation de CHF 54'500 est compensé par une diminution dans les investissements.

Nature 39 : ajustement des coûts des services centraux.

Nature 44 : fin du supplément extraordinaire de CHF 1'843'200 (réparti sur 4 ans) octroyé par la Confédération lors de la réévaluation en 2017 des investissements consentis par l'État sur la place d'armes de Colombier.

Nature 49 : la facturation aux services des coûts forfaitaires liés à l'entretien des véhicules de l'État prend désormais en compte la dépréciation des véhicules.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Protection de la population (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	311'103	509'500	509'500
Coûts salariaux et de structure	669'859	909'390	1'104'653
Coûts des services centraux	837'432	989'825	752'138
Revenus	77'990	73'500	86'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>1'740'405</b>	<b>2'335'215</b>	<b>2'280'291</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus des frais salariaux et de structure, les coûts des services centraux, les frais d'instruction de la PCi, les coûts des contrôles périodiques des constructions, ceux liés au fonctionnement d'ORCCAN et ceux liés à l'unité neuchâteloise d'intervention psychosociale (UNIP). Il inclut également des recettes relatives aux émoluments encaissés pour l'étude des dossiers SATAC (étude des permis de construire, volet abris PCi), un forfait pour la gestion administrative de la PCi prélevé sur le fonds de la PCi régionale ainsi que la facturation pour les cours intercantonaux. Les coûts salariaux et de structure ont fait l'objet d'un ajustement des heures à prester. Concernant les coûts des services centraux, les chiffres ne sont pas encore totalement stabilisés.

Infrastructure et logistique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	660'356	660'400	660'400
Coûts salariaux et de structure	2'376'826	2'398'508	2'376'436
Coûts des services centraux	888'186	1'049'814	826'440
Revenus	3'955'195	3'838'900	3'396'100
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-29'827</b>	<b>269'822</b>	<b>467'176</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus des frais salariaux et de structure, les coûts des services centraux, tous les coûts liés à l'entretien du patrimoine du site de Colombier et les indemnités versées aux propriétaires de terrains pour les périodes de tir. Les recettes proviennent des montants versés par la Confédération pour les contrats de prestations infrastructures ainsi que les locations encaissées pour l'utilisation des stands de tir et de divers locaux. Concernant les coûts des services centraux, les chiffres ne sont pas encore totalement stabilisés. La baisse des revenus découle de la fin du supplément extraordinaire octroyé par la Confédération lors de la réévaluation en 2017 des investissements consentis par l'État sur la place d'armes de Colombier.

Affaires militaires et oblig. servir (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	69'139	62'000	63'000
Coûts salariaux et de structure	399'733	548'116	356'550
Coûts des services centraux	304'521	359'936	281'546
Revenus	724'268	738'200	705'000
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>49'125</b>	<b>231'852</b>	<b>-3'905</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend, en plus des frais salariaux et de structure, les coûts liés aux journées d'information des conscrits et de libération des officiers, les coûts en lien avec la gestion de la taxe d'exemption ainsi que les pertes sur débiteurs pour les amendes converties en jours d'arrêts. Les recettes proviennent de la part revenant au canton (20 %) sur la taxe d'exemption de servir, des amendes disciplinaires infligées aux militaires neuchâtelois, de l'encaissement des émoluments pour l'établissement de duplicata de LS et de frais divers. Concernant les coûts des services centraux, les chiffres ne sont pas encore totalement stabilisés. Les coûts salariaux et de structure ont fait l'objet d'un ajustement des heures à prester.

## Service sécurité civile et militaire (SSCM)

Garages de l'Etat (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'564'803	1'998'500	2'002'000
Coûts salariaux et de structure	2'602'955	2'771'915	3'176'394
Coûts des services centraux	507'535	599'894	499'504
Revenus	266'245	153'000	192'200
Revenus de la facturation des services centraux	3'815'203	5'033'044	5'329'701
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>593'844</b>	<b>184'265</b>	<b>155'997</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus des frais salariaux et de structure, les coûts et les recettes des services centraux, les coûts d'entretien véhicules, l'achat de matériel, d'outillage, de carburant et lubrifiants, les taxes véhicules et les ventes en lien avec le parc véhicules de l'État. Concernant les coûts des services centraux, les chiffres ne sont pas encore totalement stabilisés. Les revenus proviennent de la vente de véhicules de l'État ainsi que de véhicules saisis par la justice. L'augmentation des revenus de la facturation des services centraux résulte de la prise en compte des amortissements dans le calcul du coût forfaitaire des véhicules mis à disposition des services. Les coûts salariaux et de structure ont fait l'objet d'un ajustement des heures à prester.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Dédom. de Confédération	-1'098'704	-1'098'700	-1'098'700	-1'098'700	-1'098'700	-1'098'700
Part cant. charges OPC	206'000	260'000	260'000	260'000	260'000	260'000
Redevances	276'500	280'000	277'000	277'000	277'000	277'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-616'204</b>	<b>-558'700</b>	<b>-561'700</b>	<b>-561'700</b>	<b>-561'700</b>	<b>-561'700</b>

### Commentaires

Sont compris dans les charges et revenus de transfert non incorporables : les indemnités reçues de la Confédération pour les prestations logistiques, les redevances versées pour le sauvetage lac et Bas-lac ainsi que la part aux charges salariales des organisations régionales de protection civile.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-1'500	0	0	0	0	0
Ouvrages PCi	110'062	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Sub. féd. PC	-110'062	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000	-100'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Il s'agit des subventions versées par la Confédération pour les mesures de construction de la protection civile intégralement reversées aux organisations régionales de protection civile.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Achat de véhicules 2020-2023	En cours	2'438'000	2'800'000	0	2'800'000	2'699'000	2'516'000	2'516'000
PI-mobilité durable	En cours	0	48'000	0	48'000	48'000	42'000	42'000
Gestion des infrastructures critiques	A solliciter	300'000	300'000	0	300'000	300'000	25'000	25'000
ORCCAN PC de gouvernement	A solliciter	140'000	0	0	0	0	0	0
Plan climat	A solliciter	0	55'769	0	55'769	0	0	0
Proj. stratégiques-DESC	A solliciter	0	0	0	0	50'000	50'000	50'000
<b>Total</b>		<b>2'878'000</b>	<b>3'203'769</b>	<b>0</b>	<b>3'203'769</b>	<b>3'097'000</b>	<b>2'633'000</b>	<b>2'633'000</b>

### Commentaires

Le crédit cadre 2020 - 2023 a pour but d'assurer le renouvellement du parc véhicules de l'État. Le crédit pour la mobilité durable faisant partie du programme d'impulsion est prévu pour l'installation de bornes électriques. Le crédit pour la gestion des infrastructures critiques qui doit encore faire l'objet d'une validation est prévu pour la réalisation d'une salle de conduite ORCCAN et pour le remplacement du PC de Gouvernement. Enfin, le crédit Plan climat est prévu pour l'étude en vue de la formalisation et de la diffusion d'un plan canicule.

# Service de la culture (SCNE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

La crise sanitaire liée au COVID-19 continue d'avoir de très fortes répercussions sur le milieu culturel. En effet, l'ensemble de ce domaine d'activités a été particulièrement fragilisé, révélant par là même la réelle précarité des actrices et acteurs culturels en termes de revenu, de statut et de prévoyance professionnelle notamment. En outre, il semble aujourd'hui manifeste que le domaine de la culture sera le dernier secteur à connaître une sortie de crise et un retour à une situation normale, compte tenu de l'écosystème et de la temporalité propres à la production culturelle et artistique (cycle de vie : recherche de fonds, répétition, création, tournée, ...).

Le service, au travers de sa prestation d'encouragement à l'activité culturelle, met tout en œuvre afin d'atténuer les conséquences économiques de la pandémie, notamment grâce aux mesures d'indemnisation et de soutien aux projets de transformation. En fonction des décisions fédérales, ces mesures de soutien pourraient être poursuivies au début de l'année 2022. Le Laténium a également été touché, puisque le musée a dû rester fermé durant les phases aiguës de la pandémie. Le vernissage de la nouvelle exposition temporaire ainsi que la plupart des animations ont dû être annulées ou réadaptées afin de répondre aux exigences de la Confédération en termes de sécurité sanitaire. En outre, la salle de lecture des Archives a également été fermée au public durant cette période.

Après la révision de la loi sur la sauvegarde du patrimoine et l'adoption de son règlement d'application, le domaine de l'encouragement à l'activité culturelle et artistique passe lui aussi par le processus de révision législatif. Cette étape permettra ensuite de décliner la future politique culturelle du canton. Ces deux objets législatifs reflètent l'évolution des activités et des missions des entités du service. Ainsi, le patrimoine disposera de davantage de moyens en lien avec les mesures de sauvegarde du patrimoine horloger et du patrimoine mondial de l'UNESCO. De nouveaux moyens qui seront également, cas échéant, nécessaires au projet 4 Châteaux, qui souhaite réunir les châteaux de Boudry, de Colombier, de Valangin et de Neuchâtel au sein d'une entité commune. L'archéologie préventive sera désormais intégrée dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, NE mobilité 2030). En outre, le projet de regroupement et d'optimisation de l'administration (ORLA.NE) générera une intensification des travaux d'évaluation archivistique au sein des services concernés nécessitant l'octroi de moyens supplémentaires à l'OAEN pendant toute la durée du projet. Dans un contexte muséal et événementiel concurrentiel, le Laténium consent des efforts particuliers pour la participation culturelle et l'inclusion sociale, en conformité avec les attentes liées au subventionnement de la Confédération.

## Objectifs stratégiques

### Encouragement à l'activité culturelle

- Adopter la loi sur la culture, développer son règlement d'application et établir une nouvelle politique culturelle pour le canton.
- Réviser la loi sur la lecture publique.
- Renforcer le domaine de l'accès à la culture.
- Soutenir l'organisation de Capitale Culturelle Suisse en appui à la Ville de La Chaux-de-Fonds.

### Office des Archives (OAEN)

- Garantir l'archivage numérique à l'État de Neuchâtel (projet AENeas).
- Installer les Archives de l'État dans un Nouveau Centre d'Archives (projet NCA).

### Office du Patrimoine (OPAN)

#### Section Conservation du Patrimoine

- Poursuivre le suivi des chantiers de conservation-restauration du patrimoine bâti.
- Mettre à jour le Recensement Architectural du Canton de Neuchâtel (RACN) dans le cadre des révisions des plans d'aménagement communaux.

#### Section Archéologie

- Développer une documentation multimodale des Vallées et des Montagnes ; prospection des crêtes et zones d'altitude ; réactualisation des connaissances des grottes.
- Intégration de l'archéologie préventive dans les processus d'aménagement du territoire (projets de construction et d'infrastructures, NE mobilité 2030).
- Au travers du monitoring des sites palafittiques, garantir la préservation du patrimoine lacustre neuchâtelois inscrit à l'UNESCO (sites palafittiques préhistoriques autour des Alpes).

### Laténium

- Assurer le rayonnement culturel, scientifique et social du Laténium.
- Consolider l'offre de médiation culturelle et assurer le renouvellement des contenus, afin de contrebalancer le vieillissement des équipements, dans un contexte muséal et événementiel concurrentiel.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3'639'877</b>	<b>1'116'464</b>	<b>1'399'600</b>	<b>+283'136</b>	<b>+25.4%</b>	<b>1'288'464</b>	<b>1'288'464</b>	<b>1'288'464</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	310'381	388'164	388'164	+0	0.0%	388'164	388'164	388'164
43 Revenus divers	34'800	178'300	161'436	-16'865	-9.5%	50'300	50'300	50'300
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	389'795	500'000	350'000	+300'000	+600.0%	350'000	350'000	350'000
47 Subventions à redistribuer	2'904'901	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>18'350'251</b>	<b>15'812'365</b>	<b>16'641'213</b>	<b>+828'848</b>	<b>+5.2%</b>	<b>16'439'818</b>	<b>16'481'368</b>	<b>16'520'991</b>
30 Charges de personnel	5'208'920	5'439'603	5'453'338	+13'735	+0.3%	5'503'096	5'549'418	5'589'042
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'147'657	1'208'850	1'189'050	-19'800	-1.6%	1'249'050	1'254'050	1'254'050
33 Amortissements du patrimoine administratif	70'840	380'000	100'068	-279'932	-73.7%	100'068	100'068	100'068
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	7'250'288	5'938'487	6'882'972	+944'485	+15.9%	6'571'819	6'562'047	6'562'046
37 Subventions à redistribuer	2'904'901	500'000	500'000	+0	0.0%	500'000	500'000	500'000
39 Imputations internes	1'767'645	2'345'425	2'515'785	+170'360	+7.3%	2'515'785	2'515'785	2'515'785
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-14'710'374</b>	<b>-14'695'901</b>	<b>-15'241'613</b>	<b>-545'712</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-15'151'354</b>	<b>-15'192'904</b>	<b>-15'232'527</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-14'710'374</b>	<b>-14'695'901</b>	<b>-15'241'613</b>	<b>-545'712</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-15'151'354</b>	<b>-15'192'904</b>	<b>-15'232'527</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-14'710'374</b>	<b>-14'695'901</b>	<b>-15'241'613</b>	<b>-545'712</b>	<b>-3.7%</b>	<b>-15'151'354</b>	<b>-15'192'904</b>	<b>-15'232'527</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	51.00	55.00	55.00	+0.00	0.0%	55.00	55.00	55.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.70	38.70	39.20	+0.50	+1.3%	39.20	39.20	39.20

### Commentaires

Personnel administratif : Un poste de chef de projet pour le NCA à 50%, financé via le crédit d'étude NCA approuvé en mars 2021 par le Grand Conseil, est prévu d'avril 2021 à mars 2024.

Nature 33 : les amortissements sont calculés par le SFIN. Toutefois, la diminution des charges y relatives est à mettre en lien avec l'évolution des projets du service.

Nature 36 : l'augmentation des charges de transferts est pour l'essentiel liée à la crise sanitaire, dont un solde d'indemnités à verser sur 2022 est prévu à hauteur de CHF 500'000. Par ailleurs, le soutien accordé par la Confédération au Laténium (CHF 300'000) vient en augmentation de ce poste mais est intégralement compensé par la nature 46 "revenus de transfert". L'augmentation de l'enveloppe des subventions est également liée à la nouvelle loi sur le patrimoine et RERO21 (voir remarques dans le chapitre charges nettes de transfert non incorporable aux prestations).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Encouragement activités culturelles (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	92'468	143'700	141'700
Coûts salariaux et de structure	170'807	93'998	61'326
Coûts des services centraux	46'444	33'647	19'269
Revenus	3'280	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>306'439</b>	<b>271'345</b>	<b>222'295</b>

#### Commentaires

Le service de la culture, dans son volet d'encouragement à l'activité culturelle, veille en priorité à soutenir les institutions culturelles neuchâtelaises ainsi que les acteurs-trices culturel-les et artistes professionnels. Un accent particulier est mis sur l'accès à la culture, notamment auprès du jeune public. Le soutien à la diffusion des créations neuchâtelaises est également un objectif important de même que les collaborations romandes.

Adaptation du nombre d'heures prévues pour ce secteur.

Archéologique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	183'363	240'000	225'000
Coûts salariaux et de structure	1'425'789	1'504'655	1'395'001
Coûts des services centraux	456'464	708'295	713'074
Revenus	114'190	155'000	140'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'951'427</b>	<b>2'297'951</b>	<b>2'193'075</b>

#### Commentaires

La section archéologie de l'OPAN poursuit sa mission de sauvegarde du patrimoine enfoui par des sondages de diagnostic et des fouilles préventives dans le cadre du suivi de projets de construction et d'infrastructure sur l'ensemble du canton. Il poursuit également le monitoring des palafittes à l'UNESCO. Les produits sont principalement liés à la mobilisation du compte de bilan ainsi qu'à la facturation des prestations des opérations d'archéologie préventive.

Adaptation du nombre d'heures prévues pour ce secteur.

Patrimoine (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	81'088	90'200	88'700
Coûts salariaux et de structure	1'019'683	1'038'915	1'063'547
Coûts des services centraux	313'801	467'838	467'023
Revenus	-32'426	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'446'999</b>	<b>1'596'953</b>	<b>1'619'270</b>

#### Commentaires

L'office du patrimoine, par sa section conservation du patrimoine, veille à la sauvegarde et à la mise en valeur du patrimoine bâti, mobilier, horloger et de l'urbanisme horloger reconnu par l'UNESCO ainsi qu'à celles du patrimoine immatériel.



Musée (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	495'805	520'250	520'250
Coûts salariaux et de structure	2'059'079	2'085'990	2'054'012
Coûts des services centraux	637'063	943'493	964'773
Revenus	241'201	282'164	282'164
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'950'747</b>	<b>3'267'569</b>	<b>3'256'871</b>

### Commentaires

Le Laténium assure la valorisation publique de l'archéologie neuchâteloise et participe au rayonnement culturel du canton.

Archives (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	90'771	62'400	62'400
Coûts salariaux et de structure	1'056'490	1'265'545	1'071'226
Coûts des services centraux	313'337	473'939	511'277
Revenus	18'916	21'300	21'300
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'441'681</b>	<b>1'780'584</b>	<b>1'623'603</b>

### Commentaires

L'office des archives de l'État assure la sauvegarde des documents administratifs émis par l'administration cantonale. Il veille à la mise en œuvre de la loi sur l'archivage au sein de l'administration cantonale ainsi qu'au niveau des communes et entités paraétatiques. L'OAEN déploie progressivement, de 2019 à 2029, des plans d'archivage dans l'ensemble de l'administration cantonale et assure le traitement et la mise en valeur des archives historiques (inventaires, conditionnement, diffusion). Adaptation du nombre d'heures prévues pour ce secteur.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Arts et lettres+Institut	180'134	148'000	148'000	148'000	148'000	148'000
Cinéma	300'000	335'000	335'000	335'000	335'000	335'000
Fonds Documentaires	1'910'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000	1'920'000
Médiation culturelle	41'400	40'000	40'000	140'000	140'000	140'000
Musique	580'892	539'000	539'000	564'000	564'000	564'000
Promotion de la lecture	384'000	387'500	612'500	612'500	612'500	612'500
Sociétés savantes et formation	144'700	143'000	153'000	153'000	153'000	153'000
Sub. féd. diverses	-3'957	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000	-50'000
Subs. div .ins. privées	348'847	375'000	445'000	455'000	455'000	455'000
Subsides com. divers	183'308	325'000	365'000	375'000	375'000	375'000
Théâtre & centre cult.	1'297'763	1'319'000	1'319'000	1'344'000	1'344'000	1'344'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'367'087</b>	<b>5'481'500</b>	<b>5'826'500</b>	<b>5'996'500</b>	<b>5'996'500</b>	<b>5'996'500</b>

### Commentaires

En application de la loi sur la sauvegarde du patrimoine et de son règlement d'application, une augmentation de CHF 110'000 est prévue dans le cadre des subventions octroyées aux communes et aux privés en lien avec les mesures de sauvegarde du patrimoine horloger et du patrimoine mondial de l'UNESCO. Un soutien supplémentaire au Projet 4 Châteaux est également prévu dans cette augmentation.

Le soutien à RERO21 sera transféré dès l'exercice 2022 depuis le secrétariat général du DEF au service de la culture, d'où l'augmentation prévue de CHF 225'000 dans la rubrique "promotion de la lecture".

En outre, une augmentation de CHF 10'000 dans la rubrique "sociétés savantes et formation" fait suite à certains ajustements notamment au niveau des bourses.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
Monuments et sites	706'626	500'000	500'000	500'000	500'000	500'000
Sub. féd. pro. mon. sit.	-706'626	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000	-500'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Subventions reçues de la Confédération et redistribuées pour la conservation et la restauration d'objets patrimoniaux.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Création moyens nécessaires LArch	En cours	380'000	100'000	0	100'000	100'000	100'000	100'000
Vitami.NE	En cours	108'000	108'000	0	108'000	140'430	0	0
Rest. Collégiale de Neuchâtel 2ème étape	En cours	300'000	300'000	0	300'000	300'000	295'000	0
<b>Total</b>		<b>788'000</b>	<b>508'000</b>	<b>0</b>	<b>508'000</b>	<b>540'430</b>	<b>395'000</b>	<b>100'000</b>

#### Commentaires

Le projet d'archivage numérique AENeas se poursuit avec l'acquisition/développement et le déploiement des outils de la suite Archi.

L'engagement du chef de projet Vitami.Ne à 80% auprès de l'OAEN se poursuivra jusqu'à la fin du programme, soit 2023.

En ce qui concerne la restauration de la Collégiale de Neuchâtel, les travaux se poursuivront encore en principe jusqu'en 2024.

Un nouveau crédit d'engagement sera probablement soumis au Grand Conseil en lien avec une mission d'archéologie préventive dans le cadre d'un projet de construction de grande envergure dans le canton.

# **Service des ressources humaines (SRHE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

La persistance des perturbations sociales et économiques liées à la pandémie de Covid-19 a eu une grande influence sur les activités du SRHE. Ainsi, certains objectifs stratégiques ou de développement techniques dont la réalisation était prévue pour 2021 sont repoussés sur les années suivantes.

Par ailleurs, le processus continu de réforme de l'administration cantonale occupe toujours de manière importante le SRHE, qui adapte son organisation et ses prestations en amenant sa contribution tant au niveau technique qu'en tant que garant de la prise en compte de la dimension humaine dans ces changements.

Les évolutions législatives, techniques et informatiques ont également un impact important sur les activités du SRHE. Elles génèrent la délivrance de nouvelles prestations et en modifient certaines autres dans un esprit d'amélioration continue. Ainsi, la poursuite de la dématérialisation de la transmission des informations, ainsi que l'exploitation des possibilités de saisie décentralisée de données simplifient l'accès aux prestations du SRHE pour ses partenaires.

La fonction publique a fait preuve d'ouverture, d'adaptabilité, de résilience et de responsabilité durant la crise sanitaire, démontrant qu'elle était prête à entrer de manière efficiente dans de nouvelles formes de collaboration et de travail. Il s'agira de transposer de manière respectueuse au niveau relationnel et social ces expériences dans l'évolution de l'organisation et du fonctionnement de l'administration cantonale. Le SRHE, impliqué de manière intensive dans le projet Vitamine, est attentif dans cette évolution au respect des valeurs éthiques d'intégration, d'égalité des chances, de formation et de développement personnel.

Le SRHE reste toujours attentif à la question de l'efficacité du recrutement de personnel, dans une perspective d'adéquation des ressources aux nouvelles exigences de fonctionnement et de développement de l'administration. Un regard attentif doit à cet égard être porté au positionnement concurrentiel de l'État-employeur dans un contexte d'attentes croissantes en matière de conditions de travail, de souplesse organisationnelle et de perspectives de développement personnel.

## **Objectifs stratégiques**

- Développement et intensification du soutien du SRHE à la conduite de l'État et à la gestion de ses entités par la mise en place de nouveaux outils techniques et un meilleur accompagnement direct.
- Veille sur l'évolution de l'environnement socio-économique, poursuite de l'implication du SRHE dans les processus de réforme de l'administration, avec adaptation des dispositions légales et réglementaires.
- Adéquation de la force de travail de l'administration à l'évolution des exigences de son organisation, de son fonctionnement et des attentes des bénéficiaires de prestations et partenaires.
- Optimisation des prestations administratives et techniques du SRHE avec une exploitation optimale des possibilités de dématérialisation des processus offertes par la plateforme SIGE, par le Guichet Unique, Intra-Internet ainsi que les réseaux sociaux.
- Développement de la prise en considération des questions de sécurité et de santé des titulaires de fonctions publiques.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8'634'599</b>	<b>-5'852'769</b>	<b>-5'324'522</b>	<b>+528'247</b>	<b>+9.0%</b>	<b>-5'409'188</b>	<b>-5'409'188</b>	<b>-5'409'188</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	631'325	704'500	680'500	-24'000	-3.4%	686'500	686'500	686'500
43 Revenus divers	0	81'000	90'666	+9'666	+11.9%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	583'402	905'000	750'000	-155'000	-17.1%	750'000	750'000	750'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	7'419'872	-7'543'269	-6'845'688	+697'581	+9.2%	-6'845'688	-6'845'688	-6'845'688
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'723'434</b>	<b>-6'117'787</b>	<b>-5'708'850</b>	<b>+408'937</b>	<b>+6.7%</b>	<b>-5'690'443</b>	<b>-5'670'019</b>	<b>-5'649'602</b>
30 Charges de personnel	6'235'521	-7'415'016	-6'879'472	+535'544	+7.2%	-6'858'065	-6'839'641	-6'819'224
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	111'363	176'900	168'900	-8'000	-4.5%	165'900	167'900	167'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	501'021	475'000	500'000	+25'000	+5.3%	500'000	500'000	500'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	875'529	645'329	501'722	-143'607	-22.3%	501'722	501'722	501'722
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>911'165</b>	<b>265'018</b>	<b>384'328</b>	<b>+119'310</b>	<b>+45.0%</b>	<b>281'255</b>	<b>260'831</b>	<b>240'414</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>911'165</b>	<b>265'018</b>	<b>384'328</b>	<b>+119'310</b>	<b>+45.0%</b>	<b>281'255</b>	<b>260'831</b>	<b>240'414</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>911'165</b>	<b>265'018</b>	<b>384'328</b>	<b>+119'310</b>	<b>+45.0%</b>	<b>281'255</b>	<b>260'831</b>	<b>240'414</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	31.00	36.00	36.00	+0.00	0.0%	36.00	36.00	36.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	21.40	23.00	23.45	+0.45	+2.0%	23.45	23.45	23.45

### Commentaires

Nature 46 (revenus de transfert) : ajustement de la part au produit de la taxe CO2. Cette dernière reste très incertaine d'année en année. L'évaluation au BU22 se base sur l'estimation la plus objective possible.

Nature 49 (prestations internes) : l'écart de CHF 400'000 est lié à la diminution de l'écart statistique (montant négatif car redistribué dans les services via 39/49). Par ailleurs le forfait de service central du SRHE est en légère augmentation par rapport à 2021.

Nature 30 (charges de personnel) : légère progression, due principalement à la diminution de CHF 400'000 de l'écart statistique. La masse salariale des apprentis est quant à elle également en légère hausse.

Nature 36 (charges de transfert) : légère évolution des coûts de la crèche tic-tac.

Finalement, les effectifs du SRHE restent relativement stables, s'élevant à 23.45 EPT. L'augmentation de 0.45 EPT est en grande partie (0.4 EPT) liée au projet VitamiNE (et donc financé par le crédit d'investissement). Le reste provient d'une reprise de certaines activités du Conservatoire.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gestion salariale et financière (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	870	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'108'039	1'103'716	1'222'494
Coûts des services centraux	352'045	348'097	375'061
Revenus	310'033	90'098	92'662
Revenus de la facturation des services centraux	1'405'750	1'271'679	1'356'703
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-254'829</b>	<b>90'035</b>	<b>148'191</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut, en plus de la gestion salariale au sens large, la gestion des temps, les remplacements maternité et toutes les activités couvrant la budgétisation des charges de personnel ainsi que la gestion financière du service.

Coûts salariaux et de structures: ajustement des heures dévolues à la prestation.

Revenus : l'écart entre les comptes et le budget s'explique par une différence d'imputation du salaire des apprentis avec le groupe de prestations Formation et développement.

Conseil et expertises (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	72'268	66'000	66'000
Coûts salariaux et de structure	1'324'103	1'457'455	1'442'057
Coûts des services centraux	352'045	348'097	375'061
Revenus	71'581	62'825	69'130
Revenus de la facturation des services centraux	1'841'468	1'640'947	1'754'158
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-164'632</b>	<b>167'780</b>	<b>59'830</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe non seulement les affaires juridiques et le conseil métier, mais également l'évaluation et la classification des fonctions, le groupe de confiance ainsi que les activités liées à la santé et la sécurité au travail. Depuis 2020, il inclut également les activités liées à la mobilité et au recrutement.

Formation et développement (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	72'137	63'200	55'200
Coûts salariaux et de structure	3'712'703	4'316'791	4'132'236
Coûts des services centraux	124'251	122'858	132'375
Revenus	992'352	1'243'500	1'239'500
Revenus de la facturation des services centraux	3'429'924	3'352'182	3'422'659
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-513'185</b>	<b>-92'833</b>	<b>-342'348</b>

#### Commentaires

Ce dernier groupe inclut toutes les activités liées à la formation interne, externe et à l'accompagnement spécifique. Il comprend également la gestion des apprentissages et des stagiaires.

Coûts salariaux et de structures : ajustement des heures dévolues à la prestation.

Revenus: l'écart entre les comptes et le budget s'explique par une différence d'imputation du salaire des apprentis avec le groupe de prestations Gestion salariale et financière.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Part produit taxe CO2	-181'479	-525'000	-350'000	-350'000	-350'000	-350'000
Structure d'accueil pour enfants d'empl.	99'098	95'000	100'000	100'000	100'000	100'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-82'381</b>	<b>-430'000</b>	<b>-250'000</b>	<b>-250'000</b>	<b>-250'000</b>	<b>-250'000</b>

#### Commentaires

La part au produit de la taxe CO2 reste très incertain d'année en année. Les comptes 2020 présentent un montant bien inférieur aux années précédentes. L'évaluation au BU22 se base sur l'estimation la plus objective possible.

Les coûts de la structure d'accueil pour enfants Tic-Tac augmentent très légèrement par rapport aux années précédentes.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Vitami.NE	En cours	81'000	81'000	0	81'000	374'115	344'115	329'115
<b>Total</b>		<b>81'000</b>	<b>81'000</b>	<b>0</b>	<b>81'000</b>	<b>374'115</b>	<b>344'115</b>	<b>329'115</b>

#### Commentaires

L'investissement de CHF 81'000 correspond aux charges de personnel d'un nouvel engagement concernant la mobilité et le recrutement dans le cadre du projet VitamiNE. L'augmentation de charges pour les années PFT provient de l'intégration des projets connexes VitaminNE dans le périmètre du projet. Pour le SRHE, il s'agit de la promotion de la mobilité, de la santé au travail et de la proximité de la crèche.

## **Service juridique (SJEN)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le processus de réorganisation, avec création d'un nouvel organigramme et une nouvelle répartition du travail, s'est terminé, comme prévu, en fin d'année 2020. La nouvelle organisation a débuté le 1er janvier 2021, pour une phase de test d'une année, et semble porter ses fruits. Elle permet d'améliorer l'efficacité du service, de mieux répartir le travail et par conséquent de diminuer la durée de traitement des dossiers de contentieux.

Le poste d'adjoint-e n'a pas été repourvu dans le nouvel organigramme qui prévoit un-e responsable administrative ainsi qu'un-e spécialiste "légistique". Ces deux postes sont occupés par des personnes qui étaient déjà en place et qui ont bénéficié d'un changement de fonction.

Le retard important en matière de contentieux a été pratiquement résorbé en entier, grâce à l'effort de tout le service. Un important travail d'archivage est en cours et un plan d'archivage du service juridique devra encore être élaboré avec l'office des archives.

Enfin, le guide légistique, fort attendu, est en cours de finalisation. Il remplacera les actuelles instructions du service juridique en la matière et devrait être disponible dès l'automne 2021. Ce guide permettra à toutes les personnes concernées de notre administration de bénéficier de précieux conseils ainsi que de nombreux exemples concrets.

### **Objectifs stratégiques**

- Offrir des services de qualité à l'ensemble de l'administration cantonale selon des critères professionnels ;
- Appuyer l'état-major d'ORCCAN, les autorités cantonales ainsi que l'entier de l'administration s'agissant de la « covid-19 » ;
- Développement de la cyberadministration (collaboration avec les AUJU pour le projet Justitia 4.0, collaboration avec la chancellerie pour le projet SYVOTE, etc.) ;
- Réviser la LPJA ;
- Toiletter le RSN ;
- Finaliser la réorganisation du service ;
- Élaborer un cahier des charges du personnel du SJEN et redéfinition des processus ;
- Élaborer un cockpit statistique propre au SJEN.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>472'581</b>	<b>171'550</b>	<b>151'300</b>	<b>-20'250</b>	<b>-11.8%</b>	<b>151'300</b>	<b>151'300</b>	<b>151'300</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	163'375	150'500	150'500	+0	0.0%	150'500	150'500	150'500
43 Revenus divers	294'738	800	800	+0	0.0%	800	800	800
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	14'468	20'250	0	-20'250	-100.0%	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'708'051</b>	<b>3'414'306</b>	<b>3'599'182</b>	<b>+184'877</b>	<b>+5.4%</b>	<b>3'633'521</b>	<b>3'664'949</b>	<b>3'702'444</b>
30 Charges de personnel	3'182'995	3'051'250	3'066'328	+15'078	+0.5%	3'112'567	3'150'095	3'187'590
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	105'713	130'300	145'000	+14'700	+11.3%	133'100	127'000	127'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	419'343	232'756	387'854	+155'099	+66.6%	387'854	387'854	387'854
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'235'470</b>	<b>-3'242'756</b>	<b>-3'447'882</b>	<b>-205'127</b>	<b>-6.3%</b>	<b>-3'482'221</b>	<b>-3'513'649</b>	<b>-3'551'144</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3'235'470</b>	<b>-3'242'756</b>	<b>-3'447'882</b>	<b>-205'127</b>	<b>-6.3%</b>	<b>-3'482'221</b>	<b>-3'513'649</b>	<b>-3'551'144</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-3'235'470</b>	<b>-3'242'756</b>	<b>-3'447'882</b>	<b>-205'127</b>	<b>-6.3%</b>	<b>-3'482'221</b>	<b>-3'513'649</b>	<b>-3'551'144</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	30.00	28.00	29.00	+1.00	+3.6%	29.00	29.00	29.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	20.35	19.90	19.90	+0.00	0.0%	19.90	19.90	19.90

### Commentaires

Nature 30 Charges de personnel : le nombre d'EPT sera inchangé en 2022. Cependant, à futur, le secrétariat du SJEN devrait être renforcé (environ 1/2 EPT). Ce dernier fonctionne depuis plusieurs années à flux tendu (ratio d'environ 0.2 EPT de secrétaire pour 1 EPT de juriste).

Nature 31 Biens, services et autres charges d'exploitation : tient compte de l'augmentation des frais liés à la nouvelle plateforme du Système d'information sur les marchés publics (Simap) pour la 2ème année consécutive pour un montant d'environ CHF 15'000. Les coûts liés aux marchés publics devraient régulièrement baisser dès 2023 pour se stabiliser en 2027.

Nature 39 Imputations internes : se compose des répartitions analytiques. La différence entre les budget 2021 et 2022 est en lien avec une nouvelle répartition de l'écart statistique au niveau global de l'État.

Nature 49 Imputations internes : non prise en compte de la facturation du soutien juridique au SEMP.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contentieux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	55'343	50'000	50'000
Coûts salariaux et de structure	2'206'311	1'917'524	1'893'176
Coûts des services centraux	301'383	265'699	238'997
Revenus	456'653	150'800	150'800
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'106'383</b>	<b>2'082'423</b>	<b>2'031'373</b>

#### Commentaires

Coûts salariaux et de structures: adaptation des heures consacrées à ce secteur en lien avec la réorganisation du service.

Les revenus concernent les émoluments relatifs au traitement des recours administratifs. Cette prestation est liée au nombre de recours entrants.

Dans les comptes 2020, un revenu extraordinaire d'environ CHF 300'000 a été comptabilisé au SJEN, montant lié à une procédure particulière (réalisation d'actifs en faveur de l'État).

Conseils (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	291'095	359'898	424'681
Coûts des services centraux	39'773	49'869	53'612
Revenus	15'418	20'250	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>315'450</b>	<b>389'517</b>	<b>478'294</b>

#### Commentaires

En lien avec la réorganisation du service, adaptation des heures consacrées à ce secteur.

Legislation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	454'211	493'277	594'243
Coûts des services centraux	61'916	68'350	75'018
Revenus	0	500	500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>516'126</b>	<b>561'128</b>	<b>668'761</b>

#### Commentaires

En lien avec la réorganisation du service, adaptation des heures consacrées à ce secteur.

<b>Autres prestations</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	9'142	10'000	10'000
Coûts salariaux et de structure	61'486	77'319	87'114
Coûts des services centraux	8'369	10'713	10'997
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>78'997</b>	<b>98'032</b>	<b>108'111</b>

### Commentaires

Les charges directes de CHF 10'000 concernent la tenue de la bibliothèque juridique du service (achat de livres et revues juridiques).

<b>Marchés publics</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	33'735	59'300	79'000
Coûts salariaux et de structure	56'242	45'984	73'114
Coûts des services centraux	7'902	6'372	9'230
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>97'880</b>	<b>111'656</b>	<b>161'344</b>

### Commentaires

Voir commentaires "compte de résultats" ci-dessus.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-510	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-510</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaires particuliers.

## ***Fonds de la protection civile régionale***

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte des communes neuchâteloises, le fonds de la protection civile régionale.

### **Objectifs stratégiques**

L'organisation de la protection civile devra s'adapter à la nouvelle législation fédérale sur la protection de la population et la protection civile entrée en vigueur le 1er janvier 2021. Il s'agira notamment de mieux identifier les incidences financières de la nouvelle législation s'agissant du financement des systèmes d'alarme ainsi que le dispositif nécessaire à mettre en place avec les groupes d'intervention rapide (GIR). Par ailleurs, sur la base des expériences acquises lors de l'intervention COVID et des inondations du Val-de-Ruz et de Cressier, les planifications des formations et du renouvellement du matériel devront être adaptées.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'870'939</b>	<b>2'485'000</b>	<b>3'540'000</b>	<b>+1'055'000</b>	<b>+42.5%</b>	<b>3'250'000</b>	<b>2'800'000</b>	<b>2'500'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	402'347	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	1'153'000	+1'153'000	--	863'000	413'000	113'000
46 Revenus de transfert	2'468'592	2'470'000	2'372'000	-98'000	-4.0%	2'372'000	2'372'000	2'372'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'870'939</b>	<b>2'485'000</b>	<b>3'540'000</b>	<b>+1'055'000</b>	<b>+42.5%</b>	<b>3'250'000</b>	<b>2'800'000</b>	<b>2'500'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	0	+0	--	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	395'986	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	2'474'953	2'485'000	3'540'000	+1'055'000	+42.5%	3'250'000	2'800'000	2'500'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le mécanisme du fonds s'articule de la manière suivante :

Nature 43 : enregistre les subventions et les recettes diverses. La différence de cette nature entre les comptes 2020 et le B2022 provient des subventions fédérales extraordinaires versées par la Confédération pour les intervenants de la protection civile lors de la pandémie (CHF 27.50 par jour par personne, soit 11'209 jours indemnisés).

Nature 45 : l'augmentation de la nature 36 occasionne un prélèvement à la fortune du fonds.

Nature 46 : enregistre les participations communales (passage à CHF 13.50 dès 2022).

Nature 36 : enregistre les montants versés aux OPC en cours d'année, qui servent à couvrir leurs dépenses ainsi que les dépenses financées directement par le fonds. À relever que le service fixe chaque année des maxima qui sont proposés aux comités directeurs pour validation. La différence entre les comptes 2020/BU2021 et le BU2022 provient d'une planification des achats plus importante afin de mettre en conformité les OPC avec les nouvelles dispositions légales (LPPCi, MSST, SUVA).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Fonds PC régionale	6'361	15'000	1'168'000	878'000	428'000	128'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'361</b>	<b>15'000</b>	<b>1'168'000</b>	<b>878'000</b>	<b>428'000</b>	<b>128'000</b>

### Commentaires

La différence des charges de transfert est due à une acquisition importante de matériel pour une mise en conformité des organisations régionales PCi aux dispositions légales (LPPCi, MSST, SUVA).

## ***Fonds contrib. remplacement abris PC***

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de la sécurité civile et militaire gère pour le compte de la Confédération depuis le 1er janvier 2012, l'encaissement des contributions de remplacement des constructions ou transformations de bâtiments ne déclenchant pas d'obligation de construction d'abri de protection civile.

### **Objectifs stratégiques**

- Procéder à l'étude des dossiers SATAC
- Fixer et encaisser les montants des contributions de remplacement servant à alimenter le fonds.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>88'000</b>	<b>500'000</b>	<b>350'000</b>	<b>-150'000</b>	<b>-30.0%</b>	<b>350'000</b>	<b>350'000</b>	<b>350'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	88'000	500'000	350'000	-150'000	-30.0%	350'000	350'000	350'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>88'000</b>	<b>500'000</b>	<b>350'000</b>	<b>-150'000</b>	<b>-30.0%</b>	<b>350'000</b>	<b>350'000</b>	<b>350'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	63'200	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	24'800	450'000	300'000	-150'000	-33.3%	300'000	300'000	300'000
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Conformément à la législation fédérale, la facturation n'est effectuée qu'au début des travaux et non plus lors de l'octroi du permis de construire, ce qui a entraîné un décalage des encaissements des contributions en 2020, dont la plupart interviendront en 2021.

Aucune construction d'abri public n'est envisagée pour 2022. La fortune du fonds est donc en augmentation.

## **Fonds d'attrib. cant. Loterie romande**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

En date du 26 mai 2020, le Grand Conseil a attribué 10% du bénéfice de la Loterie Romande revenant au canton pour le soutien à des projets et/ou manifestations publiques, uniques ou récurrentes, ayant une portée touristique et générant des retombées importantes. Le solde, 90%, est réparti entre les commissions de répartition pour les contributions destinées au domaine du sport et les contributions destinées notamment aux domaines de la culture et du social.

### **Objectifs stratégiques**

Dès le 1er janvier 2021, le Conseil d'État affecte la part mise à sa disposition pour des manifestations publiques, uniques ou récurrentes, ayant une portée touristique et générant des retombées importantes. Une commission consultative pour les attributions Loterie Romande cantonales est nommée par le Conseil d'État.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT		
	2020	Budget 2021		CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'700'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'700'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	1'700'000	1'700'000	+0	0.0%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'700'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'700'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	1'000	+1'000	--	1'000	1'000	1'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	0	27'000	+27'000	--	27'000	27'000	27'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	1'700'000	1'650'000	-50'000	-2.9%	1'650'000	1'650'000	1'650'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	22'000	+22'000	--	22'000	22'000	22'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

30 Charges de personnel : indemnités versées aux membres de la commission ;

36 Charges de transfert : montant versés pour les divers projets soutenus ;

39 Imputations internes : frais de gestion assumés par le département ;

41 Patentes et concessions : part du bénéfice de la Loterie Romande à répartir sur les divers projets soutenus.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Sub. manifestations but touristique	0	1'700'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000	1'650'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>1'700'000</b>	<b>1'650'000</b>	<b>1'650'000</b>	<b>1'650'000</b>	<b>1'650'000</b>

### Commentaires

Voir commentaires ci-avant.

Département de la formation, de la digitalisation et des sports (DFDS)

## 2.11. Compte de résultats du DFDS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025	Écart B2022 - B2021 CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>248'079'610</b>	<b>245'426'868</b>	<b>248'686'088</b>	<b>245'541'013</b>	<b>246'681'087</b>	<b>229'116'293</b>	<b>+3'259'220</b>	<b>+1.3%</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	0	0	0	0	0	0	0	--
42 Taxes et redevances	99'565'453	101'260'320	105'702'625	103'204'695	102'888'095	94'083'569	+4'442'305	+4.4%
43 Revenus divers	2'032'311	2'831'400	3'102'316	2'125'500	2'902'500	3'718'500	+270'916	+9.6%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	13'557	50'000	56'000	56'000	56'000	56'000	+6'000	+12.0%
46 Revenus de transfert	31'867'675	31'751'790	31'450'200	31'283'542	30'896'410	30'645'122	-301'590	-0.9%
47 Subventions à redistribuer	50'584'394	50'657'920	50'054'000	50'364'000	51'004'000	51'004'000	-603'920	-1.2%
49 Imputations internes	64'016'219	58'875'438	58'320'947	58'507'276	58'934'082	49'609'102	-554'491	-0.9%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>704'328'866</b>	<b>712'920'753</b>	<b>717'139'073</b>	<b>727'469'496</b>	<b>739'104'713</b>	<b>730'959'581</b>	<b>+4'218'319</b>	<b>+0.6%</b>
30 Charges de personnel	195'723'290	200'326'486	199'756'042	203'963'439	204'444'713	204'896'241	-570'444	-0.3%
31 Biens, services et autres chg d'exploit	41'488'925	49'806'034	51'564'692	51'622'473	51'753'633	51'473'428	+1'758'658	+3.5%
33 Amortissements du patr. administratif	6'012'991	6'292'759	4'933'499	4'763'907	12'254'199	11'528'259	-1'359'260	-21.6%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	950	0	0	0	0	0	0	--
36 Charges de transfert	331'419'154	342'492'204	343'923'472	349'661'980	352'127'666	353'862'131	+1'431'268	+0.4%
37 Subventions à redistribuer	50'584'394	50'657'920	50'054'000	50'364'000	51'004'000	51'004'000	-603'920	-1.2%
39 Imputations internes	79'099'163	63'345'351	66'907'368	67'093'697	67'520'503	58'195'523	+3'562'017	+5.6%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-456'249'256</b>	<b>-467'493'885</b>	<b>-468'452'984</b>	<b>-481'928'483</b>	<b>-492'423'627</b>	<b>-501'843'289</b>	<b>-959'099</b>	<b>-0.2%</b>
44 Revenus financiers	1'083'296	869'420	824'420	824'420	824'420	824'420	-45'000	-5.2%
34 Charges financières	205'570	0	0	0	0	0	0	--
Résultat financier	877'726	869'420	824'420	824'420	824'420	824'420	-45'000	-5.2%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-455'371'530</b>	<b>-466'624'465</b>	<b>-467'628'564</b>	<b>-481'104'063</b>	<b>-491'599'207</b>	<b>-501'018'869</b>	<b>-1'004'099</b>	<b>-0.2%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-455'371'530</b>	<b>-466'624'465</b>	<b>-467'628'564</b>	<b>-481'104'063</b>	<b>-491'599'207</b>	<b>-501'018'869</b>	<b>-1'004'099</b>	<b>-0.2%</b>
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-11'252'934	-1'004'099	-13'475'499	-10'495'144	-9'419'662		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-2.5%	-0.2%	-2.9%	-2.2%	-1.9%		

### Commentaires du département:

Groupe 30 : la variation des charges de personnel administratif et technique provient principalement du transfert des postes de conciergerie du CPNE au SBAT (-18,4 EPT) ainsi que du transfert au SECS du personnel de l'OPFE (-2,1 EPT) suite à la réorganisation des départements dans le cadre de la nouvelle législature. Parallèlement, on note une augmentation de 3,15 EPT au SEEO prévus pour divers postes (assistante socio-éducatrice, thérapeute en psychomotricité, chargé de projet pour l'éducation numérique et inspecteur de l'enseignement spécialisé) ainsi que l'engagement au SFPO de conseillers en orientation (2 EPT financés par la Confédération) et de chefs de projet prévus dans le cadre du programme d'impulsion pour la mise en œuvre du CPNE notamment. Deux chefs de projet s'ajouteront en outre à l'effectif du SIEN (1 EPT pour le projet « stratégie numérique » et 1 EPT financé dans le cadre du contrat signé avec la Ville de La Chaux-de-Fonds pour la migration SAP-ABACUS). Le SPAJ voit son effectif augmenter de 3,7 EPT avec l'engagement de postes de chargées de projet prévus dans le cadre du programme d'impulsion pour le soutien à la parentalité notamment et par l'engagement futur de 2 EPT d'assistant-e social-e pour le renforcement du domaine ambulatoire de la protection de l'enfance.

Concernant les variations principales pour le personnel enseignant on relève l'ouverture de classes supplémentaires dans les lycées en maturité gymnasiale et pour l'introduction de l'informatique qui devient dès la rentrée 2021-2022 une nouvelle discipline obligatoire. Dans les centres professionnels, l'intégration des formations précédemment dispensées par le CEFNA, le développement attendu des formations certifiantes pour les adultes dès 2022 (stratégie cantonale) et le transfert de classes de maturité professionnelle du LJP dès la rentrée scolaire 2022-2023 explique également l'évolution des chiffres.

Groupe 31 : la variation des charges s'explique principalement par les acquisitions dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'éducation numérique ainsi que par des achats de matériel informatique destinés à des tiers (recettes idoines).

Groupe 36 : la variation des charges est impactée de manière prépondérante par les amortissements des aides à l'investissements de tiers, le subventionnement de l'école obligatoire, les contributions au domaine des hautes écoles et par les subventions versées dans le cadre de l'accueil extra-familial et celui du soutien aux entreprises formatrices.

Les recettes varient principalement à la hausse par le biais des prestations externes fournies par le service informatique ainsi que par une augmentation des revenus dans les domaines des structures d'accueil pré et parascolaire et du contrat formation (base salariale cantonale identique).

## 2.12. Fiches par entités

SFDS : Secrétariat général du DFDS

SEEO : Service de l'enseignement obligatoire

CMNE : Conservatoire de musique neuchâtelois

SFPO : Service formation postobligatoire et orientation

LYCEES : Lycée Jean-Piaget, lycée Denis-de-Rougemont, lycée Blaise-Cendrars

CPNE : Centre professionnel neuchâtelois

SPAJ : Service protection de l'adulte et de la jeunesse

SSPO : Service des sports

SIEN : Service informatique entité neuchâteloise

Fonds structures d'accueil extra-familial

Fonds encouragement formation professionnelle initiale en mode dual

# Secrétariat général DFDS (SFDS)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général assume l'ensemble des activités inhérentes à une fonction d'état-major : préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État, coordination des activités liées à la préparation du budget, des comptes, du rapport de gestion, au suivi de la feuille de route, à la communication, à la gestion du calendrier, au suivi des affaires parlementaires, au suivi des dossiers des services (colloques, bilatérales, séances spécifiques), aux travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, aux rapports avec les partenaires (syndicats, communes, fédération des parents d'élèves, institutions, etc.), à la participation de projets et au suivi des dossiers intercantonaux (CIIP, CDIP, etc.). Sur un plan managérial, l'année 2022 sera marquée par l'appui à la conduite à la cheffe de département au travers du programme de législature 2021-2025 et de la mise en œuvre de la feuille de route qui en découle hormis l'appui à la gestion de la crise Covid. Le développement et la poursuite du projet contre le harcèlement et le risque dépressif et suicidaire (CAPPES) sera le principal défi opérationnel de cette entité qui est rattachée au secrétariat général du DFDS.

## Objectifs stratégiques

- Appui à la conduite à la cheffe de département dans le cadre du programme de législature 2021-2025 ;
- Mise en œuvre de la feuille de route du département avec la collaboration étroite des services ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la conduite des services et entités du DFDS selon le programme de réforme de l'État (PRE) ;
- Stabilisation des outils de gestion et de conduite financière ;
- Élaboration et suivi des indicateurs du cockpit ;
- Mise en place de mesures concrètes en matière de lutte contre l'épuisement professionnel et accompagnement de ces mesures (CAPPES) ;
- Poursuite des collaborations avec la police, la santé publique, la protection de la jeunesse pour la prévention et un accompagnement efficace des différents acteurs (CAPPES) ;
- Développement d'une enquête de satisfaction auprès des partenaires externes (CAPPES) ;
- Déploiement du système de contrôle interne (SCI).

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>29'868</b>	<b>0</b>	<b>200'000</b>	<b>+200'000</b>	<b>--</b>	<b>12'500</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	940	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	28'928	0	200'000	+200'000	--	12'500	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>5'702'164</b>	<b>5'863'982</b>	<b>4'814'232</b>	<b>-1'049'750</b>	<b>-17.9%</b>	<b>4'093'470</b>	<b>3'923'818</b>	<b>3'784'040</b>
30 Charges de personnel	1'628'906	1'667'439	1'390'198	-277'241	-16.6%	1'405'126	1'418'048	1'429'640
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	239'380	246'500	555'000	+308'500	+125.2%	180'000	135'000	135'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'591'528	3'767'361	2'650'602	-1'116'759	-29.6%	2'289'912	2'152'338	2'000'968
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	242'350	182'682	218'432	+35'750	+19.6%	218'432	218'432	218'432
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-5'672'296</b>	<b>-5'863'982</b>	<b>-4'614'232</b>	<b>+1'249'750</b>	<b>+21.3%</b>	<b>-4'080'970</b>	<b>-3'923'818</b>	<b>-3'784'040</b>
44 Revenus financiers	35'098	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	131'588	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-96'491	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-5'768'786</b>	<b>-5'863'982</b>	<b>-4'614'232</b>	<b>+1'249'750</b>	<b>+21.3%</b>	<b>-4'080'970</b>	<b>-3'923'818</b>	<b>-3'784'040</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-5'768'786</b>	<b>-5'863'982</b>	<b>-4'614'232</b>	<b>+1'249'750</b>	<b>+21.3%</b>	<b>-4'080'970</b>	<b>-3'923'818</b>	<b>-3'784'040</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	15.00	15.00	13.00	-2.00	-13.3%	13.00	13.00	13.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	10.40	10.40	8.70	-1.70	-16.3%	8.70	8.70	8.70

### Commentaires

Les différences les plus marquantes entre le budget 2022 et le budget 2021 figurent au niveau des charges de personnel, des biens, services et autres charges d'exploitation ainsi que des charges de transfert. La diminution de l'effectif et des charges de personnel correspond au transfert de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) au secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (SECS). Dans une moindre mesure, ce transfert impacte également les groupes 31 et 36.

La poursuite et le développement du projet MAE (projet novateur d'école à journée continue) justifie l'augmentation marquante au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation (dépenses prévues sous forme de mandats).

La différence provenant du groupe 36 est, quant à elle, principalement liée au réajustement des amortissements concernant le subventionnement des investissements (constructions scolaires). Les perspectives futures montrent une tendance à la stabilité, voire à une diminution des coûts.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	525'493	407'433	449'829
Coûts des services centraux	32'400	32'160	38'266
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>557'893</b>	<b>439'593</b>	<b>488'095</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés au travail administratif et de secrétariat du SFDS.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	1'329'055	2'036'812	1'199'666
Coûts des services centraux	83'765	160'772	102'054
Revenus	340	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'412'480</b>	<b>2'217'585</b>	<b>1'321'720</b>

#### Commentaires

Les coûts ou produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés pour le compte de la cheffe du département dans le cadre du conseil, de l'assistance politique et stratégique.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	990'820	610'939	749'837
Coûts des services centraux	61'612	48'223	63'787
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'052'433</b>	<b>659'163</b>	<b>813'624</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la gestion financière du secrétariat général et du CAPPES ainsi qu'à l'appui et à la supervision financière des services du département.

Prestations de département DEF (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	5'013	0	0
Coûts des services centraux	325	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'338</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations incluait jusqu'en 2020 les coûts et produits liés à la gestion du subventionnement des investissements communaux en matière de constructions scolaires.



<b>OPFE - Contributions Internes</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	97'595	33'133	0
Coûts des services centraux	10'918	1'590	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>108'513</b>	<b>34'723</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Les prestations regroupées ici sont celles réalisées en tant que service central pour le compte des services métiers de l'État. Dès juin 2021, suite à la mise en place de la nouvelle législature l'OPFE est désormais rattaché au DECS.

<b>OPFE - Contributions Externes</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	16'059	50'400	0
Coûts salariaux et de structure	197'054	234'199	0
Coûts des services centraux	22'892	11'165	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>236'005</b>	<b>295'764</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la promotion et à la sensibilisation du public ainsi qu'à la lutte contre la violence domestique. Dès juin 2021, suite à la mise en place de la nouvelle législature l'OPFE est désormais rattaché au DECS.

<b>OPFE - Communication</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	3'374	66'588	0
Coûts des services centraux	399	3'195	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'773</b>	<b>69'783</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts liés à la communication. Dès juin 2021, suite à la mise en place de la nouvelle législature l'OPFE est désormais rattaché au DECS.

<b>CAPPEs</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	63'908	81'000	35'000
Coûts salariaux et de structure	409'912	388'561	495'468
Coûts des services centraux	26'892	16'712	14'325
Revenus	600	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>500'112</b>	<b>486'273</b>	<b>544'793</b>

### Commentaires

Les coûts et produits directement imputables dans ce groupe de prestations correspondent à ceux liés à la gestion courante des activités du CAPPEs.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Actions prévention	83'067	90'000	50'000	50'000	50'000	50'000
CIIP Confér. rom. TI	480'561	520'000	520'000	520'000	520'000	520'000
Conf sse. dir. ins. pub.	560'578	617'000	622'000	622'000	622'000	622'000
Contr. biblioth. RERO	176'197	225'000	0	0	0	0
Enquête PISA	12'407	14'000	14'000	14'000	14'000	14'000
Inst. psychiatriques	30'000	30'000	0	0	0	0
Part. loyer coord. rom.	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Subv. organisations privées	125'062	125'100	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'507'872</b>	<b>1'661'100</b>	<b>1'246'000</b>	<b>1'246'000</b>	<b>1'246'000</b>	<b>1'246'000</b>

#### Commentaires

Les charges et revenus de transfert non incorporables aux prestations sont composés des diverses contributions aux organismes et conférences intercantionales dans le domaine de l'instruction publique (CIIP, CDIP notamment). On y trouve également diverses subventions versées dans le cadre des diverses actions de préventions (CAPPES). La diminution de ce budget global par rapport à l'année 2021 est liée au transfert au Département de l'économie, de la sécurité et de la culture (DESC) de la contribution de l'État au réseau des bibliothèques de Suisse occidentale (RERO) ainsi qu'à l'intégration de l'office de la politique familiale et de l'égalité (OPFE) au secrétariat général du Département de l'emploi et de la cohésion sociale (SECS) dans le cadre de la nouvelle législature.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Réévaluation participations PF	96'491	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>96'491</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations n'inclut pas de coûts ou produits directement imputables.

# Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Depuis l'année scolaire 2014-15 le nombre d'enfants scolarisés est en constante baisse. Cela représente une diminution de 811 enfants ou près de 4% si l'on compare l'année 2014/15 à l'année 2020/21.

En comparaison, en 2020-2021 190 élèves de moins ont pris le chemin de l'école obligatoire (y inclus classes FS) par rapport à l'année précédente alors que le nombre de classes s'est stabilisé à 1089 (+1 classe par rapport à 2019/20).

L'office de l'enseignement spécialisé va continuer de conduire divers travaux dans les domaines suivants : développement du conseil pédagogique spécialisé en vue d'éviter les situations de remédiation ou leur aggravation, amélioration de la transition au postobligatoire dans le cadre du développement continu de l'assurance invalidité en collaboration avec l'AI, l'OCOSP et l'OFIJ, adaptation du modèle d'intervention précoce en autisme en lien avec les réflexions fédérales et intercantionales en cours, suite du 1er colloque BEJUNE à l'attention des directions d'écoles concernant la gestion de la diversité et participation aux travaux touchant à l'exclusion scolaire et à la formation spécialisée en scolarité ordinaire placé sous la responsabilité du service de l'enseignement obligatoire.

Suite à l'acceptation du rapport 19.032 du Conseil d'État par le Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique s'appliquant aux écoles obligatoires et postobligatoires en date du 23 juin 2020, le plan d'action commence à porter ces effets. Il est notamment prévu d'introduire en 1re, 2e, 3e et 7e l'éducation numérique durant l'année scolaire 2022-2023. Puis les travaux se poursuivront progressivement jusqu'en 2026, pour, au final, obtenir un enseignement intégré de l'éducation numérique dans les niveaux 1 à 6, ajouter une période spécialisée en 7e, 8e, 9e et 10e, et renforcer les compétences numériques dans les options professionnelles et académiques.

Un concept neuchâtelois de formation des enseignants-e-s en éducation numérique a été préparé en 2021 et il projette, entre janvier 2022 et juillet 2026, la formation de l'ensemble des enseignant-e-s de la 3ème à la 11ème au sein de leur centre scolaire.

Dans le but de développer le projet d'enseignement précoce des langues PRIMA sur toute la scolarité obligatoire, et afin que chaque centre scolaire dispose d'une filière bilingue complète d'ici à 2038, en 2022 il y aura une extension sur la verticalité de PRIMA. Nous compterons 59 classes PRIMA regroupant 1079 élèves, à la rentrée scolaire d'août 2021, soit 12 de plus qu'en 2020-2021. Il est à relever que la première volée d'élèves qui a fait toute sa scolarité obligatoire dans une classe PRIMA, a terminé sa 11e année en juillet 2021.

Le rapport 19.020 (du Conseil d'État au Grand Conseil, du 8 juillet 2019) du « Concept cantonal de l'enseignement des langues » prévoit que d'ici 2027, tous les cercles scolaires auront débuté la mise en place d'une filière PRIMA. Afin de soutenir les directions, en tenant compte des ressources humaines existantes, un nouveau concept est proposé pour permettre à tout-e enseignant-e d'entrer dans l'enseignement par immersion en allemand dans les disciplines dites non linguistiques (DDNL), sans nécessité de verticalité de la 1ère année à la 11e année. Ce concept plus souple que PRIMA, nommé ANIMA (tremplin immersif) a débuté à la rentrée scolaire d'août 2021 dans deux centres scolaires pilotes (CSRC et CESCOLE).

## Objectifs stratégiques

- Développer le projet PRIMA sur toute la scolarité obligatoire en étendant le concept à tous les centres scolaires avec un ancrage dans la loi.
- Réviser la méthode d'allocation des ressources et la répartition des tâches de la scolarité obligatoire.
- Favoriser l'intégration de tous les élèves dans l'enseignement régulier en adaptant les ressources à la configuration des classes.
- Mettre en œuvre l'arrêté relatif aux cours de langue et d'origine dans la scolarité obligatoire 410.017.
- Favoriser les usages critiques et pratiques des instruments de communication relatifs aux enjeux liés à la digitalisation de la société.
- Identifier et prioriser les actions visant à éviter l'exclusion scolaire.
- Identifier et prioriser les prestations digitales visant à diminuer les charges administratives.
- Renforcer l'éducation au développement durable.
- Promouvoir l'égalité.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'890'511</b>	<b>1'438'000</b>	<b>1'837'422</b>	<b>+399'422</b>	<b>+27.8%</b>	<b>1'633'000</b>	<b>1'633'000</b>	<b>1'633'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	694'941	713'000	713'000	+0	0.0%	713'000	713'000	713'000
43 Revenus divers	384'770	56'000	410'422	+354'422	+632.9%	206'000	206'000	206'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	781'950	600'000	680'000	+80'000	+13.3%	680'000	680'000	680'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	28'850	69'000	34'000	-35'000	-50.7%	34'000	34'000	34'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>145'195'386</b>	<b>144'036'439</b>	<b>144'635'670</b>	<b>+599'231</b>	<b>+0.4%</b>	<b>147'597'623</b>	<b>148'696'701</b>	<b>149'745'831</b>
30 Charges de personnel	7'181'876	7'914'291	8'188'204	+273'913	+3.5%	8'237'157	8'295'164	8'353'140
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'812'196	8'436'000	8'528'000	+92'000	+1.1%	8'528'000	8'528'000	8'528'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	93'000	94'071	95'225
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	121'335'528	120'955'000	121'325'000	+370'000	+0.3%	124'145'000	125'135'000	126'125'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	8'865'786	6'731'148	6'594'466	-1'36'682	-2.0%	6'594'466	6'644'466	6'644'466
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-143'304'874</b>	<b>-142'598'439</b>	<b>-142'798'247</b>	<b>-199'808</b>	<b>-0.1%</b>	<b>-145'964'623</b>	<b>-147'063'701</b>	<b>-148'112'831</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-143'304'874</b>	<b>-142'598'439</b>	<b>-142'798'247</b>	<b>-199'808</b>	<b>-0.1%</b>	<b>-145'964'623</b>	<b>-147'063'701</b>	<b>-148'112'831</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-143'304'874</b>	<b>-142'598'439</b>	<b>-142'798'247</b>	<b>-199'808</b>	<b>-0.1%</b>	<b>-145'964'623</b>	<b>-147'063'701</b>	<b>-148'112'831</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	61.00	65.00	67.00	+2.00	+3.1%	67.00	67.00	67.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	42.35	43.25	46.40	+3.15	+7.3%	46.40	46.40	46.40

### Commentaires

Globalement le budget 2022 du service montre une très légère augmentation de 0.1% par rapport à 2021.

Le groupe "30 charges de personnel" montre une hausse sensible liée à l'engagement de ressources supplémentaires à hauteur de 3,15 EPT (+1.5 EPT pour le programme d'éducation numérique, + 0.75 EPT pour encadrer les classes d'accueil, + 0.4 EPT dans le domaine de la psychomotricité et + 0.5 EPT dans le domaine de l'éducation spécialisée).

L'augmentation budgétaire du groupe "36 charges de transfert" est le reflet de l'augmentation des prestations demandées aux écoles spécialisées avec notamment un renforcement des heures de soutien pédagogique spécialisé (SPS), compensée partiellement par une diminution du montant de la subvention du salaire des enseignants (la part patronale de contribution au fonds de pension Prévoyance.ne passera de 16,25 % à 14,45%) et une diminution des placements d'enfants en écoles spécialisées hors canton.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pédagogie et scolarité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	160'942	235'000	262'000
Coûts salariaux et de structure	2'148'273	2'741'925	2'631'229
Coûts des services centraux	7'257'757	5'379'595	5'263'615
Revenus	643'012	280'000	530'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>8'923'961</b>	<b>8'076'520</b>	<b>7'626'845</b>

#### Commentaires

L'augmentation des revenus provient principalement du soutien de la Confédération aux classes d'accueil de Perreux (versé sur une base de montant forfaitaire par classe ouverte) et au remboursement des salaires des enseignant-e-s mis à disposition de la CIIP pour le développement de nouveaux moyens d'enseignement.

Enseignement spécialisé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	6'466'734	6'780'000	6'780'000
Coûts salariaux et de structure	2'075'078	2'101'831	2'120'442
Coûts des services centraux	744'158	802'360	827'539
Revenus	97'508	35'000	35'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>9'188'462</b>	<b>9'649'191</b>	<b>9'692'982</b>

#### Commentaires

Les prestations en orthophonie ainsi que les prestations en psychomotricité sont comprises dans la ligne budgétaire des charges directes.

Informatique scolaire et organisation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	816'258	922'000	987'000
Coûts salariaux et de structure	928'371	1'006'659	926'867
Coûts des services centraux	372'118	397'329	399'192
Revenus	471'639	339'000	339'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'645'109</b>	<b>1'986'988</b>	<b>1'974'059</b>

#### Commentaires

La prise en charge du renouvellement du matériel informatique scolaire, les coûts de licence ainsi que les mandats internes (enseignants allégés pour la création de contenus pédagogiques notamment) constituent les charges directes. Les revenus proviennent de la refacturation des prestations informatiques et des coûts d'installation d'ordinateurs dans les cercles.

## Service de l'enseignement obligatoire (SEEO)

Thérapies en psychomotricité (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	27'311	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	1'497'072	1'498'081	1'537'578
Coûts des services centraux	321'678	338'729	352'977
Revenus	412'135	504'000	504'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'433'926</b>	<b>1'363'810</b>	<b>1'417'554</b>

### Commentaires

Les coûts de renouvellement de matériel thérapeutique et les loyers de deux salles de thérapie au sein d'institutions constituent les charges directes présentées. Les revenus proviennent de la facturation des prestations de thérapie aux institutions et écoles spécialisées.

Droit et ressources humaines (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	335'145	335'933	442'923
Coûts des services centraux	151'230	156'737	162'914
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>486'375</b>	<b>492'670</b>	<b>605'837</b>

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Ecole obligat., non mentionné ailleurs	2'413'361	2'210'000	2'670'000	2'700'000	2'700'000	2'700'000
Inst. OES dans canton	31'068'416	32'000'000	32'600'000	33'600'000	33'600'000	33'600'000
Pers. ens. institut.	592'157	815'000	625'000	625'000	625'000	625'000
Scolaris. hors canton	892'501	1'115'000	915'000	915'000	915'000	915'000
Subv. cycle 1	22'916'933	22'440'000	22'500'000	23'030'000	23'360'000	23'690'000
Subv. cycle 2	29'059'362	27'940'000	27'460'000	28'090'000	28'420'000	28'750'000
Subv. cycle 3	33'735'334	34'350'000	34'470'000	35'100'000	35'430'000	35'760'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>120'678'063</b>	<b>120'870'000</b>	<b>121'240'000</b>	<b>124'060'000</b>	<b>125'050'000</b>	<b>126'040'000</b>

### Commentaires

L'augmentation budgétaire provient d'une croissance des prestations demandées aux écoles spécialisées, avec notamment un renforcement des heures de soutien pédagogique spécialisé (SPS), compensée partiellement par une diminution du montant de la subvention du salaire des enseignants (la part patronale de contribution au fonds de pension Prévoyance ne passera de 16,25 % à 14,45%) et une diminution des placements d'enfants en écoles spécialisées hors canton.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-20</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Programme éducation numérique	En cours	615'000	535'000	0	535'000	245'000	15'000	15'000
<b>Total</b>		<b>615'000</b>	<b>535'000</b>	<b>0</b>	<b>535'000</b>	<b>245'000</b>	<b>15'000</b>	<b>15'000</b>

**Commentaires**

Les montants projetés représentent l'achat de matériel informatique, comme détaillé dans le rapport 19.032 du Conseil d'État au Grand Conseil à l'appui d'un projet de décret pour le programme d'éducation numérique validé en date du 23 juin 2020.

# **Conservatoire de musique neuchâtelois (CMNE)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le CMNE cherche constamment à adapter son offre à l'évolution de la société conformément à son adage « Musiques pour tous ! ».

La société évolue de manière conséquente. Les prédispositions des élèves à l'égard de leur formation musicale ne sont pas comparables entre hier et aujourd'hui. Les nouvelles technologies, les nombreuses sollicitations de tous ordres et les conséquences financières de la crise sanitaire connue peuvent significativement prêter l'attractivité du CMNE. Ainsi, nous devons de redéfinir constamment nos offres et notre communication auprès de la population.

Les élèves à besoins particuliers, les seniors, les élèves particulièrement talentueux, les élèves issus de la migration, etc. forment ainsi des publics cibles auxquels il s'agit de répondre avec professionnalisme. L'évolution de la population sur le plan socioculturel force le CMNE à redéfinir son champ d'action notamment auprès des jeunes. A cet effet, le département Musique-Ecole joue un rôle prépondérant afin de créer des liens entre le CMNE et l'école obligatoire

Le CMNE organise de nombreuses manifestations et événements dont les répercussions dépassent nos frontières (concours suisse de musique, échanges avec des orchestres d'autres pays, expertises, conférences, etc.). De manière générale, le CMNE cherche à renforcer les collaborations avec les acteurs culturels du canton. De nombreuses conventions de collaboration sont signées notamment avec le théâtre populaire romand "TPR", le nouvel ensemble contemporain "NEC", l'ensemble symphonique neuchâtelois "ESN".

## **Objectifs stratégiques**

- Renforcement de la mission du département Musique-Ecole ;
- Adaptation de l'offre aux besoins de la société ;
- Amélioration et développement des logiciels métiers ;
- Amélioration continue du système "quarte open label" ;
- Renforcement et amélioration continue du contrôle interne (SCI) ;
- Pérennisation de l'enseignement de la musique amateur et préprofessionnel ainsi que développement de la culture musicale en générale, selon l'adage "musique pour tous" ;
- Obtention du label "Pre-college Music CH".



**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'527'940</b>	<b>2'768'700</b>	<b>2'370'000</b>	<b>-398'700</b>	<b>-14.4%</b>	<b>2'370'000</b>	<b>2'370'000</b>	<b>2'370'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	2'200'853	2'418'700	2'300'000	-118'700	-4.9%	2'300'000	2'300'000	2'300'000
43 Revenus divers	325'988	350'000	70'000	-280'000	-80.0%	70'000	70'000	70'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	1'100	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'376'124</b>	<b>9'885'575</b>	<b>9'500'602</b>	<b>-384'973</b>	<b>-3.9%</b>	<b>9'990'265</b>	<b>10'021'456</b>	<b>10'026'678</b>
30 Charges de personnel	8'656'221	8'340'096	8'358'596	+18'500	+0.2%	8'789'873	8'872'935	8'878'161
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	492'577	456'030	446'430	-9'600	-2.1%	487'330	447'330	447'330
33 Amortissements du patrimoine administratif	106'541	134'977	145'824	+10'847	+8.0%	163'310	151'439	151'435
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'120'785	954'472	549'752	-404'720	-42.4%	549'752	549'752	549'752
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7'848'184</b>	<b>-7'116'875</b>	<b>-7'130'602</b>	<b>-13'727</b>	<b>-0.2%</b>	<b>-7'620'265</b>	<b>-7'651'456</b>	<b>-7'656'678</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7'848'184</b>	<b>-7'116'875</b>	<b>-7'130'602</b>	<b>-13'727</b>	<b>-0.2%</b>	<b>-7'620'265</b>	<b>-7'651'456</b>	<b>-7'656'678</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-7'848'184</b>	<b>-7'116'875</b>	<b>-7'130'602</b>	<b>-13'727</b>	<b>-0.2%</b>	<b>-7'620'265</b>	<b>-7'651'456</b>	<b>-7'656'678</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	11.00	10.00	8.00	-2.00	-20.0%	8.00	8.00	8.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	7.80	7.80	5.55	-2.25	-28.8%	5.55	5.55	5.55

**Commentaires**

Le budget 2022 intègre le transfert du personnel administratif, soit 2,2 EPT de la Haute école de musique (HEM) auprès du service des formations postobligatoires et de l'orientation. Cela explique en grande partie de la diminution des revenus divers car l'entier de l'effectif administratif était refacturé.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations CMNE (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	450'068	0	0
Coûts salariaux et de structure	8'771'792	0	0
Coûts des services centraux	1'120'785	0	0
Revenus	2'504'811	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'837'834</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestation générique n'est plus utilisé depuis 2021 du fait de la mise en avant plus détaillées des activités du CMNE.

Formation musicale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	296'230	352'230
Coûts salariaux et de structure	0	7'523'527	7'609'504
Coûts des services centraux	0	322'127	667'915
Revenus	0	2'393'700	2'275'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>5'748'184</b>	<b>6'354'649</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestation concerne l'enseignement à des amateurs de la musique ainsi que le développement de la culture musicale en général d'où l'adage "Musiques pour tous!".

Le Conservatoire de musique neuchâtelois, s'il dispense avant tout un enseignement amateur sur l'ensemble de ses sites, a également la vocation d'offrir aux élèves présentant les qualités pour devenir des musiciens professionnels, une formation préalable les conduisant au concours d'entrée des Hautes Écoles de musique. Cette formation se doit d'intervenir très tôt et s'adresse aux jeunes musiciens dès 14/15 ans qui poursuivent parallèlement leurs études secondaires.

Développement de la culture musicale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	85'800	46'300
Coûts salariaux et de structure	0	974'750	338'753
Coûts des services centraux	0	683'140	485'900
Revenus	0	375'000	95'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>1'368'690</b>	<b>775'953</b>

#### Commentaires

Dans ce groupe on trouve principalement les prestations aux écoles obligatoire. Le dispositif d'intervention a pour but de soutenir, appuyer, proposer, former, stimuler et encourager la pratique musicale, son enseignement ainsi que la créativité qu'elle engendre dans le milieu scolaire, en conformité avec les objectifs du Plan d'études romand (PER, Découvrir, percevoir et développer des modes d'expression artistiques et leurs langages, dans une perspective identitaire, communicative et culturelle). Nous rappelons que les coûts refacturés à la HEM ne sont plus pris en comptes dès 2022.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-1'580	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'580</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Achat harpe à pédale David 64 cordes	En cours	28'000	0	0	0	0	0	0
Renouvel. du parc pianistique 2020-2023	En cours	137'000	137'000	0	137'000	137'000	0	0
Proj. stratégiques-DFDS	A solliciter	0	0	0	0	0	137'000	137'000
<b>Total</b>		<b>165'000</b>	<b>137'000</b>	<b>0</b>	<b>137'000</b>	<b>137'000</b>	<b>137'000</b>	<b>137'000</b>

#### Commentaires

Renouvellement du parc pianistique selon la planification prévue (crédit d'engagement du 21 mars 2016).

# Serv.form.postobligatoire et orientation (SFPO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Dans un contexte toujours lié au COVID-19, le SFPO continue de se trouver confronté à des défis majeurs en termes de formation et d'orientation. La formation est directement impactée par les changements sociétaux et économiques que cela soit en termes de numérisation, de mondialisation, de mobilité professionnelle et de migration, des caractéristiques de la jeune génération et encore de la nécessité de se former tout en long de sa vie. La question du développement durable impacte à la fois les programmes et de manière plus large les activités et le cadre des formations.

En plus de ces tendances générales, la crise COVID-19 a des incidences sur les élèves, les apprenti-e-s et les étudiant-e-s, mais aussi les enseignant-e-s et autres formateurs-trices, ainsi que les conseillers-ères dans les différents contextes de formation. L'expérience commune montre la nécessité de préserver l'enseignement présentiel pour offrir les conditions adéquates de travail et de collaboration. L'école peut ainsi rester un lieu sécurisant, de socialisation, permettant à la fois le dialogue et préservant l'égalité entre les élèves. Ce constat ne remet pas en question la volonté de développer de manière réfléchie l'éducation numérique, qu'il importe de distinguer de l'enseignement à distance.

Les acteurs-trices de la formation postobligatoire de niveau secondaire et tertiaire prennent en compte ces évolutions (rapport sur l'éducation numérique, mandats d'objectif de l'université, stratégie en termes de formation des adultes, mesures d'insertion en formation professionnelle pour les migrant-e-s, création du centre de formation professionnelle neuchâteloise). Le SFPO doit également développer le nombre de places de formation professionnelle en mode dual dans un contexte suisse où la formation professionnelle doit évoluer et répondre aux défis de notre société et de notre économie. Tout en étant ouverte au monde, proactive ou réactive, la formation doit aussi pouvoir s'appuyer sur une certaine stabilité dans ses offres pour qu'elles puissent déployer leurs effets.

## Objectifs stratégiques

- Poursuivre la mise en place du CPNE (rapport 21.014). Cela implique des travaux importants d'adaptation en termes de réglementation, structures financières, gouvernance et définition des processus ;
- Déployer le projet d'éducation numérique (rapport 19.032) ;
- Poursuivre les travaux liés à la dualisation des filières professionnelles à plein temps dans le respect des objectifs liés au contrat-formation et en collaboration avec les partenaires économiques des différentes filières concernées ;
- Conduire les travaux de mise en œuvre du projet "évolution de la maturité gymnasiale" décidé par la CDIP et la Confédération ;
- Adapter les mesures de transition entre l'école obligatoire et les formations postobligatoires pour permettre une meilleure intégration en formation professionnelle ;
- Mettre en place des nouvelles mesures liées à la formation des adultes (rapport 21.016) et le projet "Viamia" soutenu par la Confédération afin de permettre le développement professionnel des personnes actives de 40 ans et plus ;
- Développer un projet lié au développement continu de l'assurance invalidité (AI) ;
- Préparer le mandat d'objectifs 2023-2026 de L'Université de Neuchâtel ;
- Poursuivre les projets d'infrastructures d'importance pour la formation du secondaire 2 et du tertiaire (LJP, LDDR, Unihub, HDV7) ;
- Renforcer l'éducation au développement durable ;
- Promouvoir l'égalité.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>51'337'530</b>	<b>52'170'615</b>	<b>53'413'716</b>	<b>+1'243'101</b>	<b>+2.4%</b>	<b>53'828'560</b>	<b>54'288'084</b>	<b>54'056'430</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	837'822	1'229'600	1'413'600	+184'000	+15.0%	1'473'600	1'498'600	1'498'600
43 Revenus divers	299'965	790'400	661'832	-128'568	-16.3%	629'200	809'200	809'200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	3'559'116	3'778'515	4'750'400	+971'885	+25.7%	4'750'900	4'310'400	4'080'000
47 Subventions à redistribuer	46'556'841	46'290'000	46'460'000	+170'000	+0.4%	46'770'000	47'410'000	47'410'000
49 Imputations internes	83'787	82'100	127'884	+45'784	+55.8%	204'860	259'884	258'630
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>192'706'018</b>	<b>200'798'590</b>	<b>202'569'662</b>	<b>+1'771'072</b>	<b>+0.9%</b>	<b>206'991'995</b>	<b>209'785'802</b>	<b>210'053'408</b>
30 Charges de personnel	11'873'929	14'179'465	14'262'879	+83'414	+0.6%	15'546'017	15'736'494	15'676'750
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'654'835	3'184'150	3'649'698	+465'548	+14.6%	3'673'203	3'700'363	3'538'128
33 Amortissements du patrimoine administratif	1'993	104'714	150'805	+46'091	+44.0%	963'818	2'014'964	2'478'762
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	128'080'416	133'332'959	133'294'960	-37'999	-0.0%	135'132'437	135'838'261	135'655'848
37 Subventions à redistribuer	46'556'841	46'290'000	46'460'000	+170'000	+0.4%	46'770'000	47'410'000	47'410'000
39 Imputations internes	4'538'004	3'707'302	4'751'320	+1'044'018	+28.2%	4'906'520	5'085'720	5'293'920
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-141'368'488</b>	<b>-148'627'975</b>	<b>-149'155'947</b>	<b>-527'971</b>	<b>-0.4%</b>	<b>-153'163'435</b>	<b>-155'497'718</b>	<b>-155'996'978</b>
44 Revenus financiers	599'154	352'520	352'520	+0	0.0%	352'520	352'520	352'520
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	599'154	352'520	352'520	+0	0.0%	352'520	352'520	352'520
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-140'769'334</b>	<b>-148'275'455</b>	<b>-148'803'427</b>	<b>-527'971</b>	<b>-0.4%</b>	<b>-152'810'915</b>	<b>-155'145'198</b>	<b>-155'644'458</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-140'769'334</b>	<b>-148'275'455</b>	<b>-148'803'427</b>	<b>-527'971</b>	<b>-0.4%</b>	<b>-152'810'915</b>	<b>-155'145'198</b>	<b>-155'644'458</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	127.00	138.00	140.00	+2.00	+1.4%	141.00	141.00	140.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	83.70	89.15	94.20	+5.05	+5.7%	95.20	95.90	95.20

### Commentaires

Les coûts liés à la formation initiale pour adultes ont été alloués de manière différente par rapport au budget 2021 afin de prendre en compte une partie des coûts supportés par le CPNE et les Lycées (groupe 39). Le montant supporté par le SFPO augmente de CHF 650'000 (+ CHF 1.02 million dans le groupe 39 et – CHF 370'000 dans le groupe 36) ; le PFT 23-25 suit cette tendance qui tient compte d'une progression du nombre de formations initiales.

À noter également des contributions en hausse à la HE-ARC pour un montant de + CHF 600'000 dans le groupe 36 par rapport au budget 2021 en raison du développement numérique (+ CHF 200'000) et de l'ingénierie (+ CHF 400'000). Au niveau de la HES-SO, il est à noter une baisse des contributions de – CHF 1,36 million dans le groupe 36 en raison de la prise en compte et de l'application de nouvelles règles de calcul.

Les coûts de personnel sont stables par rapport au budget 2021 (groupe 30). 1 EPT est dédié à la gestion administrative du Fonds Dual et est refacturé en interne à ce dernier (groupe 49) pour un montant de CHF 123'869.

Le groupe 31 est en légère augmentation en lien avec des coûts liés aux procédures de qualification et à l'organisation de certains événements à distance.

La subvention fédérale universitaire et les contributions des accords intercantonaux perçues (groupe 47) et reversées (groupe 37) à l'UniNe sont des opérations neutres en termes de coûts/revenus nets pour le canton.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Pilotage Hautes écoles et recherche (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	233'614	483'500	483'500
Coûts salariaux et de structure	721'025	770'035	974'801
Coûts des services centraux	295'063	238'149	230'044
Revenus	826'700	742'520	742'520
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>423'002</b>	<b>749'165</b>	<b>945'826</b>

#### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent essentiellement de l'exploitation de la Cité des étudiant-e-s. La subvention en nature de la Cité des étudiant-e-s est passée en contrepartie comme charge de transfert. Il n'en résulte aucun impact sur le budget global de l'État de Neuchâtel.

Surveillance, qualif. Des apprentissages (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	2'685'101	2'862'300	3'311'200
Coûts salariaux et de structure	3'894'262	4'477'593	4'153'082
Coûts des services centraux	295'063	238'149	290'861
Revenus	631'970	952'100	1'428'700
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'242'456</b>	<b>6'625'943</b>	<b>6'326'443</b>

#### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent majoritairement des prestations du secteur des procédures de qualification (matériel et indemnités aux expert-e-s), des cours de maîtres d'apprentissage ainsi que de la visibilisation de la contribution cantonale des cours interentreprises.

Orientation scolaire et professionnelle (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	39'921	46'800	77'800
Coûts salariaux et de structure	5'434'089	5'491'484	5'888'021
Coûts des services centraux	295'063	238'292	348'573
Revenus	434'508	489'800	674'984
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'334'564</b>	<b>5'286'776</b>	<b>5'639'410</b>

#### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent d'une part des mandats interinstitutionnels pour des prestations hors scolarité et adultes et d'autre part des mandats avec le Centre suisse de services de formation professionnelle (CSFO) pour diverses prestations de documentation et d'information.

Insertion des jeunes en formation profes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	443'359	897'600	989'300
Coûts salariaux et de structure	1'710'832	1'766'545	1'775'655
Coûts des services centraux	295'063	238'292	247'021
Revenus	460'615	765'000	940'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'988'639</b>	<b>2'137'438</b>	<b>2'071'976</b>

#### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent des mesures mises à disposition pour le soutien aux jeunes en difficultés multiples afin qu'ils accèdent à une formation professionnelle en mode dual.

## Serv.form.postobligatoire et orientation (SFPO)

<b>Pilotage des formations S2 et Tert. B</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	6'176	93'500	130'000
Coûts salariaux et de structure	568'776	1'211'380	727'607
Coûts des services centraux	295'063	238'292	221'492
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>870'015</b>	<b>1'543'172</b>	<b>1'079'099</b>

### Commentaires

Les charges directes et les revenus dans ce groupe de prestations se composent globalement des prestations fournies pour le pilotage des formations du Secondaire 2 et Tertiaire B (Écoles supérieures).

<b>Certification professionnelle pour adult</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	20'000	20'000
Coûts salariaux et de structure	0	417'469	376'043
Coûts des services centraux	0	238'292	215'174
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>675'762</b>	<b>611'217</b>

### Commentaires

Pas de commentaire particulier à fournir pour ce groupe de prestations.

**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

<b>Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)</b>	<b>Comptes 2020</b>	<b>Budget 2021</b>	<b>Budget 2022</b>	<b>PFT 2023</b>	<b>PFT 2024</b>	<b>PFT 2025</b>
Contrib. CIE	1'065'155	962'000	995'000	1'615'000	1'815'000	1'800'000
Contrib. Conf. Intercanto.	1'200	1'500	1'500	1'500	1'500	1'500
Contrib. cours préparatoires (brevets)	49'480	68'000	68'000	88'000	88'000	88'000
Contrib. CREME	20'992	24'000	24'000	24'000	24'000	24'000
Contrib. Ecole de Droguerie	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000	150'000
Contrib. HE-ARC	4'612'800	5'189'000	5'789'000	6'289'000	6'289'000	6'289'000
Contrib. HE-ARC APS (MS et Prop.)	1'179'750	1'216'600	1'216'600	1'216'600	1'216'600	1'216'600
Contrib. HE-ARC Santé	308'085	403'000	403'000	403'000	403'000	403'000
Contrib. HEM	-4'672'559	903'000	903'000	903'000	903'000	903'000
Contrib. HEP BEJUNE	10'454'653	11'438'000	11'438'000	11'438'000	11'438'000	11'438'000
Contrib. HES-SO	30'965'596	31'969'000	30'608'000	30'928'478	31'214'303	31'214'303
Contrib. HNE-ELM	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000	153'000
Contrib. S2 Form. Acad. + Pass. / CIIP	432'587	808'200	808'200	808'200	808'200	808'200
Contrib. S2 Form. Prof. / AEPR	4'236'006	4'417'000	4'302'000	4'502'000	4'502'000	4'502'000
Contrib. TA HES / AHES	2'716'009	2'996'000	2'996'000	2'996'000	2'996'000	2'996'000
Contrib. TA HEU / AIU	18'970'000	18'300'000	18'980'000	18'980'000	18'980'000	18'980'000
Contrib. TB ES / AES	2'371'332	2'068'000	2'500'000	2'800'000	2'900'000	2'900'000
Contrib. UNINE	0	0	0	0	0	0
Dédom. div. Confédération	59'315	81'000	81'000	81'000	81'000	81'000
Formation initiale pour adultes	0	1'015'000	1'665'000	1'756'000	1'934'000	2'141'000
Parcours certifiant pour jeunes migrants	518'810	520'000	520'000	520'000	520'000	520'000
Subv. aux entrep. publiques (REFCOM)	25'000	40'000	40'000	40'000	40'000	40'000
Subv. en nature Cité ét.	409'560	202'520	202'520	202'520	202'520	202'520
Subvention BPUN	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000	46'000
Subv. fédérales diverses	-2'076'048	-2'030'515	-2'330'400	-2'352'000	-2'376'000	-2'376'000
Subv. féd. projets spécif.	0	0	0	0	0	0
Subv. organ. non lucrative (Capacité)	40'000	40'000	100'000	40'000	160'000	160'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>72'036'723</b>	<b>80'980'305</b>	<b>81'659'420</b>	<b>83'629'298</b>	<b>84'489'123</b>	<b>84'681'123</b>

**Commentaires**

Contributions relatives aux hautes écoles indiquées ci-dessus avec les initiales « HE ».

Contributions en hausse à la HE-ARC (+ CHF 600'000) en raison du développement numérique (+ CHF 200'000) et de l'ingénierie (+ CHF 400'000)

Contributions en baisse pour la HES-SO (- CHF 1'361'000 million) en raison de la prise en compte et de l'application de nouvelles règles de calcul de la HES-SO.

Dans le cadre de la stratégie en matière de formation continue des adultes (art. 32), progression prévues du nombre de soutiens financiers (+ CHF 650'000) pour les formations certifiantes et les formations en compétences de base pour adultes.

Adaptation à la hausse de la subvention fédérale relative à la formation professionnelle (+ CHF 299'885).



## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Contrib. à redistrib TA HEU / AIU	-22'397'125	-22'130'000	-22'300'000	-22'470'000	-22'610'000	-22'610'000
Contrib. Redist. TA HEU / AIU	22'397'125	22'130'000	22'300'000	22'470'000	22'610'000	22'610'000
FFPP	0	-139'000	-141'000	-143'000	-146'000	-146'000
Frais de rappel	-660	0	0	0	0	0
Subv. fédérale à redistrib. (UNINE)	-24'159'716	-24'160'000	-24'160'000	-24'300'000	-24'800'000	-24'800'000
Subv. fédérale redistrib. (UNINE)	24'159'716	24'160'000	24'160'000	24'300'000	24'800'000	24'800'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-660</b>	<b>-139'000</b>	<b>-141'000</b>	<b>-143'000</b>	<b>-146'000</b>	<b>-146'000</b>

### Commentaires

Fonds pour la formation et de perfectionnement (FFPP) : Il s'agit de la refacturation de la masse salariale de l'administratrice du fonds qui est initialement comptabilisée dans le centre de profit du service.

Subvention fédérale universitaire et contributions des accords intercantonaux perçues et reversées à l'UniNe. Opérations neutres en termes de coûts/revenus nets pour le canton.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2022	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
COVID - Aides aux partenaires	En cours	0	0	0	0	0	0	0
Education numérique-formation postoblig.	En cours	1'462'805	0	0	0	0	0	0
Mandat d'objectifs 2019-2022 UNINE	En cours	50'140'895	50'143'895	0	50'143'895	50'143'895	50'143'895	50'143'895
PI-études invest. futurs	En cours	77'400	77'400	0	77'400	0	0	0
PI-Réformes	En cours	275'000	297'141	0	297'141	115'000	115'000	0
Programme éducation numérique	En cours	0	170'000	0	170'000	170'000	170'000	242'500
Création du CPNE	A solliciter	400'000	400'000	0	400'000	500'000	437'000	0
HDV7 Crédit étude création pôle horloger	A solliciter	0	45'000	0	45'000	45'000	0	0
<b>Total</b>		<b>52'356'100</b>	<b>51'133'436</b>	<b>0</b>	<b>51'133'436</b>	<b>50'973'895</b>	<b>50'865'895</b>	<b>50'386'395</b>

### Commentaires

Dès le budget 2021, les contributions adressées à l'Université de Neuchâtel (UniNe) conformément au mandat d'objectif se trouvent dans les projets gérés par crédits d'engagement. Précédemment celles-ci se trouvaient dans les charges de transfert.

Dans le cadre du programme d'impulsion (18.045), deux crédits d'engagement ont été alloués. Le premier est en faveur de l'assainissement des bâtiments de l'enseignement postobligatoire (ci-dessus : PI-études invest. futurs) et le second (ci-dessus : PI-Réformes) a pour but l'accélération des réformes en cours et plus spécifiquement la mise en place du Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE).

Le développement de la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel demande de pouvoir avoir des connaissances au niveau du numérique. Cela implique de pouvoir garantir un enseignement de qualité dans ce domaine. Le "Programme éducation numérique" (19.032) (en plus des investissements consentis pour le secondaire 2) prévoit une mise à niveau de compétences en la matière du corps enseignant. Les coûts de cette mise à niveau sont considérés ici bien que ce projet concerne le secondaire 2 dans son ensemble.

Les crédits d'engagement "Création du CPNE" et "HDV7 Crédit étude création pôle horloger" sont des crédits d'engagement d'investissement.

## Lycées (LYCEES)

### Évolution de l'environnement et des tâches

Les lycées neuchâtelois ont pour mission de dispenser la formation générale (maturité gymnasiale, certificat de culture générale et maturité spécialisée), la formation professionnelle commerciale (maturité professionnelle Économie & Services) et offrent, au sein du Lycée Jean-Piaget, une passerelle permettant aux personnes détentrices d'une maturité professionnelle ou spécialisée d'accéder aux études universitaires.

Une augmentation des effectifs contribuera à l'ouverture de classes supplémentaires en maturité gymnasiale dès 2021-22 alors que la filière professionnelle connaîtra sa dernière rentrée au LJP avant son transfert progressif au CPNE dès août 2022.

### Objectifs stratégiques

- Mener les réflexions liées au projet d'évolution de la maturité gymnasiale selon décisions de la CDIP et plus particulièrement à la mise en œuvre d'un cursus d'une durée minimale de 4 ans se déroulant intégralement dans un gymnase ;
- Introduire la nouvelle discipline Informatique dans le plan d'étude de la maturité gymnasiale dès la rentrée 2021 en adaptant la grille horaire, les infrastructures et les moyens en matériel ;
- Implémenter les objectifs liés à la numérisation dans la formation selon les axes définis dans le programme neuchâtelois éducation numérique ;
- Mettre en œuvre le nouveau dispositif réglementaire et le nouveau plan d'études de culture générale et de maturité spécialisée dès 2023 ;
- Finaliser le transfert de la filière de maturité professionnelle du Lycée Jean-Piaget au CPNE ;
- Assainir et adapter les infrastructures des bâtiments Beaux-Arts et Léopold-Robert pour accueillir les classes devant quitter le Collège Latin et planifier les impacts organisationnels de la rénovation du bâtiment Faubourg de l'Hôpital ;
- Mettre en place une inscription par voie électronique pour les élèves de la filière de maturité gymnasiale puis pour l'ensemble des filières de formation ;
- Renforcer les liens et la collaboration avec les partenaires du tertiaire universitaire ;
- Renforcer les possibilités d'expériences linguistiques, culturelles et professionnelles pour les étudiant-e-s et les enseignant-e-s ;
- Renforcer l'éducation au développement durable ;
- Promouvoir l'égalité.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8'802'857</b>	<b>8'434'463</b>	<b>8'205'100</b>	<b>-229'363</b>	<b>-2.7%</b>	<b>6'902'942</b>	<b>5'555'310</b>	<b>3'567'622</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'603'370	1'940'000	2'198'200	+258'200	+13.3%	2'047'900	1'956'300	1'905'900
43 Revenus divers	19'732	29'500	33'500	+4'000	+13.6%	33'500	33'500	33'500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	11'271	50'000	56'000	+6'000	+12.0%	56'000	56'000	56'000
46 Revenus de transfert	2'242'153	2'358'963	1'938'400	-420'563	-17.8%	1'781'542	1'497'510	1'107'222
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	4'926'330	4'056'000	3'979'000	-77'000	-1.9%	2'984'000	2'012'000	465'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>51'058'991</b>	<b>51'351'983</b>	<b>52'152'335</b>	<b>+800'352</b>	<b>+1.6%</b>	<b>52'282'490</b>	<b>51'127'161</b>	<b>50'511'223</b>
30 Charges de personnel	42'404'075	42'479'143	43'343'463	+864'320	+2.0%	43'444'618	42'368'289	41'806'351
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'500'653	3'436'600	3'527'900	+91'300	+2.7%	3'548'900	3'476'900	3'426'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	36'886	4'547	-32'339	-87.7%	4'547	4'547	4'547
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	950	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'340	26'000	26'000	+0	0.0%	26'000	26'000	26'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	6'149'972	5'373'354	5'250'425	-122'929	-2.3%	5'258'425	5'251'425	5'247'425
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-42'256'134</b>	<b>-42'917'520</b>	<b>-43'947'235</b>	<b>-1'029'715</b>	<b>-2.4%</b>	<b>-45'379'548</b>	<b>-45'571'851</b>	<b>-46'943'601</b>
44 Revenus financiers	19'066	18'700	18'700	+0	0.0%	18'700	18'700	18'700
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	19'066	18'700	18'700	+0	0.0%	18'700	18'700	18'700
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-42'237'068</b>	<b>-42'898'820</b>	<b>-43'928'535</b>	<b>-1'029'715</b>	<b>-2.4%</b>	<b>-45'360'848</b>	<b>-45'553'151</b>	<b>-46'924'901</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-42'237'068</b>	<b>-42'898'820</b>	<b>-43'928'535</b>	<b>-1'029'715</b>	<b>-2.4%</b>	<b>-45'360'848</b>	<b>-45'553'151</b>	<b>-46'924'901</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	39.00	39.00	38.00	-1.00	-2.6%	38.00	38.00	38.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	27.95	27.95	27.20	-0.75	-2.7%	27.20	27.20	27.20

### Commentaires

La hausse des charges d'exploitation est principalement liée à l'ouverture de classes supplémentaires en maturité gymnasiale ainsi qu'à l'introduction de l'informatique en tant que nouvelle discipline obligatoire dans ce cursus dès août 2021. Les charges d'imputations internes (groupe 39) reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.

Les revenus d'exploitation sont défavorablement impactés par la diminution des subventions fédérales liée à la réduction de l'offre en voie professionnelle ainsi que par la poursuite de la baisse du nombre d'élèves hors canton fréquentant les lycées neuchâtelois (groupe 46).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Formation professionnelle initiale LJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	35'279	45'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	4'324'938	4'277'920	3'473'400
Coûts des services centraux	487'030	420'029	345'409
Revenus	6'225'687	5'426'963	5'054'300
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'378'441</b>	<b>-684'015</b>	<b>-1'205'492</b>

#### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation professionnelle dispensée par le Lycée Jean-Piaget (LJP). La baisse des coûts s'explique par la diminution du nombre de classes en maturité professionnelle et par le transfert progressif de cette filière au CPNE dès août 2022. Cela implique également une réduction de la bonification budgétaire relative au financement de la pratique professionnelle à plein temps ainsi que celle des subventions fédérales.

Maturité gymnasiale LJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	52'372	3'500	3'500
Coûts salariaux et de structure	10'019'458	10'614'149	10'756'980
Coûts des services centraux	1'124'448	1'038'258	1'067'480
Revenus	353'602	307'000	320'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>10'842'676</b>	<b>11'348'907</b>	<b>11'507'561</b>

#### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le LJP.

Ecole de culture générale LJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	29'558	50'500	36'500
Coûts salariaux et de structure	6'331'963	6'060'255	6'056'514
Coûts des services centraux	706'847	590'697	597'153
Revenus	252'656	288'500	304'700
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'815'712</b>	<b>6'412'952</b>	<b>6'385'467</b>

#### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées aux formations de culture générale et de maturité spécialisée dispensées par le LJP.

Autres formations LJP (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	16'133	61'000	56'000
Coûts salariaux et de structure	655'896	636'281	997'264
Coûts des services centraux	66'816	58'563	92'851
Revenus	323'077	400'300	643'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>415'767</b>	<b>355'543</b>	<b>503'115</b>

#### Commentaires

Ce groupe enregistre les prestations liées à la passerelle vers l'université, aux cours de vacances ainsi qu'aux centres de langues du LJP. Les variations des coûts et recettes sont liées à l'augmentation du nombre d'élèves dans la voie passerelle.

<b>Maturité gymnasiale LBC</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	372'392	480'700	484'200
Coûts salariaux et de structure	9'795'312	9'650'948	9'821'998
Coûts des services centraux	1'968'656	1'707'766	1'937'286
Revenus	1'171'793	1'251'400	1'057'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>10'964'568</b>	<b>10'588'014</b>	<b>11'185'985</b>

### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Blaise-Cendrars.

<b>Maturité gymnasiale LDDR</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	621'695	1'066'300	1'107'300
Coûts salariaux et de structure	12'849'638	13'365'113	13'575'064
Coûts des services centraux	1'271'422	1'107'306	1'244'037
Revenus	441'202	687'300	734'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>14'301'553</b>	<b>14'851'419</b>	<b>15'192'200</b>

### Commentaires

Ce groupe se compose des prestations liées à la formation gymnasiale dispensée par le Lycée Denis-de-Rougemont.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Subsides à tiers LBC	0	6'000	6'000	6'000	6'000	6'000
Subsides à tiers LDDR	0	7'000	7'000	7'000	7'000	7'000
Subsides à tiers LJP	3'340	13'000	13'000	13'000	13'000	13'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'340</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>	<b>26'000</b>

### Commentaires

Ces charges représentent les subsides accordés aux élèves pour financer leur participation aux activités culturelles et sportives organisées par les lycées.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Charge extraordinaire non incorporable	150'000	0	0	0	0	0
Frais de rappel	-2'420	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>147'580</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Programme éducation numérique	En cours	0	682'500	0	682'500	837'400	735'900	487'700
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>682'500</b>	<b>0</b>	<b>682'500</b>	<b>837'400</b>	<b>735'900</b>	<b>487'700</b>

## Commentaires

Le détail du budget d'investissement 2022 liées au programme éducation numérique est le suivant :

- Acquisition d'équipements et d'infrastructures : CHF 506'000 ;
- Charges de personnel (chef de projet, formation et remplacement du personnel enseignant) : CHF 176'500.

# Centre professionnel neuchâtelois (CPNE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le budget du CPNE est la consolidation des budgets des trois centres professionnels du canton, à savoir le CIFOM, le CPLN et le CPMB. Ce budget intègre aussi les nouvelles volées de maturité professionnelle commerciale dès la rentrée d'août 2022 (jusqu'à-là dispensées au LJP).

Le CPNE a pour mission d'offrir des prestations en matière de formation professionnelle (formation initiale, maturité professionnelle, formation professionnelle supérieure et formation continue). Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du CPNE sont :

- les fluctuations économiques et démographiques, conditions de promotion à la fin de l'école obligatoire ;
- les modifications des plans de formation édictés par les organisations du monde du travail (OrTra) ;
- la poursuite des travaux liés au projet de création de Centre de formation professionnelle neuchâtelois (CPNE) (création officielle dès la rentrée scolaire 2022) ;
- le contrat formation (dualisation des formations plein temps), mis en place dans le canton depuis 2020 ;
- l'intégration des formations continues des adultes dans les écoles des centres de formation professionnelle du canton, suite à la fermeture du CEFNA au 31.12.2020 ;
- la mise en place d'un nouveau financement de la formation d'adulte par le canton (dans le cadre de la stratégie en matière de formation continue des adultes, rapport 21.018) ;
- les prescriptions des autorités dans le cadre de la situation sanitaire (COVID-19).

## Objectifs stratégiques

- Assurer de manière optimale l'organisation et la réalisation de prestations de mesures préparatoires, de formations initiales et de formations supérieures ainsi que des passerelles dans les 8 pôles constituant le CPNE ;
- Être un établissement de formation efficace et efficient dans un cadre d'amélioration permanente ;
- Développer la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel ;
- Réaliser ses prestations en tenant compte de la satisfaction des usager-ère-s, du personnel et des autres partenaires. En plus de l'enseignement professionnel, promouvoir auprès des apprenant-e-s une bonne hygiène de vie, le développement de leur culture générale, la maîtrise des langues étrangères et les principes de développement durable ;
- Participer à la promotion et au développement de la formation professionnelle dans notre région ;
- Consolider l'intégration des formations d'adultes dans les écoles professionnelles ;
- Intégrer les impacts liés à la stratégie cantonale en matière de formation continue des adultes, visant notamment à développer l'acquisition de titres de formation professionnelle initiale pour les adultes sans qualification.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>56'548'712</b>	<b>57'066'567</b>	<b>56'179'222</b>	<b>-887'345</b>	<b>-1.6%</b>	<b>55'255'186</b>	<b>56'928'559</b>	<b>50'336'603</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	7'956'846	11'909'755	11'570'900	-338'855	-2.8%	11'026'400	11'026'400	11'026'400
43 Revenus divers	635'821	775'100	1'201'100	+426'000	+55.0%	1'141'100	1'738'100	2'554'100
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	2'286	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	24'698'674	24'762'812	23'738'900	-1'023'912	-4.1%	23'916'100	24'249'800	24'619'200
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	23'255'083	19'618'900	19'668'322	+49'422	+0.3%	19'171'586	19'914'259	12'136'903
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>114'397'876</b>	<b>118'197'270</b>	<b>117'681'274</b>	<b>-515'996</b>	<b>-0.4%</b>	<b>119'087'318</b>	<b>119'906'944</b>	<b>120'377'421</b>
30 Charges de personnel	83'234'678	87'243'022	85'515'409	-1'727'613	-2.0%	87'194'408	88'129'012	88'728'961
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	10'973'597	14'134'360	13'948'100	-186'260	-1.3%	13'530'300	13'493'600	13'462'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	317'004	406'882	554'077	+147'195	+36.2%	696'922	620'644	523'872
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	35'308	35'308	35'308	+0	0.0%	35'308	35'308	35'308
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	19'837'289	16'377'698	17'628'380	+1'250'682	+7.6%	17'630'380	17'628'380	17'626'380
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-57'849'164</b>	<b>-61'130'703</b>	<b>-61'502'052</b>	<b>-371'349</b>	<b>-0.6%</b>	<b>-63'832'132</b>	<b>-62'978'385</b>	<b>-70'040'818</b>
44 Revenus financiers	255'760	344'800	299'800	-45'000	-13.1%	299'800	299'800	299'800
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	255'760	344'800	299'800	-45'000	-13.1%	299'800	299'800	299'800
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-57'593'404</b>	<b>-60'785'903</b>	<b>-61'202'252</b>	<b>-416'349</b>	<b>-0.7%</b>	<b>-63'532'332</b>	<b>-62'678'585</b>	<b>-69'741'018</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-57'593'404</b>	<b>-60'785'903</b>	<b>-61'202'252</b>	<b>-416'349</b>	<b>-0.7%</b>	<b>-63'532'332</b>	<b>-62'678'585</b>	<b>-69'741'018</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	121.00	130.00	106.00	-24.00	-18.5%	106.00	106.00	106.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	86.86	94.25	76.20	-18.05	-19.2%	76.20	76.20	76.20

### Commentaires

La présentation du budget 2022 et PFT 23-25 rassemblés sous la bannière du CPNE rend l'analyse, avec les autres années, moins aisée. Cela permet par contre de pouvoir avoir une image consolidée des données liées aux centres professionnels du canton.

La reprise de formations du CEFNA dès le 1er janvier 2021 a un effet favorable sur les taxes encaissées (écolages dans le groupe 42).

Les revenus divers (groupe 43) intègrent les effets favorables espérés liés à la dualisation des métiers techniques.

Les revenus de transfert (groupe 46) reflètent l'évolution attendue des subventions de la Confédération et des contributions des autres cantons pour leurs ressortissants-antes suivant des cours au CPNE.

L'évolution des recettes d'imputations internes (groupe 49) s'explique principalement par le montant alloué aux écoles professionnelles dans le cadre du contrat formation.

Le budget 2022 des charges de personnel (groupe 30) est impacté favorablement par rapport au budget 2021 par le transfert du personnel de conciergerie au SBAT dès le 1er janvier 2022, ainsi que par l'évolution favorable du taux de charge patronale LPP. L'intégration des formations précédemment dispensées par le CEFNA, le développement attendu des formations certifiantes pour les adultes dès 2022 (stratégie cantonale) et le transfert de classes de maturité professionnelle du LJP dès la rentrée scolaire 2022 explique aussi l'évolution des budgets par rapport à l'année 2020.

Les charges d'amortissement (groupe 33) évoluent en fonction de la planification des projets gérés par crédit d'engagement (investissements).

Les charges d'imputations internes (groupe 39) reflètent l'évolution des forfaits alloués par les services centraux.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

EAA (ex CIFOM) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	352'605	551'600	581'600
Coûts salariaux et de structure	7'095'582	7'601'552	7'137'610
Coûts des services centraux	1'885'931	1'698'690	1'948'704
Revenus	6'159'364	5'197'500	5'401'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'174'755</b>	<b>4'654'342</b>	<b>4'266'714</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École d'arts appliqués.

EPC (ex CIFOM) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	282'951	530'700	392'700
Coûts salariaux et de structure	6'734'800	7'588'184	8'070'497
Coûts des services centraux	1'167'965	1'062'670	1'208'977
Revenus	3'324'107	3'751'900	3'620'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>4'861'609</b>	<b>5'429'654</b>	<b>6'051'674</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Pierre-Coullery (domaine santé-social). Les budgets 2021 et 2022 intègrent les formations du domaine santé-social destinées aux adultes (art. 32 notamment).

ESTER (ex CIFOM) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	321'601	503'000	502'000
Coûts salariaux et de structure	11'430'333	12'474'159	9'514'828
Coûts des services centraux	1'636'968	1'256'508	1'418'230
Revenus	7'034'753	6'636'400	5'912'322
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'354'150</b>	<b>7'597'267</b>	<b>5'522'737</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École du secteur tertiaire. Avec l'École professionnelle commerciale (ex CPLN ; ci-dessous EPC), elle forme le Pôle Commerce et Gestion du CPNE. Les budgets 2021 et 2022 intègrent les formations destinées aux adultes (formations continues du domaine tertiaire).

Au budget 2021 et dans les comptes 2020, une grande partie des coûts associés à l'activité de Préapprentissage et transition (ex CIFOM ; ci-dessous P&T) se trouvait encore dans le groupe de prestations ESTER (ex CIFOM) pour des raisons techniques.

ET (ex CIFOM) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	388'744	652'700	677'000
Coûts salariaux et de structure	19'689'760	20'647'615	19'411'414
Coûts des services centraux	5'818'888	4'963'275	5'635'036
Revenus	11'290'442	11'139'300	12'192'600
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>14'606'951</b>	<b>15'124'290</b>	<b>13'530'850</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École technique sise dans les Montagnes neuchâtoises. Avec son pendant du Littoral (ci-dessous ET, ex CPLN), elle forme le Pôle Technologies et Industrie du CPNE. Les budgets 2021 et 2022 intègrent les formations destinées aux adultes (formations modulaires en horlogerie et mécanique, brevets et formations continues du domaine technique).

## Centre professionnel neuchâtelois (CPNE)

ECG (ex CIFOM) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	8'000	8'000
Coûts salariaux et de structure	0	46'000	45'000
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	75'000	17'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>-21'000</b>	<b>36'000</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG) dans les Montagnes neuchâteloises. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

EPS (ex CIFOM) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	24'180	31'000	31'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	25'160	31'000	31'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-980</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS) dans les Montagnes neuchâteloises. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

P&T (ex CIFOM) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	460'304	119'459	1'993'139
Coûts des services centraux	0	185'479	203'167
Revenus	0	0	494'900
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>460'304</b>	<b>304'937</b>	<b>1'701'406</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la nouvelle unité de formation Préapprentissage et Transition, créée dès la rentrée scolaire d'août 2020-2021. Au budget 2021 et dans les comptes 2020, une grande partie des coûts associés à cette activité se trouvait encore sous le groupe de prestations ESTER (ex-CIFOM) ci-dessus pour des raisons techniques.

ECG (ex CPLN) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	7'350	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	7'350	10'000	10'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>-10'000</b>	<b>-10'000</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'enseignement de la culture générale (ECG) sur le Littoral neuchâtelois. Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

## Centre professionnel neuchâtois (CPNE)

EPS (ex CPLN) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	65'310	65'300
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	0	23'000	23'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>42'310</b>	<b>42'300</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies dans le cadre de l'éducation physique et sportive (EPS). Au niveau budgétaire, les coûts liés à l'enseignement sont directement absorbés par les écoles.

ET (ex CPLN) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	471'377	627'080	654'700
Coûts salariaux et de structure	12'098'600	11'813'075	11'514'549
Coûts des services centraux	2'002'883	1'196'332	2'541'138
Revenus	8'654'729	7'296'629	8'184'300
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'918'131</b>	<b>6'339'858</b>	<b>6'526'088</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Technique (ET) sise sur le Littoral neuchâtois. Avec son pendant des Montagnes neuchâtoises (ci-dessus ET, ex CIFOM), elle forme le Pôle Technologies et Industrie du CPNE. Les budgets 2021 et 2022 intègrent les formations destinées aux adultes (brevets et formations continues du domaine technique, notamment art. 32).

EAM (ex CPLN) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	340'358	441'800	416'800
Coûts salariaux et de structure	8'164'130	10'524'297	6'818'545
Coûts des services centraux	1'846'358	1'592'986	1'345'114
Revenus	3'398'485	3'784'884	2'672'900
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'952'361</b>	<b>8'774'199</b>	<b>5'907'559</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École des Arts et Métiers (EAM). Les budgets 2021 et 2022 intègrent les formations destinées aux adultes (brevets et formations continues du domaine de l'artisanat et des services, notamment art. 32). Au budget 2021, une grande partie des coûts associés à l'activité de Préapprentissage et transition (ci-dessous P&T, ex CPLN) se trouvait encore sous le groupe de prestations EAM (ex CPLN) pour des raisons techniques.

EPC (ex CPLN) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	168'421	438'200	438'300
Coûts salariaux et de structure	7'276'315	8'350'742	9'139'679
Coûts des services centraux	986'788	1'338'804	1'694'945
Revenus	2'207'864	3'392'049	3'469'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'223'661</b>	<b>6'735'696</b>	<b>7'803'924</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École professionnelle commerciale. Avec l'École du secteur tertiaire (ci-dessus ESTER, ex CIFOM), elle forme le Pôle Commerce et Gestion du CPNE. Les budgets 2021 et 2022 intègrent les formations destinées aux adultes (brevets et formations continues du domaine tertiaire, notamment art. 32).

## Centre professionnel neuchâtois (CPNE)

<b>EMTN (ex CPLN)</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	313'431	344'300	364'500
Coûts salariaux et de structure	2'115'337	2'052'050	2'078'936
Coûts des services centraux	580'456	457'945	513'439
Revenus	1'027'000	1'098'258	1'060'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'982'224</b>	<b>1'756'037</b>	<b>1'896'875</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École des Métiers de la Terre et de la Nature (EMTN).

<b>ESD (ex CPLN)</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	457'506	597'100	556'900
Coûts salariaux et de structure	1'740'310	1'938'980	1'987'103
Coûts des services centraux	78'093	167'097	388'666
Revenus	1'743'118	1'944'590	2'059'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>532'792</b>	<b>758'587</b>	<b>873'269</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies par l'École Supérieure de Droguerie (ESD).

<b>Préapprentissage &amp; Transition (ex CPLN)</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	15'048	0	1'500
Coûts salariaux et de structure	1'245'689	797'17	3'136'064
Coûts des services centraux	5'568	0	18'789
Revenus	106'187	667'000	1'443'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'160'118</b>	<b>-587'283</b>	<b>1'713'353</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne la nouvelle unité de formation Préapprentissage et Transition, créée dès la rentrée scolaire d'août 2020-2021. Au budget 2021, une grande partie des coûts associés à cette activité se trouvaient encore sous le groupe de prestations EAM (ex CPLN) ci-dessus pour des raisons techniques.

<b>Formation initiale (ex CPMB)</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	736'082	861'920	861'900
Coûts salariaux et de structure	6'199'296	6'947'631	7'027'789
Coûts des services centraux	3'301'604	2'606'429	2'952'520
Revenus	4'939'627	6'270'543	5'727'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'297'356</b>	<b>4'145'437</b>	<b>5'114'709</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies en formation initiale dans le domaine des métiers du bâtiment et de la construction (AFP, CFC, CIE).

## Centre professionnel neuchâtelois (CPNE)

Formation des adultes (ex CPMB) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	173'436	204'700	204'700
Coûts salariaux et de structure	806'982	920'012	1'018'322
Coûts des services centraux	251'781	195'053	218'474
Revenus	1'357'863	1'503'394	1'594'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-125'664</b>	<b>-183'629</b>	<b>-152'904</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations se compose des prestations fournies en formation des adultes dans le domaine des métiers du bâtiment et de la construction (ES, cours préparatoires aux brevets et diplômes, formation continue, notamment art. 32).

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-7'098	0	0	0	0	0
Revenu d'immeubles patrimoine admin.	-20'433	-74'800	-34'800	-34'800	-34'800	-34'800
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-27'531</b>	<b>-74'800</b>	<b>-34'800</b>	<b>-34'800</b>	<b>-34'800</b>	<b>-34'800</b>

### Commentaires

Les revenus d'immeuble sont générés par les diverses locations de salles de classes ou des salles polyvalentes au CPLN. Ces revenus peuvent varier significativement d'une année à l'autre (fortement impactés par la situation sanitaire en 2020).

Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2021 Total net	2022 Dépenses / Charges	2022 Recettes / Revenus	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net	2025 Total net
EAA - Enveloppe équipements	En cours	30'000	30'000	0	30'000	0	0	0
Equipements pédagogiques techniques	En cours	70'000	70'000	0	70'000	0	0	0
Outils de gestion qualité CPNE	En cours	0	0	0	0	0	0	0
Programme éducation numérique	En cours	0	1'198'500	0	1'198'500	1'530'600	1'332'100	846'800
PTN - Enveloppe équipements	En cours	200'000	0	0	0	0	0	0
SIS2 Montagnes - Enveloppe équipements	En cours	90'000	45'000	0	45'000	80'000	150'000	0
Switchs et Extension réseau SIS2	En cours	20'000	250'000	0	250'000	100'000	0	0
CIFOM-PTI-Amén. locaux ateliers horlog	A solliciter	200'000	100'000	0	100'000	150'000	0	0
CPLN - Appareils didactiques 2021	A solliciter	50'000	0	0	0	0	0	0
Création Carré Turquoise	A solliciter	0	250'000	0	250'000	0	0	0
Enveloppe équipement 2022 - CIFOM	A solliciter	0	385'000	0	385'000	0	0	0
Enveloppe équipement 2022 - CPLN	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Extension médiathèque	A solliciter	0	400'000	0	400'000	0	0	0
Proj. stratégiques-DFDS	A solliciter	0	0	0	0	625'000	470'000	400'000
Signalétique Formation Pro NE (CIFOM)	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Signalétique Formation Pro NE (CPLN)	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
Signalétique Formation Pro NE (CPMB)	A solliciter	0	100'000	0	100'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>660'000</b>	<b>3'328'500</b>	<b>0</b>	<b>3'328'500</b>	<b>2'485'600</b>	<b>1'952'100</b>	<b>1'246'800</b>

Commentaires

Le développement de la numérisation dans le monde du travail et de l'enseignement professionnel demande de pouvoir avoir des connaissances au niveau du numérique. Cela implique d'importantes dépenses qui vont s'échelonner jusqu'en 2025 ("Programme éducation numérique", rapport 19.032) pour un montant total de plus de CHF 5 millions en investissement et près de CHF 1.5 millions en fonctionnement). Ce projet concerne le secondaire 2 dans son ensemble, mais il a été considéré ici dans sa totalité pour des raisons purement techniques. Les effets de ce programme d'éducation numérique se déploieront sur l'ensemble des entités du secondaire 2.

La mise en place du CPNE nécessite de refaire la signalétique des bâtiments (sites répartis sur l'ensemble du territoire cantonal), pour un investissement total estimé de CHF 500'000 en 2022.

Des travaux sont aussi prévus en 2022 pour adapter aux besoins actuels certaines médiathèques (carré turquoise sur le site loclois du Pôle Technologies et Industrie / médiathèque au Pôle Bâtiment et Construction à Colombier) pour un montant total de CHF 750'000.

Le projet de réaménagement des ateliers horlogers est prévu dans le cadre d'une optimisation d'utilisation des locaux existants (échelonnement des travaux sur 2021 et 2022).

Les différentes "enveloppes équipements" permettent aux pôles du CPNE d'acquérir des biens d'équipement d'une valeur unitaire de plus de CHF 10'000. L'évolution budgétaire tient compte des besoins identifiés dans ces pôles.

## **Serv. protection de l'adulte et jeunesse (SPAJ)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Pour le service de protection de l'adulte et de la jeunesse, l'année 2022 sera marquée par la poursuite du déploiement des nouvelles mesures du dispositif neuchâtelois de soutien et de protection de l'enfance et de la jeunesse. L'objectif est de continuer le renforcement des solutions de maintien des enfants au sein de leur famille grâce au développement de mesures complémentaires et alternatives au placement en institution. Ce dispositif a fait l'objet d'une évaluation en 2021 (Rapport Enfance et jeunesse, 21.025 du 12 mai 2021) dans laquelle il a notamment été proposé de revoir le rythme de réduction des places dans les institutions concernées. Initialement, l'année 2022 devait être marquée par la fin de la réforme du dispositif mais la volonté du Conseil d'État a été de repenser le rythme de diminution des places dans le secteur petite enfance jusqu'à fin 2024 en tenant compte notamment du parcours individuel de chaque enfant. Cette volonté a été formalisée dans le cadre d'avenants aux contrats de prestations 2019-2022 avec les deux fondations concernées.

L'année 2022 permettra également au service de rédiger les dispositions d'application du projet de loi sur l'enfance et la jeunesse qui assurera la mise en place d'une politique cantonale de l'enfance et de la jeunesse coordonnée et planifiée. Le service aura également comme tâche de développer, reconnaître et soutenir financièrement un ensemble de partenaires institutionnels actifs dans les domaines de la participation et de l'encouragement des activités de jeunesse ainsi que de la protection de l'enfance et de la jeunesse.

### **Objectifs stratégiques**

- Améliorer les conditions-cadres des familles à deux revenus, en étendant et diversifiant l'offre en matière d'accueil extrafamilial et en favorisant la conciliation vie familiale-vie professionnelle et l'égalité hommes-femmes (Conseil d'État) ;
- Offrir une alternative d'accueil aux enfants placés en institutions d'éducation spécialisée (Département) ;
- Contribuer aux travaux des projets MAE et exclusion scolaire ;
- Anticiper les déménagements engendrés par le projet Vitamine ;
- Finaliser et mettre en œuvre la loi sur l'enfance et la jeunesse ;
- Promouvoir l'égalité.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>9'386'077</b>	<b>12'934'185</b>	<b>13'132'225</b>	<b>+198'040</b>	<b>+1.5%</b>	<b>12'832'825</b>	<b>12'583'445</b>	<b>12'584'075</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'340'058	8'536'265	9'546'925	+1'010'660	+11.8%	9'246'925	8'996'925	8'996'925
43 Revenus divers	12'189	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	6'276	30'000	6'000	-24'000	-80.0%	6'000	6'000	6'000
47 Subventions à redistribuer	4'027'553	4'367'920	3'550'000	-817'920	-18.7%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
49 Imputations internes	0	0	29'300	+29'300	--	29'900	30'520	31'150
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>69'919'225</b>	<b>73'289'596</b>	<b>73'688'128</b>	<b>+398'531</b>	<b>+0.5%</b>	<b>75'776'059</b>	<b>76'422'283</b>	<b>76'789'291</b>
30 Charges de personnel	13'081'555	13'655'354	13'991'343	+335'989	+2.5%	14'268'801	14'413'036	14'551'304
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'091'084	1'735'000	1'729'016	-5'984	-0.3%	2'139'016	2'121'016	2'121'016
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	69'000	53'260	-15'740	-22.8%	53'260	53'260	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	37'616'014	41'746'591	41'982'493	+235'902	+0.6%	41'782'477	41'701'977	41'983'977
37 Subventions à redistribuer	4'027'553	4'367'920	3'550'000	-817'920	-18.7%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
39 Imputations internes	13'103'019	11'715'731	12'382'016	+666'284	+5.7%	13'982'505	14'582'994	14'582'994
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-60'533'148</b>	<b>-60'355'411</b>	<b>-60'555'903</b>	<b>-200'491</b>	<b>-0.3%</b>	<b>-62'943'234</b>	<b>-63'838'838</b>	<b>-64'205'216</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-60'533'148</b>	<b>-60'355'411</b>	<b>-60'555'903</b>	<b>-200'491</b>	<b>-0.3%</b>	<b>-62'943'234</b>	<b>-63'838'838</b>	<b>-64'205'216</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-60'533'148</b>	<b>-60'355'411</b>	<b>-60'555'903</b>	<b>-200'491</b>	<b>-0.3%</b>	<b>-62'943'234</b>	<b>-63'838'838</b>	<b>-64'205'216</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	115.00	120.00	122.00	+2.00	+1.7%	124.00	124.00	124.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	90.20	90.60	94.30	+3.70	+4.1%	95.50	95.50	95.50

**Commentaires**

La différence significative entre le budget 2022 et le budget 2021 est liée principalement à la rubrique 30. À l'Office de protection de l'enfant, le Conseil d'État a décidé de renforcer entre 2020 et 2023 les ressources de cet office pour intervenir de manière ambulatoire, en se rapprochant des objectifs fixés dans le rapport 12.037. En termes d'effectif, il est ainsi prévu l'engagement de 2.6 EPT. En 2020, un poste de chargé-e de projet à 0.8 EPT avait été validé par le Conseil d'État dans le cadre de la mise en œuvre d'un concept de soutien à la parentalité. Ce poste est financé par le biais du programme d'impulsion et de transformation (18.045) jusqu'à fin 2022. L'effectif du service s'est vu également augmenter de 0.3 EPT lié à un transfert de ressource du Fonds pour la Formation duale au SPAJ pour assumer les tâches administratives liées à l'encaissement des contributions employeurs qui lui ont été confiées.

En termes de recettes, une augmentation significative de CHF 1 million est constatée dans le groupe 42. Elle concerne pour CHF 720'000 un transfert comptable (passage du groupe 47 au groupe 42). Le solde de cette augmentation est lié à l'application de la loi sur les autorités de protection de l'enfant et de l'adulte qui permet de refacturer les honoraires des curateurs-trices privé-e-s et des curateurs-trices professionnel-le-s aux personnes concernées avec fortune.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

<b>Protéger les mineurs</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	3'044	0	0
Coûts salariaux et de structure	6'147'037	6'318'702	6'776'110
Coûts des services centraux	563'473	542'842	683'078
Revenus	152'088	110'000	60'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'561'466</b>	<b>6'751'543</b>	<b>7'399'188</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs à la gestion des mesures de protection concernant des enfants. Les produits proviennent des honoraires du service pour la gestion des dossiers des enfants suivis.

<b>Assurer l'accueil extra-familial enfants</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	270'510	266'840	266'840
Coûts salariaux et de structure	1'011'915	1'036'340	972'509
Coûts des services centraux	225'389	217'137	239'502
Revenus	332'379	366'925	366'925
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'175'435</b>	<b>1'153'391</b>	<b>1'111'927</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts salariaux et de structure relatifs aux prestations d'autorisation et de surveillance offertes par l'office. Les coûts directs liés à la gestion de la plateforme informatique ETIC-AEF sont également enregistrés dans ce groupe de prestations et le montant est ensuite refacturé aux structures d'accueil extrafamilial subventionnées.

<b>Prise en charge adultes en diff. sociale</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'923'304	1'460'000	1'470'000
Coûts salariaux et de structure	5'462'701	5'115'750	5'585'883
Coûts des services centraux	287'997	277'452	361'840
Revenus	1'166'733	720'000	1'150'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'507'269</b>	<b>6'133'202</b>	<b>6'267'722</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts liés aux honoraires des curatrices et curateurs privés indépendants ainsi que les salaires versés au personnel de l'office (curateurs-trices professionnel-le-s) et aux curatrices et curateurs privés considérés comme salariés pour le suivi des personnes concernées. Les produits concernent les honoraires des curatrices et curateurs du SPAJ (CHF 550'000) et les honoraires des curatrices et curateurs privés (CHF 600'000) pour les dossiers des personnes concernées avec fortune.

## Serv. protection de l'adulte et jeunesse (SPAJ)

Prév. & promouv. activités jeunesse (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	40'760	35'000	27'000
Coûts salariaux et de structure	273'041	511'643	479'053
Coûts des services centraux	175'303	168'884	178'834
Revenus	19	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>489'085</b>	<b>715'527</b>	<b>684'887</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations enregistre les coûts directs liés et les coûts salariaux et de structure du secteur de la déléguée à la jeunesse pour assurer les prestations offertes.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Forfaits enfants et facturation parents	0	0	-7'250'000	-6'950'000	-6'700'000	-6'700'000
Inst. dans canton mineurs	25'687'187	29'325'113	29'563'484	28'076'468	27'871'468	28'086'468
Inst. hors canton mineurs	2'211'261	2'000'000	2'024'000	2'024'000	2'024'000	2'024'000
Parts cant. fonds accueil extra-familial	11'579'747	10'909'496	10'948'708	12'549'197	13'149'686	13'149'686
Subvention div. inst. privées	7'186'983	10'191'478	9'496'009	10'956'009	11'080'509	11'147'509
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>46'665'177</b>	<b>52'426'087</b>	<b>44'782'201</b>	<b>46'655'674</b>	<b>47'425'663</b>	<b>47'707'663</b>

### Commentaires

La 1ère rubrique de charges enregistre les recettes liées à la participation financière des parents pour les enfants accueillis en institution d'éducation spécialisée, en familles d'accueil ou en suivi en appartement. Au niveau du budget 2021, ce montant avait été intégré dans la rubrique autres charges et revenus nets non incorporables aux prestations à cette rubrique. La 2ème rubrique enregistre les subventions versées aux institutions d'éducation spécialisée (IES) dans le canton, selon contrats de prestations 2019-2022. La 3ème rubrique concerne les subventions versées aux IES hors canton pour les placements de mineur-e-s neuchâtelois-e-s. La 4ème rubrique est la part cantonale versée en faveur du fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. Finalement, la dernière rubrique est consacrée aux subventions versées notamment en faveur des services d'action éducative en milieu ouvert.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-860	0	0	0	0	0
Participation parents aux frais de plac.	-3'690'168	-7'339'340	0	0	0	0
Redistr. subv. OFJ	3'535'237	3'550'000	3'550'000	3'550'000	3'550'000	3'550'000
Subventions OFJ	-3'535'237	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000	-3'550'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-3'691'028</b>	<b>-7'339'340</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ces deux rubriques enregistrent la subvention fédérale pour les coûts d'exploitation versée par l'OFJ en faveur des institutions d'éducation spécialisée, subvention qui est ensuite reversée par le service en faveur des institutions concernées.

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
PI-Réformes	En cours	515'000	309'978	0	309'978	0	0	0
<b>Total</b>		<b>515'000</b>	<b>309'978</b>	<b>0</b>	<b>309'978</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

**Commentaires**

Ces charges sont prévues dans le cadre de la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse et financées par le biais du programme d'impulsion et de transformation (rapport 18.045). Il s'agit notamment du financement de 0.8 EPT de chargé-e de projet dans le cadre de la mise en place d'un concept de soutien à la parentalité et celui lié à la formation du personnel des institutions d'éducation spécialisée touchées par la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse.

## **Service des sports (SSPO)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service des sports a pour missions de promouvoir le sport sous toutes ses formes et à tous les niveaux de pratique en tant que vecteur d'une meilleure santé et d'un développement de la personnalité, d'intégration et de cohésion sociale. Il favorise la coordination entre les divers acteurs en harmonisant notamment les relations entre la Confédération, l'État, les communes, les écoles, les associations, les offices fédéraux et cantonaux. Il assure également toutes les tâches du canton en relation avec Jeunesse+Sport et représente l'organe de référence en matière de politique sportive.

### **Objectifs stratégiques**

- Mettre à jour la LSport ;
- Valider le concept cantonal des sports ;
- Établir un état des lieux du sport neuchâtelois ;
- Maintenir l'organisation des différents cours et le contrôle des activités Jeunesse+Sport ;
- Améliorer la communication et la visibilité du service ;
- Consolider les liens entre les clubs et les associations sportives ;
- Adapter et vérifier les critères du Sport-Art-Etudes ;
- Développer le sport scolaire facultatif ;
- Organiser le Prix du mérite sportif ;
- Intensifier la collaboration avec les services des sports des communes ;
- Mettre à jour le répertoire des infrastructures sportives du canton de Neuchâtel.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>185'265</b>	<b>485'200</b>	<b>439'200</b>	<b>-46'000</b>	<b>-9.5%</b>	<b>439'200</b>	<b>455'400</b>	<b>455'400</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	95'108	260'000	243'000	-17'000	-6.5%	243'000	243'000	243'000
43 Revenus divers	14'634	3'700	15'700	+12'000	+324.3%	15'700	15'700	15'700
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	75'522	221'500	136'500	-85'000	-38.4%	136'500	152'700	152'700
47 Subventions à redistribuer	0	0	44'000	+44'000	--	44'000	44'000	44'000
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'287'406</b>	<b>1'515'897</b>	<b>1'828'054</b>	<b>+312'157</b>	<b>+20.6%</b>	<b>1'841'104</b>	<b>1'871'360</b>	<b>1'856'443</b>
30 Charges de personnel	545'330	698'864	702'096	+3'232	+0.5%	715'148	726'340	731'176
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	171'978	317'800	340'100	+22'300	+7.0%	340'100	363'800	362'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'402'029	403'389	659'391	+256'002	+63.5%	659'389	654'753	636'001
37 Subventions à redistribuer	0	0	44'000	+44'000	--	44'000	44'000	44'000
39 Imputations internes	168'069	95'844	82'467	-13'377	-14.0%	82'467	82'467	82'467
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'102'141</b>	<b>-1'030'697</b>	<b>-1'388'854</b>	<b>-358'157</b>	<b>-34.7%</b>	<b>-1'401'904</b>	<b>-1'415'960</b>	<b>-1'401'043</b>
44 Revenus financiers	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	153'398	153'400	153'400	+0	0.0%	153'400	153'400	153'400
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'948'743</b>	<b>-877'297</b>	<b>-1'235'454</b>	<b>-358'157</b>	<b>-40.8%</b>	<b>-1'248'504</b>	<b>-1'262'560</b>	<b>-1'247'643</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'948'743</b>	<b>-877'297</b>	<b>-1'235'454</b>	<b>-358'157</b>	<b>-40.8%</b>	<b>-1'248'504</b>	<b>-1'262'560</b>	<b>-1'247'643</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	6.00	5.00	-1.00	-16.7%	5.00	5.00	5.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.90	4.10	4.10	+0.00	0.0%	4.10	4.10	4.10

### Commentaires

Groupe 36 : depuis le 1er janvier 2021, les subventions de la LoRo-Sport concernant les camps de ski des écoles sont désormais prises en charge par le SSPO en lieu et place de la Loterie Romande.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Promotion du Sport (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	49'603	60'000	82'000
Coûts salariaux et de structure	225'806	254'728	283'303
Coûts des services centraux	29'413	44'491	48'196
Revenus	153'438	154'600	154'600
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>151'383</b>	<b>204'619</b>	<b>258'899</b>

#### Commentaires

Le groupe de prestations inclut les manifestations sportives du canton, comme le Prix du Mérite Sportif Neuchâtelois, ainsi que des projets visant à promouvoir le sport. Le produit de CHF 154'600 correspond au montant versé pour la salle de la Riveraine selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel.

Jeunesse & sport (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	123'738	251'300	250'600
Coûts salariaux et de structure	703'596	528'484	492'129
Coûts des services centraux	107'552	66'629	60'245
Revenus	85'982	237'000	232'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>848'903</b>	<b>609'413</b>	<b>570'974</b>

#### Commentaires

Ce groupe comprend toutes les prestations fournies par le secteur Jeunesse+Sport dont la formation des moniteurs et des experts.

Commission Loro Sport (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	162'466	84'491	85'954
Coûts des services centraux	27'923	14'874	14'726
Revenus	23'100	25'500	25'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>167'289</b>	<b>73'865</b>	<b>75'180</b>

#### Commentaires

Les produits liés à la prestation Commission LoRo-Sport comprennent la refacturation du traitement effectué par le secrétariat (charges salariales, sociales et charges fixes).

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Salles gymnastique	153'175	146'200	146'200	146'200	146'200	146'200
Sport scolaire fac.	0	0	30'000	30'000	35'000	35'000
Subv. + dédomm. cantons/Confédération	-33'827	-156'800	-115'800	-115'800	-132'000	-132'000
Subventions camps de ski écoles	0	0	270'000	270'000	270'000	270'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>119'348</b>	<b>-10'600</b>	<b>330'400</b>	<b>330'400</b>	<b>319'200</b>	<b>319'200</b>

#### Commentaires

Les charges et revenus non incorporables aux prestations comprennent un montant de CHF 146'200 pour les salles de gymnastique de la Maladière selon le décret signé avec la ville de Neuchâtel. Les subventions de CHF 115'800 de la Confédération pour Jeunesse + Sport sont totalement liées à la prestation Jeunesse + Sport.

Les subventions en lien avec les camps de ski des écoles sont pris en charge par le SSPO selon l'Arrêté du 29 mars 2021.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-620	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-620</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## **Service informatique de l'entité NE (SIEN)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

L'informatique est stratégique pour le bon fonctionnement de notre administration et celle des partenaires de l'Entité neuchâteloise. La tâche principale du SIEN est d'assurer la disponibilité des systèmes, l'intégrité et la confidentialité des données traitées sur une plage horaire avoisinant les 24 heures sur les 7 jours de la semaine.

La construction du bâtiment Cadolles 9 à Neuchâtel, futur DataCenter du Littoral neuchâtelois, se poursuivra avec de fortes perturbations sur le fonctionnement du service. Les nuisances engendrées par les travaux de gros œuvre demanderont au personnel du SIEN, logé normalement à Cadolles 7, de maintenir son activité sur 5 sites en mixant le travail présentiel et le télétravail. La logistique provisoire mise en place pour le Centre de service, le Centre télécom, et pour l'accueil des partenaires et des salles de formations sera également maintenue.

Le transfert des équipements de la salle des machines de Verger-Rond 2 à Neuchâtel se poursuivra sur le DataCenter des montagnes neuchâteloises sis à Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds. En fin de vie technologique, une attention toute particulière sera une nouvelle fois mise sur le maintien en conditions opérationnelles de la salle des machines de Lac 25 à Neuchâtel.

Du côté des Centres de solutions, les projets planifiés seront très nombreux et le service sera une nouvelle fois très sollicité et mis sous pression. Pour mieux gérer les ressources, la gestion des demandes est à revoir avec une révision des processus internes et des outils associés. Comme le prévoit le rapport complémentaire au schéma directeur 2016-2020, la priorité sera mise sur l'évolution du système d'information du Service des contributions et sur la migration du Système d'information et de gestion de l'État (SIGE).

### **Objectifs stratégiques**

- Poursuivre le déploiement du schéma directeur 2016-2020 selon le rapport complémentaire 2021-2023 et préparation du prochain schéma directeur ;
- Sécuriser l'outil informatique avec la première phase de construction du DataCenter et des locaux techniques à Cadolles 9 à Neuchâtel. Poursuivre la consolidation de la production dans le DataCenter à Jardinière 157 à La Chaux-de-Fonds avec reprise de la production en place à Verger-Rond 2 à Neuchâtel. Stabiliser l'exploitation de la salle des machines à Lac 25 à Neuchâtel ;
- Développer les systèmes d'informations de l'État avec la migration technologique de l'environnement SAP en version SAP S4/HANA, avec la poursuite de la consolidation des données de perception dans SIGE et le démarrage de l'analyse de l'application de taxation des personnes physiques. Poursuivre le développement de prestations numériques en lien avec le programme VITAMINE et mener les réflexions sur l'évolution des identités numériques face au refus du peuple du 7 mars 2021 ;
- Maintenir en conditions opérationnelles et faire évoluer les infrastructures systèmes et réseau. Mettre à niveau les services IT avec un accord de niveau de service ;
- Assurer le suivi et la gestion des mandats de prestations signés avec les partenaires de l'Entité neuchâteloise informatique (Communes, institutions de santé, para public, etc.) ;
- Suivre les actions sur la sécurité des systèmes d'information en terme d'infrastructure, de solutions et d'exploitation.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>49'150'221</b>	<b>48'535'642</b>	<b>48'760'495</b>	<b>+224'853</b>	<b>+0.5%</b>	<b>48'060'733</b>	<b>48'060'733</b>	<b>48'060'733</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	25'549'237	23'569'000	24'517'000	+948'000	+4.0%	24'497'000	24'497'000	24'497'000
43 Revenus divers	225'685	826'700	709'762	-116'938	-14.1%	30'000	30'000	30'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	23'375'299	24'139'942	23'533'733	-606'209	-2.5%	23'533'733	23'533'733	23'533'733
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>43'689'275</b>	<b>46'389'013</b>	<b>46'120'408</b>	<b>-268'605</b>	<b>-0.6%</b>	<b>45'603'106</b>	<b>52'542'634</b>	<b>51'762'817</b>
30 Charges de personnel	22'832'971	23'841'992	23'851'942	+9'950	+0.0%	24'208'075	24'329'379	24'582'918
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	14'175'598	17'051'800	17'968'000	+916'200	+5.4%	18'330'500	18'622'500	18'630'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	5'443'661	5'540'300	4'024'986	-1'515'314	-27.4%	2'789'050	9'315'274	8'274'419
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'237'046	-45'079	275'480	+320'560	+711.1%	275'480	275'480	275'480
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>5'460'945</b>	<b>2'146'629</b>	<b>2'640'087</b>	<b>+493'458</b>	<b>+23.0%</b>	<b>2'457'627</b>	<b>-4'481'901</b>	<b>-3'702'084</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	7	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-7	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>5'460'939</b>	<b>2'146'629</b>	<b>2'640'087</b>	<b>+493'458</b>	<b>+23.0%</b>	<b>2'457'627</b>	<b>-4'481'901</b>	<b>-3'702'084</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>5'460'939</b>	<b>2'146'629</b>	<b>2'640'087</b>	<b>+493'458</b>	<b>+23.0%</b>	<b>2'457'627</b>	<b>-4'481'901</b>	<b>-3'702'084</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	167.00	178.00	179.00	+1.00	+0.6%	179.00	178.00	178.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	159.70	168.35	170.35	+2.00	+1.2%	170.35	169.35	169.35

### Commentaires

Le budget 2022 prévoit un excédent de revenus de CHF 2'640'087 millions. Les charges et les recettes sont stables par rapport au budget 2021.

Nature 30 : 2 postes supplémentaires par rapport au budget 2021. Un poste pour le projet Administration numérique ainsi qu'un poste financé par un projet externe.

Nature 31 : En augmentation de CHF 916'200 par rapport au budget 2021, dont CHF 500'000 pour l'achat de matériel pour les partenaires externes. Ce montant est compensé par des recettes.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Services de base aux utilisateurs (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	5'345'771	5'862'600	6'498'600
Coûts salariaux et de structure	7'067'616	7'279'165	7'462'866
Coûts des services centraux	351'486	348'906	418'774
Revenus	11'895'970	11'149'880	11'783'300
Revenus de la facturation des services centraux	4'370'520	4'385'927	4'442'013
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-3'501'617</b>	<b>-2'045'136</b>	<b>-1'845'073</b>

#### Commentaires

Les prestations fournies sont : Installation poste de travail et périphérique, maintenance, support, suivi des incidents et des demandes, service d'impression, messagerie, stockage de documents, service WEB.

Charges directes : Augmentation de CHF 500'000 pour l'achat de matériel pour les partenaires externes.

Revenus : Augmentation des ventes de CHF 500'000 en corrélation avec les achats.

Services de télécommunication (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'261'862	1'233'300	1'282'300
Coûts salariaux et de structure	1'186'486	987'857	892'885
Coûts des services centraux	36'603	32'940	40'421
Revenus	1'983'586	1'865'010	1'935'010
Revenus de la facturation des services centraux	545'819	547'743	554'747
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-44'454</b>	<b>-158'656</b>	<b>-274'151</b>

#### Commentaires

Les prestations fournies sont : Services d'accès aux réseaux cantonaux, gestion du réseau local, accès internet, WIFI, domotique.

Coûts salariaux et de structure : Diminution des amortissements CHF 163'721 par rapport au budget 2021.

Services de téléphonie (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'320'253	1'168'000	1'330'000
Coûts salariaux et de structure	1'031'711	902'293	871'830
Coûts des services centraux	35'116	33'143	41'662
Revenus	1'004'006	900'300	943'150
Revenus de la facturation des services centraux	1'795'018	1'801'346	1'824'382
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-411'944</b>	<b>-598'210</b>	<b>-524'039</b>

#### Commentaires

Les prestations fournies sont : Services de téléphonie, Skype, call Center, téléphonie Mobile.

Charges directes : Augmentation des communications téléphoniques.

## Service informatique de l'entité NE (SIEN)

<b>Services applicatifs</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	1'264'860	2'937'900	2'909'000
Coûts salariaux et de structure	3'967'517	4'257'994	3'552'689
Coûts des services centraux	179'574	192'027	225'731
Revenus	5'683'587	5'325'440	5'563'000
Revenus de la facturation des services centraux	4'792'275	3'844'509	3'681'320
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>-5'063'910</b>	<b>-1'782'029</b>	<b>-2'556'900</b>

### Commentaires

Les services applicatifs sont les services d'hébergement d'applications métiers.

Coûts salariaux et de structure : Les amortissements passent de CHF 808'962 au budget 2021 à CHF 366'935 au budget 2022.

Revenus : Adaptation en fonction du réel 2020.

<b>Solutions informatiques</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	3'606'286	4'528'000	4'334'100
Coûts salariaux et de structure	13'779'958	12'933'087	12'381'519
Coûts des services centraux	582'411	590'655	704'858
Revenus	4'761'493	4'193'520	4'280'680
Revenus de la facturation des services centraux	10'967'670	12'682'210	12'145'998
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>2'239'492</b>	<b>1'176'012</b>	<b>993'799</b>

### Commentaires

Les solutions informatiques offrent les prestations suivantes : Conception, analyse, réalisation, maintenance d'application. Choix de solutions. Gestion et pilotage de projets informatiques. Réalisation d'applications informatiques.

Coûts salariaux et de structure : Diminution des amortissements CHF 574'675 par rapport au budget 2021.

<b>BDP / BDE</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	<b>Budget 2022</b>
Charges directes	0	40'000	33'000
Coûts salariaux et de structure	220'444	211'189	223'334
Coûts des services centraux	11'966	11'257	14'329
Revenus	0	0	0
Revenus de la facturation des services centraux	179'076	180'057	172'133
<b>Coûts nets (+)</b>	<b>53'334</b>	<b>82'389</b>	<b>98'530</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations correspond à la gestion des bases de données personnes (BDP) et entreprises (BDE).

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
CLOEE2 - Gestion des rempl. PO (DEF)	En cours	40'000	0	0	0	0	0	0
CLOEE2 - Suivi de la santé élèves (DEF)	En cours	96'000	0	0	0	0	0	0
Dével. 2016-2020 des syst. d'information	En cours	2'329'000	2'080'000	0	2'080'000	3'337'000	0	0
Vitami.NE	En cours	431'700	868'394	0	868'394	868'394	868'394	868'394
Programme éducation numérique	En cours	540'000	555'307	0	555'307	555'307	258'523	270'000
Renouvellement des infrastructures info	En cours	4'491'000	3'700'000	0	3'700'000	4'900'000	0	0
<b>Total</b>		<b>7'927'700</b>	<b>7'203'701</b>	<b>0</b>	<b>7'203'701</b>	<b>9'660'701</b>	<b>1'126'917</b>	<b>1'138'394</b>

**Commentaires**

Dével. 2016-2020 des syst. d'information : Crédit complémentaire au schéma directeur informatique 2016-2020 selon le rapport 20.034.

Renouvellement des infrastructures info : Crédit complémentaire au schéma directeur informatique 2016-2020 selon le rapport 20.034.

## **Fonds structures accueil extra-familial**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

La loi sur l'accueil des enfants (LAE) prévoit le développement de l'offre en places d'accueil extrafamilial. L'objectif est d'atteindre un taux de couverture de 30% dans le domaine de l'accueil préscolaire (0 à 4 ans) et de 20% pour l'accueil parascolaire (4 à 12 ans) et ainsi offrir la possibilité d'accueillir durant 2.5 jours par semaine 6 enfants sur 10 en âge préscolaire et 4 enfants sur 10 en âge parascolaire. Partant du principe que les objectifs sont désormais atteints pour 2022, un développement est tout de même prévu principalement dans le domaine de l'accueil parascolaire où la demande reste importante. Il est également prévu le financement sur tout le territoire cantonal de l'accueil d'enfants à besoins spécifiques lié à la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse.

Le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial, qui comprend la part cantonale ainsi que les contributions employeurs, verse ses subventions en faveur des structures d'accueil extrafamilial subventionnées au sens de la LAE.

### **Objectifs stratégiques**

Développer l'offre en places d'accueil extrafamilial en offrant 5400 places d'accueil extrafamilial, dont 2400 dans le domaine de l'accueil préscolaire et 3000 dans l'accueil parascolaire.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>23'110'194</b>	<b>22'559'496</b>	<b>23'548'708</b>	<b>+989'212</b>	<b>+4.4%</b>	<b>25'149'197</b>	<b>25'749'686</b>	<b>25'749'686</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	11'530'447	11'650'000	12'600'000	+950'000	+8.2%	12'600'000	12'600'000	12'600'000
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	11'579'747	10'909'496	10'948'708	+39'212	+0.4%	12'549'197	13'149'686	13'149'686
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>23'110'194</b>	<b>22'559'496</b>	<b>23'548'708</b>	<b>+989'212</b>	<b>+4.4%</b>	<b>25'149'197</b>	<b>25'749'686</b>	<b>25'749'686</b>
30 Charges de personnel	988	1'400	1'400	+0	0.0%	1'400	1'400	1'400
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	373'615	350'500	389'840	+39'340	+11.2%	389'840	389'840	389'840
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	22'735'591	22'207'596	23'157'468	+949'872	+4.3%	24'757'957	25'358'446	25'358'446
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

L'évolution des charges est liée à la demande toujours importante notamment dans le domaine de l'accueil parascolaire. À souligner que l'année 2022 enregistre également une augmentation des subventions pour l'accueil d'enfants à besoins socio-éducatifs spécifiques (EBS) provenant de tout le territoire cantonal et prévu dans le cadre de la réforme du dispositif de protection de l'enfance et de la jeunesse. À compter de 2022, le Conseil d'État propose de supprimer le plafond lié à la contribution totale des employeurs. En effet, la notion de plafonnement de la contribution totale est problématique dans la mesure où le montant de cette contribution n'est définitivement connue que plusieurs années après l'exercice concerné. En conséquence, ce plafond a été dépassé à plusieurs reprises et le remboursement de l'excédent aux employeurs représente une charge de travail démesurée et irréaliste.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Subv. accor. struct. d'accueil extrafam.	22'650'591	22'207'596	23'157'468	24'757'957	25'358'446	25'358'446
Subventions structures d'accueil COVID	85'000	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>22'735'591</b>	<b>22'207'596</b>	<b>23'157'468</b>	<b>24'757'957</b>	<b>25'358'446</b>	<b>25'358'446</b>

### Commentaires

Il s'agit des subventions accordées en faveur des structures d'accueil extrafamilial privées et communales qui ont été adaptées sur la base du développement des places dans le secteur de l'accueil parascolaire. Comme évoqué plus haut, le besoin en encadrement additionnel des enfants avec des besoins socio-éducatifs spécifiques, au même titre que des enfants en situation de handicap ou en difficulté de développement dans les STAE sera financé par le Fonds pour les structures d'accueil extrafamilial. L'impact financier additionnel de cette mesure se monte à CHF 0,8 million de francs sur le budget 2022 et sur le PFT.

## ***Fds d'encour. format. prof. initial dual***

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Suite à l'adoption par le Grand Conseil, le 27 mars 2019 de la loi instituant un fonds d'encouragement à la formation professionnelle initiale en mode dual, entrée en vigueur le 1er janvier 2020, une contribution de 0.58% de la masse salariale cantonale totale est prélevée auprès des employeurs. Cette contribution permet d'encourager la formation en mode dual, par l'octroi de prestations aux entreprises formatrices du canton. La loi actuelle prévoit que cette contribution passe à 0.45% dès 2025, si le taux de dualisation cantonal est égal ou inférieur à 85%.

### **Objectifs stratégiques**

- Continuer à inciter les entreprises du canton de Neuchâtel à engager et former d'avantages d'apprenti-e-s ;
- Augmenter la formation initiale en mode dual et réduire à terme la formation à plein temps dans certaines filières ;
- Fusion du fonds FFPP et du Fonds contrat-formation ;
- Définir des plans d'actions pour encourager la formation initiale en mode dual de manière transversale et par domaine spécifique en collaboration avec les associations professionnelles.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>40'156'924</b>	<b>39'034'000</b>	<b>40'600'000</b>	<b>+1'566'000</b>	<b>+4.0%</b>	<b>39'056'870</b>	<b>39'056'870</b>	<b>30'302'744</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	40'154'836	39'034'000	40'600'000	+1'566'000	+4.0%	39'056'870	39'056'870	30'302'744
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'088	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>40'156'924</b>	<b>39'032'912</b>	<b>40'600'000</b>	<b>+1'567'088</b>	<b>+4.0%</b>	<b>39'056'870</b>	<b>39'056'870</b>	<b>30'302'744</b>
30 Charges de personnel	237'047	305'420	150'512	-154'908	-50.7%	152'816	154'616	156'440
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	370'935	457'294	482'608	+25'314	+5.5%	475'284	475'284	431'514
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	16'619'400	20'018'000	20'792'250	+774'250	+3.9%	20'833'500	21'225'583	22'040'583
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	22'929'542	18'252'198	19'174'630	+922'432	+5.1%	17'595'270	17'201'387	7'674'207
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>1'088</b>	<b>0</b>	<b>-1'088</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>1'088</b>	<b>0</b>	<b>-1'088</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>1'088</b>	<b>0</b>	<b>-1'088</b>	<b>-100.0%</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	1.00	4.00	1.00	-3.00	-75.0%	1.00	1.00	1.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	1.00	2.30	1.00	-1.30	-56.5%	1.00	1.00	1.00

### Commentaires

Le groupe 42 comprend le montant global des cotisations (0.58% de la masse salariale cantonale) provenant des employeurs et prélevées par les caisses de compensation des employeurs. Le budget 2022 tient compte d'une masse salariale revue légèrement à la hausse. Le PFT 2025 tient compte d'une réduction du montant global des cotisations, passant d'un taux de 0.58% à 0.45% de la masse salariale cantonale. Cela représente une réduction de CHF 9.5 millions de francs pour les établissements scolaires de la formation professionnelle du canton.

Le groupe 30 représente la masse salariale du personnel nécessaire à la gestion du fonds et au développement des actions à entreprendre pour atteindre les objectifs fixés. Le fonds compte 1.0 EPT (groupe 30). Le SFPO (1.0 EPT) et le SPAJ (0.3 EPT) apportent un support à la gestion administrative de ce fonds et refacturent les coûts de personnel correspondant en interne (CHF 154'908 francs pour le budget 2022) directement au fonds (groupe 39).

Le groupe 31 comprend les frais administratifs de gestion des caisses de compensation pour leur rôle d'encaissement des cotisations. Il comprend également le développement des actions visant à accroître le nombre de places d'apprentissage en mode dual dans le canton.

Le groupe 36 mentionne le montant des prestations versées aux entreprises formatrices du canton. Ce montant varie en fonction du nombre d'apprenti-e-s actif-ve-s durant l'année.

Le groupe 39 correspond à la part destinée aux établissements scolaires de la formation professionnelle du canton pour le financement de la formation à la pratique professionnelle initiale qu'ils dispensent. Ce montant est réparti en fonction du nombre de personnes en formation professionnelle initiale à plein temps qu'ils accueillent puis comptabilisé sur l'année civile en cours. En raison de l'augmentation du nombre de contrats en mode dual, la part aux établissements scolaires diminue d'autant. Ce groupe comprend également les prestations versées à l'État en tant qu'institution formatrice et la refacturation de la partie salariale liées aux activités gérées par le SFPO.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Fds d'encour. format. prof. initial dual	16'619'400	20'018'000	20'792'250	20'833'500	21'225'583	22'040'583
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>16'619'400</b>	<b>20'018'000</b>	<b>20'792'250</b>	<b>20'833'500</b>	<b>21'225'583</b>	<b>22'040'583</b>

### Commentaires

Prestations d'encouragement aux entreprises qui forment des apprenti-e-s dans le canton de Neuchâtel.

Département du développement territorial et de l'environnement  
(DDTE)

## 2.13. Compte de résultats du DDTE

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025	Écart B2022 - B2021 CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>256'680'831</b>	<b>247'080'612</b>	<b>254'290'620</b>	<b>261'196'643</b>	<b>262'596'753</b>	<b>252'045'935</b>	<b>+7'210'009</b>	<b>+2.9%</b>
40 Revenus fiscaux	51'859'607	53'383'900	53'697'393	53'756'316	53'915'306	53'544'509	+313'493	+0.6%
41 Patentes et concessions	14'918'100	17'080'000	17'760'000	18'020'000	18'020'000	18'020'000	+680'000	+4.0%
42 Taxes et redevances	14'796'744	15'642'325	15'816'600	16'393'500	16'292'000	15'962'000	+174'275	+1.1%
43 Revenus divers	9'546'729	2'571'320	1'902'937	775'650	775'650	775'650	-668'382	-26.0%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	7'452'739	7'030'802	9'192'279	12'199'107	10'803'941	4'904'738	+2'161'477	+30.7%
46 Revenus de transfert	58'707'865	55'762'843	56'076'966	57'123'574	58'445'336	58'892'718	+314'123	+0.6%
47 Subventions à redistribuer	87'910'607	91'040'000	92'980'800	95'144'800	96'878'800	92'938'800	+1'940'800	+2.1%
49 Imputations internes	11'488'439	4'569'422	6'863'645	7'783'696	7'465'720	7'007'520	+2'294'223	+50.2%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>310'505'982</b>	<b>287'328'724</b>	<b>301'233'351</b>	<b>315'068'376</b>	<b>319'092'449</b>	<b>311'715'675</b>	<b>+13'904'628</b>	<b>+4.8%</b>
30 Charges de personnel	44'917'169	46'057'065	45'805'263	46'875'406	47'027'640	47'184'706	-251'802	-0.5%
31 Biens, services et autres chg d'explt	17'418'310	19'289'840	20'640'903	23'463'544	22'141'644	20'332'044	+1'351'063	+7.0%
33 Amortissements du patr. administratif	9'205'520	7'182'910	8'256'986	9'831'488	10'962'761	13'146'755	+1'074'076	+15.0%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	17'561'250	6'479'894	7'708'893	8'495'165	8'120'657	8'128'172	+1'228'999	+19.0%
36 Charges de transfert	108'681'973	103'696'013	109'527'581	114'023'797	117'045'947	113'527'198	+5'831'568	+5.6%
37 Subventions à redistribuer	87'910'607	91'040'000	92'980'800	95'144'800	96'878'800	92'938'800	+1'940'800	+2.1%
39 Imputations internes	24'811'153	13'583'002	16'312'925	17'234'176	16'915'000	16'458'000	+2'729'923	+20.1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-53'825'151</b>	<b>-40'248'112</b>	<b>-46'942'731</b>	<b>-53'871'733</b>	<b>-56'495'696</b>	<b>-59'669'740</b>	<b>-6'694'619</b>	<b>-16.6%</b>
44 Revenus financiers	1'524'626	1'720'600	1'744'400	1'644'400	1'644'400	1'644'400	+23'800	+1.4%
34 Charges financières	4'995	0	0	0	0	0	0	--
Résultat financier	1'519'631	1'720'600	1'744'400	1'644'400	1'644'400	1'644'400	+23'800	+1.4%
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-52'305'520</b>	<b>-38'527'512</b>	<b>-45'198'331</b>	<b>-52'227'333</b>	<b>-54'851'296</b>	<b>-58'025'340</b>	<b>-6'670'819</b>	<b>-17.3%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-52'305'520</b>	<b>-38'527'512</b>	<b>-45'198'331</b>	<b>-52'227'333</b>	<b>-54'851'296</b>	<b>-58'025'340</b>	<b>-6'670'819</b>	<b>-17.3%</b>
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		+13'778'008	-6'670'819	-7'029'002	-2'623'963	-3'174'044		
Δ en % par rapport à l'année précédente		+26.3%	-17.3%	-15.6%	-5.0%	-5.8%		

### Commentaires du département:

Le budget 2022 du département présente un excédent de charges supérieur au budget 2021 de l'ordre de quelque CHF 6.7 millions. Cela s'explique par les effets de la pandémie dont les incidences financières 2021 ont été budgétisées centralement à hauteur de CHF 3.3 millions. À contrario, le budget 2022 du département intègre non seulement les effets de la pandémie (qu'ils soient résiduels ou pérennes) pour quelque CHF 3 millions mais aussi les moyens nécessaires à la mise en oeuvre du plan climat (CHF 1.8 million) et le transfert au DDTE des moyens relatifs au projet de mise en oeuvre d'une stratégie de domiciliation suite aux remaniements des départements (CHF 0.5 million).

Sachant que le compte de résultat ci-dessus intègre les charges et revenus des services mais aussi ceux des fonds, l'analyse nécessite d'être différenciée dans la mesure où les premiers impactent le résultat mais pas les seconds (l'excédent de charges ou de revenus étant attribué ou prélevé à la fortune). Les variations importantes (> CHF 1 million) sont donc expliquées séparément :

#### Services

- Augmentation de CHF 1 million des biens, services et autres ch. d'exploitation principalement due au plan climat (CHF 0.4 million) et au projet de mise en oeuvre d'une stratégie de domiciliation (CHF 0.3 million).
- Augmentation de CHF 1.1 million des charges d'amortissements.
- Augmentation de CHF 3.1 millions des charges de transfert principalement en raison des effets pérennes de la pandémie sur la baisse de fréquentation des transports publics (estimée à CHF 4 millions).
- Augmentation de CHF 2 millions des charges internes en lien avec le plan climat (CHF 1.1 million) et l'écart statistique (CHF 1.1 million). Les forfaits des services centraux baissent de quelque CHF 0.2 million.

### Fonds

- Augmentation de CHF 2.7 millions de francs des charges de transfert en lien avec l'adduction et l'épuration des eaux.
- Augmentation de CHF 1.8 million de francs des revenus internes principalement due à une attribution budgétaire au fonds de l'énergie dans le cadre du plan climat.

Quant aux années PFT, elles sont notamment influencées par la mise en œuvre du plan climat mais aussi par les charges d'amortissement dont la croissance est calquée sur le volume des investissements.

## 2.14. Fiches par entités

SDTE : Secrétariat général DDTE

SCAT : Service de l'aménagement du territoire

SCTR : Service des transports

SPCH : Service des ponts et chaussées

SENE : Service de l'énergie et de l'environnement

SFFN : Service de la faune, des forêts et de la nature

SAGR : Service de l'agriculture

SCAV : Service de la consommation et des affaires vétérinaires

SGRF : Service de la géomatique et du registre foncier

Fonds d'aménagement du territoire

Fonds cantonal de l'énergie

Fonds des eaux

Fonds forestier de réserve

Fonds de conservation de la forêt

Fonds agricole et viticole

Fonds des mensurations officielles

# Secrétariat général DDTE (SDTE)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le secrétariat général conduit l'ensemble des activités liées à une fonction d'état-major, telles que préparation et suivi des dossiers traités au Conseil d'État, coordination des activités liées aux affaires du Grand Conseil, à la préparation du budget, des comptes et du rapport de gestion financière, suivi du programme de législature et de la feuille de route qui en découle, gestion de la communication interne et externe, suivi et veille des affaires parlementaires et fédérales, coordination avec les services du département, suivi des travaux confiés à la conférence des secrétaires généraux, relations avec les partenaires et participation à des projets et dossiers intercantonaux.

Ces dernières années, l'évolution de l'environnement et des tâches du secrétariat général se caractérise par un appui important dans l'élaboration et la mise en œuvre des dossiers stratégiques du Département et pour 2022 plus particulièrement, du nouveau programme de législature. Dans le cadre de cette législature 2022-25 et des défis à venir, en plus du suivi des dossiers courants, le secrétariat général devra fournir un appui important dans les dossiers prioritaires du département, tels que la mise en œuvre du plan climat, la concrétisation de la stratégie de mobilité ou la politique d'attractivité résidentielle du canton.

## Objectifs stratégiques

- Coordination et suivi des travaux avec les services dans leur fonction de soutien stratégique au chef de département ;
- Poursuite de la mise en œuvre de la stratégie Mobilité 2030 avec le concept de ligne directe et la réalisation des contournements du Locle et de La Chaux-de-Fonds ainsi que le projet de contournement H18 à la Chaux-de-Fonds ;
- Poursuite des activités dans le cadre de l'assainissement des finances et de la mise en œuvre des mesures qui seront prises dans le programme de législature ;
- Gestion et mise en œuvre du Plan climat cantonal et de la stratégie cantonale pour le développement durable ;
- Gestion et mise en œuvre de la stratégie de domiciliation au niveau cantonal, suite au rattachement au DDTE du délégué à la domiciliation dès la nouvelle législature.
- Appui et suivi de divers projets transversaux (Projet d'agglomération, planification des aires d'accueil pour les communautés nomades, pôles de développement économique) ;
- Mise en œuvre du cockpit du DDTE ;
- Accompagnement des entités autonomes rattachées au SDTE (NEVIA et SCAN) dans l'évolution de leur cadre juridique et leur gestion.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>48'964'775</b>	<b>49'343'500</b>	<b>49'423'500</b>	<b>+80'000</b>	<b>+0.2%</b>	<b>49'423'500</b>	<b>49'423'500</b>	<b>49'423'500</b>
40 Revenus fiscaux	48'791'580	49'175'000	49'255'000	+80'000	+0.2%	49'255'000	49'255'000	49'255'000
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	425	500	500	+0	0.0%	500	500	500
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	172'770	168'000	168'000	+0	0.0%	168'000	168'000	168'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4'577'272</b>	<b>4'555'653</b>	<b>5'229'563</b>	<b>+673'910</b>	<b>+14.8%</b>	<b>5'549'554</b>	<b>5'320'922</b>	<b>4'892'552</b>
30 Charges de personnel	869'174	830'420	1'085'290	+254'870	+30.7%	1'166'640	1'179'108	1'016'338
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'212'109	1'213'900	1'498'059	+284'159	+23.4%	1'713'700	1'505'600	1'297'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	10'000	10'000	110'000	+100'000	+1'000.0%	130'000	100'000	40'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	2'485'989	2'501'333	2'536'214	+34'881	+1.4%	2'539'214	2'536'214	2'539'214
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>44'387'503</b>	<b>44'787'847</b>	<b>44'193'937</b>	<b>-593'910</b>	<b>-1.3%</b>	<b>43'873'946</b>	<b>44'102'578</b>	<b>44'530'948</b>
44 Revenus financiers	341'978	300'000	400'000	+100'000	+33.3%	300'000	300'000	300'000
34 Charges financières	4'893	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	337'085	300'000	400'000	+100'000	+33.3%	300'000	300'000	300'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>44'724'587</b>	<b>45'087'847</b>	<b>44'593'937</b>	<b>-493'910</b>	<b>-1.1%</b>	<b>44'173'946</b>	<b>44'402'578</b>	<b>44'830'948</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>44'724'587</b>	<b>45'087'847</b>	<b>44'593'937</b>	<b>-493'910</b>	<b>-1.1%</b>	<b>44'173'946</b>	<b>44'402'578</b>	<b>44'830'948</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	7.00	6.00	9.00	+3.00	+50.0%	9.00	9.00	7.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	5.70	5.40	7.40	+2.00	+37.0%	7.40	7.40	6.40

### Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, les prévisions tendent à une stabilisation de la taxe sur les véhicules automobiles (groupe 40).

Quant aux charges d'exploitation, elles intègrent le transfert des coûts relatifs à la stratégie de domiciliation suite au rattachement au SDTE du délégué à la domiciliation, dès le 1er juin 2021, et prévoient les moyens nécessaires pour monitorer la mise en œuvre du plan climat cantonal ainsi que des aides financières en faveur de projets de sensibilisation aux enjeux climatiques et à une alimentation durable (groupes 30, 31 et 36).

Les revenus financiers quant à eux (groupe 44) représentent non seulement la part au bénéfice du SCAN, mais aussi une redevance sur les capitaux propres disponibles du SCAN et de NEVIA calculée à hauteur de 3% en 2022 (2,5% prélevés en 2020).

L'évolution des effectifs du SDTE est due à l'accueil du délégué à la domiciliation et à l'engagement, au 1er juillet 2022, d'un-e délégué-e qui sera chargé-e de monitorer les mesures du Plan climat, conformément à ce qui figure dans celui-ci.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	140'381	107'541	129'430
Coûts des services centraux	25'886	25'018	27'310
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>166'267</b>	<b>132'559</b>	<b>156'740</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend l'accomplissement des travaux de secrétariat et d'assistance administrative au chef du département dans la gestion, la logistique et le suivi des affaires départementales. L'évolution des coûts salariaux et de structure est due à un réajustement des heures passées sur ce groupe de prestations.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	43'429	32'500	18'300
Coûts salariaux et de structure	424'183	441'175	453'006
Coûts des services centraux	77'905	102'634	95'585
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>545'517</b>	<b>576'309</b>	<b>566'891</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre notamment le conseil et l'assistance au chef du département dans l'exécution des tâches départementales, gouvernementales et parlementaires. Émergeant auparavant aux charges directes de ce groupe de prestations, les contributions annuelles aux organismes intercantonaux dans lesquels le DDTE est représenté ont été reclassées dès 2022 dans les charges de transfert (groupe 36). Restent les charges directes liées à l'un ou l'autre mandat externe pour le suivi de projets stratégiques menés par le département.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'162'085	1'163'400	1'165'100
Coûts salariaux et de structure	253'242	258'134	258'861
Coûts des services centraux	47'503	60'052	54'620
Revenus	425	500	500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'462'406</b>	<b>1'481'086</b>	<b>1'478'080</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend la gestion du domaine financier, des ressources humaines et de l'administration du département. Les charges directes incluent l'indemnisation du SCAN pour la gestion administrative du parc véhicules et bateaux neuchâtelois. Les revenus proviennent de recettes diverses éventuelles.



**Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations**

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Redevance RPLP	-172'770	-168'000	-168'000	-168'000	-168'000	-168'000
Subventions diverses	10'000	10'000	30'000	30'000	30'000	30'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-162'770</b>	<b>-158'000</b>	<b>-138'000</b>	<b>-138'000</b>	<b>-138'000</b>	<b>-138'000</b>

**Commentaires**

Les revenus représentent l'indemnisation que la Confédération verse annuellement au canton pour la gestion des véhicules soumis à la RPLP, dont le nombre ne varie que très peu d'année en année.

En plus d'une contribution annuelle dans le domaine du développement durable, les dépenses intègrent, dès 2022, les contributions annuelles aux conférences intercantionales auparavant imputées au groupe 31 et reclassées dans les charges de transfert.

**Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations**

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Expropriation utilité publique	1'825	0	0	0	0	0
Part au bénéfice du CNERN	-120'000	-100'000	-140'000	-100'000	-100'000	-100'000
Part au bénéfice du SCAN	-221'978	-200'000	-260'000	-200'000	-200'000	-200'000
Taxe de navigation	-1'923'643	-1'829'900	-1'904'300	-1'904'300	-1'904'300	-1'904'300
Taxe s/vhc à moteur & cyclomoteurs	-44'535'687	-44'989'900	-44'993'000	-44'993'000	-44'993'000	-44'993'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-46'799'482</b>	<b>-47'119'800</b>	<b>-47'297'300</b>	<b>-47'197'300</b>	<b>-47'197'300</b>	<b>-47'197'300</b>

**Commentaires**

Outre la part au bénéfice du SCAN, ce dernier et NEVIA (ex CNERN) versent à l'État une redevance calculée sur les capitaux propres disponibles. Quant au produit des taxes sur les véhicules à moteur et navigation, il se monte à CHF 49,3 millions de francs desquels il faut déduire une part de 3% (cf. nouvelle LRVP) redistribuée aux communes pour l'entretien des routes communales (CHF 1,5 million) et le financement de l'élimination des véhicules usagés (CHF 0,9 million).

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	0	527'388	0	527'388	317'200	282'400	0
Plan climat	A solliciter	0	112'264	0	112'264	295'000	100'000	100'000
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>639'652</b>	<b>0</b>	<b>639'652</b>	<b>612'200</b>	<b>382'400</b>	<b>100'000</b>

**Commentaires**

Dans le cadre des accords de positionnement stratégiques du programme d'impulsion, le crédit d'engagement pour la mise en œuvre de la politique de domiciliation est dorénavant géré par le SDTE.

Le budget émergeant au SDTE pour la mise en œuvre du Plan climat cantonal permettra l'étude de mesures visant à renforcer la prise de conscience des enjeux climatiques, un projet pilote d'émissions négatives dans le canton et des aides financières en faveur de projets de sensibilisation à une alimentation durable.

# **Service de l'aménage. du territoire (SCAT)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

L'entrée en force de la révision de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire le 1er mai 2014 se traduit par un changement de paradigme en matière de dimensionnement des zones à bâtir et de coordination urbanisation-transport et de nouvelles tâches pour le service. Il convient désormais de chercher à densifier et de faire usage au mieux des infrastructures existantes, notamment de celles dédiées aux transports. Avant de mettre à disposition de nouvelles surfaces, il sera fait usage des terrains en friche, les terrains disponibles au sein des localités seront construits, les bâtiments surélevés et les espaces urbains valorisés. Les planifications de détail se réalisent désormais tant à l'échelle des communes, des régions et du canton. L'espace étant plus rare pour chacun, une meilleure prise en compte des besoins de la société civile est nécessaire, de même qu'un accompagnement plus soutenu des processus, notamment dans les pôles et autres secteurs stratégiques de développement, afin d'en garantir la qualité et en favoriser l'acceptabilité. La pandémie de COVID-19 a mis en exergue l'importance de la ville des courtes distances, la nécessité de disposer de quartiers de qualité et des logements adaptés au télétravail.

En conséquence, les méthodes de travail sont appelées à évoluer et le service à adapter ses pratiques, ceci dans une perspective de eGouvernement.

La mise en œuvre de la LAT et des plans d'aménagement des communes se traduit par une charge accrue pour le personnel du service.

## **Objectifs stratégiques**

- Élaboration, gestion et révision des planifications directrices cantonales ;
- Suivi des plans d'aménagement des communes et des planifications de détail dans les pôles ;
- Traitement des permis de construire ;
- Gestion des dangers naturels ;
- Octroi des autorisations en matière de manifestations sportives.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>1'757'823</b>	<b>1'394'707</b>	<b>1'301'364</b>	<b>-93'343</b>	<b>-6.7%</b>	<b>1'303'572</b>	<b>1'200'000</b>	<b>1'200'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'286'969	1'266'000	1'200'000	-66'000	-5.2%	1'200'000	1'200'000	1'200'000
43 Revenus divers	629	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	387'667	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	82'557	128'707	101'364	-27'343	-21.2%	103'572	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>3'768'186</b>	<b>3'762'206</b>	<b>3'971'470</b>	<b>+209'264</b>	<b>+5.6%</b>	<b>4'634'466</b>	<b>4'192'083</b>	<b>4'188'521</b>
30 Charges de personnel	2'926'959	3'047'217	3'150'034	+102'817	+3.4%	3'338'076	3'267'160	3'308'064
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	219'215	342'000	316'000	-26'000	-7.6%	746'000	372'000	342'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	42'799	32'300	67'220	+34'920	+108.1%	71'856	71'855	55'355
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	84'840	84'840	127'590	+42'750	+50.4%	167'908	170'442	172'476
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	494'374	255'849	310'626	+54'777	+21.4%	310'626	310'626	310'626
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-2'010'364</b>	<b>-2'367'499</b>	<b>-2'670'106</b>	<b>-302'607</b>	<b>-12.8%</b>	<b>-3'330'894</b>	<b>-2'992'083</b>	<b>-2'988'521</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-2'010'364</b>	<b>-2'367'499</b>	<b>-2'670'106</b>	<b>-302'607</b>	<b>-12.8%</b>	<b>-3'330'894</b>	<b>-2'992'083</b>	<b>-2'988'521</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-2'010'364</b>	<b>-2'367'499</b>	<b>-2'670'106</b>	<b>-302'607</b>	<b>-12.8%</b>	<b>-3'330'894</b>	<b>-2'992'083</b>	<b>-2'988'521</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	24.00	27.00	29.00	+2.00	+7.4%	29.00	29.00	29.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	19.85	20.95	22.55	+1.60	+7.6%	21.95	21.95	21.95

### Commentaires

Concernant les taxes (groupe 42), budgétées à CHF 1'200'000, un ralentissement des demandes de permis de construire est à prévoir pour 2022.

Au niveau des charges de personnel, les effectifs augmentent en 2022. Il s'agit des deux postes à repourvoir pour la mise en œuvre du plan climat dès juillet 2022 (1.6 EPT).

Quant aux biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), une diminution de CHF 26'000 a été budgétée, la Région Capitale Suisse ne nous ayant plus sollicité pour le financement de leurs projets depuis quelques années. Et finalement, les charges de transfert (groupe 36) connaissent une augmentation de CHF 42'750 liée à une hausse des subventions (Pro Infirmis +CHF 20'000 et amortissement des subventions d'investissement +CHF 22'750 en lien avec l'investissement "Protection catastrophes Noiraigue - la Clusette").

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Permis de construire (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	190'862	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'221'516	0	0
Coûts des services centraux	157'555	0	0
Revenus	1'243'337	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>326'596</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Suite à une révision de la structure analytique, les prestations de ce groupe ont été intégrées dans le groupe de prestations "Autorisations".

Plan d'affectation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	760'262	0	0
Coûts des services centraux	101'555	0	0
Revenus	126'338	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>735'479</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Suite à une révision de la structure analytique, le groupe de prestations "Plan d'affectation" a été modifié en tant que "Planification régionale et communale".

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	72'160	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'032'593	0	0
Coûts des services centraux	136'370	0	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'241'123</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Suite à une révision de la structure analytique, la codification du groupe de prestations a été modifiée, créant ainsi un autre groupe de prestations "Planification cantonale".

## Service de l'aménagement du territoire (SCAT)

Autorisations (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	168'200	184'200
Coûts salariaux et de structure	0	1'304'675	1'415'684
Coûts des services centraux	0	154'978	143'313
Revenus	0	1'216'000	1'150'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>411'853</b>	<b>593'197</b>

### Commentaires

Les charges directes se répartissent comme suit : CHF 20'000 pour des mandats, CHF 75'000 pour la restitution d'émoluments à l'ECAP, CHF 5'000 de frais de dépens, CHF 21'200 pour les publications des enquêtes dans la Feuille officielle et CHF 63'000 représentant les montants des décisions spéciales à restituer aux autres services.

Les revenus représentent les montants des émoluments perçus en matière de permis de construire et de manifestations sportives.

Planification régionale et communale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	615'684	720'909
Coûts des services centraux	0	73'135	72'979
Revenus	0	178'707	151'364
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>510'112</b>	<b>642'524</b>

### Commentaires

Les revenus sont composés de CHF 101'364 venant du fonds d'aménagement du territoire pour le financement des fonctions impliquées dans la mise en œuvre de la LAT et l'accompagnement des communes dans la révision des plans d'aménagement et de CHF 50'000 représentant les émoluments liés aux plans d'affectation.

Planification cantonale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	159'000	163'000
Coûts salariaux et de structure	0	1'074'636	955'139
Coûts des services centraux	0	127'058	96'185
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>1'360'694</b>	<b>1'214'323</b>

### Commentaires

Les charges directes représentent le montant des projets en matière de planification cantonale.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Autres subventions	25'840	25'840	45'840	45'840	45'840	45'840
Dangers naturels	-387'667	0	0	0	0	0
Sentiers pédestres	59'000	59'000	59'000	59'000	59'000	59'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-302'827</b>	<b>84'840</b>	<b>104'840</b>	<b>104'840</b>	<b>104'840</b>	<b>104'840</b>

### Commentaires

- Autres subventions: Il s'agit de subventions versées à deux institutions privées : Pro Infirmis (qui analyse les demandes de permis de construire sous l'angle des règles SIA, LHand et LConstr.) et Architecture sans obstacles (pour la construction adaptée aux handicapés). Une augmentation de CHF 20'000 est prévue pour Pro Infirmis.
- Dangers naturels: Concernant les subventions liées aux dangers naturels, elles sont dorénavant imputées au compte des investissements.
- Sentiers pédestres: Le montant de CHF 59'000 est versé année après année comme participation financière à Neuchâtel Rando pour la mise en œuvre de la LI-LCPR (sentiers pédestres). Les besoins à l'aval du nouveau plan directeur des chemins de randonnées pédestres restent à évaluer (en cours de révision - réalisation par étape dès 2023).

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-480	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-480</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
CP Ouvrages de protection forêts 2020-24	En cours	439'200	843'000	-403'800	439'200	126'700	101'700	101'700
Optimisation du tracé du Sentier du Lac	En cours	80'000	10'000	0	10'000	0	0	0
Réalisation Sentier du Lac	En cours	0	200'000	0	200'000	500'000	700'000	1'000'000
Protec. catastrophes Noiraigue Clusette	En cours	1'137'500	2'270'500	-1'133'000	1'137'500	0	0	0
Plan climat	A solliciter	0	115'221	0	115'221	404'000	30'000	0
<b>Total</b>		<b>1'656'700</b>	<b>3'438'721</b>	<b>-1'536'800</b>	<b>1'901'921</b>	<b>1'030'700</b>	<b>831'700</b>	<b>1'101'700</b>

### Commentaires

- CP Ouvrages de protection forêts 2020-24 : Le montant de CHF 439'200 (net) pour l'année 2022 concerne la mise en œuvre de la convention-programme 2020-24 dans le domaine des "Ouvrages de protection - forêt", dont une partie est subventionnée par la Confédération. Le crédit d'engagement a été adopté par le Grand Conseil en juin 2020.
- Optimisation du tracé du Sentier du Lac : Ce projet consiste à mettre en œuvre la mesure MOB\_A1 "Optimiser le sentier du Lac dans les secteurs identifiés, en s'appuyant sur le droit de marchepied", projet se terminant en 2023.
- Réalisation Sentier du Lac : Le crédit d'engagement a été adopté par le Grand Conseil en janvier 2021 pour un montant de CHF 2'400'000.
- Plan climat : Le montant budgété va permettre de compléter et adapter la cartographie des dangers naturels et de créer les bases de données liées aux dangers naturels.
- Protection catastrophes Noiraigue Clusette : La situation de danger et de risque du secteur Noiraigue – La Clusette a été examinée en détail et les moyens prévus en 2022 concernent la protection du village de Noiraigue ainsi que des routes cantonales H10 et RC 171. Le crédit d'engagement a été adopté par le Grand Conseil en juin 2020.

## **Service des transports (SCTR)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

- Les CFF ont lancé l'étude préliminaire de la ligne directe Neuchâtel - Chaux-de-Fonds, sous mandat de la Confédération. Le canton est impliqué au sein des organes de planification. Le financement est assuré par le programme de développement stratégique de l'infrastructure ferroviaire (Prodes) 2035. Le canton finance la gare de Cernier et la liaison Corcelles - Bôle ;
- La ligne Neuchâtel - Chaux-de-Fonds a été assainie en 2021 pour permettre d'étendre la ligne directe ;
- La ligne transfrontalière des horlogers a été assainie en 2021. Du matériel plus capacitaire devrait être mis en œuvre. La ligne via les Verrières, Pontarlier reste un point de vigilance, en particulier son financement ;
- La ligne ferroviaire Le Locle - Les Brenets fait l'objet d'une étude préliminaire prévoyant son remplacement par un bus électrique en partie en site propre ;
- transN a lancé l'appel d'offre pour l'achat de 30 trolleybus à batterie pour permettre une meilleure décarbonisation du trafic urbain ;
- Les aides COVID seront versées par la Confédération et le canton pour les années 2020 et 2021. Les recettes 2022/2023 seront encore impactées par la COVID.

### **Objectifs stratégiques**

- Assurer la planification de l'offre de transport du court jusqu'au long terme. Accompagner la Confédération et les CFF à la mise en œuvre du RER neuchâtelois dans le cadre de Prodes 2035 ;
- Pérenniser le financement de la relation transfrontalière NE - Pontarlier - Frasne ;
- Accompagner les études pour la ligne Le Locle - Les Brenets ;
- Veiller au versement des aides COVID aux entreprises de transports ;
- Finaliser les négociations financières des offres 2022/2023, en tenant compte des incertitudes liées à la COVID ;
- Accompagner la mise en œuvre des mesures d'accessibilité pour les handicapés LHand, en particulier pour les arrêts de bus ;
- Étudier les nouvelles gares RER et le prolongement du Littorail ;
- Assurer la bonne coordination avec l'aménagement du territoire.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT		
	2020	2021	Budget 2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>34'150'169</b>	<b>30'905'891</b>	<b>31'769'509</b>	<b>+863'618</b>	<b>+2.8%</b>	<b>32'268'152</b>	<b>33'946'330</b>	<b>34'301'264</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'350	700	700	+0	0.0%	700	700	700
43 Revenus divers	77'212	142'020	102'278	-39'742	-28.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	34'058'107	30'749'400	31'652'383	+902'983	+2.9%	32'253'076	33'945'630	34'300'564
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	13'500	13'771	14'148	+377	+2.7%	14'376	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>75'708'098</b>	<b>68'231'248</b>	<b>71'486'565</b>	<b>+3'255'317</b>	<b>+4.8%</b>	<b>72'962'736</b>	<b>77'446'592</b>	<b>78'258'794</b>
30 Charges de personnel	957'347	1'067'192	1'043'250	-23'942	-2.2%	1'057'495	1'051'940	1'062'716
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	387'286	607'200	607'200	+0	0.0%	607'200	607'200	607'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	64'815	111'336	29'236	-82'100	-73.7%	29'236	29'236	29'236
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	74'147'346	66'357'776	69'799'156	+3'441'380	+5.2%	71'261'082	75'750'493	76'551'920
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	151'304	87'744	7'723	-80'021	-91.2%	7'723	7'723	7'723
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-41'557'929</b>	<b>-37'325'357</b>	<b>-39'717'055</b>	<b>-2'391'699</b>	<b>-6.4%</b>	<b>-40'694'584</b>	<b>-43'500'262</b>	<b>-43'957'531</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-41'557'929</b>	<b>-37'325'357</b>	<b>-39'717'055</b>	<b>-2'391'699</b>	<b>-6.4%</b>	<b>-40'694'584</b>	<b>-43'500'262</b>	<b>-43'957'531</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-41'557'929</b>	<b>-37'325'357</b>	<b>-39'717'055</b>	<b>-2'391'699</b>	<b>-6.4%</b>	<b>-40'694'584</b>	<b>-43'500'262</b>	<b>-43'957'531</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	10.00	10.00	10.00	+0.00	0.0%	10.00	9.00	9.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.90	7.10	6.90	-0.20	-2.8%	6.90	6.80	6.80

### Commentaires

Les revenus divers (groupe 43) de CHF 102'000 concernent l'activation des charges de personnel en lien avec les projets d'investissement inscrits au programme d'impulsion. Les revenus de transfert (groupe 46) comprennent non seulement la part communale aux indemnités de transport (pot commun) et au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), mais aussi la part cantonale à la redevance sur le trafic poids lourds (RPLP). Les revenus de transfert, après avoir diminué en 2021 en raison de la pleine reconnaissance en grande ligne de la relation Neuchâtel - La Chaux-de-Fonds, augmentent au budget 2022. Cela est lié à la baisse de fréquentation des transports publics découlant de l'impact sur la mobilité des gens causé par la pandémie.

Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) demeurent stables au budget 2022. L'écart avec les comptes 2020 s'explique par le fait que cette année-là, plusieurs études ont finalement été payées par les CFF.

Sans tenir compte des charges d'amortissement liées aux subventions d'investissement, les charges de transfert (groupe 36) se montent à CHF 67'870'000 au budget 2022 et augmentent de CHF 3'151'000 par rapport au budget 2021 (hors charges Covid). Ces hausses sont principalement induites par l'impact pérenne de la pandémie sur la mobilité (diminution des recettes de transport). Des améliorations de desserte sont néanmoins prévues, par exemple pour la ligne CarPostal de l'Entre-deux-lacs et la relation ferroviaire entre Gorgier et Yverdon.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Commandes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'905'526	1'678'711	1'904'883
Coûts des services centraux	88'391	76'240	82'501
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'993'917</b>	<b>1'754'950</b>	<b>1'987'384</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations concerne le processus de commande des offres de transports publics. Aucune charge directe ou revenu n'entre dans le calcul de cette prestation. Le budget 2022 a été adapté à la réalité des coûts effectifs 2020.

Expertises / conseils (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'246'785	1'375'421	1'327'646
Coûts des services centraux	56'168	62'464	57'500
Revenus	13'500	13'771	14'148
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'289'453</b>	<b>1'424'114</b>	<b>1'370'999</b>

#### Commentaires

Le service délivre des expertises et des conseils auprès de divers partenaires que sont la Confédération, les cantons, les communes et les entreprises de transport. Les revenus annoncés au budget 2022 sont des remboursements de traitements pour un poste à temps partiel dédié à la mise en œuvre de la loi sur l'aménagement du territoire (LAT) et financé par le fonds d'aménagement du territoire.

Autorisations / approbations (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	146'635	169'686	115'447
Coûts des services centraux	6'745	7'706	5'000
Revenus	1'350	700	700
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>152'030</b>	<b>176'692</b>	<b>119'748</b>

#### Commentaires

Le service est chargé d'octroyer des autorisations de trafic voyageurs bus et prend position dans le cadre de procédures d'approbations des plans. Les revenus sont des émoluments d'autorisations cantonales pour le transport des voyageurs.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Lignes à l'essai et autres	3'659'272	5'288'000	6'770'000	7'470'000	9'990'000	9'990'000
Part au revenu de la RPLP	-4'659'560	-5'021'400	-4'752'383	-4'893'076	-4'795'630	-4'810'564
Part. commu. entr. transp. & fonds infra	-26'070'946	-25'728'000	-26'900'000	-27'360'000	-29'150'000	-29'490'000
Particip. cant. au fonds infra. ferrov.	10'687'750	11'070'000	9'740'000	9'930'000	10'130'000	10'200'000
Trafic régional voyageurs	24'761'005	21'331'000	22'620'000	22'620'000	23'270'000	23'650'000
Trafic urbain et trafic touristique	26'263'881	27'030'000	28'740'000	29'140'000	30'240'000	30'640'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>34'641'402</b>	<b>33'969'600</b>	<b>36'217'617</b>	<b>36'906'924</b>	<b>39'684'370</b>	<b>40'179'437</b>

## Commentaires

L'augmentation du budget 2022 pour les lignes à l'essai et autres s'explique notamment, par l'introduction de 2 paires de courses supplémentaires du trafic régional voyageurs entre Gorgier et Yverdon, dont le financement n'a pas encore été confirmé par la Confédération.

Les parts communales sont corrélées aux indemnités de transport (sauf lignes à l'essai) et à la part cantonale au fonds d'infrastructure ferroviaire (FIF), le budget 2022 augmentant par rapport au budget 2021 (CHF +1.17 millions).

Une diminution de la part cantonale au FIF est attendue en 2022 (CHF -1'330'000). Elle est due à une baisse des indicateurs de référence de base au calcul de cette part (voyageurs-kilomètres prévisionnels) qui découle de la reconnaissance en grande ligne de la relation Neuchâtel - Chaux-de-Fonds à la demi-heure.

La hausse de CHF 2'999'000 des trafics régional voyageurs, urbain et touristique est induite par l'impact à court et moyen terme de la crise sanitaire sur la mobilité.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Concrétisation du RER neuchâtelois	En cours	250'000	250'000	0	250'000	250'000	250'000	250'000
Crédit const.halte ferroviair.de La Fiaz	En cours	1'550'500	500'000	0	500'000	2'500'000	500'000	0
Part routière renouvellement PN	En cours	600'000	0	0	0	0	0	0
PI-études invest. futurs	En cours	450'000	450'000	0	450'000	940'929	940'929	940'929
PI-mise en conformité arrêts bus	En cours	1'500'000	1'300'000	0	1'300'000	4'138'000	0	0
Prêts transports	En cours	-695'500	0	-681'500	-681'500	-681'500	-596'320	-596'320
Nouvelles rames transN aux Ponts	A solliciter	0	100'000	0	100'000	566'700	0	0
Plan climat	A solliciter	0	0	0	0	2'100'000	2'100'000	0
<b>Total</b>		<b>3'655'000</b>	<b>2'600'000</b>	<b>-681'500</b>	<b>1'918'500</b>	<b>9'814'129</b>	<b>3'194'609</b>	<b>594'609</b>

## Commentaires

- Concrétisation du RER neuchâtelois : Le canton doit assurer le financement de mesures connexes prévues dans le cadre de Prodes 2035.
- Crédit construction Halte Fiaz : La desserte de la halte est prévue dès décembre 2021. Les travaux d'aménagement du block de ligne sont attendus principalement en 2023.
- Part routière renouvellement PN (passages à niveaux) : Ces renouvellements seront discutés au cas par cas et financés par des crédits d'objet spécifiques.
- Études investissements futurs RER (programme d'impulsion) : Études entre autres pour de futures haltes RER.
- Mise en conformité selon la loi sur l'élimination des inégalités frappant les personnes handicapées (LHand) des arrêts de bus (programme d'impulsion) : Le programme de financement a été lancé en 2020 et devrait perdurer jusqu'à fin 2023 (date limite pour les adaptations LHand).
- Prêts transports : Les annuités budgétisées en recettes sont conformes au plan de remboursement.
- Nouvelles rames transN : Du nouveau matériel roulant répondant aux normes LHand est nécessaire sur la ligne des Ponts-de-Martel. Une contribution cantonale est nécessaire pour permettre le versement des aides LHand fédérales.
- Plan climat : Un montant est prévu pour adapter l'infrastructure et permettre le développement de l'électrification des transports publics en milieu urbain.

# **Service des ponts & chaussées (SPCH)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

En termes de projets, de nombreux chantiers très importants sont ouverts dans le domaine des routes et des ouvrages d'art. Un certain nombre d'entre eux arrive dans la phase de réalisation dès 2022 (tunnel de La Clusette, RC1310 La Sagne - Les Ponts-de-Martel, Grand-Pont de La Chaux-de-Fonds).

Concernant l'évitement est de La Chaux-de-Fonds par la H18, une nouvelle planification du projet mène à une répartition des budgets décalée d'environ 1 année en raison du referendum récemment déposé à la Chancellerie et d'oppositions pendantes devant les tribunaux.

L'entretien constructif des routes cantonales constitue toujours une priorité visant à éviter que la dégradation globale du réseau routier ne s'accroisse. Une nouvelle demande de crédit pour les années 2022 - 2025 sera soumise au Grand Conseil en automne 2021.

Enfin, les dossiers relatifs aux cours d'eau et aux lacs prennent de l'importance avec la réalisation de plusieurs projets de revitalisation et l'accompagnement des communes pour la planification de projets de protection contre les cures. L'actualité de cet été démontre la sensibilité de ce domaine et l'obligation d'y investir plus de ressources que par le passé.

## **Objectifs stratégiques**

- Étude et direction de tous les travaux de construction et d'entretien constructif des routes et ouvrages d'art du réseau routier cantonal ;
- Entretien courant des routes et ouvrages d'art, et leur exploitation ;
- Assainissement du réseau routier pour respecter la législation fédérale en matière de bruit et mise à jour des valeurs de charges de trafic ;
- Développement du réseau et promotion de la mobilité douce ;
- Étude et direction des travaux de correction, d'entretien des berges, de curage et de revitalisation des cours d'eau ;
- Gestion des concessions hydrauliques ;
- Haute surveillance des routes, des cours d'eau et des rives des lacs.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>33'509'964</b>	<b>31'574'243</b>	<b>31'372'122</b>	<b>-202'121</b>	<b>-0.6%</b>	<b>31'721'938</b>	<b>32'441'146</b>	<b>27'488'595</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	2'346'864	2'280'000	2'280'000	+0	0.0%	2'280'000	2'280'000	2'280'000
42 Taxes	1'407'524	1'363'100	1'267'200	-95'900	-7.0%	1'264'200	1'224'200	1'189'200
43 Revenus divers	632'042	1'684'500	1'061'099	-623'401	-37.0%	133'000	133'000	133'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	673'830	0	800'000	+800'000	--	800'000	800'000	800'000
46 Revenus de transfert	19'362'966	20'214'443	19'879'123	-335'320	-1.7%	20'010'038	20'009'246	20'031'695
47 Subventions à redistribuer	1'581'857	4'530'000	4'580'000	+50'000	+1.1%	5'730'000	6'490'000	1'550'000
49 Imputations internes	7'504'880	1'502'200	1'504'700	+2'500	+0.2%	1'504'700	1'504'700	1'504'700
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>62'971'757</b>	<b>54'919'651</b>	<b>56'187'326</b>	<b>+1'267'674</b>	<b>+2.3%</b>	<b>59'419'263</b>	<b>61'314'941</b>	<b>58'764'291</b>
30 Charges de personnel	15'710'998	16'033'363	15'735'555	-297'808	-1.9%	16'101'722	16'279'437	16'446'810
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	5'798'428	5'872'500	5'898'090	+25'590	+0.4%	6'108'090	5'928'090	5'928'090
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'786'218	6'624'493	7'642'024	+1'017'531	+15.4%	9'145'043	10'267'128	12'411'590
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	8'041'337	6'477'094	7'207'525	+730'431	+11.3%	7'213'797	7'229'289	7'236'804
36 Charges de transfert	16'423'738	10'732'352	10'564'549	-167'803	-1.6%	10'566'028	10'566'414	10'636'414
37 Subventions à redistribuer	1'581'857	4'530'000	4'580'000	+50'000	+1.1%	5'730'000	6'490'000	1'550'000
39 Imputations internes	6'629'182	4'649'849	4'559'583	-90'267	-1.9%	4'554'583	4'554'583	4'554'583
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-29'461'794</b>	<b>-23'345'409</b>	<b>-24'815'204</b>	<b>-1'469'795</b>	<b>-6.3%</b>	<b>-27'697'325</b>	<b>-28'873'795</b>	<b>-31'275'696</b>
44 Revenus financiers	116'929	126'000	126'000	+0	0.0%	126'000	126'000	126'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	116'929	126'000	126'000	+0	0.0%	126'000	126'000	126'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-29'344'865</b>	<b>-23'219'409</b>	<b>-24'689'204</b>	<b>-1'469'795</b>	<b>-6.3%</b>	<b>-27'571'325</b>	<b>-28'747'795</b>	<b>-31'149'696</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-29'344'865</b>	<b>-23'219'409</b>	<b>-24'689'204</b>	<b>-1'469'795</b>	<b>-6.3%</b>	<b>-27'571'325</b>	<b>-28'747'795</b>	<b>-31'149'696</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	135.00	136.00	137.00	+1.00	+0.7%	139.00	139.00	139.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	127.20	128.10	126.80	-1.30	-1.0%	127.80	127.80	127.80

### Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, on peut relever une diminution des taxes (groupe 42), qui provient des recettes dans le domaine autoroutier, en constante diminution suite à l'achèvement du réseau des routes nationales sur sol neuchâtelois. La très forte diminution des revenus divers (groupe 43) provient de la quasi absence de prestations fournies aux communes dans le cadre du transfert des routes cantonales déclassées lors de l'entrée en vigueur de la LRVP révisée. Quant aux prélèvements sur les fonds (groupe 45), l'augmentation des recettes découle du nouveau mode de comptabilisation des prélèvements opérés sur les fonds des routes principales suisses pour couvrir les coûts d'entretien courant des routes concernées. S'agissant des revenus de transfert (groupe 46), la diminution est principalement due à la part au revenu de la RPLP, dont les estimations transmises par la Confédération ont été revues à la baisse. Quant aux subventions à redistribuer (groupes 37/47), elles concernent les diverses générations du projet d'agglomération RUN. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la Confédération.

Au niveau des charges d'exploitation, la diminution budgétaire des charges de personnel (groupe 30) est liée à une baisse du nombre d'EPT dans le personnel d'exploitation. Les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) restent très stables. Quant à l'augmentation des attributions aux fonds (groupe 35), elle est due au nouveau mode de comptabilisation évoqué ci-dessus. Finalement, la diminution des imputations internes (groupe 39) est liée à l'ajustement des forfaits calculés par les services centraux.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Réseau routier (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'086'361	494'000	496'000
Coûts salariaux et de structure	8'499'470	8'607'651	9'055'702
Coûts des services centraux	1'275'225	1'362'684	646'665
Revenus	187'670	350'000	251'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>10'673'387</b>	<b>10'114'334</b>	<b>9'947'367</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations regroupe les coûts en lien avec les routes, incluant la planification des projets, la mobilité douce, la gestion administrative de la signalisation, les données et comptages routiers, le cadastre du bruit, ainsi que les recettes découlant de la mise à disposition de personnel pour l'achèvement de la N5 et pour NEVIA (entretien autoroutier).

Malgré une diminution des heures valorisées, les différentes répartitions analytiques, principalement les amortissements, engendrent des coûts salariaux et de structure plus élevés, alors qu'une nouvelle répartition des forfaits des services centraux diminue fortement les coûts 2022 budgétés.

La diminution des recettes est due à un volume d'heures inférieur dans le cadre de l'achèvement de la N5 (suivi des garanties, boucllements administratifs et comptables, etc).

Ouvrages d'art, eaux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	752'842	878'100	928'500
Coûts salariaux et de structure	3'228'852	3'863'568	4'460'210
Coûts des services centraux	500'637	611'668	318'502
Revenus	2'368'630	2'280'000	2'280'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'113'701</b>	<b>3'073'336</b>	<b>3'427'212</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les inspections et la surveillance des ouvrages d'art, des rives des lacs, des berges et des cours d'eau, des stations hydrométriques, ainsi que les recettes des concessions hydrauliques, des redevances de dragage des sables et graviers, et de la gestion des convois exceptionnels.

Malgré une diminution des heures valorisées, les différentes répartitions analytiques, principalement les amortissements, engendrent des coûts salariaux et de structure plus élevés, alors qu'une nouvelle répartition des forfaits des services centraux diminue fortement les coûts 2022 budgétés.

Entretien courant DIV I (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	461'116	658'300	433'400
Coûts salariaux et de structure	3'597'453	3'650'035	3'456'054
Coûts des services centraux	1'057'602	650'501	588'048
Revenus	31'723	302'200	81'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>5'084'448</b>	<b>4'656'636</b>	<b>4'396'102</b>

#### Commentaires

La division d'entretien 1 couvre le Littoral neuchâtelois. Ce groupe de prestations inclut les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations, les dégâts lors d'accidents et l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents, de la vente de sel et des prestations d'entretien mandatées par les communes. Suite à la réorganisation des divisions, le territoire de la division 1 a diminué, ce qui explique la diminution des charges directes. Une baisse des heures prestées et de l'utilisation des véhicules, associée à une adaptation de la répartition analytique, engendre une diminution des coûts salariaux et de structure, alors qu'une nouvelle répartition des forfaits des services centraux diminue les coûts 2022 budgétés. La diminution des revenus est directement liée à la réorganisation des divisions, à laquelle s'ajoute l'effet de l'absence de prestations pour les communes ayant reçues des routes déclassées lors de l'entrée en vigueur de la LRVP révisée.

## Service des ponts & chaussées (SPCH)

Entretien courant DIV II (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	715'286	756'900	742'500
Coûts salariaux et de structure	4'507'873	4'646'763	4'856'250
Coûts des services centraux	1'235'552	813'127	1'296'916
Revenus	35'887	322'400	84'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'422'823</b>	<b>5'894'390</b>	<b>6'811'466</b>

### Commentaires

La division d'entretien 2 couvre le Val-de-Travers et l'ouest des Montagnes. Ce groupe de prestations inclut les coûts de l'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations diverses et de dégâts lors d'accidents, l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents, de la vente de sel et des prestations d'entretien mandatées par les communes.

Une légère augmentation des heures prestées et de l'utilisation des véhicules, associée à une adaptation de la répartition analytique, engendre une augmentation des coûts salariaux et de structures, alors qu'une nouvelle répartition des forfaits des services centraux augmente fortement les coûts 2022 budgétés.

La forte diminution des revenus découle de l'absence de prestations pour les communes ayant reçues des routes déclassées lors de l'entrée en vigueur de la LRVP révisée.

Entretien courant DIV III (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	817'731	839'200	908'400
Coûts salariaux et de structure	4'618'148	4'773'611	4'732'658
Coûts des services centraux	1'489'767	975'752	1'562'852
Revenus	856'083	769'000	598'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'069'563</b>	<b>5'819'563</b>	<b>6'605'709</b>

### Commentaires

La division d'entretien 3 couvre le Val-de-Ruz et l'est des Montagnes. Ce groupe de prestations contient les coûts d'entretien courant pour le service hivernal, les nettoyages, les surfaces vertes, les réparations diverses et de dégâts lors d'accidents, l'électromécanique, ainsi que les recettes des réparations en cas d'accidents, de la vente de sel et des prestations d'entretien mandatées par les communes et la Confédération.

Suite à la réorganisation des divisions, le territoire de la division 3 a légèrement augmenté, ce qui explique l'augmentation des charges. En outre, une nouvelle répartition des forfaits des services centraux augmente fortement les coûts 2022 budgétés.

La diminution des revenus s'explique par la diminution de prestations faites pour NEVIA sur la N20 dans le haut du canton.

Signalisation et marquage (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	12'553	71'900	67'890
Coûts salariaux et de structure	1'936'900	1'781'135	1'787'982
Coûts des services centraux	523'750	379'459	200'672
Revenus	131'897	155'000	145'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'341'306</b>	<b>2'077'494</b>	<b>1'911'544</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les réparations effectuées lors d'accidents (charges et revenus) et les recettes de location de matériel de signalisation à des tiers.

Une nouvelle répartition des forfaits des services centraux diminue fortement les coûts 2022 budgétés.

## Service des ponts & chaussées (SPCH)

Préavis, autorisations (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	80'427	130'000	130'000
Coûts salariaux et de structure	1'575'652	2'195'336	2'353'089
Coûts des services centraux	244'507	347'547	168'033
Revenus	270'487	372'000	375'400
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'630'100</b>	<b>2'300'883</b>	<b>2'275'722</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations inclut les coûts en lien avec les permis d'exploitation pour les remontées mécaniques, les préavis concernant les demandes de permis de construire, la gestion des obstacles à la navigation aérienne, les consultations et auditions relatives aux préavis et permis, les gens du voyage, et les recettes provenant de divers émoluments, principalement concernant l'utilisation du domaine public/privé.

Malgré une diminution des heures valorisées, les différentes répartitions analytiques, principalement les amortissements, engendrent des coûts salariaux et de structure plus élevés, alors qu'une nouvelle répartition des forfaits des services centraux diminue fortement les coûts 2022 budgétés.

Essais de laboratoire (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	71'452	40'000	41'500
Coûts salariaux et de structure	1'572'346	1'769'424	1'746'369
Coûts des services centraux	242'480	280'107	124'708
Revenus	12'960	7'000	16'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'873'318</b>	<b>2'082'531</b>	<b>1'896'577</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts engendrés par les essais, analyses et contrôles effectués par le laboratoire du SPCH sur les routes du canton, et les recettes pour le même genre de prestations effectuées pour des tiers. Une nouvelle répartition des forfaits des services centraux diminue fortement les coûts 2022 budgétés.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Contributions fédérales globales	-587'226	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000	-800'000
Part au revenu de la RPLP	-4'659'561	-5'021'393	-4'752'383	-4'893'076	-4'795'630	-4'810'564
Part au revenu de l'impôt sur les huiles	-6'726'988	-7'915'956	-7'919'215	-7'903'165	-7'984'327	-7'984'327
Part fédérale aux redevances hydraulique	14'221	18'000	15'000	15'000	15'000	15'000
Subventions aux communes	3'699	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-11'955'854</b>	<b>-13'719'349</b>	<b>-13'456'598</b>	<b>-13'581'241</b>	<b>-13'564'957</b>	<b>-13'579'891</b>

### Commentaires

Les parts à la RPLP et à l'impôt sur les huiles minérales se basent sur les données transmises par la Confédération.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Charges et revenus divers	3'778'618	0	0	0	0	0
Frais de rappel	-140	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>3'778'478</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2022	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
12ème étape corr./aménagement. routes cant.	En cours	1'570'000	3'233'000	-830'000	2'403'000	4'737'000	2'040'000	1'709'000
Aménagements de cours d'eau 2020-2021	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
Amén. aire gens du voyage CH, Vaumarcus	En cours	177'000	0	0	0	0	0	0
Assainiss. et sécurisation, tunnel Cluset	En cours	1'116'250	8'206'250	-4'890'000	3'316'250	2'896'250	3'216'250	3'176'250
Assainiss. bruit routier RC 2019-2022	En cours	1'598'000	1'981'000	-299'000	1'682'000	0	0	0
Assainiss. bruit routier RPS 2019-2022	En cours	854'000	419'000	-219'000	200'000	102'413	0	0
Assainissement routier H10	En cours	1'240'000	2'200'000	-1'320'000	880'000	880'000	840'000	709'000
Autoroute A5 (LF 08.03.1960)	En cours	10'000	85'000	-74'800	10'200	9'600	1'800	0
Construction du tunnel de Serrières	En cours	79'200	250'000	-220'000	30'000	12'600	3'600	0
Corrections routières 2020 - 2021	En cours	235'000	0	0	0	0	0	0
CP prof.crués LACE, 2020 - 2024	En cours	464'000	1'470'000	-650'000	820'000	300'000	300'000	0
CP Revitalisation des eaux, 2020 - 2024	En cours	253'000	1'057'500	-644'000	413'500	134'000	335'000	0
Entretien constructif 2018-2021	En cours	5'019'000	824'300	0	824'300	0	0	0
Equip. déneig. transp. privés 2018-24	En cours	50'000	50'000	0	50'000	50'000	50'000	50'000
Etudes détail liaison H18-H20	En cours	292'000	0	0	0	0	0	0
H10 Evitement de Pesieux, études	En cours	60'000	0	0	0	0	0	0
H18 Contournement est Chaux-de-Fonds	En cours	3'625'000	3'604'200	-2'045'880	1'558'320	14'116'640	12'463'840	13'716'640
Instal.génératrices pr prélèv. carburant	En cours	150'000	0	0	0	0	0	0
MD - 1ère étape réalis. itinér. cyclable	En cours	800'000	500'000	0	500'000	300'000	400'000	0
PI-Accélération Projet aggro (PA3)	En cours	400'000	700'000	0	700'000	1'100'000	1'600'000	2'200'000
PS CFF Malakoff H18	En cours	1'256'000	0	0	0	0	0	0
RC 1162 Assainiss. du Pont de Saint-Jean	En cours	90'000	1'810'000	0	1'810'000	600'000	0	0
Reconstr. RC1310 Ponts-Martel - Sagne	En cours	1'268'000	2'595'000	0	2'595'000	4'918'918	4'632'863	2'292'962
Remplacement du Grand Pont Chx-Fds	En cours	218'810	2'345'000	-1'380'000	965'000	2'645'000	2'465'000	365'000
Séc. et ét. Grand Pont La Chx-de-Fds	En cours	9'200	22'000	-13'200	8'800	0	0	0
Travaux EM 2020 - 2023	En cours	170'000	180'000	0	180'000	160'000	0	0
Travaux sur ouvrages d'art 2020 - 2021	En cours	300'000	0	0	0	0	0	0
Aménagements de cours d'eau 2022 - 2023	A solliciter	0	300'000	0	300'000	300'000	0	0
Assainissement pont de Meudon H10	A solliciter	0	70'000	-42'000	28'000	184'000	568'000	308'000
Entretien constr. 2022-2025 ass. bruit	A solliciter	0	5'300'000	0	5'300'000	10'084'600	8'950'800	8'950'800
Etudes rempl. viad. Crêt-de-l'Anneau H10	A solliciter	0	200'000	-120'000	80'000	80'000	0	0
Plan climat	A solliciter	0	0	0	0	210'000	30'000	30'000
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	1'000'000	1'810'000	2'555'000
RC 5 - PS CFF de Cornaux	A solliciter	0	0	0	0	0	700'000	0
Reconstruction RC2326 Le Cachot	A solliciter	0	100'000	0	100'000	2'100'000	1'300'000	0
Travaux sur ouvrages d'art 2022 - 2023	A solliciter	0	300'000	0	300'000	300'000	0	0
<b>Total</b>		<b>21'604'460</b>	<b>37'802'250</b>	<b>-12'747'880</b>	<b>25'054'370</b>	<b>47'221'021</b>	<b>41'707'153</b>	<b>36'062'652</b>

## Commentaires

Au vu des nombreux projets listés, seuls les crédits d'engagement à solliciter sont commentés:

- Aménagements de cours d'eau 2022-2023 et Travaux sur ouvrages d'art 2022-2023 : Ces crédits permettent de financer des interventions de renouvellement ou d'assainissement d'ouvrages d'art et d'ouvrages situés aux abords et dans les cours d'eau.
- Assainissement pont de Meudon H10 : Ce projet d'assainissement permettra de garantir le niveau de sécurité et de maintenir la capacité portante de cet ouvrage datant de 1962, qui enjambe la ligne CFF en direction de la France.
- Entretien constructif 2022-2025 et assainissement du bruit routier : Ce crédit concerne l'entretien constructif des routes cantonales et comprendra, dès 2023, les coûts liés à l'assainissement du bruit des routes cantonales et principales.
- Étude remplacement du viaduc du Crêt-de-l'Anneau H10 : Ce projet prévoit la réalisation d'études relatives au remplacement de cet ouvrage, impérativement avant 2029, afin de déterminer le type et l'intégration du nouvel ouvrage, ainsi que les coûts à intégrer dans le crédit de construction.
- Reconstruction RC 2326 Le Cachot : Ce projet permettra la reconstruction et la mise au gabarit de cette route actuellement en très mauvais état et dont la fermeture pourrait être imposée en cas de dégradations supplémentaires.



## **Service énergie et de l'environnement (SENE)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

La politique énergétique, avec une nouvelle loi cantonale sur l'énergie du 1er septembre 2020, entrée en vigueur le 1er mai 2021, sollicitera plus fortement le service.

S'agissant du virage numérique voulu par la Confédération, il apporte lui aussi son lot de charges supplémentaires, notamment dans le domaine de l'ordonnance sur la protection contre le rayonnement non ionisant (ORNI) et la mise en place de la 5G. Quant à l'adaptation aux changements climatiques, ce thème prend toujours plus d'importance. Le SENE est impacté à travers la politique énergétique déjà citée et aussi à travers les diverses surveillances de l'environnement (eaux, air, sol, etc.).

La réalisation et la mise en place du plan climat ainsi que du plan d'action phytosanitaire mobilisent d'importantes ressources au SENE. Ces plans impliquent la mise en place de réseaux de surveillance élargis pour les eaux de surfaces et souterraines ainsi que pour les sols. Ces travaux d'importance induisent aussi bien au niveau des spécialistes que du laboratoire des adaptations en continu pour répondre à ces différents défis.

L'application de l'Ordonnance sur la limitation et l'élimination des déchets (OLED), en particulier en ce qui concerne le suivi de la production de toutes les catégories de déchets et l'élaboration de rapports annuels de la statistique des déchets à l'attention de l'OFEV, représente une nouvelle charge importante pour le service.

L'entrée en vigueur des modifications de la loi cantonale concernant le traitement des déchets (LTD), qui deviendra la loi sur les déchets et les sites pollués (LDSP) générera également de nouvelles tâches pour le SENE, notamment la mise en œuvre et le suivi de la taxe de mise en décharge.

Enfin, la densification des zones bâties fait croître les problèmes de bruit et de protection contre les accidents majeurs.

### **Objectifs stratégiques**

- Développer et poursuivre les activités en faveur de la protection de l'environnement ;
- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 et tendre vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050 en garantissant une utilisation économe et efficace de l'énergie, en garantissant le passage à un approvisionnement en énergie basé sur un recours accru aux énergies renouvelables, en prenant les mesures visant à la réduction des émissions de CO2 et en promouvant les innovations technologiques permettant d'atteindre ces objectifs ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Contribuer à faire réduire la production de déchets et promouvoir leur valorisation matière puis thermique ;
- Maintenir et améliorer la qualité de l'environnement, notamment celles de l'eau, de l'air, des sols, etc.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>3'165'613</b>	<b>3'003'176</b>	<b>3'340'549</b>	<b>+337'373</b>	<b>+11.2%</b>	<b>3'940'449</b>	<b>3'935'360</b>	<b>3'645'360</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	779'833	638'000	973'100	+335'100	+52.5%	1'573'000	1'631'500	1'341'500
43 Revenus divers	29'234	28'000	8'000	-20'000	-71.4%	8'000	8'000	8'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	215'860	178'000	215'860	+37'860	+21.3%	215'860	215'860	215'860
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	2'140'686	2'159'176	2'143'589	-15'587	-0.7%	2'143'589	2'080'000	2'080'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>10'624'184</b>	<b>10'537'311</b>	<b>12'085'503</b>	<b>+1'548'191</b>	<b>+14.7%</b>	<b>13'584'647</b>	<b>12'787'239</b>	<b>12'783'412</b>
30 Charges de personnel	4'650'104	4'676'138	4'786'405	+110'267	+2.4%	4'942'126	4'857'112	4'872'764
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'269'361	1'513'500	1'654'600	+141'100	+9.3%	2'181'600	1'861'800	1'860'800
33 Amortissements du patrimoine administratif	155'091	92'098	163'135	+71'037	+77.1%	199'556	196'963	178'484
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	3'800'667	3'798'965	3'798'963	-2	-0.0%	3'798'965	3'798'964	3'798'965
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	748'961	456'610	1'682'400	+1'225'789	+268.5%	2'462'400	2'072'400	2'072'400
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-7'458'572</b>	<b>-7'534'135</b>	<b>-8'744'954</b>	<b>-1'210'818</b>	<b>-16.1%</b>	<b>-9'644'198</b>	<b>-8'851'879</b>	<b>-9'138'052</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	3	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-3	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-7'458'574</b>	<b>-7'534'135</b>	<b>-8'744'954</b>	<b>-1'210'818</b>	<b>-16.1%</b>	<b>-9'644'198</b>	<b>-8'851'879</b>	<b>-9'138'052</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-7'458'574</b>	<b>-7'534'135</b>	<b>-8'744'954</b>	<b>-1'210'818</b>	<b>-16.1%</b>	<b>-9'644'198</b>	<b>-8'851'879</b>	<b>-9'138'052</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	36.00	37.00	42.00	+5.00	+13.5%	41.00	40.00	40.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	31.60	32.90	36.00	+3.10	+9.4%	35.20	34.70	34.70

### Commentaires

Au niveau des revenus, les imputations internes (groupe 49) comprennent la rétrocession d'une partie de la taxe automobile afin de couvrir l'élimination des véhicules hors d'usage, la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine d'activité ainsi que le remboursement de traitement, assuré par le fonds d'aménagement du territoire, pour le poste prévu à 50% pour la mise en œuvre de la LAT. Quant à l'augmentation des taxes (groupe 42), elle s'explique par l'introduction d'une taxe sur la mise en décharge des matériaux minéraux de chantier dans le cadre d'un nouveau projet de loi concernant les déchets et les sites pollués (LDSP). En ce qui concerne la baisse de CHF 20'000 des revenus divers (groupe 43), elle est due à la passation au canton de Fribourg dès 2022 de la présidence et du secrétariat de la Conférence des délégués à l'énergie (CRDE), tâches pour lesquelles le canton de Neuchâtel était défrayé par la CRDE pendant de nombreuses années.

Au niveau des charges, les augmentations des charges de personnel (groupe 30), des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) et des imputations internes (groupe 39) sont principalement dues aux mesures du plan climat.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Constructions et bâtiments (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'334'603	1'250'205	1'542'651
Coûts des services centraux	115'160	105'089	135'692
Revenus	23'048	87'676	70'089
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'426'715</b>	<b>1'267'618</b>	<b>1'608'254</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations traite notamment des permis de construire, plans d'aménagement, études d'impact de grands projets et des suivis environnementaux. Au niveau comptable, il intègre dans ses revenus le remboursement de traitement (par le fonds d'aménagement du territoire) du poste à 50% en charge de la mise en œuvre de la LAT.

Energie (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	9'461	25'400	25'500
Coûts salariaux et de structure	1'764'270	1'661'369	1'829'470
Coûts des services centraux	152'912	139'314	160'569
Revenus	34'779	33'000	49'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'891'865</b>	<b>1'793'083</b>	<b>1'966'039</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations intègre les frais relatifs aux cotisations MINERGIE, à des mandats et au développement d'un outil informatique relatif à l'obligation de déterminer la performance énergétique des bâtiments.

Protection de l'air (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	237'977	322'600	333'100
Coûts salariaux et de structure	1'292'396	1'234'574	1'218'952
Coûts des services centraux	110'314	103'774	107'219
Revenus	412'264	431'500	359'360
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'228'423</b>	<b>1'229'449</b>	<b>1'299'911</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend les coûts des mandats externes, notamment le contrôle des vignettes chauffages par les ramoneurs, ainsi que les frais d'analyse de la qualité de l'air. Les revenus proviennent de la vente des vignettes chauffages, d'une subvention fédérale, ainsi que de la facturation de prestations de service de contrôle des rejets de polluants dans l'air.

## Service énergie et de l'environnement (SENE)

<b>Protection ondes et le rayonnement</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	33'480	33'000	39'000
Coûts salariaux et de structure	408'661	376'115	419'087
Coûts des services centraux	35'135	31'615	36'863
Revenus	32'774	10'000	15'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>444'502</b>	<b>430'730</b>	<b>479'950</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les coûts des mandants externes de lutte contre le bruit et les revenus pour des prestations de service concernant les rayonnements non-ionisants.

<b>Protection des eaux et du sol</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	522	6'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	2'351'338	2'533'846	2'276'696
Coûts des services centraux	202'010	212'987	200'259
Revenus	1'357'805	1'263'800	1'264'800
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'196'065</b>	<b>1'489'034</b>	<b>1'218'154</b>

### Commentaires

Les revenus se composent essentiellement de prestations internes qui comprennent la participation du fonds des eaux à la couverture des prestations du SENE dans ce domaine d'activité.

<b>Déchets</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	798'594	877'500	882'500
Coûts salariaux et de structure	1'302'036	1'089'823	1'063'858
Coûts des services centraux	112'727	91'439	93'401
Revenus	1'088'326	1'094'200	1'498'800
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'125'031</b>	<b>964'562</b>	<b>540'959</b>

### Commentaires

Pour l'essentiel, ce groupe de prestations englobe les activités liées à l'élimination des véhicules hors d'usage et des déchets spéciaux des ménages. Elles sont financées par la rétrocession d'une partie de la taxe automobile et une refacturation aux communes des frais d'élimination des déchets.

Le projet de loi concernant les déchets et les sites pollués (LDSP), mis en consultation en juillet 2021, prévoit l'introduction d'une taxe sur la mise en décharge des matériaux minéraux de chantier. Elle serait perçue à partir du 1er juillet 2022 et générerait un revenu supplémentaire estimé à CHF 400'000.

## Service énergie et de l'environnement (SENE)

<b>Autres nuisances, dangers, accidents</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	240'451	347'454	233'969
Coûts des services centraux	20'431	29'206	20'580
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>260'881</b>	<b>376'660</b>	<b>254'549</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations comprend notamment la surveillance du transport de marchandises dangereuses, du contrôle du commerce des produits chimiques et de la biosécurité mais aussi la vérification de la sécurité des installations industrielles et l'organisation de la gestion des crises et catastrophes (ORCCAN).

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

<b>Charges nettes de transfert non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Conférences intercantionales	67'704	66'000	66'000	66'000	66'000	66'000
Dédomm. conf. & autr. cantons	-83'000	-83'000	-83'000	-83'000	-83'000	-83'000
Subventions fédérales	-132'860	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-148'156</b>	<b>-17'000</b>	<b>-17'000</b>	<b>-17'000</b>	<b>-17'000</b>	<b>-17'000</b>

### Commentaires

Les charges de transfert englobent les cotisations pour les conférences intercantionales des directeurs des services cantonaux de l'énergie et de l'environnement et les revenus de transfert sont constitués de la subvention fédérale pour le traitement des bilans COV (composés organiques volatils) des entreprises.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

<b>Autres charges nettes non incorporables</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-758	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-758</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2021 Total net	2022 Dépenses / Charges	2022 Recettes / Revenus	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net	2025 Total net
3e prog. assainis. inst. chauf.	En cours	5'000	15'000	-10'000	5'000	5'000	5'000	5'000
PI-mobilité durable	En cours	600'000	1'000'000	0	1'000'000	800'000	800'000	800'000
Remplacement analyseur TOC laboratoire	En cours	65'000	0	0	0	0	0	0
Remplacement appareils mesure immissions	En cours	31'000	45'000	0	45'000	28'000	30'000	30'000
Achat analyseur homologué 70kW	A solliciter	20'000	0	0	0	0	0	0
Plan climat	A solliciter	0	1'489'074	0	1'489'074	2'486'000	1'780'000	1'680'000
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	0	100'000	100'000
Remplacement analyseur GC-MSMS	A solliciter	0	300'000	0	300'000	0	0	0
Remplacement d'un appareil GC-BTX	A solliciter	0	50'000	0	50'000	0	0	0
<b>Total</b>		<b>721'000</b>	<b>2'899'074</b>	<b>-10'000</b>	<b>2'889'074</b>	<b>3'319'000</b>	<b>2'715'000</b>	<b>2'615'000</b>

**Commentaires**

Le remplacement des appareils pour la mesure des immissions concerne 3 appareils de plus de 15 ans d'âge. Il est également budgété le remplacement d'un appareil GC-BTX pour la mesure des composés organiques volatils (COV), soit le benzène et le toluène. Quant au remplacement de l'analyseur GC-MSMS adapté à l'état de la technique, il concerne un appareil acquis en 2009 et permettra de maintenir la capacité analytique du laboratoire.

Les projets de mobilité durable sont en lien avec la volonté de soutenir sur 5 ans l'installation de bornes électriques par un programme de subventions pour les privés, les entreprises et les collectivités publiques. Financé par le programme d'impulsion, ce programme devrait démarrer en 2022.

Concernant le plan climat, il intègre les moyens relatifs à la mise en œuvre des mesures qui incombent au SENE. Ces dépenses concernent aussi bien du personnel, des dépenses de fonctionnement que des dépenses d'investissement.

# **Service de la faune, forêts et nature (SFFN)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

L'évolution de l'environnement et des tâches du service sont principalement influencées par la situation de l'économie forestière, par la politique de subventionnement de la Confédération dans le domaine environnemental et sa mise en œuvre opérationnelle ainsi que par la vente des différents permis de pêche et de chasse. Sur un plan plus général, les conséquences du changement climatique sur les milieux naturels, en particulier les forêts et les eaux, ont un effet grandissant sur le fonctionnement du service puisqu'elles nécessitent la planification et la mise en œuvre de mesures de gestion appropriées dans une perspective à long terme.

En 2022, les activités du SFFN seront encore fortement influencées par le suivi des projets liés aux conventions-programmes conclues en 2020. Pour la période 2020 à 2024, la Confédération a ainsi investi près de 25 millions de francs dans les domaines du paysage et de la nature, des forêts et de la faune, la réalisation des différentes mesures prévues étant de la responsabilité du canton.

D'autres processus, en cours, auront des effets sur la marche du service. Il s'agit, d'une part, de la révision de l'organisation forestière qui prévoit le passage de trois à deux équipes forestières cantonales ainsi que la création d'un seul arrondissement forestier pour la région du Littoral et, d'autre part, du soutien à la pêche professionnelle qui comprend un renforcement de la collaboration intercantonale dans le domaine de la gestion piscicole et l'octroi d'aides financières à la profession.

## **Objectifs stratégiques**

- Assurer une gestion durable de la faune sauvage et de ses biotopes et veiller à conserver les espèces rares et menacées ;
- Réduire à une proportion supportable les dommages causés par la faune sauvage ;
- Aménager et gérer les forêts de manière multifonctionnelle en collaboration avec les propriétaires concernés ;
- Soutenir financièrement cette gestion par l'intermédiaire des programmes RPT ;
- Informer le public, promouvoir l'utilisation du bois local et s'engager dans la formation professionnelle forestière ;
- Protéger la nature et contribuer à sa gestion durable dans le sens de la création d'un réseau pour la biodiversité ;
- Évaluer les dossiers qui sont soumis au service afin de s'assurer qu'ils répondent au cadre légal et/ou peuvent être soutenus techniquement ou financièrement.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6'137'088</b>	<b>6'890'918</b>	<b>6'469'034</b>	<b>-421'884</b>	<b>-6.1%</b>	<b>6'899'439</b>	<b>6'708'800</b>	<b>6'778'800</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	556'723	545'000	545'000	+0	0.0%	545'000	545'000	545'000
42 Taxes	1'050'200	1'292'000	1'298'000	+6'000	+0.5%	1'298'000	1'298'000	1'298'000
43 Revenus divers	49'786	133'150	104'910	-28'240	-21.2%	8'000	8'000	8'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'429'777	1'560'000	1'672'500	+112'500	+7.2%	1'685'000	1'565'000	1'635'000
47 Subventions à redistribuer	2'988'047	3'310'000	2'800'800	-509'200	-15.4%	2'814'800	2'788'800	2'788'800
49 Imputations internes	62'555	50'768	47'824	-2'944	-5.8%	548'639	504'000	504'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>12'473'050</b>	<b>13'866'138</b>	<b>13'644'721</b>	<b>-221'417</b>	<b>-1.6%</b>	<b>14'375'087</b>	<b>14'182'312</b>	<b>14'367'928</b>
30 Charges de personnel	4'764'047	5'214'564	4'803'392	-411'172	-7.9%	4'861'050	4'831'088	4'769'983
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'836'733	2'102'500	2'558'500	+456'000	+21.7%	2'548'500	2'398'500	2'538'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	62'843	67'541	75'792	+8'251	+12.2%	94'501	107'687	213'496
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'579'198	2'126'017	2'167'018	+41'001	+1.9%	2'817'017	2'817'018	2'817'930
37 Subventions à redistribuer	2'988'047	3'310'000	2'800'800	-509'200	-15.4%	2'814'800	2'788'800	2'788'800
39 Imputations internes	1'242'181	1'045'516	1'239'219	+193'703	+18.5%	1'239'219	1'239'219	1'239'219
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-6'335'962</b>	<b>-6'975'220</b>	<b>-7'175'687</b>	<b>-200'467</b>	<b>-2.9%</b>	<b>-7'475'648</b>	<b>-7'473'512</b>	<b>-7'589'128</b>
44 Revenus financiers	547'779	658'400	603'500	-54'900	-8.3%	603'500	603'500	603'500
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	547'779	658'400	603'500	-54'900	-8.3%	603'500	603'500	603'500
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-5'788'183</b>	<b>-6'316'820</b>	<b>-6'572'187</b>	<b>-255'367</b>	<b>-4.0%</b>	<b>-6'872'148</b>	<b>-6'870'012</b>	<b>-6'985'628</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-5'788'183</b>	<b>-6'316'820</b>	<b>-6'572'187</b>	<b>-255'367</b>	<b>-4.0%</b>	<b>-6'872'148</b>	<b>-6'870'012</b>	<b>-6'985'628</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	44.00	48.00	46.00	-2.00	-4.2%	46.00	45.00	44.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	34.60	37.50	35.30	-2.20	-5.9%	35.30	35.00	34.20

### Commentaires

Le budget 2022 prévoit une diminution des revenus d'exploitation de l'ordre de -6.1% par rapport à 2021. Cette baisse s'explique principalement par l'ajustement des subventions redistribuées versées dans le cadre des conventions programmes dans le domaine des forêts (groupe 47). Les revenus de transfert (groupe 46) augmentent quant à eux de 7.2 % par rapport au budget 2021. Cette hausse provient d'une adaptation des subventions acquises octroyées dans le cadre des conventions programmes forêts mais également de l'ajout des subventions fédérales prévues pour la mise en œuvre du plan climat. Enfin, le budget inclut l'allocation d'environ CHF 44'000 par le fonds de l'aménagement du territoire (groupe 49). Ce montant qui correspond à 0.3 EPT doit permettre au SFFN d'assumer les charges supplémentaires générées par le traitement des plans d'aménagement locaux.

Au niveau des charges d'exploitation, celles-ci diminuent légèrement par rapport au budget précédent et restent donc bien maîtrisées. Les subventions à redistribuer (groupe 37) correspondent aux prestations financières provenant de la Confédération et destinées intégralement à d'autres bénéficiaires. Le montant inscrit dans les charges, en diminution de CHF 509'200, est donc égal à celui figurant dans les revenus (groupe 47). Les charges de personnel affichent une diminution de l'ordre de -7.9% à mettre principalement en relation avec la réorganisation forestière en cours mentionnée ci-dessus. Cette diminution est contrebalancée par l'externalisation de certaines prestations forestières sur le Littoral générant une hausse de CHF 200'000 des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31). La mise en œuvre du futur plan climat cantonal et de certains projets inscrits dans la convention paysage et nature expliquent le solde de l'augmentation du groupe 31 qui se monte au total à CHF 456'000.

Enfin pour les revenus financiers (groupe 44) qui représentent le produit lié à la facturation des concessions d'utilisation du domaine public, une diminution de CHF 50'000 a été budgétée compte tenu de la situation sanitaire.



## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Gest.faune& systèmes aquatiques (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	477'737	493'700	407'700
Coûts salariaux et de structure	1'185'882	1'281'630	1'061'801
Coûts des services centraux	297'330	333'380	360'259
Revenus	674'250	649'000	652'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'286'700</b>	<b>1'459'711</b>	<b>1'177'760</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la faune et de ses biotopes, la chasse et la pêche. La vente des permis de chasse et pêche est relativement stable ces dernières années, voire en légère hausse. Les revenus budgétés en 2022 reflètent cette tendance. Les dépenses liées aux conventions programmes faune et nature sont dorénavant imputées analytiquement aux crédits d'engagement "CP Nature 2020-24" et "Conv. Programme 2020-2024 section faune", ce qui explique la diminution des charges en 2022.

Aménagement et gestion des forêts (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	813'795	1'040'300	1'179'300
Coûts salariaux et de structure	2'263'091	2'349'172	2'060'971
Coûts des services centraux	568'336	604'054	688'679
Revenus	974'785	1'207'932	1'204'980
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'670'436</b>	<b>2'785'595</b>	<b>2'723'970</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la gestion des forêts cantonales. Les prestations effectuées en forêts communales et privées, dont la responsabilité incombe à l'État, sont également considérées. Compte tenu de la restructuration forestière précédemment citée, les charges directes augmentent tandis que les coûts salariaux diminuent. Les revenus quant à eux sont stables. Ceux-ci incluent un montant correspondant à un 0.1 EPT versé par le fonds de l'aménagement du territoire qui doit permettre au SFFN d'assumer les charges supplémentaires générées par le traitement des plans d'aménagement locaux.

Gestion nature et réseau écologique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	425'531	369'700	3'700
Coûts salariaux et de structure	633'874	639'103	558'214
Coûts des services centraux	160'407	166'175	188'954
Revenus	32'121	34'836	34'844
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'187'690</b>	<b>1'140'143</b>	<b>716'024</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations recouvre les coûts et revenus en lien avec la protection de la nature et du paysage. Les dépenses liées aux conventions programmes paysage et nature sont dorénavant imputées analytiquement aux crédits d'engagement "CP Nature 2020-24" et "CP Aménagement du paysage 2020-2024", ce qui explique la diminution des charges en 2022. Les revenus quant à eux sont stables par rapport au budget 2021. Ils sont principalement composés du versement, par le fonds de l'aménagement du territoire, d'un montant correspondant au 20% du salaire de la collaboratrice chargée de la protection des espaces naturels. Ce montant doit permettre au SFFN d'assumer les charges supplémentaires générées par le traitement des plans d'aménagement locaux.

## Service de la faune, forêts et nature (SFFN)

<b>Prestations sociétales</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	246'169	307'583	171'078
Coûts des services centraux	62'847	80'671	58'486
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>309'016</b>	<b>388'254</b>	<b>229'564</b>

### Commentaires

Les prestations sociétales comprennent l'information donnée au public, le soutien accordé à la fonction d'accueil et de loisirs des espaces naturels et les activités liées à une meilleure valorisation de la filière bois et des services environnementaux fournis par la forêt. Elles incluent notamment la participation du service au projet de développement de la Maison de la tourbière aux Ponts-de-Martel. Les dépenses correspondent essentiellement aux activités des collaboratrices et collaborateurs du service si bien qu'aucune charge directe ni revenus n'ont été budgétés dans ce groupe de prestations.

<b>Gouvernance</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'066	0	0
Coûts salariaux et de structure	540'598	525'495	511'210
Coûts des services centraux	137'323	137'823	174'765
Revenus	545'774	659'000	607'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>133'212</b>	<b>4'318</b>	<b>78'975</b>

### Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent essentiellement aux prestations effectuées par les collaboratrices et collaborateurs du service dans les domaines de la gestion des concessions et de l'évaluation des dossiers (permis de construire, autorisations, appréciations de projets, etc.). Aucune charge directe ne figure dès lors dans ce groupe de prestations. Les revenus budgétés diminuent compte tenu de la situation sanitaire. Ils proviennent de la facturation des concessions d'utilisation du domaine de l'État et des bouées d'amarrage sur les rives des lacs et cours d'eau du canton.

<b>Dossiers particuliers</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	58'441	0	10'123
Coûts des services centraux	14'903	0	3'461
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>73'344</b>	<b>0</b>	<b>13'584</b>

### Commentaires

Les dépenses inscrites correspondent aux prestations effectuées dans le domaine de la gestion de dossiers particuliers soumis au service. Les coûts salariaux ont été adaptés en 2022 compte tenu des décomptes d'activité fournis par les collaboratrices et collaborateurs avec une certaine prudence toutefois, l'année 2020 pouvant être qualifiée d'exceptionnelle.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Dédommagements et subventions Faune	-61'280	-129'000	32'500	32'500	32'500	32'500
Dédommagements et subventions Forêts	22'543	458'700	206'520	206'520	206'520	206'520
Dédommagements et subventions Nature	169'340	217'500	379'900	379'900	379'900	379'900
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>130'603</b>	<b>547'200</b>	<b>618'920</b>	<b>618'920</b>	<b>618'920</b>	<b>618'920</b>

#### Commentaires

Le tableau ci-dessus présente les subventions cantonales versées hors conventions programmes pour les prestations suivantes:

- Projets dans le domaine de la protection de la faune, des forêts et de la nature ;
- Travail fourni par les gardes forestiers communaux pour le compte de l'État ;
- Formation professionnelle forestière ;
- Mise en œuvre de certaines mesures en faveur de la nature dans la zone agricole.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-559	0	0	0	0	0
Patrimoine financier	-8'500	-8'400	-3'500	-3'500	-3'500	-3'500
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-9'059</b>	<b>-8'400</b>	<b>-3'500</b>	<b>-3'500</b>	<b>-3'500</b>	<b>-3'500</b>

#### Commentaires

La recette mentionnée sous patrimoine financier correspond à un droit de superficie octroyé par l'État. Conformément au contrat de bail, une diminution des revenus est à prévoir dès 2022.

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
Aménagement rives, lacs et cours d'eau	En cours	36'000	60'000	-24'000	36'000	18'000	18'000	18'000
Conv. programme 2020-2024 section faune	En cours	0	76'069	-69'000	7'069	-53'500	-53'500	-53'500
CP Aménagement du paysage 2020-2024	En cours	106'000	307'000	-176'000	131'000	117'000	171'000	146'000
CP Nature 2020-2024	En cours	334'099	2'763'475	-1'769'150	994'325	695'150	659'400	734'400
Infrastructures forestières	En cours	93'000	3'380'695	-2'876'350	504'345	358'980	358'980	358'980
Investissements forestiers	En cours	0	66'000	-66'000	0	0	0	0
Mesures d'aménagement Creux du Van	En cours	0	40'000	-20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Réseaux écologiques cantonaux	En cours	0	100'000	-40'000	60'000	60'000	60'000	60'000
Desserte forestière	A solliciter	0	73'000	0	73'000	73'000	73'000	0
Plan climat	A solliciter	0	369'000	-159'500	209'500	277'000	212'000	282'000
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	15'000	15'000	0
<b>Total</b>		<b>569'099</b>	<b>7'235'239</b>	<b>-5'200'000</b>	<b>2'035'239</b>	<b>1'580'630</b>	<b>1'533'880</b>	<b>1'565'880</b>

**Commentaires**

Les projets "Conv. Programme 2020-2024 section faune", "CP Aménagement du paysage 2020-2024", "CP Nature 2020-2024" et "Infrastructures forestières" correspondent aux conventions-programmes faune, nature, paysage et forêts. Les montants budgétés intègrent dorénavant les dépenses émergeant au compte de résultat.

Concernant le projet "Investissements forestiers", il s'agit de prêts destinés à soutenir l'économie forestière. Ces prêts sont totalement financés par la Confédération et sont destinés intégralement à des bénéficiaires externes. Le bilan entre les recettes (prestations financières versées par les bénéficiaires au canton) et les dépenses (prestations reversées à la Confédération par le canton) est donc neutre.

Finalement, trois nouveaux projets figurent dorénavant au budget 2022. Le premier prévoit la mise en œuvre de mesures de conservation de la nature et de la forêt dans le cadre du plan climat. Les deux autres ("Desserte forestière" et "Proj. stratégiques-DDTE") concernent l'octroi d'aides pour la réalisation de chemins ou pistes forestières.

# Service de l'agriculture (SAGR)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Sur le plan fédéral, la politique agricole a subi d'importants changements avec PA 14-17 et l'introduction de nouvelles mesures dans le domaine de la production durable et de l'écologie en particulier. Le projet PA 22+ a été suspendu par le Parlement, une politique future ne devant pas seulement se limiter à l'agriculture, mais prendre en compte également l'approvisionnement en denrées alimentaires et les contraintes environnementales. La politique agricole cantonale est largement calquée sur celle de la Confédération, la durabilité au sens large prenant une part de plus en plus importante de celle-ci.

Depuis 2013, Evologia est rattaché au SAGR. En matière de réinsertion professionnelle, le canton de Neuchâtel a adapté sa politique, ce qui a conduit Evologia à offrir de nouvelles prestations dans le cadre de la réinsertion sociale et professionnelle, avec un accent particulier sur l'AI. Le SAGR s'est réorganisé afin de simplifier sa structure et de concrétiser les mesures d'économies imposées. Cette démarche s'est principalement déroulée sur une période de deux ans dès 2016, de manière à mettre à profit plusieurs départs en retraite, et s'est poursuivie dans le cadre de la Station viticole.

Une démarche d'optimisation du service a encore été entreprise en 2020. Cela a débouché sur le renforcement du secteur administration-secrétariat en particulier, ainsi que la consolidation du secteur AI. Le catalogue de prestations a été revu et harmonisé, ce qui a impliqué un remaniement des groupes de prestations.

## Objectifs stratégiques

- Application et exécution, au niveau cantonal, de la politique agricole fédérale ;
- Mise en œuvre de la politique agricole cantonale dans les domaines de la promotion de l'agriculture et des produits agricoles et viticoles, des mesures sociales d'accompagnement, de la vulgarisation et des améliorations structurelles ;
- Mise en œuvre du plan d'action phytosanitaire ;
- Promotion d'une agriculture et d'une viticulture neuchâteloise durables (bio, AOP-IGP, IP-Suisse) ;
- Valorisation de la production et de la transformation locale ;
- Réduction des émissions de CO<sub>2</sub> dans l'agriculture et adaptation au changement climatique ;
- Soutien du secteur agricole afin d'en assurer sa compétitivité et d'utiliser les ressources naturelles de manière durable ;
- Gestion d'Evologia, pôle de développement du secteur primaire voué principalement à la réinsertion sociale et professionnelle, à la formation et à la sensibilisation à la terre et à la nature.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>80'595'407</b>	<b>79'728'550</b>	<b>81'497'270</b>	<b>+1'768'720</b>	<b>+2.2%</b>	<b>83'019'070</b>	<b>83'747'270</b>	<b>84'784'070</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	969'674	1'090'100	1'076'600	-13'500	-1.2%	1'056'600	1'036'600	1'031'600
43 Revenus divers	240'799	196'950	249'950	+53'000	+26.9%	249'950	249'950	249'950
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	1'123'632	1'344'000	1'026'600	-317'400	-23.6%	1'526'600	1'276'600	1'276'600
47 Subventions à redistribuer	78'191'948	77'000'000	78'500'000	+1'500'000	+1.9%	79'500'000	80'500'000	81'500'000
49 Imputations internes	69'354	97'500	644'120	+546'620	+560.6%	685'920	684'120	725'920
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>90'166'337</b>	<b>88'868'343</b>	<b>90'655'686</b>	<b>+1'787'343</b>	<b>+2.0%</b>	<b>92'896'605</b>	<b>93'496'716</b>	<b>94'901'153</b>
30 Charges de personnel	4'099'994	4'228'846	4'236'860	+8'014	+0.2%	4'286'600	4'326'351	4'357'952
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'515'149	1'610'454	1'711'354	+100'900	+6.3%	1'811'354	1'711'354	1'711'354
33 Amortissements du patrimoine administratif	10'908	27'353	28'748	+1'395	+5.1%	57'435	57'976	63'935
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'370'923	4'797'989	4'725'858	-72'131	-1.5%	5'788'350	5'448'169	5'815'046
37 Subventions à redistribuer	78'191'948	77'000'000	78'500'000	+1'500'000	+1.9%	79'500'000	80'500'000	81'500'000
39 Imputations internes	1'977'416	1'203'701	1'452'866	+249'165	+20.7%	1'452'866	1'452'866	1'452'866
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-9'570'930</b>	<b>-9'139'793</b>	<b>-9'158'416</b>	<b>-18'623</b>	<b>-0.2%</b>	<b>-9'877'535</b>	<b>-9'749'446</b>	<b>-10'117'083</b>
44 Revenus financiers	514'723	624'100	602'800	-21'300	-3.4%	602'800	602'800	602'800
34 Charges financières	100	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	514'623	624'100	602'800	-21'300	-3.4%	602'800	602'800	602'800
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-9'056'307</b>	<b>-8'515'693</b>	<b>-8'555'616</b>	<b>-39'923</b>	<b>-0.5%</b>	<b>-9'274'735</b>	<b>-9'146'646</b>	<b>-9'514'283</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-9'056'307</b>	<b>-8'515'693</b>	<b>-8'555'616</b>	<b>-39'923</b>	<b>-0.5%</b>	<b>-9'274'735</b>	<b>-9'146'646</b>	<b>-9'514'283</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	38.00	38.00	39.00	+1.00	+2.6%	39.00	39.00	39.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	30.75	31.15	31.50	+0.35	+1.1%	31.50	31.50	31.50

### Commentaires

Au niveau des revenus d'exploitation, on peut relever une légère diminution des taxes (groupe 42), qui découle d'une baisse de recettes relatives à la facturation d'honoraires pour le suivi des travaux géométriques arrivant à terme dans plusieurs syndicats d'améliorations foncières. Quant à l'augmentation des revenus divers (groupe 43), il s'agit de la réactivation du stock de la viticulture. Malgré l'évolution des recettes de CHF 100'000 en lien avec l'AI, l'encaissement de la subvention des vendanges et celle de la surveillance du territoire, les revenus de transferts (groupe 46) diminuent considérablement en raison du reclassement du subside du service de l'action social (SASO) d'un montant de CHF 470'000 en prestations internes (groupe 49). Quant aux subventions fédérales à redistribuer (groupes 37/47), elles concernent les paiements directs. Les prévisions budgétaires y relatives sont basées sur les informations reçues de la Confédération. Comme il y a plus d'options écologiques prises par les agriculteurs et plus d'exploitations biologiques, ces subventions évoluent. Finalement, l'augmentation des imputations internes (groupe 49) est majoritairement due au reclassement du subside du SASO (comme mentionné ci-dessus) mais aussi au remboursement de traitement du conseiller viticole financé par le fonds des eaux.

Concernant les charges d'exploitation, l'augmentation des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) concerne principalement des dépenses de la viticulture et d'Evologia couvertes par des recettes. Quant aux charges de transfert (groupe 36), la diminution est principalement due aux charges d'amortissement liées aux subventions d'investissements.

Quant aux revenus financiers (groupe 44), l'écart s'explique par un fermage en moins suite à la vente d'un domaine agricole.

Au niveau du personnel administratif, l'effectif unitaire supplémentaire correspond à une mesure du plan d'action phytosanitaire qui implique la création d'un pôle de conseil viticole biologique Trois-Lacs. L'augmentation de 0.35 EPT est le résultat de divers remaniements de personnel du SAGR et d'Evologia. Cet écart est compensé par des recettes supplémentaires.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Droit agricole (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	500	0
Coûts salariaux et de structure	102'049	100'270	0
Coûts des services centraux	49'388	34'400	0
Revenus	43'644	55'000	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>107'794</b>	<b>80'170</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

En préambule, il faut préciser que le catalogue de prestations a été revu et harmonisé au profit d'une nouvelle structure analytique. Celle-ci prend effet au 1er janvier 2022.

Le groupe de prestations "Droit agricole" est maintenu dans la nouvelle structure analytique.

Améliorations foncières (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	500	0
Coûts salariaux et de structure	1'641'406	1'769'417	0
Coûts des services centraux	291'303	197'462	0
Revenus	130'562	130'000	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'802'147</b>	<b>1'837'379</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le groupe de prestations "Améliorations structurelles" dans la nouvelle structure analytique.

Equipement agricole (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1'500	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'911'022	2'115'784	0
Coûts des services centraux	149'624	100'716	0
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'062'147</b>	<b>2'216'501</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le groupe de prestations "Améliorations structurelles" dans la nouvelle structure analytique.

Paiements directs (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	20'000	0
Coûts salariaux et de structure	731'255	678'407	0
Coûts des services centraux	347'801	235'520	0
Revenus	15'650	9'600	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'063'405</b>	<b>924'327</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Ce groupe de prestations est maintenu dans la nouvelle structure analytique.

<b>Protection des végétaux</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	55	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'634	6'000	0
Coûts des services centraux	176	0	0
Revenus	4'438	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'572</b>	<b>6'000</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le nouveau groupe de prestations "Viticulture et agroécologie" dans la nouvelle structure analytique.

<b>Viticult. et encav. de l'Etat</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	541'407	528'500	0
Coûts salariaux et de structure	744'640	802'812	0
Coûts des services centraux	353'564	262'925	0
Revenus	698'605	586'000	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>941'006</b>	<b>1'008'238</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations intègre le nouveau groupe de prestations "Viticulture et agroécologie" dans la nouvelle structure analytique.

<b>Réinsertion</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	733'586	754'500	0
Coûts salariaux et de structure	1'819'286	1'798'552	0
Coûts des services centraux	759'703	525'551	0
Revenus	1'422'349	1'855'950	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'890'226</b>	<b>1'222'653</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations est maintenu dans la nouvelle structure analytique.

<b>Infrastructures Etat</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	118'320	134'910	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	0
Coûts des services centraux	0	0	0
Revenus	308'154	404'100	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-189'834</b>	<b>-269'190</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations est réparti dans les groupes de prestations "Améliorations structurelles" et "Evologia- Réinsertion" dans la nouvelle structure analytique.



<b>Consultation fromagère</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	123'411	134'561	0
Coûts des services centraux	-40	46'555	0
Revenus	117'311	120'000	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>6'060</b>	<b>61'116</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations est maintenu dans la nouvelle structure analytique.

<b>Droit agricole</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	162'277
Coûts des services centraux	0	0	144'174
Revenus	0	0	50'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>256'451</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les activités en matière de droit foncier rural. Une augmentation des heures valorisées et une adaptation de la répartition analytique engendrent des coûts salariaux et de structure plus élevés ainsi que les coûts des services centraux basés sur une répartition forfaitaire. Les émoluments perçus en matière de droit foncier rural constituent l'essentiel des revenus.

<b>Améliorations structurelles</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	88'110
Coûts salariaux et de structure	0	0	3'771'012
Coûts des services centraux	0	0	296'772
Revenus	0	0	453'100
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>3'702'794</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations est le résultat de la fusion des groupes de prestations "Améliorations foncières", "Équipement agricole" et "Infrastructures État" pour la partie des fermages agricoles. La gestion des améliorations structurelles est composée de charges directes qui sont liées à la restitution de diverses locations et fermages encaissés par l'office. Les coûts salariaux et de structure englobent les charges salariales et la valorisation des heures sur les diverses prestations ainsi que les amortissements sur investissements. Les coûts des services centraux concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Quant aux revenus, il s'agit essentiellement de l'encaissement des fermages agricoles ainsi que les prestations de l'office sur les études et travaux de remaniements parcellaires, adductions d'eau et drainages.

<b>Paiements directs</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	20'000
Coûts salariaux et de structure	0	0	751'640
Coûts des services centraux	0	0	296'772
Revenus	0	0	14'600
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'053'812</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations englobe les dépenses engendrées par des projets informatiques de l'office des paiements directs (nouvelle mesure de la Politique agricole fédérale). Les coûts salariaux et de structure concernent les charges salariales et le réajustement des heures prévues pour cette prestation. Les coûts des services centraux ont été également réajustés. Quant aux revenus, ce sont des émoluments perçus lors de décisions de reconnaissance d'exploitations agricoles et d'émoluments liés aux différents services fournis par l'office des paiements directs. De plus, dans le cadre du nouveau projet Agroforesterie, une refacturation de prestations de service est effectuée à l'OFAG.

<b>Viticulture et agroécologie</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	556'700
Coûts salariaux et de structure	0	0	867'466
Coûts des services centraux	0	0	299'856
Revenus	0	0	817'700
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>906'322</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations est le résultat de la fusion des groupes de prestations "Protection des végétaux" et "Viticulture et encavage de l'État". Il intègre le tâcheronnage, l'achat de matériel d'exploitation et l'entretien du domaine viticole de l'État de Neuchâtel au niveau des charges directes. Les coûts salariaux et de structure concernent les charges salariales et le réajustement des heures prévues pour cette prestation. Les coûts des services centraux ont également été réajustés. Les revenus proviennent de la vente de vin externe et interne, des prestations fournies pour les analyses œnologiques, de la vulgarisation viticole et des fermages viticoles.

<b>Evologia - Réinsertion</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	820'500
Coûts salariaux et de structure	0	0	1'817'671
Coûts des services centraux	0	0	388'866
Revenus	0	0	1'952'670
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>1'074'367</b>

### Commentaires

Ce groupe de prestations est le résultat de la fusion des groupes de prestations "Réinsertion" et "Infrastructures État" pour la partie de la gestion du Mycorama et de la Grange aux concerts. Les charges directes sont composées principalement d'achat de denrées alimentaires pour le restaurant "La Terrassiette", d'acquisition de divers équipements, matériel et fournitures et de frais d'entretien des divers bâtiments du site et des viabilités. Les coûts salariaux et de structure englobent les charges salariales et la valorisation des heures sur les diverses prestations ainsi que les amortissements sur investissements. Les coûts des services centraux concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Quant aux revenus, en hausse, ils concernent principalement les subventions perçues pour les mesures d'intégration professionnelle, les recettes du restaurant et les locations.

Consultation fromagère (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	0	0	150'230
Coûts des services centraux	0	0	73'140
Revenus	0	0	120'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>103'370</b>

## Commentaires

Aucune charge directe n'entre dans le calcul de cette prestation. Les coûts salariaux et de structure représentent le salaire annuel du consultant en matière d'économie laitière et le réajustement des heures prévues pour cette prestation. Les coûts des services centraux concernent la part forfaitaire facturée par les services centraux. Quant aux revenus, il s'agit de la refacturation à Casei pour le salaire du consultant en matière d'économie laitière.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Contribution qualité paysage	284'874	288'000	288'000	288'000	288'000	288'000
Contrôle agricole	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000
Promo. éco. laitière & prod. bovine	160'399	183'000	183'000	183'000	183'000	183'000
Promotion de l'agriculture et du terroir	323'845	356'000	356'000	356'000	356'000	356'000
Subv. accordées aux entreprises privées	0	0	0	40'000	40'000	80'000
Vulgarisation et formation	401'488	411'500	401'500	401'500	401'500	401'500
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'360'605</b>	<b>1'428'500</b>	<b>1'418'500</b>	<b>1'458'500</b>	<b>1'458'500</b>	<b>1'498'500</b>

## Commentaires

- Contribution qualité paysage : Participation nette du canton.
- Contrôle agricole : Selon la convention avec l'ANAPI, ces coûts sont pris en charge par le canton.
- Promotion en économie laitière et production bovine : Subventions versées en faveur du placement du bétail et de l'élevage ainsi que la participation cantonale aux frais de fonctionnement annuels de Casei.
- Promotion de l'agriculture et du terroir : Subventions à l'association Neuchâtel Vins et Terroir et à la promotion de l'agriculture (agriculture biologique, innovation, tourisme rural, dépannage agricole, service volontaire agricole, soutien AOC).
- Subventions accordées aux entreprises privées : Subventions en faveur de la réduction des risques phytosanitaires au Val-de-Ruz (mesure du plan d'action phytosanitaire).
- Vulgarisation et formation : Subvention à la CNAV (vulgarisation agricole, secteur conseil et formation) et contribution annuelle de formation professionnelle agricole selon convention de prestations entre AGORA et les cantons romands. À celle-ci est venu s'ajouter le soutien à la formation supérieure agricole. Cette subvention diminue en 2022 et devrait rester stable.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-526	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-526</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Pas de commentaire particulier.

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2022	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Assainissement fermes et terrains 2021	En cours	130'000	130'000	0	130'000	0	0	0
Exploitations paysannes	En cours	-1'980'000	6'120'000	-8'100'000	-1'980'000	-1'980'000	-1'980'000	-1'980'000
Nouv.installation électrique au Mycorama	En cours	30'000	0	0	0	0	0	0
Projet de dévelop.régional du Val-de-Ruz	En cours	700'000	900'000	-500'000	400'000	300'000	300'000	300'000
Subvention plans de gestion intégrée	En cours	30'000	30'000	0	30'000	0	0	0
Subventions constructions rurales 2020	En cours	1'500'000	3'000'000	-1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000	1'500'000
Système informatique registre des vignes	En cours	75'000	10'000	0	10'000	0	0	0
Travaux améliorations foncières 2001	En cours	80'000	100'000	-50'000	50'000	80'000	80'000	80'000
Travaux améliorations foncières 2007	En cours	20'000	20'000	-10'000	10'000	20'000	20'000	20'000
Travaux améliorations foncières 2010	En cours	50'000	80'000	-40'000	40'000	50'000	50'000	50'000
Travaux améliorations foncières 2015	En cours	300'000	750'000	-350'000	400'000	700'000	700'000	700'000
Travaux améliorations foncières 2020	En cours	800'000	1'110'000	-500'000	610'000	1'700'000	1'700'000	1'700'000
Assain. énergétique bâtiments Aurore 6	A solliciter	0	150'000	0	150'000	0	0	0
Assainissement de fromageries	A solliciter	0	1'500'000	-798'000	702'000	702'000	943'000	943'000
Cuverie avec thermorégulation	A solliciter	0	0	0	0	170'000	0	0
Hangar pour le chauffage à distance(CAD)	A solliciter	0	350'000	0	350'000	240'000	0	0
Plan climat	A solliciter	0	40'000	0	40'000	540'000	240'000	240'000
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	425'000	2'160'000	2'140'000
<b>Total</b>		<b>1'735'000</b>	<b>14'290'000</b>	<b>-11'848'000</b>	<b>2'442'000</b>	<b>4'447'000</b>	<b>5'713'000</b>	<b>5'693'000</b>

## Commentaires

- Assainissement des fermes et des terrains : Alors que l'entretien courant des fermes émerge au compte de résultat, les dépenses à caractère d'investissements figurent au compte des investissements.
- Exploitations paysannes : Le montant net représente la variation du fonds de roulement entre les prêts et crédits accordés et les remboursements. L'estimation de ce montant est difficile car les entrées et les sorties fluctuent constamment.
- Projet de développement régional Val-de-Ruz : Projet en cours comprenant plusieurs sous-projets et courant sur plusieurs années.
- Subventions pour constructions rurales et travaux d'améliorations foncières : Les dépenses varient en fonction de l'avancement des travaux.
- Assainissement énergétique des bâtiments de l'Aurore 6 : Les travaux sont prévus pour l'année 2022.
- Assainissement de fromageries : Nouveau crédit prévu pour l'assainissement de fromageries afin de pérenniser les capacités régionales de transformation du lait.
- Hangar pour le chauffage à distance (CAD) : Construction d'un hangar pour le stockage de copeaux pour le chauffage à distance. Les travaux de construction devraient se chevaucher sur deux ans.
- Plan climat : Diverses mesures du SAGR sont à prévoir dans le cadre du plan climat.
- Projets stratégiques du DDTE : Divers projets sont prévus dès 2023, à savoir, l'assainissement énergétique de la villa Aurore 1 (bureaux du SAGR) et des fermes et terrains de l'État, une place de lavage et remplissage de pulvérisateur pour la mise en norme et démonstration phytosanitaire, l'achat d'un gerbeur électrique nécessaire pour le bon fonctionnement et la sécurité de l'encavage ainsi que divers projets en lien avec le plan d'action phytosanitaire (installation d'une station agrométéo et subventionnement de drones). À noter que dès 2024, un nouveau crédit sera sollicité pour la poursuite des travaux d'améliorations foncières et de constructions rurales.

## **Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Après deux années où le service a été fortement impacté par la pandémie de la Covid-19, un retour à la normale est souhaité et pris en compte pour l'établissement du présent budget. Le service prévoit une évolution stable de la majorité de ses prestations, à savoir la sécurité alimentaire, la protection des animaux, la métrologie, les eaux de baignade, les affaires vétérinaires, les prestations vétérinaires mixtes et les mandats pour tiers. L'évolution ne peut être évaluée dans le domaine de la santé animale, dans la mesure où la survenance de cas d'épizooties n'est pas planifiable. En parallèle à ses prestations de base, le service devra collaborer intensément à la finalisation de la reconstruction du centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017.

### **Objectifs stratégiques**

- Assurer de manière optimale la protection des consommateurs contre les risques pour la santé et la tromperie ;
- Assurer de manière optimale la protection des animaux contre les maltraitances ;
- Assurer de manière optimale la santé animale ;
- Assurer de manière optimale la protection des entreprises contre la concurrence déloyale ;
- Assurer de manière optimale la sécurité publique face aux chiens agressifs ;
- Assurer de manière optimale les autorisations et les prélèvements dans le domaine de la police du commerce ;
- Être un service public efficace et efficient dans un cadre général d'amélioration permanente ;
- Réaliser les prestations en tenant compte de la satisfaction des clients externes et internes ;
- Intensifier les collaborations intercantionales ;
- S'adapter constamment aux conditions externes changeantes.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>8'762'698</b>	<b>11'310'425</b>	<b>10'985'000</b>	<b>-325'425</b>	<b>-2.9%</b>	<b>11'245'000</b>	<b>11'245'000</b>	<b>11'245'000</b>
40 Revenus fiscaux	2'664'565	4'200'000	4'200'000	+0	0.0%	4'200'000	4'200'000	4'200'000
41 Patentes et concessions	2'681'248	3'550'000	3'290'000	-260'000	-7.3%	3'550'000	3'550'000	3'550'000
42 Taxes	2'935'421	3'066'425	3'045'000	-21'425	-0.7%	3'045'000	3'045'000	3'045'000
43 Revenus divers	59'000	60'000	50'000	-10'000	-16.7%	50'000	50'000	50'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	422'463	434'000	400'000	-34'000	-7.8%	400'000	400'000	400'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>9'698'368</b>	<b>9'504'636</b>	<b>9'393'102</b>	<b>-111'535</b>	<b>-1.2%</b>	<b>9'750'324</b>	<b>9'764'643</b>	<b>9'777'764</b>
30 Charges de personnel	4'583'423	4'562'900	4'508'718	-54'182	-1.2%	4'592'910	4'639'175	4'689'552
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	2'597'548	2'516'900	2'497'000	-19'900	-0.8%	2'527'000	2'497'000	2'497'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	82'846	227'789	250'831	+23'042	+10.1%	233'861	231'915	194'660
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'509'030	1'595'000	1'335'000	-260'000	-16.3%	1'595'000	1'595'000	1'595'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	925'521	602'047	801'553	+199'505	+33.1%	801'553	801'553	801'553
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-935'671</b>	<b>1'805'789</b>	<b>1'591'898</b>	<b>-213'890</b>	<b>-11.8%</b>	<b>1'494'676</b>	<b>1'480'357</b>	<b>1'467'236</b>
44 Revenus financiers	21	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	21	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-935'650</b>	<b>1'805'789</b>	<b>1'591'898</b>	<b>-213'890</b>	<b>-11.8%</b>	<b>1'494'676</b>	<b>1'480'357</b>	<b>1'467'236</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-935'650</b>	<b>1'805'789</b>	<b>1'591'898</b>	<b>-213'890</b>	<b>-11.8%</b>	<b>1'494'676</b>	<b>1'480'357</b>	<b>1'467'236</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	49.00	49.00	47.00	-2.00	-4.1%	48.00	48.00	48.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	37.59	35.59	35.29	-0.30	-0.8%	35.49	35.49	35.49

### Commentaires

Le compte de résultats du service sera en 2022 encore impacté par la pandémie de la Covid-19. Les patentes et concessions (groupe 41) en 2022 sont liées aux chiffres d'affaires 2021 des établissements publics. Cette diminution de recette a été estimée à CHF 260'000 par rapport au budget 2021. Cette baisse des revenus impactera les charges de transfert (groupe 36) pour le même montant, puisqu'il s'agit d'une recette redistribuée pour la formation du domaine de la restauration et le développement touristique du canton.

Une subvention de CHF 34'000 versée par la Confédération pour le contrôle de la vendange (groupe 46) est intégrée dès 2022 aux comptes du service de l'agriculture.

L'exploitation en 2022 du nouveau centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017, permettra d'économiser 0.3 EPT dès 2022. Dès 2023, 0.2 EPT sera nécessaire pour gérer la stratégie climatique cantonale dans le service.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Sécurité alimentaire (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	393'050	407'000	400'000
Coûts salariaux et de structure	2'050'510	2'397'625	2'522'568
Coûts des services centraux	462'839	413'140	475'278
Revenus	242'305	301'500	352'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'664'094</b>	<b>2'916'265</b>	<b>3'045'845</b>

#### Commentaires

L'essentiel des charges directes se compose d'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire ainsi que d'honoraires payés pour le contrôle des viandes aux abattoirs. Les émoluments perçus pour la validation des concepts d'autocontrôle et les analyses effectuées, ainsi que les ordonnances pénales constituent l'essentiel des recettes.

Santé animale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	505'314	587'500	517'000
Coûts salariaux et de structure	521'192	588'914	552'022
Coûts des services centraux	98'819	105'299	104'575
Revenus	352'841	308'000	301'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>772'484</b>	<b>973'713</b>	<b>872'596</b>

#### Commentaires

Les charges directes se composent de coûts pour la surveillance des épizooties, de coûts pour l'élimination des cadavres d'animaux et de coûts pour l'acquisition de consommables pour l'exécution des analyses de laboratoire. Les produits sont liés à la refacturation partielle des coûts de surveillance des épizooties et d'élimination des cadavres d'animaux au monde agricole. L'exploitation en 2022 du nouveau centre collecteur de sous-produits animaux de Montmollin, détruit par un incendie en avril 2017, permettra d'économiser 0.3 EPT dès 2022.

Protection des animaux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	34'333	30'000	43'000
Coûts salariaux et de structure	409'209	357'088	360'594
Coûts des services centraux	92'112	63'848	68'311
Revenus	54'665	55'000	73'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>480'989</b>	<b>395'935</b>	<b>398'905</b>

#### Commentaires

Les charges directes sont composées des frais de pension pour des animaux séquestrés et les recettes des émoluments, ordonnances pénales et refacturation de frais y relatifs.

## Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)

<b>Métrologie</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	29'125	52'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	278'803	288'107	307'211
Coûts des services centraux	60'708	53'126	56'831
Revenus	268'328	328'000	280'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>100'307</b>	<b>65'233</b>	<b>113'542</b>

### Commentaires

Un camion est loué pour effectuer durant une courte période des vérifications métrologiques. Toutes ces vérifications sont soumises à émoluments et ces derniers sont stables d'année en année.

<b>Police des chiens</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	8'193	11'000	12'000
Coûts salariaux et de structure	82'164	248'539	240'396
Coûts des services centraux	16'946	44'439	45'541
Revenus	331'531	335'000	335'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-224'227</b>	<b>-31'022</b>	<b>-37'063</b>

### Commentaires

Le produit est la recette encaissée auprès des communes pour la taxe sur les chiens dont une partie (CHF 55'000) est allouée aux refuges pour chiens. La création d'un poste de 0.4 EPT pour l'application de la nouvelle loi sur les chiens (cours obligatoires pour nouveaux propriétaires de chiens) impacte les coûts salariaux depuis 2021.

<b>Eaux de baignade</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	500	0
Coûts salariaux et de structure	17'178	15'365	15'571
Coûts des services centraux	3'496	2'648	2'934
Revenus	1'133	4'000	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>19'541</b>	<b>14'512</b>	<b>18'505</b>

### Commentaires

Les eaux des piscines et des plages sont contrôlées et génèrent des coûts et produits stables.

<b>Affaires vétérinaires</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	5'907	5'000	6'000
Coûts salariaux et de structure	5'453	16'561	13'355
Coûts des services centraux	598	2'961	2'530
Revenus	3'200	4'000	7'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>8'758</b>	<b>20'522</b>	<b>14'885</b>

### Commentaires

La surveillance des pharmacies vétérinaires génère des coûts et produits stables.



## Service consommation et aff. vétérinaire (SCAV)

<b>Prestations vétérinaires mixtes</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	48'733	43'000	48'000
Coûts salariaux et de structure	134'143	137'974	97'939
Coûts des services centraux	23'242	24'670	18'553
Revenus	54'231	54'000	57'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>151'887</b>	<b>151'643</b>	<b>107'493</b>

### Commentaires

Un montant de CHF 43'000 est versé à l'ANAPI (Association neuchâteloise des agriculteurs en production intégrée) pour des contrôles vétérinaires officiels. Quant aux revenus, ils proviennent essentiellement d'un mandat de la Confédération relatif à la protection des espèces animales.

<b>Mandats pour tiers</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	40'000	0
Coûts salariaux et de structure	381'185	372'111	365'516
Coûts des services centraux	82'946	66'086	69'090
Revenus	495'866	505'500	514'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-31'736</b>	<b>-27'303</b>	<b>-79'395</b>

### Commentaires

Des prestations analytiques effectuées pour le compte du canton du Jura dans le cadre d'une convention sont facturées forfaitairement pour CHF 120'000. De plus, des recettes de laboratoires pour la santé animale et des certificats sanitaires sont facturés annuellement à des tiers pour CHF 380'000.

<b>Police commerce</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	10'000	12'000	11'000
Coûts salariaux et de structure	341'203	372'990	439'306
Coûts des services centraux	82'726	70'148	82'982
Revenus	295'756	480'000	482'500
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>138'173</b>	<b>-24'862</b>	<b>50'787</b>

### Commentaires

Les émoluments prélevés pour la délivrance d'autorisations dans le domaine de la police du commerce constituent l'essentiel des produits.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Indemnité bétail abattu	16'290	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
Redevances pol. com. formation	354'553	375'000	310'000	375'000	375'000	375'000
Redevances pol. com. tourisme	1'063'658	1'125'000	930'000	1'125'000	1'125'000	1'125'000
Subvention aux refuges	54'530	55'000	55'000	55'000	55'000	55'000
Subvention contrôle de la vendange	-34'363	-34'000	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'454'667</b>	<b>1'541'000</b>	<b>1'315'000</b>	<b>1'575'000</b>	<b>1'575'000</b>	<b>1'575'000</b>

### Commentaires

Les redevances dans le domaine de la police du commerce sont liées aux chiffres d'affaires 2021 des établissements publics. Cette diminution de recettes a été estimée à CHF 260'000 par rapport au budget 2021. Cette baisse des revenus impactera les charges nettes de transfert non incorporables pour le même montant, puisqu'il s'agit d'une recette redistribuée pour la formation du domaine de la restauration (CHF -65'000) et le développement touristique du canton (CHF -195'000).

Une subvention de CHF 34'000 versée par la Confédération pour le contrôle de la vendange est intégrée dès 2022 aux comptes du service de l'agriculture.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-798	0	-15'000	-15'000	-15'000	-15'000
Impôt maisons jeux	-2'662'165	-4'200'000	-4'200'000	-4'200'000	-4'200'000	-4'200'000
Loterie romande	-146'394	-150'000	-150'000	-150'000	-150'000	-150'000
Mandats Jura	-25'713	-51'425	0	0	0	0
Redevances police du commerce	-2'457'031	-3'400'000	-3'076'000	-3'336'000	-3'336'000	-3'336'000
Taxes de séjour	29'300	0	28'000	28'000	28'000	28'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-5'262'800</b>	<b>-7'801'425</b>	<b>-7'413'000</b>	<b>-7'673'000</b>	<b>-7'673'000</b>	<b>-7'673'000</b>

### Commentaires

Les redevances dans le domaine de la police du commerce sont liées aux chiffres d'affaires 2021 des établissements publics. Ces derniers ont fortement été impactés par la pandémie de la Covid-19.

Une part de la provision sur les pertes sur débiteurs est également attribuée, dès l'exercice budgétaire 2022, sur les redevances de la police du commerce et sur les taxes de séjour.

La convention portant sur l'exercice des fonctions de chimiste cantonal et de chimiste cantonal suppléant entre le canton de Neuchâtel et du Jura a pris fin durant l'année 2020 suite à la nomination d'une chimiste cantonale par le Jura.

**Projets gérés par crédits d'engagement**

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget	Budget	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
		2021 Total net	2022 Dépenses / Charges	2022 Recettes / Revenus	2022 Total net	2023 Total net	2024 Total net	2025 Total net
Climatisation laboratoires du SCAV	En cours	100'000	0	0	0	0	0	0
Créd. cadre équip. ana. dom. vétérinaire	En cours	25'000	45'000	0	45'000	0	0	0
Acqui. d'équipements labo. vétérinaire	A solliciter	0	50'000	0	50'000	45'000	0	0
Plan climat	A solliciter	0	0	0	0	30'000	0	0
Proj. stratégiques-DDTE	A solliciter	0	0	0	0	340'000	95'000	95'000
<b>Total</b>		<b>125'000</b>	<b>95'000</b>	<b>0</b>	<b>95'000</b>	<b>415'000</b>	<b>95'000</b>	<b>95'000</b>

**Commentaires**

Le service a besoin d'un crédit cadre pour l'acquisition d'un certain nombre d'équipements de laboratoires, dont le prix se situe entre CHF 10'000 et CHF 100'000, qui devront être remplacés ces prochaines années dans le cadre du renouvellement naturel de ces appareils amortis. En 2023, des investissements de CHF 340'000 seront nécessaires pour le renouvellement indispensable des équipements de nos laboratoires de chimie. Des moyens seront également nécessaire pour gérer la stratégie climatique cantonale dans notre service.

## **Service géomatique et registre foncier (SGRF)**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Les facteurs majeurs de l'évolution de l'environnement qui influencent la marche du service sont :

- Informatisation des données et des processus liés à la mensuration officielle et au registre foncier ;
- Développements d'applications par le SITN qui facilitent l'accès à l'information et qui permettent une gestion plus précise, plus globale et plus intégrée du territoire ;
- Regroupement des domaines de la géomatique et du registre foncier entraînant des synergies et des économies ;
- Exigences des professionnels et des citoyens plus élevées face au service d'où des prestations plus performantes ;
- Complexité plus grande des dossiers.

### **Objectifs stratégiques**

- Viser à une administration officielle et efficace du sol tout en assurant des prestations de qualité au professionnel et au citoyen ;
- Mettre à disposition des administrations et des professionnels un système de cadastre 3D et 4D ;
- Poursuivre la numérisation du domaine registre foncier en vue de la mise à disposition des registres et autres pièces justificatives au travers d'un portail ;
- Renforcer la synergie entre les domaines du registre foncier et de la mensuration officielle en offrant au public un guichet physique unique d'accès à l'information ;
- Développer un guichet virtuel unique qui permet de produire pour un bien-fonds particulier l'ensemble des restrictions de droit privé et de droit public qui s'y rattache ayant la foi publique.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>6'975'108</b>	<b>7'460'000</b>	<b>7'480'000</b>	<b>+20'000</b>	<b>+0.3%</b>	<b>7'480'000</b>	<b>7'480'000</b>	<b>7'480'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	6'101'137	6'760'000	6'790'000	+30'000	+0.4%	6'790'000	6'790'000	6'790'000
43 Revenus divers	4'882	4'000	4'000	+0	0.0%	4'000	4'000	4'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	108'734	111'000	111'000	+0	0.0%	111'000	111'000	111'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	760'355	585'000	575'000	-10'000	-1.7%	575'000	575'000	575'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'853'345</b>	<b>7'602'235</b>	<b>7'915'045</b>	<b>+312'810</b>	<b>+4.1%</b>	<b>7'988'073</b>	<b>8'105'555</b>	<b>8'069'813</b>
30 Charges de personnel	6'299'916	6'333'905	6'389'227	+55'322	+0.9%	6'462'255	6'529'737	6'593'995
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	351'572	456'000	506'000	+50'000	+11.0%	506'000	556'000	456'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'201'857	812'330	1'019'818	+207'488	+25.5%	1'019'818	1'019'818	1'019'818
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-878'237</b>	<b>-142'235</b>	<b>-435'045</b>	<b>-292'810</b>	<b>-205.9%</b>	<b>-508'073</b>	<b>-625'555</b>	<b>-589'813</b>
44 Revenus financiers	2	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	2	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-878'235</b>	<b>-142'235</b>	<b>-435'045</b>	<b>-292'810</b>	<b>-205.9%</b>	<b>-508'073</b>	<b>-625'555</b>	<b>-589'813</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-878'235</b>	<b>-142'235</b>	<b>-435'045</b>	<b>-292'810</b>	<b>-205.9%</b>	<b>-508'073</b>	<b>-625'555</b>	<b>-589'813</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	55.00	56.00	56.00	+0.00	0.0%	56.00	56.00	56.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	48.25	48.95	48.95	+0.00	0.0%	48.95	48.95	48.95

### Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), l'augmentation des émoluments s'explique par la révision de la loi concernant le tarif des émoluments du registre foncier (LERF).

Quant aux charges du personnel (groupe 30), les effectifs restent stables pour les prochaines années. Au niveau des biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), il est prévu une augmentation de CHF 50'000 pour la mise en œuvre du plan climat.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Renseign. & conseils à la clientèle (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	85'040	93'522	89'896
Coûts des services centraux	16'539	18'246	17'471
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>101'578</b>	<b>111'769</b>	<b>107'367</b>

#### Commentaires

L'objectif pour les années à venir est de poursuivre le développement des portails internet et intranet pour les domaines du registre foncier et de la géomatique afin de diminuer le temps consacré au téléphone et au guichet.

Diffusion de la mensuration officielle (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	129'370	92'993	138'280
Coûts des services centraux	19'658	17'436	20'494
Revenus	12'446	10'000	10'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>136'582</b>	<b>100'429</b>	<b>148'774</b>

#### Commentaires

Les produits concernent des prestations de service de l'ordre de CHF 10'000. Pour information, le produit de la vente des données numériques (CHF 150'000) alimente le fonds des mensurations officielles.

Prod. des documents de mutation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	14	0	0
Coûts salariaux et de structure	834'388	777'348	870'278
Coûts des services centraux	136'821	105'949	130'079
Revenus	737'813	989'000	979'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>233'409</b>	<b>-105'703</b>	<b>21'357</b>

#### Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2022 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

Renouvellement du cadastre (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	609'916	663'756	523'003
Coûts des services centraux	102'464	90'474	78'172
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>712'379</b>	<b>754'230</b>	<b>601'175</b>

#### Commentaires

L'objectif pour 2022 est de réaliser l'accord de prestations 2022 avec la Confédération dans le cadre de la convention-programme 2020-2023. Les nouveaux objectifs sont moins conséquents que la précédente convention-programme ce qui explique la réduction des coûts.

## Service géomatique et registre foncier (SGRF)

Maintenance rés. pts fixes & bornes (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	114'231	159'892	250'591
Coûts des services centraux	17'122	21'792	37'455
Revenus	105'485	75'000	75'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>25'868</b>	<b>106'684</b>	<b>213'046</b>

### Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2022 est de maintenir un nombre de points fixes suffisants pour assurer la mise à jour.

Contrôle des dossiers de PPE (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	126'918	94'835	130'064
Coûts des services centraux	18'389	16'598	19'016
Revenus	97'388	125'000	125'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>47'918</b>	<b>-13'568</b>	<b>24'080</b>

### Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service en lien avec ce domaine. L'objectif pour 2022 est de poursuivre la recherche de l'optimum en terme de qualité, de délais et de coûts.

SITN (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	1'081'089	1'091'331	1'034'494
Coûts des services centraux	156'941	204'179	151'250
Revenus	15'457	25'000	25'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'222'573</b>	<b>1'270'509</b>	<b>1'160'744</b>

### Commentaires

L'objectif pour 2022 est de poursuivre plusieurs axes de développement : évolution vers la 3D, meilleure connaissance du sous-sol, amélioration des fréquences de mises à jour, intégration de données en temps réel, historisation des données, développement de nouveaux domaines, intégration d'autres systèmes d'information et intégration de certaines prestations avec le guichet unique.

Projets d'intérêts généraux (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	757'323	667'003	777'584
Coûts des services centraux	117'533	90'917	115'102
Revenus	808'734	611'000	611'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>66'122</b>	<b>146'921</b>	<b>281'686</b>

### Commentaires

Les produits concernent essentiellement des prestations de service pour le compte du fonds des mensurations officielles. L'objectif pour 2022 est de poursuivre les travaux d'acquisition des servitudes, de mise à jour périodique de la mensuration et du cadastre 3D.

## Service géomatique et registre foncier (SGRF)

<b>Gestion des droits du registre foncier</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	1	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'055'869	2'008'437	1'969'596
Coûts des services centraux	399'281	391'850	382'788
Revenus	4'497'296	4'904'000	4'934'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-2'042'146</b>	<b>-2'503'713</b>	<b>-2'581'616</b>

### Commentaires

Les revenus concernent les émoluments administratifs. Leur augmentation s'explique par la révision de la LERF. L'objectif pour 2022 est de poursuivre la mise en œuvre des processus et des solutions visant à une gestion moderne et efficace.

<b>Diffusion de documents RF</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	2'093	30'000	30'000
Coûts salariaux et de structure	399'459	336'305	383'927
Coûts des services centraux	77'592	65'614	74'615
Revenus	581'912	555'000	555'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-102'767</b>	<b>-123'081</b>	<b>-66'458</b>

### Commentaires

L'objectif pour 2022 est de poursuivre le développement d'outils de consultation et de téléchargement des données par les clients (p.ex. guichet Terris, géoportail, etc). La mise en place d'une solution automatisée devrait permettre de réduire les coûts.

<b>Expertises &amp; analyses</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	215'752	199'031	206'141
Coûts des services centraux	42'121	38'831	40'063
Revenus	2'085	20'000	20'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>255'788</b>	<b>217'862</b>	<b>226'204</b>

### Commentaires

L'objectif pour 2022 est de maintenir les objectifs de délais.

<b>Prestations inspectorat</b> (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	247'262	233'763	247'077
Coûts des services centraux	47'952	45'608	48'019
Revenus	84'330	114'000	114'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>210'884</b>	<b>165'370</b>	<b>181'096</b>

### Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour 2022 est de poursuivre les travaux d'épuration des servitudes dans le cadre des SAF (syndicats d'améliorations foncières).



## Service géomatique et registre foncier (SGRF)

Secrétariat de commissions (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	34'286	38'930	32'640
Coûts des services centraux	6'546	7'595	6'344
Revenus	30'688	32'000	32'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>10'144</b>	<b>14'525</b>	<b>6'983</b>

### Commentaires

Les produits concernent les émoluments administratifs. L'objectif pour les années à venir est de viser une couverture des coûts.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-1'474	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'474</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021	Budget 2022	Budget 2022	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
		Total net	Dépenses / Charges	Recettes / Revenus	Total net	Total net	Total net	Total net
Plan climat	A solliciter	0	50'000	0	50'000	50'000	100'000	0
<b>Total</b>		<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>0</b>	<b>50'000</b>	<b>50'000</b>	<b>100'000</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le montant budgété dans le cadre du plan climat va permettre de localiser les îlots de chaleur et d'adapter les aménagements urbains et le bâti en conséquence.

# **Fonds d'aménagement du territoire**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

En vertu des articles 33 et suivants de la loi cantonale sur l'aménagement du territoire (LCAT), les avantages et les inconvénients résultant des mesures d'aménagement du territoire font l'objet de compensation financière par le biais d'un prélèvement d'une partie de la plus-value et par le versement d'indemnités pour expropriation matérielle. En aval de l'adaptation du plan directeur cantonal à la loi fédérale sur l'aménagement du territoire, les communes réviseront le plan d'aménagement ces prochaines années de sorte que de telles opérations de compensation sont attendues. La LCAT a été révisée et est entrée en vigueur le 1er mai 2019. Le taux de prélèvement de la contribution de plus-value passe de 20 % à 30 %, l'assiette a ainsi été élargie.

## **Objectifs stratégiques**

En application de l'article 41 LCAT, le fonds participe aux dépenses imposées à l'État et aux communes dans le cadre des procédures d'expropriation matérielle, à la prise en charge d'intérêts des fonds empruntés par les exploitants pour l'achat de terres agricoles à des prix non spéculatifs, à d'autres mesures d'aménagement prises par l'État ou les communes, telles que subventionnement des plans d'aménagement et des concours d'urbanisme.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>659'302</b>	<b>1'480'098</b>	<b>1'382'301</b>	<b>-97'797</b>	<b>-6.6%</b>	<b>1'385'552</b>	<b>1'159'376</b>	<b>1'159'376</b>
40 Revenus fiscaux	403'462	8'900	242'393	+233'493	+2'623.5%	301'316	460'306	89'509
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	3'410	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	0	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	148'800	1'337'198	1'042'408	-294'790	-22.0%	1'084'236	699'070	1'069'867
46 Revenus de transfert	103'630	134'000	97'500	-36'500	-27.2%	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>659'302</b>	<b>1'480'098</b>	<b>1'382'301</b>	<b>-97'797</b>	<b>-6.6%</b>	<b>1'385'552</b>	<b>1'159'376</b>	<b>1'159'376</b>
30 Charges de personnel	5'371	2'000	6'000	+4'000	+200.0%	6'000	6'000	6'000
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	454'990	604'686	619'000	+14'314	+2.4%	619'000	619'000	619'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	41'715	605'390	534'376	-71'014	-11.7%	534'376	534'376	534'376
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	157'225	268'022	222'925	-45'097	-16.8%	226'176	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est principalement approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements (groupe 40). Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies selon l'avancement des dossiers, suite à des modifications des plans d'aménagement communaux. Elles sont généralement dues à 10 ans. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), ils concernent les subventions fédérales et cantonales pour le Pôle de la Tène.

Au niveau des charges, celles du personnel (groupe 30) concernent les indemnités dues aux membres de la commission d'expropriation qui ont été revues à la hausse selon le nouveau modèle de calcul. Concernant les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31), une augmentation est à prévoir pour les différents travaux pour le Pôle de la Tène (CHF 200'000), pour les frais d'accompagnement et d'élaboration du projet d'agglomération 4ème génération RUN (CHF 220'000), pour les mandats d'expertises et de méthode des plus-values (CHF 80'000) et pour différents mandats à hauteur de CHF 100'000 (gens du voyage et surfaces d'assolement). S'agissant des charges de transfert (groupe 36), elles ont été revues à la baisse suite à divers jugements ne reconnaissant pas des prétentions pour expropriations matérielles, la part d'intérêts provisionnée ayant diminué. Quant aux imputations internes (groupe 39), le fonds finance, depuis 2019 et pour une durée limitée à 5 ans, 2 EPT dans le cadre de la mise en œuvre de la LAT et de l'accompagnement des communes lors de la révision des plans d'aménagement.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Indemnisation	-70'039	85'390	14'376	14'376	14'376	14'376
Mesures de soutien	113'715	120'000	120'000	120'000	120'000	120'000
Plans d'aménagement	0	400'000	400'000	400'000	400'000	400'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>43'676</b>	<b>605'390</b>	<b>534'376</b>	<b>534'376</b>	<b>534'376</b>	<b>534'376</b>

#### Commentaires

- Indemnisation : Indemnités allouées en cas d'expropriation matérielle. Les mouvements sont imputables aux provisions déjà constituées (réévaluation, intérêts moratoires, etc.).
- Mesures de soutien : Prise en charge d'intérêts de fonds empruntés par des exploitants pour les achats de terres agricoles à des prix non spéculatifs.
- Plans d'aménagement : Subventions accordées aux communes pour la révision de leur plan d'aménagement, l'établissement des plans directeurs régionaux et la valorisation urbaine.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Contrib. s/plus-val.	-403'462	-8'900	-242'393	-301'316	-460'306	-89'509
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-403'462</b>	<b>-8'900</b>	<b>-242'393</b>	<b>-301'316</b>	<b>-460'306</b>	<b>-89'509</b>

#### Commentaires

Le fonds d'aménagement du territoire est approvisionné par les encaissements des contributions de plus-value qui varient d'une année à l'autre, selon les échéances des paiements. Les décisions de prélèvement de plus-value sont établies suite à des modifications des plans d'aménagement communaux et sont généralement dues à 10 ans. Le montant de CHF 242'393 correspond aux échéances de l'année 2022.

# **Fonds cantonal de l'énergie**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le fonds est destiné à soutenir, notamment via le Programme Bâtiments, les objectifs de la loi cantonale sur l'énergie (LCEn), en particulier de garantir une utilisation économe et efficace de l'énergie, de garantir le passage à un approvisionnement en énergie basé sur un recours accru aux énergies renouvelables et de prendre des mesures visant à la réduction des émissions de CO<sub>2</sub>.

Le fonds est financé par la redevance cantonale sur l'électricité et les contributions globales de la Confédération. Dès 2022, il bénéficiera également d'un financement de la part du crédit d'engagement relatif au plan climat pour mener certaines actions.

## **Objectifs stratégiques**

- Déployer la conception directrice de l'énergie 2015 pour tendre vers une société à 2000 watts à l'horizon 2050 ;
- Favoriser l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le domaine du bâtiment via le Programme Bâtiments cantonal dans le but de diminuer les émissions de CO<sub>2</sub> ;
- Favoriser la production d'énergie issue de ressources renouvelables locales ;
- Promouvoir les innovations technologiques d'instituts ou d'entreprises du canton.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'129'548</b>	<b>8'810'020</b>	<b>10'220'000</b>	<b>+1'409'980</b>	<b>+16.0%</b>	<b>11'000'000</b>	<b>10'610'000</b>	<b>10'610'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	1'550'009	1'700'000	1'700'000	+0	0.0%	1'700'000	1'700'000	1'700'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	2'000	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	118'265	600'020	0	-600'020	-100.0%	0	0	0
46 Revenus de transfert	310'518	310'000	310'000	+0	0.0%	310'000	310'000	310'000
47 Subventions à redistribuer	5'148'755	6'200'000	7'100'000	+900'000	+14.5%	7'100'000	7'100'000	7'100'000
49 Imputations internes	0	0	1'110'000	+1'110'000	--	1'890'000	1'500'000	1'500'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'129'548</b>	<b>8'810'020</b>	<b>10'220'000</b>	<b>+1'409'980</b>	<b>+16.0%</b>	<b>11'000'000</b>	<b>10'610'000</b>	<b>10'610'000</b>
30 Charges de personnel	44'720	55'020	55'032	+12	+0.0%	55'032	55'032	55'032
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	232'820	405'000	455'000	+50'000	+12.3%	455'000	455'000	455'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	459'968	+459'968	--	1'239'968	849'968	849'968
36 Charges de transfert	1'703'100	2'150'000	2'150'000	+0	0.0%	2'150'000	2'150'000	2'150'000
37 Subventions à redistribuer	5'148'755	6'200'000	7'100'000	+900'000	+14.5%	7'100'000	7'100'000	7'100'000
39 Imputations internes	154	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Les charges de transfert (groupe 36) représentent les subventions cantonales du Programme Bâtiments, alors que les subventions à redistribuer (groupes 37/47) intègrent les subventions fédérales correspondantes. Dès 2021, une légère augmentation des montants est attendue (par rapport aux comptes 2020) en lien avec l'état d'avancement des travaux pour des promesses octroyées les années précédentes.

Au niveau des revenus, la redevance électrique récoltée depuis 2018 est présentée sous "Patentes et concessions" (groupe 41). Le financement émanant du crédit d'engagement relatif au plan climat est présenté sous les imputations internes (groupe 49). Il permettra de recevoir davantage de contributions globales et de redistribuer ainsi plus de subventions (groupes 37/47).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Programme Bâtiment - Part cantonale	1'392'582	1'840'000	1'840'000	1'840'000	1'840'000	1'840'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'392'582</b>	<b>1'840'000</b>	<b>1'840'000</b>	<b>1'840'000</b>	<b>1'840'000</b>	<b>1'840'000</b>

#### Commentaires

La charge nette comprend, d'une part, les subventions cantonales du Programme Bâtiments (qui dépendent de l'état d'avancement des travaux) et, d'autre part, le dédommagement de la Confédération pour le traitement des dossiers y relatifs.

## **Fonds des eaux**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le fonds des eaux est destiné à soutenir les communes et les syndicats intercommunaux pour financer les études, les mesures d'organisation du territoire et les travaux nécessaires à l'alimentation en eau potable, l'évacuation et l'épuration des eaux ainsi qu'à l'assainissement des sites pollués qui incombent à l'État. Il est financé par le produit de la redevance sur la consommation d'eau potable.

### **Objectifs stratégiques**

- Fournir les subventions définies par la législation permettant de remplir les missions mentionnées ci-dessus tout en veillant à l'équilibre du fonds en fonction des recettes qui lui sont allouées ;
- Maintenir et améliorer la qualité des eaux ;
- Veiller à un approvisionnement durable en eau de la population et des entreprises ;
- Examiner et faire assainir les sites pollués ;
- Financer la part d'assainissement des sites pollués qui incombent à l'État.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>16'149'243</b>	<b>13'500'184</b>	<b>16'622'571</b>	<b>+3'122'387</b>	<b>+23.1%</b>	<b>19'482'571</b>	<b>18'372'571</b>	<b>12'102'571</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	7'783'256	9'000'000	9'940'000	+940'000	+10.4%	9'940'000	9'940'000	9'940'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	8'133'395	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	4'190'184	6'376'571	+2'186'387	+52.2%	9'236'571	8'126'571	1'856'571
46 Revenus de transfert	232'593	310'000	306'000	-4'000	-1.3%	306'000	306'000	306'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>16'149'243</b>	<b>13'500'184</b>	<b>16'622'571</b>	<b>+3'122'387</b>	<b>+23.1%</b>	<b>19'482'571</b>	<b>18'372'571</b>	<b>12'102'571</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	957'900	1'315'000	1'590'000	+275'000	+20.9%	2'910'000	2'900'000	1'290'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	9'492'145	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	4'449'839	10'985'184	13'752'571	+2'767'387	+25.2%	14'752'571	13'652'571	8'952'571
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'249'358	1'200'000	1'280'000	+80'000	+6.7%	1'820'000	1'820'000	1'860'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Les charges de transfert (groupe 36) correspondent aux subventions maximales qui pourront être allouées aux ayants droit en fonction des promesses délivrées et des factures effectives présentées à la fin des travaux. À cela s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance. Les montants beaucoup plus élevés inscrits au budget 2022 et au PFT 2023-25 illustrent le fait que d'importants travaux sont en cours dans le domaine de l'épuration des eaux (nouvelle STEP du Locle et traitement des micropolluants dans 4 autres STEP) mais aussi pour l'adduction (notamment la station de traitement des eaux du lac de Champ-Bouglin, l'élargissement de la communauté des eaux de l'est neuchâtelois et l'adduction d'eau région Chaumont). Quant aux imputations internes (groupe 39), elles comprennent, d'une part, la participation financière du fonds des eaux aux prestations fournies par le SENE dans ce domaine d'activité et, d'autre part, le financement des mesures prévues dans le rapport 21.018 "Plan d'action phytosanitaire et biocides". Une augmentation de la redevance sur l'eau de 10 centimes par m<sup>3</sup> y est d'ailleurs proposée dès 2022. En se basant sur le volume d'eau moyen vendu ces dix dernières années et cette nouvelle redevance à 80 centimes, la recette brute 2022 peut être budgétée à CHF 9'940'000.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Dédomm. Conf. routes nat. sites pollués	0	-10'000	-6'000	-6'000	-6'000	-6'000
Eaux	7'449'387	10'580'000	13'424'000	14'424'000	13'324'000	8'624'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'449'387</b>	<b>10'570'000</b>	<b>13'418'000</b>	<b>14'418'000</b>	<b>13'318'000</b>	<b>8'618'000</b>

#### Commentaires

Ces charges de transfert correspondent essentiellement à la recette d'investissement permettant d'équilibrer les dépenses effectuées pour les subventions d'investissements accordées aux communes. À ces charges s'ajoutent les dédommagements accordés aux communes pour leurs tâches de perception de la redevance.

## **Fonds forestier de réserve**

### **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le fonds forestier de réserve est alimenté par une contribution cantonale sur les excédents de revenus dégagés par l'exploitation des forêts cantonales. Compte tenu de la morosité du marché du bois, cette alimentation n'est plus régulière. Ce fonds remplit cependant son rôle légal et est utilisé comme tel. Par le passé, il était utile pour permettre le financement de projets ponctuels subventionnés (infrastructures, réserves forestières, etc.) mais ceux-ci font dorénavant l'objet d'un crédit d'engagement.

### **Objectifs stratégiques**

- Permettre le financement d'améliorations forestières telles qu'achats d'équipement, établissement et réfection d'infrastructures, acquisitions de forêts ;
- Promouvoir les mesures favorisant l'utilisation du bois.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>61'573</b>	<b>28'300</b>	<b>66'900</b>	<b>+38'600</b>	<b>+136.4%</b>	<b>66'900</b>	<b>66'900</b>	<b>66'900</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	5'000	5'000	+0	0.0%	5'000	5'000	5'000
42 Taxes	12'832	15'000	15'000	+0	0.0%	15'000	15'000	15'000
43 Revenus divers	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	42'286	0	38'000	+38'000	--	38'000	38'000	38'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	6'454	7'300	7'900	+600	+8.2%	7'900	7'900	7'900
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>64'768</b>	<b>40'300</b>	<b>78'900</b>	<b>+38'600</b>	<b>+95.8%</b>	<b>78'900</b>	<b>78'900</b>	<b>78'900</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	10'000	10'000	+0	0.0%	10'000	10'000	10'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	27'768	2'800	41'400	+38'600	+1'378.6%	41'400	41'400	41'400
36 Charges de transfert	37'000	27'500	27'500	+0	0.0%	27'500	27'500	27'500
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'195</b>	<b>-12'000</b>	<b>-12'000</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-12'000</b>	<b>-12'000</b>	<b>-12'000</b>
44 Revenus financiers	3'195	12'000	12'000	+0	0.0%	12'000	12'000	12'000
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	3'195	12'000	12'000	+0	0.0%	12'000	12'000	12'000
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Compte tenu de la situation de l'économie forestière, le fonds n'est plus alimenté par l'excédent de revenus dégagé par l'exploitation des forêts cantonales. Les revenus d'exploitation sont composés pour l'essentiel des subventions fédérales liées à la convention programme 2020-2024 et des taxes. Les charges d'exploitation sont limitées au strict nécessaire, tandis que l'excédent global de revenus est alloué à la fortune du fonds (groupe 35).

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Appui organismes but non lucratif	37'000	27'500	27'500	27'500	27'500	27'500
Subv. féd. acq. infrastruct. & biodiv.	-42'286	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-5'286</b>	<b>27'500</b>	<b>27'500</b>	<b>27'500</b>	<b>27'500</b>	<b>27'500</b>

### Commentaires

Les dépenses budgétées consistent en un appui financier fourni à deux partenaires œuvrant au développement et à la promotion de la filière bois dans le canton. Il s'agit des associations LIGNUM et ForêtNeuchâtel.

# Fonds de conservation de la forêt

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds pour la conservation de la forêt est alimenté par les taxes de compensation et les contributions de plus-value versées par les bénéficiaires d'autorisations de défrichement (art. 13, 14 et 73 LCFo). Lorsque le service est en charge de l'exécution d'une obligation liée à une autorisation de défrichement, il prélève les avances déposées dans le fonds à cet effet. Les nouvelles demandes de défrichement sont relativement rares et les dossiers importants peuvent passer par une caution bancaire de garantie plutôt que par un versement au fonds. Il subsiste cependant quelques travaux réguliers de reboisement et de compensation d'autre nature liés à d'anciens défrichements ou à d'autres atteintes à l'écosystème forestier à compenser.

## Objectifs stratégiques

- Permettre la remise en état de sites exploités ayant bénéficié d'une autorisation de défrichement ;
- Assurer le reboisement de compensation ;
- Financer d'autres mesures visant à des améliorations qualitatives du milieu boisé.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes	Budget	Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>7'367</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>	<b>20'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	0	1'000	1'000	+0	0.0%	1'000	1'000	1'000
43 Revenus divers	0	200	200	+0	0.0%	200	200	200
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	7'367	18'800	18'800	+0	0.0%	18'800	18'800	18'800
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>7'367</b>	<b>20'100</b>	<b>20'100</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>20'100</b>	<b>20'100</b>	<b>20'100</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	7'367	20'100	20'100	+0	0.0%	20'100	20'100	20'100
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>-100</b>	<b>-100</b>	<b>+0</b>	<b>+0.0%</b>	<b>-100</b>	<b>-100</b>	<b>-100</b>
44 Revenus financiers	0	100	100	+0	0.0%	100	100	100
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	100	100	+0	0.0%	100	100	100
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Les projets de défrichement actuels sont d'importance (carrières p. ex.) et leurs taxes de compensation font l'objet de cautions bancaires plutôt que de versements au fonds, comme mentionné ci-dessus. Un revenu minimum de CHF 1'000 a toutefois été maintenu en 2022 en prévision d'éventuels projets de faible ampleur. En ce qui concerne les charges, une stabilité est prévue dans les budgets 2022 et suivants.

# Fonds agricole et viticole

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds agricole et viticole est régi par la loi sur la promotion de l'agriculture et son règlement. Il est alimenté par une contribution annuelle obligatoire perçue des propriétaires de vigne par l'intermédiaire des communes qui s'élève à CHF 295 par hectare de vigne. Une autre contribution obligatoire concerne la perception de CHF 2 par quintal de raisin à chaque encaveur du canton. Puis celle perçue par la CNAV (Chambre neuchâteloise d'agriculture et de viticulture) auprès des exploitants (propriétaires ou fermiers) de bien-fonds agricoles, qui est de CHF 2 par hectare de surface agricole (SAU).

## Objectifs stratégiques

- Promotion des produits du terroir et des vins neuchâtelois ;
- Soutien à la filière viti-vinicole ;
- Soutien aux filières agricoles.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
				CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>529'694</b>	<b>430'600</b>	<b>440'500</b>	<b>+9'900</b>	<b>+2.3%</b>	<b>440'500</b>	<b>440'500</b>	<b>440'500</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	60	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	317'321	321'000	321'000	+0	0.0%	321'000	321'000	321'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	211'744	109'600	119'500	+9'900	+9.0%	119'500	119'500	119'500
46 Revenus de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	570	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>529'694</b>	<b>430'600</b>	<b>440'500</b>	<b>+9'900</b>	<b>+2.3%</b>	<b>440'500</b>	<b>440'500</b>	<b>440'500</b>
30 Charges de personnel	5'118	5'500	5'500	+0	0.0%	5'500	5'500	5'500
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	0	100	0	-100	-100.0%	0	0	0
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	524'576	425'000	435'000	+10'000	+2.4%	435'000	435'000	435'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Le résultat financier est constitué essentiellement de charges de transfert (mentionnées dans le point suivant) et de revenus issus des contributions des propriétaires de vigne, des encaveurs et des agriculteurs.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Subventions liées à la viticulture	524'576	425'000	435'000	435'000	435'000	435'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>524'576</b>	<b>425'000</b>	<b>435'000</b>	<b>435'000</b>	<b>435'000</b>	<b>435'000</b>

#### Commentaires

Les charges de transfert non incorporables aux prestations englobent principalement la subvention à l'association Neuchâtel Vins et Terroir pour la mise en valeur des produits du terroir et la contribution à la campagne d'Œil-de-perdrix et à la campagne nationale de promotion des vins suisses. Une légère augmentation est prévue ces prochaines années afin de tenir compte d'éventuelles demandes de soutien telles que celle de l'Université de Neuchâtel pour le projet "Adaptation de la viticulture neuchâteloise aux changements climatiques".

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-60	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-60</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

# Fonds des mensurations officielles

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le fonds a été créé par la loi cantonale sur la mensuration officielle en 1995 avec comme but de couvrir les frais consécutifs à l'abornement, à la nouvelle mensuration, au renouvellement, à des travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique.

Le canton a signé 7 conventions-programmes et 24 accords de prestations avec la Confédération. Les mandats découlant de ces conventions-programme sont adjugés pour la majeure partie au secteur privé et ont une durée d'exécution de plusieurs années. Le fonds permet de gérer l'aspect financier de ces mandats avec une certaine flexibilité.

Considérant que presque tous les travaux de nouvelle mensuration ont été adjugés, le fonds servira ces prochaines années aux paiements des travaux adjugés ainsi qu'aux travaux considérés comme adaptations particulières qui présentent un intérêt national élevé et à la mise à jour périodique, conformément aux engagements pris dans la convention-programme entre la Confédération et le canton.

## Objectifs stratégiques

- Réaliser la mensuration officielle sur l'ensemble du territoire cantonal ;
- Introduire un cadastre 3D ;
- Assurer la coordination et la collaboration en matière d'acquisition de géodonnées ;
- Assurer l'historisation et l'archivage des géodonnées ;
- Permettre la consultation du cadastre des conduites sur le géoportail ;
- Assurer l'actualisation des géodonnées par une mise à jour efficiente ;
- Intégrer les servitudes foncières dans les données de la mensuration officielle.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'115'462</b>	<b>1'200'000</b>	<b>1'900'000</b>	<b>+700'000</b>	<b>+58.3%</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'800'000</b>	<b>1'300'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	248'335	150'000	150'000	+0	0.0%	150'000	50'000	50'000
43 Revenus divers	4	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	282'733	775'000	835'000	+60'000	+7.7%	940'000	1'040'000	1'040'000
46 Revenus de transfert	736'861	250'000	200'000	-50'000	-20.0%	100'000	100'000	100'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	847'529	25'000	715'000	+690'000	+2'760.0%	310'000	610'000	110'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>2'115'462</b>	<b>1'200'000</b>	<b>1'900'000</b>	<b>+700'000</b>	<b>+58.3%</b>	<b>1'500'000</b>	<b>1'800'000</b>	<b>1'300'000</b>
30 Charges de personnel	0	0	0	+0	--	0	0	0
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	577'832	700'000	700'000	+0	0.0%	700'000	700'000	700'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	0	0	0	+0	--	0	0	0
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'537'631	500'000	1'200'000	+700'000	+140.0%	800'000	1'100'000	600'000
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>+0</b>	<b>--</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Au niveau des taxes (groupe 42), des émoluments sont perçus pour la diffusion des données numériques de la mensuration officielle. Ces dernières années, un certain nombre de nouveaux clients ont souscrit à des contrats d'utilisateur permanent. Vu le nombre limité de nouveaux clients potentiels, la mise en vigueur de la convention garantissant la gratuité des données entre autorités (Confédération, canton, communes) ainsi que les changements décidés dans la législation cantonale, nous prévoyons une tendance à la baisse. Quant aux revenus de transfert (groupe 46), les propriétaires touchés par une nouvelle mensuration participent aux coûts des travaux. La participation n'est demandée que lorsque le bouclage est réalisé. Les variations représentent les fluctuations des bouclages prévus ces prochaines années. Quant aux revenus internes (groupe 49), ils représentent la part cantonale en tant que propriétaire foncier.

Concernant les charges, le montant prévu dans les biens, services et autres charges d'exploitation (groupe 31) représente les montants à verser aux adjudicataires de travaux déjà engagés et les imputations internes (groupe 39) représentent le paiement du fonds des mensurations officielles dans le cadre fixé par l'art.10 de la LCMO.

## Résultat analytique

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Fds des mensurations officielles	-708'169	-250'000	-200'000	-100'000	-100'000	-100'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-708'169</b>	<b>-250'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-100'000</b>	<b>-100'000</b>	<b>-100'000</b>

#### Commentaires

Ce montant représente la participation de la Confédération (CHF 50'000), des communes (CHF 0) et des propriétaires fonciers (CHF 150'000) aux frais de nouvelles mensurations. Elle n'est demandée que lorsque les travaux sont terminés.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Frais de rappel	-333	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-333</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

#### Commentaires

Pas de commentaire particulier.

Département de l'emploi et de la cohésion sociale (DECS)

## 2.15. Compte de résultats du DECS

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025	Écart B2022 - B2021 CHF	%
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>276'196'155</b>	<b>287'763'789</b>	<b>293'567'896</b>	<b>298'310'954</b>	<b>302'252'480</b>	<b>306'079'472</b>	<b>+5'804'107</b>	<b>+2.0%</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	0	0	0	0	--
41 Patentes et concessions	182'859	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000	0	0.0%
42 Taxes et redevances	13'362'863	13'387'000	15'751'000	15'001'000	14'751'000	14'751'000	+2'364'000	+17.7%
43 Revenus divers	131'513	70'000	35'000	35'000	35'000	35'000	-35'000	-50.0%
45 Prélèv. sur fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
46 Revenus de transfert	201'214'532	209'428'149	206'995'196	210'174'834	213'621'060	219'056'392	-2'432'953	-1.2%
47 Subventions à redistribuer	32'477'934	34'096'000	37'797'600	37'373'600	37'165'900	37'165'900	+3'701'600	+10.9%
49 Imputations internes	28'826'454	30'582'640	32'789'100	35'526'520	36'479'520	34'871'180	+2'206'460	+7.2%
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>587'006'686</b>	<b>612'074'700</b>	<b>630'165'503</b>	<b>641'761'093</b>	<b>651'023'454</b>	<b>661'828'667</b>	<b>+18'090'803</b>	<b>+3.0%</b>
30 Charges de personnel	34'715'811	38'012'694	38'178'359	38'510'513	38'819'774	39'218'279	+165'665	+0.4%
31 Biens, services et autres chg d'explt	3'324'479	4'024'957	4'028'900	3'719'900	3'622'900	3'621'900	+3'943	+0.1%
33 Amortissements du patr. administratif	8'712	12'800	10'454	10'454	10'454	1'742	-2'346	-18.3%
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	0	0	0	0	--
36 Charges de transfert	481'795'494	500'956'446	511'285'021	520'644'037	528'948'837	540'973'597	+10'328'575	+2.1%
37 Subventions à redistribuer	32'477'934	34'096'000	37'797'600	37'373'600	37'165'900	37'165'900	+3'701'600	+10.9%
39 Imputations internes	34'684'257	34'971'803	38'865'169	41'502'589	42'455'589	40'847'249	+3'893'366	+11.1%
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-310'810'532</b>	<b>-324'310'911</b>	<b>-336'597'607</b>	<b>-343'450'139</b>	<b>-348'770'974</b>	<b>-355'749'195</b>	<b>-12'286'696</b>	<b>-3.8%</b>
44 Revenus financiers	9	0	0	0	0	0	0	--
34 Charges financières	15	0	0	0	0	0	0	--
Résultat financier	-6	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-310'810'538</b>	<b>-324'310'911</b>	<b>-336'597'607</b>	<b>-343'450'139</b>	<b>-348'770'974</b>	<b>-355'749'195</b>	<b>-12'286'696</b>	<b>-3.8%</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
38 Charges extraordinaires	0	0	0	0	0	0	0	--
Résultat extraordinaire	0	0	0	0	0	0	0	--
<b>Résultat total</b>	<b>-310'810'538</b>	<b>-324'310'911</b>	<b>-336'597'607</b>	<b>-343'450'139</b>	<b>-348'770'974</b>	<b>-355'749'195</b>	<b>-12'286'696</b>	<b>-3.8%</b>
Δ en CHF par rapport à l'année précédente		-13'500'373	-12'286'696	-6'852'532	-5'320'835	-6'978'221		
Δ en % par rapport à l'année précédente		-4.3%	-3.8%	-2.0%	-1.5%	-2.0%		

### Commentaires du département :

Le résultat total du DECS indique un écart de CHF 12,3 millions par rapport au budget 2021 ; pour mémoire, ce dernier n'intègre pas les amendements liés aux COVID qui se montent à CHF 4,8 millions de charges nettes (CHF 6,7 millions de charges et CHF 1,8 million de revenus). Le budget 2022 présenté par le DECS tient compte d'éléments liés à la pandémie de COVID-19 sans toutefois pouvoir les identifier spécifiquement.

Suite à la réorganisation des départements, les chiffres figurant aux comptes 2020 et au budget 2021 ne sont pas comparables aux chiffres du budget 2022, notamment en raison des transferts des APS et de l'OPFE.

Au niveau des revenus, les principaux écarts sont liés :

- à l'augmentation des taxes (groupe 42) au SASO et au SECS, en lien avec les subsides LAMal, les contributions d'entretiens et les restitutions de prestations complémentaires ;
- aux revenus de transfert (groupe 46) avec une augmentation de la part des communes à la facture sociale nuancée par les diminutions tant au niveau des subventions fédérales liées au forfait dans le domaine de l'asile, les prestations complémentaires suite à l'augmentation de la tarification dans les institutions d'éducation spécialisée, et à une diminution au SEMP suite à un transfert technique (transfert du groupe 46 au groupe 47) ;
- À l'augmentation des prestations internes (groupe 49) qui est liée à la refacturation de la facture sociale des services vers le SASO.

Pour les charges, les charges de personnel (groupe 30) restent globalement stables malgré une augmentation des EPT principalement au SEMP et au SAHA qui est compensée par la diminution du taux LPP.

Finalement les charges de transfert (groupe 36) comportent principalement des augmentations dans les domaines de l'aide sociale, des subsides LAMAL, des avances de contributions d'entretiens, du subventionnement des institutions pour

personnes handicapées ainsi que les prestations complémentaires. L'effet technique susmentionné au SEMP influence également l'écart constaté au niveau des charges de transfert.

Les charges des prestations internes (groupe 39) sont en hausse notamment compte tenu des différents transferts dans le cadre de la facture sociale ainsi qu'une diminution de l'écart statistique suite à l'introduction d'une nouvelle méthode de calcul.

## 2.16. Fiches par entités

SECS : Secrétariat général du DECS

SEMP : Service de l'emploi

SMIG : Service des migrations

COSM : Service de la cohésion multiculturelle

SASO : Service de l'action sociale

SAHA : Service d'accompagnement et d'hébergement de l'adulte

# **Secrétariat général DECS (SECS)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Dans un environnement politique, économique et sociale sensible, le secrétariat général du département de l'emploi et de la cohésion sociale (SECS) est chargé, au niveau du département des tâches de coordination, de planification, de conseil et d'information.

Le SECS est également chargé d'assurer la surveillance de l'application de la législation en matière d'allocations familiales et le secrétariat de l'office de conciliation en matière de conflits collectifs du travail.

Depuis la nouvelle législature, l'office de la politique familiale et de l'égalité lui est rattaché administrativement.

## **Objectifs stratégiques**

- Appuyer et coordonner la poursuite de la mise en œuvre du programme des réformes de l'État ;
- Appuyer et coordonner la définition et la mise en œuvre du programme de législature et du plan financier ;
- Appuyer et coordonner la mise en œuvre de la stratégie du Conseil d'État en matière de relations extérieures et de communication ;
- Assurer la responsabilité ou le suivi de projets transversaux (lutte contre les abus, intégration professionnelle, redéfinition des prestations sociales, etc.) ;
- Poursuivre l'intégration de la surveillance des caisses ALFA et mettre en place l'éventuelle surcompensation intégrale des charges décidée par le droit fédéral ;
- Mettre en œuvre une politique visant à concrétiser les principes de l'articulation entre vie professionnelle et vie familiale et de l'égalité des chances ;
- Assurer l'existence et le suivi du dispositif de lutte contre la violence domestique.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget	Écart B2022 - B2021		PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>59'300'689</b>	<b>63'210'049</b>	<b>62'284'500</b>	<b>-925'549</b>	<b>-1.5%</b>	<b>62'755'200</b>	<b>62'493'200</b>	<b>63'347'100</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'679'433	5'757'000	6'104'000	+347'000	+6.0%	6'104'000	6'104'000	6'104'000
43 Revenus divers	1	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	47'843'215	51'569'449	50'045'600	-1'523'849	-3.0%	50'622'900	50'409'600	51'257'600
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	5'778'040	5'883'600	6'134'900	+251'300	+4.3%	6'028'300	5'979'600	5'985'500
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>137'610'329</b>	<b>147'576'963</b>	<b>146'092'533</b>	<b>-1'484'430</b>	<b>-1.0%</b>	<b>147'644'959</b>	<b>147'451'421</b>	<b>150'396'459</b>
30 Charges de personnel	1'073'098	1'080'874	1'205'892	+125'018	+11.6%	1'224'218	1'235'880	1'249'318
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	468'610	725'450	588'300	-137'150	-18.9%	588'300	591'300	588'300
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	135'839'990	145'683'696	144'069'900	-1'613'796	-1.1%	145'604'000	145'395'800	148'330'400
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	228'631	86'943	228'441	+141'498	+162.7%	228'441	228'441	228'441
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-78'309'640</b>	<b>-84'366'914</b>	<b>-83'808'033</b>	<b>+558'881</b>	<b>+0.7%</b>	<b>-84'889'759</b>	<b>-84'958'221</b>	<b>-87'049'359</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-78'309'640</b>	<b>-84'366'914</b>	<b>-83'808'033</b>	<b>+558'881</b>	<b>+0.7%</b>	<b>-84'889'759</b>	<b>-84'958'221</b>	<b>-87'049'359</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-78'309'640</b>	<b>-84'366'914</b>	<b>-83'808'033</b>	<b>+558'881</b>	<b>+0.7%</b>	<b>-84'889'759</b>	<b>-84'958'221</b>	<b>-87'049'359</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	8.00	9.00	11.00	+2.00	+22.2%	11.00	11.00	11.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	6.50	6.60	7.70	+1.10	+16.7%	7.70	7.70	7.70

### Commentaires

Le budget 2022 du centre de profit du secrétariat général du DECS (SECS) est largement impacté par la réorganisation des départements du début de la législature. Concrètement, les montants émergeant au compte de résultats et au compte des investissements relatifs aux accords de positionnement stratégiques (APS) ont été transférés au SDFS (prêts, subventions de fonctionnement et à l'investissement), au NECO (subvention de fonctionnement / économie de proximité) et au SDTE pour les charges de fonctionnement et de subvention liées à la stratégie de domiciliation.

Par contre, suite son rattachement administratif, les charges de fonctionnement de l'OPFE, y compris les subventions, ont été transférées au SECS. Les chiffres des comptes 2020 et du budget 2021 qui figurent dans les différents tableaux n'ont pas été adaptés suite à ces changements.

Les revenus du groupe 42 est en augmentation car il correspond aux demandes de restitutions suite à l'octroi de l'allocation pour importent pour les personnes âgées qui résident dans les homes. La subvention fédérale (groupe 46) diminue légèrement malgré le déploiement de la planification médico-sociale mais surtout en raison de la nouvelle tarification des institutions d'éducation spécialisée qui impacte négativement le taux de subvention.

Au niveau des charges, les écarts principaux notamment au niveau des groupes 30, 31, 39, sont liés aux différents transferts mentionnés ci-dessus. De plus, pour les prestations internes (39), la variation englobe également un écart statistique nul pour le SECS compte tenu de la nouvelle méthode de calcul. Pour les charges de transferts (groupe 36), les principales variations sont mentionnées sous le tableau « Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations ».

Au niveau des effectifs, les variations sont également liées aux différents transferts : - 1 EPT lié au transfert de la fonction de délégué à la domiciliation au SDTE et + 2,1 EPT liés au rattachement de l'OPFE.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Secrétariat et administration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	150	0	0
Coûts salariaux et de structure	210'430	224'856	206'302
Coûts des services centraux	30'192	34'643	38'345
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>240'772</b>	<b>259'498</b>	<b>244'647</b>

#### Commentaires

Aucun élément significatif n'est à relever.

Stratégie et politique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	14'805	39'200	18'700
Coûts salariaux et de structure	473'416	430'623	470'020
Coûts des services centraux	139'523	66'344	87'361
Revenus	1	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>627'744</b>	<b>536'166</b>	<b>576'082</b>

#### Commentaires

Dès 2022, les charges directes ne contiennent plus le mandat avec l'association RUN pour la mise en œuvre des accords de positionnement stratégique (APS). Les coûts des services centraux intégraient, en 2020, les charges du service de la statistique (STAT) liées au développement du cockpit du département. Les charges du STAT ont par ailleurs été réparties différemment dans les groupes de prestations, ce qui explique une partie du solde de l'écart.

Finances et gestion (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	10	0	0
Coûts salariaux et de structure	172'262	239'330	174'921
Coûts des services centraux	54'790	36'870	32'512
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>227'062</b>	<b>276'200</b>	<b>207'433</b>

#### Commentaires

Les coûts des services centraux intégraient, en 2020, les charges du service de la statistique (STAT) liées au développement du cockpit du département. Les charges du STAT ont par ailleurs été réparties différemment dans les groupes de prestations, ce qui explique une partie du solde de l'écart. Les heures budgétées en 2022 ont été adaptées à la baisse compte tenu du résultat des comptes 2020.



Prestations de département DECS (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	4'505	0	54'500
Coûts salariaux et de structure	23'914	45'675	357'679
Coûts des services centraux	3'290	6'881	50'292
Revenus	63'000	60'000	60'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-31'291</b>	<b>-7'443</b>	<b>402'471</b>

## Commentaires

Dès 2022, ce groupe de prestations intègre également les prestations de l'OPFE.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Allocations familiales	5'831'996	5'855'000	6'006'300	5'893'700	5'838'500	5'838'500
Conférences intercantionales	47'301	47'400	47'300	47'300	47'300	47'300
Egalité, pol. familiale & violence conj.	0	0	184'500	184'500	184'500	184'500
Frais administratifs	2'216'966	2'268'468	2'166'200	2'177'400	2'189'300	2'830'000
Insertion socio-professionnelle	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000	100'000
Prestations complémentaires	74'261'912	79'601'379	79'958'200	81'016'400	81'064'800	82'510'700
Remise de cotisation	7'870	20'000	20'000	20'000	20'000	20'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>82'466'045</b>	<b>87'892'247</b>	<b>88'482'500</b>	<b>89'439'300</b>	<b>89'444'400</b>	<b>91'531'000</b>

## Commentaires

L'évolution des allocations familiales aux personnes sans activité lucrative s'appuie sur les prévisions d'évolution effectuées dans le domaine de l'action sociale. Les chiffres du budget 2021 ci-dessus ne mentionnent pas les amendements du COVID-19, contrairement à ceux du budget 2022.

En ce qui concerne les prestations complémentaires, le budget a été établi en tenant compte de plusieurs variables influençant les dépenses en la matière. Il est relevé que durant l'exercice 2020 et le premier trimestre 2021, une baisse des charges dans les EMS en raison de la COVID-19 a été constatée, permettant d'espérer un résultat financier meilleur que prévu pour 2021. Toutefois, cette situation « temporaire » ne permet pas de diminuer les charges futures.

Outre l'évolution naturelle des cas en lien avec le vieillissement de la population, les effets de la réforme du dispositif des prestations complémentaires entrée en vigueur en 2021 détériorent les résultats en raison de la hausse des loyers. Compte tenu du temps qui sépare l'établissement du budget et la validation au niveau fédéral des options proposées, d'éventuels écarts ne peuvent être exclus.

La poursuite de la planification médico-sociale devrait permettre de stabiliser les coûts des bénéficiaires en EMS. Dans le domaine des subventions fédérales en matière des prestations complémentaires AI, une réduction du taux doit être appliquée pour tenir compte de la nouvelle tarification des institutions d'éducation spécialisée. Pour mémoire, les coûts en rapport direct du séjour en home sont intégralement à la charge du canton.

Les frais administratifs sont impactés par le report de la migration du logiciel métier de la CCNC ainsi que les coûts liés à l'application de la prestation transitoire pour chômeurs âgés.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Ecarts statistiques RH	0	-59'295	0	0	0	0
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-20</b>	<b>-59'295</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

## Commentaires

Compte tenu de la nouvelle méthode de calcul de l'écart statistique basée notamment sur les années 2019 et 2020, aucun écart statistique n'est imputé.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Alfa Sal	-5'678'040	-5'783'600	-5'934'900
Insertion socio-professionnelle	-100'000	-100'000	-100'000
PC transitoires	0	0	-100'000
Subsides LAMal	0	0	29'800
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-5'778'040</b>	<b>-5'883'600</b>	<b>-6'105'100</b>

### Commentaires

L'augmentation est notamment liée au taux de croissance de l'aide sociale et aux impacts COVID. Pour rappel, le budget 2021 ci-dessus ne comprend pas les impacts COVID.

Les frais administratifs de la prestation transitoire pour chômeurs âgés, entrée en vigueur au 1er juillet 2021, sont transférés à la facture sociale.

Depuis l'entrée en vigueur de la réforme des PC, il est possible de recouvrer les subsides LAMal octroyés à des bénéficiaires PC dans le cadre de successions. Compte tenu que les subsides font partie de la facture sociale, la mention ci-dessus indique ce flux (CCNC > SECS > OCAM).

## Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
PI-accord position. Strat. (APS)	En cours	3'053'140	0	0	0	0	0	0
<b>Total</b>		<b>3'053'140</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Suite aux changements intervenus dans le cadre de la définition des nouveaux départements, les montants prévus pour les accords de positionnement stratégique ont été transférés aux SDFS, SDTE et NECO.

# Service de l'emploi (SEMP)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Au centre des stratégies d'intégration professionnelle et de lutte contre les abus, adoptées par le Grand Conseil, le service de l'emploi (SEMP) se veut :

- un partenaire reconnu des employeurs dans la réponse à leurs besoins en compétence à court, moyen et long terme ;
- un service reconnu par les demandeurs et demandeuses d'emploi pour l'efficacité de leur accompagnement en vue de la réalisation d'un projet professionnel adapté à leur potentiel et à leurs compétences ;
- un service reconnu pour son impact positif sur l'amélioration des conditions de travail en collaboration avec les employeurs et les partenaires sociaux.

La crise économique et sanitaire liée à la COVID-19 a fortement impacté le marché de l'emploi neuchâtelois. En une année, entre les mois de janvier 2020 et 2021, le taux de chômage a augmenté de 1,2 point passant ainsi de 3,9% à 5,1%. À l'inverse, la reprise qui se dessine sur 2021 semble tout autant vigoureuse. Alors que les prévisions conjoncturelles laissent présager une légère diminution du taux de chômage en 2021, la vigueur de la reprise a surpris. Sur les sept premiers mois de l'année, le taux de chômage neuchâtelois a diminué de 1,1 point pour atteindre 4.0% au mois de juillet 2021. Le canton de Neuchâtel affiche ainsi la plus forte baisse en comparaison intercantonale. Cette embellie reste toutefois soumise à de nombreux risques qui pourraient entraver la reprise économique. En effet, selon les experts de la Confédération, le risque que la crise engendre d'importants effets économiques de second tour demeure, tels que des faillites et des suppressions massives d'emplois notamment lorsque les conditions d'octroi à la réduction de l'horaire de travail (RHT) seront définitivement revenues à la normale. De plus, une nouvelle aggravation de la pandémie, due notamment à la propagation de variants du virus et la mise en place de nouvelles mesures restrictives afin d'endiguer une potentielle nouvelle vague, pourrait grever encore l'économie et entraver la reprise.

Dans ce contexte pour le moins incertain, les enjeux pour le SEMP consisteront principalement à tirer profit de la reprise afin d'accompagner un maximum de demandeurs-euses d'emploi neuchâtelois-es vers leur intégration professionnelle en partenariat avec les employeurs du canton. Même si la reprise profitera au plus grand nombre, chaque crise économique laisse malheureusement plusieurs personnes en dehors du marché de l'emploi, notamment les moins qualifiées ou formées. La réduction du chômage de longue durée sera un des enjeux dès le deuxième semestre 2021 et tout au long de l'année 2022. Elle passera notamment par l'octroi de mesures du marché de travail ciblées permettant d'augmenter l'employabilité des demandeurs-euses d'emploi, voire de les réorienter professionnellement. À cet effet, une bonne connaissance de l'évolution des compétences recherchées par les employeurs et la mise en place d'une veille active sur l'emploi deviennent primordiales. La consolidation du pôle d'expertise pluridisciplinaire et inter-services « Veille sur l'emploi » est par ailleurs un des objectifs prioritaires pour le SEMP en 2022.

D'un point de vue plus opérationnel, l'année 2022 sera marquée par la consolidation de la nouvelle stratégie d'intégration professionnelle (IP) qui sera pleinement opérationnelle avec une coordination des flux et des actions entre les principaux acteurs de l'intégration professionnelle, soit le service de l'emploi, les services sociaux régionaux (SSR), l'office AI et le secteur des migrations.

La réforme du SEMP initiée en 2016 déjà, étant désormais arrivée à son terme, l'année 2022 sera caractérisée par une évaluation fine des nouveaux processus de travail et la mise en place de mesures correctrices et d'amélioration continue.

## Objectifs stratégiques

- Contribuer à l'équilibre du marché de l'emploi dans un contexte de mutations rapides ;
- Favoriser l'inclusion sur le marché de l'emploi ;
- Anticiper les besoins en compétences pour orienter les mesures d'intégration professionnelle ;
- Maintenir le niveau de chômage dans la moyenne romande ;
- Collaborer avec les employeurs pour renforcer la formation en emploi et la validation des acquis ;
- Optimiser l'accompagnement et la réinsertion des jeunes en rupture et prévenir les discriminations dans l'accès au marché du travail ;
- Renforcer et développer les partenariats publics et privés, cantonaux, intercantonaux et fédéraux ;
- Mettre en œuvre un pôle d'expertise « Veille sur le marché de l'emploi » pluridisciplinaire et transversal.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>44'631'547</b>	<b>43'543'250</b>	<b>46'531'212</b>	<b>+2'987'962</b>	<b>+6.9%</b>	<b>46'465'504</b>	<b>46'716'730</b>	<b>46'946'922</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	498'662	485'000	485'000	+0	0.0%	485'000	485'000	485'000
43 Revenus divers	435	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	18'656'452	19'174'680	16'364'312	-2'810'368	-14.7%	16'463'884	16'611'210	16'765'442
47 Subventions à redistribuer	11'371'309	11'400'000	16'600'000	+5'200'000	+45.6%	16'600'000	16'600'000	16'600'000
49 Imputations internes	14'104'689	12'483'570	13'081'900	+598'330	+4.8%	12'916'620	13'020'520	13'096'480
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>44'890'607</b>	<b>43'723'064</b>	<b>47'101'000</b>	<b>+3'377'936</b>	<b>+7.7%</b>	<b>47'050'608</b>	<b>47'323'425</b>	<b>47'560'004</b>
30 Charges de personnel	15'667'566	17'072'014	17'369'550	+297'536	+1.7%	17'601'438	17'787'555	17'973'686
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	197'426	410'840	408'500	-2'340	-0.6%	408'500	408'500	408'500
33 Amortissements du patrimoine administratif	8'712	12'800	10'454	-2'346	-18.3%	10'454	10'454	1'742
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	15'914'001	13'855'660	11'340'800	-2'514'860	-18.2%	11'158'520	11'245'220	11'304'380
37 Subventions à redistribuer	11'371'309	11'400'000	16'600'000	+5'200'000	+45.6%	16'600'000	16'600'000	16'600'000
39 Imputations internes	1'731'594	971'750	1'371'696	+399'946	+41.2%	1'271'696	1'271'696	1'271'696
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-259'060</b>	<b>-179'814</b>	<b>-569'788</b>	<b>-389'974</b>	<b>-216.9%</b>	<b>-585'104</b>	<b>-606'695</b>	<b>-613'082</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	15	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	-15	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-259'076</b>	<b>-179'814</b>	<b>-569'788</b>	<b>-389'974</b>	<b>-216.9%</b>	<b>-585'104</b>	<b>-606'695</b>	<b>-613'082</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-259'076</b>	<b>-179'814</b>	<b>-569'788</b>	<b>-389'974</b>	<b>-216.9%</b>	<b>-585'104</b>	<b>-606'695</b>	<b>-613'082</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	150.00	155.00	162.00	+7.00	+4.5%	162.00	162.00	162.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	130.25	135.25	140.25	+5.00	+3.7%	140.25	140.25	140.25

### Commentaires

Globalement, les revenus d'exploitation du SEMP augmentent de près de CHF 3 millions. Dans le détail, les revenus pour les mesures du marché du travail (MMT) subventionnées par la Confédération dans le cadre de l'exécution de la loi sur l'assurance chômage (LACI) augmentent de CHF 2 millions (groupe 47). Le budget fédéral pour le fonctionnement du SEMP, toujours dans le cadre de la LACI, augmente de CHF 400'000 (groupe 46). Le solde de CHF 600'000 est lié à la facture sociale cantonale (groupe 49). Il convient également de relever un transfert technique de CHF 3,2 millions entre les groupes 46 (diminution de recettes) et 47 (augmentation des recettes).

Les charges d'exploitation augmentent de CHF 3,4 millions. Dans le détail, les charges de personnel (groupe 30) augmentent de près de CHF 300'000. Le coût des MMT fédérales augmentent de CHF 2 millions (groupe 37). Les charges de transfert liées à la facture sociale cantonale (groupe 36) augmentent de CHF 700'000. La nouvelle méthode de calcul de l'écart statistique RH engendre une hausse des charges de CHF 400'000 dans le groupe 39. Il convient également de relever un transfert technique de CHF 3,2 millions entre les groupe 36 (diminution de charges) et 37 (augmentation de charges).

Pour rappel, le budget 2021 n'intègre pas les charges et revenus COVID car ceux-ci figurent au SFIN. Par contre, les impacts COVID liés au budget 2022 figurent dans le compte de résultat du SEMP. Ceux-ci figurent notamment dans les charges de personnel (+ 5 EPT) et au niveau des charges de transfert (+ CHF 550'000). Les premières sont intégralement financées par la Confédération via la LACI et les deuxièmes sont financées à la hauteur de 40% par les communes dans le cadre de la facture sociale.

Au niveau des effectifs, compte tenu de l'incertitude liée à l'évolution pandémique et économique, le SEMP maintient son effectif stable au budget 2022. En effet, ces 5 EPT supplémentaires présentés au budget ont déjà été octroyés par le Conseil d'État en 2021. Ils sont entièrement financés par la Confédération (LACI). Suivant l'évolution conjoncturelle réelle, l'effectif du SEMP sera adapté afin de respecter l'enveloppe budgétaire fédérale.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations Employeur (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	342	17'500	17'700
Coûts salariaux et de structure	1'164'832	2'081'059	2'153'006
Coûts des services centraux	15	0	0
Revenus	1'165'119	2'100'120	2'172'600
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>69</b>	<b>-1'561</b>	<b>-1'894</b>

#### Commentaires

Les coûts salariaux et de structures augmentent par rapport au budget 2021 notamment en lien avec les 5 EPT supplémentaires mentionnés sous le compte de résultats.

Prestations employés (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	17'944	12'000	13'000
Coûts salariaux et de structure	11'685'133	12'355'079	12'451'090
Coûts des services centraux	-13	0	0
Revenus	12'644'926	12'376'880	12'475'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-941'862</b>	<b>-9'801</b>	<b>-11'110</b>

#### Commentaires

Les coûts salariaux et de structures augmentent par rapport au budget 2021 notamment en lien avec les 5 EPT supplémentaires mentionnés sous le compte de résultats.

Santé et sécurité au travail (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	167'534	83'754	137'154
Coûts salariaux et de structure	1'439'394	1'351'326	1'345'942
Coûts des services centraux	-29	0	0
Revenus	467'035	487'822	485'256
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'139'864</b>	<b>947'258</b>	<b>997'840</b>

#### Commentaires

Les charges directes intègrent désormais le loyer du LIST (auparavant il figurait dans les coûts salariaux et de structure. Les autres rubriques restent relativement stables.

Contrôle du marché de l'emploi (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	113'603	77'000	127'200
Coûts salariaux et de structure	1'589'959	2'306'567	2'141'111
Coûts des services centraux	-29	0	0
Revenus	555'756	592'072	563'100
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'147'777</b>	<b>1'791'495</b>	<b>1'705'211</b>

#### Commentaires

Les charges directes augmentent (CHF + 50'000) car elles intègrent désormais la participation du canton à l'enquête sur les salaires de l'OFS pour les travaux de la commission tripartite ainsi qu'une augmentation de charges du garage de l'État pour les voitures de fonction des inspecteurs du marché du travail. Les coûts salariaux et de structure diminuent de CHF 160'000 principalement en raison d'une surestimation des heures prestées sur ce groupe lors de l'élaboration du budget 2021 et du basculement dans les charges directes des charges susmentionnées.

Surveillance et juridique (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	75'065	2'000	2'000
Coûts salariaux et de structure	1'351'240	1'120'795	1'334'232
Coûts des services centraux	57	0	0
Revenus	1'364'809	937'386	1'187'156
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>61'553</b>	<b>185'409</b>	<b>149'076</b>

### Commentaires

Les coûts salariaux et de structure augmentent notamment suite au renforcement du secteur pour les prestations liées à la LACI (contrôle des demandeurs d'emploi et RHT). Ces prestations étant subventionnées par la Confédération, les revenus augmentent.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Mesures COVID	2'709'045	0	0	0	0	0
Mesures employés	3'864'426	3'730'000	4'290'000	4'020'000	4'020'000	4'020'000
Mesures employeurs	1'204'578	2'200'000	1'910'000	1'910'000	1'910'000	1'910'000
Part. aux coûts du service de l'emploi	4'973'000	4'725'660	5'140'800	5'228'520	5'315'220	5'374'380
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>12'751'048</b>	<b>10'655'660</b>	<b>11'340'800</b>	<b>11'158'520</b>	<b>11'245'220</b>	<b>11'304'380</b>

### Commentaires

L'ensemble de ces charges nettes font partie intégrante de la facture sociale cantonale. Elles portent sur les mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) tant pour les employés (cours, stages, etc.) que pour les employeurs (soutien financier à l'embauche de demandeurs d'emploi ou à l'engagement d'apprentis âgés, etc.).

Le budget global de ces deux groupes de mesures (employeurs et employés) est de CHF 6,2 millions et augmente de CHF 1,1 million. À noter que le budget 2021 avait fait l'objet d'un amendement COVID de 1,5 million supplémentaire mais qui figure au SFIN. Ces mesures, destinées aux demandeurs-euses d'emploi en fin de droit ou sans droit aux prestations fédérales, permettront notamment de lutter contre le chômage de longue durée qui a augmenté avec la crise économique liée à la COVID-19. Une diminution de CHF 230'000 est prévue dès 2023.

La troisième rubrique concerne la participation cantonale aux coûts des services de l'emploi suisses. Selon les dernières prévisions du SECO, elle devrait augmenter ces quatre prochaines années.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes	Budget	Budget	PFT	PFT	PFT
	2020	2021	2022	2023	2024	2025
Coûts MMT LACI	11'368'799	11'400'000	16'600'000	16'600'000	16'600'000	16'600'000
Ecart statistique RH	0	-939'675	-562'236	-562'236	-562'236	-562'236
Frais de rappel	-400	0	0	0	0	0
Subvention MMT LACI	-11'368'799	-11'400'000	-16'600'000	-16'600'000	-16'600'000	-16'600'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-400</b>	<b>-939'675</b>	<b>-562'236</b>	<b>-562'236</b>	<b>-562'236</b>	<b>-562'236</b>

## Commentaires

Les « Coûts MMT LACI » concernent l'ensemble des mesures du marché du travail (MMT) prévues par l'assurance-chômage fédérale et sont entièrement subventionnés par la Confédération (« Subvention MMT LACI »). Le mécanisme de financement est basé sur le nombre de demandeurs d'emploi inscrits dans les ORP. Le budget 2022 des mesures fédérales se monte à CHF 16,6 millions et augmente de CHF 5,2 millions par rapport au budget 2021. Cette hausse est composée de :

- une augmentation du budget fédéral pour les MMT de CHF 2 millions, montant par ailleurs équivalent à l'amendement COVID accepté lors de l'élaboration du budget 2021 ;
- un transfert technique de CHF 2 millions concernant la part fédérale des mesures co-financées par la Confédération et le canton (mesure mixtes). Ce transfert améliore la lisibilité des comptes du SEMP car l'entier du budget des MMT fédérales est désormais intégré à ces rubriques.

La nouvelle méthode de calcul de l'écart statistique RH qui tient compte des écarts aux comptes des années 2019 et 2020 engendre une diminution des charges négatives d'environ CHF 400'000 par rapport au budget 2021.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes	Budget	Budget
	2020	2021	2022
Financement LACI	-4'973'000	-4'725'660	-5'140'800
Intégration socio-professionnelle	-7'778'051	-5'930'000	-6'200'000
Lutte contre les abus	-1'147'922	-1'793'310	-1'707'100
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-13'898'973</b>	<b>-12'448'970</b>	<b>-13'047'900</b>

## Commentaires

Au niveau de la facture sociale, les montants transférés en 2022 concernent :

- la composante « Financement LACI » concerne la refacturation par la Confédération des coûts liés aux services publics de l'emploi. Selon les dernières prévisions du SECO, cette charge devrait augmenter par rapport au budget 2021 de près de CHF 170'000 ;
- les coûts des mesures cantonales d'intégration professionnelle (MIP) pour les chômeurs en fin de droit ou sans droit. Le budget augmente de CHF 300'000 (avec le budget initial 2021 hors COVID) et doit permettre de lutter contre le chômage de longue durée suite à la crise économique liée à la COVID-19 ;
- la composante « Lutte contre les abus » représente la charge nette des prestations de contrôle du marché de l'emploi. Le budget 2021 diminue légèrement.

# **Service des migrations (SMIG)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Chargé de la mise en œuvre de la politique d'asile et du droit des étrangers et de l'intégration dans le canton de Neuchâtel, le service des migrations (SMIG) a également pour tâche d'exécuter les expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires.

L'évolution de l'environnement et des tâches du service en 2022 sera principalement influencée par les facteurs suivants :

- les flux migratoires et le nombre de demandes d'asile en Suisse en cours d'année de même que les impacts financiers découlant des vagues d'arrivées significatives enregistrées entre 2014 et 2017 ;
- le déploiement de la stratégie cantonale d'intégration professionnelle (IP) et de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) ;
- l'automatisation informatique des échanges d'informations entre le SMIG, le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM) et les communes.

L'exécution des expulsions pénales prononcées par les autorités judiciaires relève de la compétence du SMIG.

## **Objectifs stratégiques**

- Assurer la mise en place de l'Agenda Intégration Suisse (AIS) en collaboration avec le COSM et le SEMP ;
- Assurer la cohérence des mesures à déployer dans le cadre de la stratégie d'intégration professionnelle (IP) et de l'AIS ;
- Assurer un accompagnement social cohérent par la rentabilisation du centre d'accueil et une collaboration plus étroite avec l'autorité d'aide sociale cantonale ;
- Assurer le renvoi des personnes faisant l'objet d'une expulsion pénale.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>32'965'498</b>	<b>34'702'500</b>	<b>35'111'200</b>	<b>+408'700</b>	<b>+1.2%</b>	<b>36'425'800</b>	<b>37'845'400</b>	<b>37'835'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	1'423'106	1'780'000	1'927'000	+147'000	+8.3%	1'927'000	1'927'000	1'927'000
43 Revenus divers	8'858	28'000	0	-28'000	-100.0%	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	23'110'510	21'407'000	20'512'000	-895'000	-4.2%	18'612'000	19'120'000	20'801'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	8'423'025	11'487'500	12'672'200	+1'184'700	+10.3%	15'886'800	16'798'400	15'107'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>36'271'911</b>	<b>37'110'112</b>	<b>38'464'055</b>	<b>+1'353'943</b>	<b>+3.6%</b>	<b>39'749'996</b>	<b>41'148'245</b>	<b>41'161'933</b>
30 Charges de personnel	10'307'463	11'093'882	10'887'857	-206'025	-1.9%	11'007'798	11'039'047	11'151'735
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'049'053	789'000	819'000	+30'000	+3.8%	819'000	819'000	819'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	23'256'172	24'200'000	24'801'000	+601'000	+2.5%	25'967'000	27'334'000	27'235'000
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	1'659'223	1'027'230	1'956'198	+928'968	+90.4%	1'956'198	1'956'198	1'956'198
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-3'306'412</b>	<b>-2'407'612</b>	<b>-3'352'855</b>	<b>-945'243</b>	<b>-39.3%</b>	<b>-3'324'196</b>	<b>-3'302'845</b>	<b>-3'326'933</b>
44 Revenus financiers	9	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	9	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-3'306'403</b>	<b>-2'407'612</b>	<b>-3'352'855</b>	<b>-945'243</b>	<b>-39.3%</b>	<b>-3'324'196</b>	<b>-3'302'845</b>	<b>-3'326'933</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-3'306'403</b>	<b>-2'407'612</b>	<b>-3'352'855</b>	<b>-945'243</b>	<b>-39.3%</b>	<b>-3'324'196</b>	<b>-3'302'845</b>	<b>-3'326'933</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	91.00	100.00	102.00	+2.00	+2.0%	102.00	102.00	102.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	76.40	83.90	83.20	-0.70	-0.8%	83.20	83.20	83.20

### Commentaires

De manière générale et en préambule, il est nécessaire de préciser que les impacts financiers importants se définissent par la réduction des subventions de la Confédération (plus précisément le Secrétariat d'État aux Migrations (SEM)) qui ne finance l'aide sociale pour les bénéficiaires du domaine de l'asile que pendant 5 ans pour les réfugiés et 7 ans pour les admis provisoires. Après la vague d'arrivées marquante de migrants de 2014 à 2017, les subventions fédérales ne sont plus versées pour ces personnes et ce phénomène amorcé en 2020 déjà se traduit par une importante augmentation de prise en charge cantonale dans le budget 2022 à travers la facture sociale notamment (groupe 49).

La complexité budgétaire du SMIG se traduit également par un second phénomène. La gestion des « dossiers mixtes » est en augmentation alors que le volume des personnes assistées diminue en raison du faible nombre d'arrivées de requérants d'asile. L'impact financier figure dans le groupe 36. Pour rappel, les dossiers mixtes sont constitués de personnes dépendantes de l'aide sociale asile et cantonale pour une même entité familiale. La part cantonale est facturée par le SMIG au SASO à travers la facture sociale (groupe 49).

La gestion des taxes (groupe 42) et les dépenses liées aux biens services et autres charges d'exploitation (groupe 31) font l'objet de commentaires dans le groupe de prestations « séjour ».

S'agissant des ressources humaines du SMIG, la réduction des dépenses et des effectifs par rapport au budget 2021 est liée à la suppression d'un poste de veilleur au centre d'accueil de Tête-de-Ran. Par contre, l'augmentation par rapport aux dépenses 2020 est liée à l'engagement d'un poste de conseiller-ère en insertion professionnelle financé par la Confédération dans le cadre de l'AIS financé par les forfaits d'intégration (COSM) et de nouveaux collaborateurs pour la gestion électronique des dossiers (GED) à l'office du séjour et l'établissement (prévu au budget 2021 pour 6 mois).

Pour rappel, le SMIG emploie actuellement 6,9 EPT en contrat de droit privé/salaires occasionnels, effectif ne figurant pas dans celui indiqué dans le rapport. Il s'agit essentiellement de collaboratrices ou collaborateurs engagés au Centre de Tête-de-Ran.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Main d'œuvre (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	2'205	3'500	3'500
Coûts salariaux et de structure	234'522	392'002	375'078
Coûts des services centraux	7'486	50'668	47'764
Revenus	187'855	150'000	150'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>56'358</b>	<b>296'171</b>	<b>276'342</b>

#### Commentaires

Les coûts salariaux et de structure subissent une forte augmentation aux budgets 2021 et 2022 par rapport aux comptes 2020 dans la mesure où, le secteur « main d'œuvre » connaissant une baisse de son volume d'activité, une collaboratrice de ce secteur s'est vue confier des prestations « séjour ».

Séjour (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	173'455	360'500	867'500
Coûts salariaux et de structure	2'957'105	2'831'759	2'952'717
Coûts des services centraux	424'268	336'982	352'602
Revenus	1'226'715	1'630'000	1'777'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'328'113</b>	<b>1'899'242</b>	<b>2'395'819</b>

#### Commentaires

Les coûts salariaux et de structures se compensent entre les comptes 2020 et le budget 2021, comme mentionné dans la remarque sous la prestation « main d'œuvre ». Par contre, le budget 2022 affiche une hausse étant donné l'engagement prévu des collaborateurs pour le secteur GED, comme évoqué dans les commentaires aux comptes de résultat ci-dessus. Les revenus (émoluments) sont revus à la hausse car le SMIG facture des émoluments supplémentaires concernant la biométrie exécutée par le service cantonal de la population (SCPO). Ces émoluments sont reversés à ce service via les imputations internes et figurent dans les charges directes. La différence n'est pas entièrement comblée puisque l'encaissement des émoluments destinés strictement au SMIG sont revus à la baisse étant donné le résultat 2020.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	100'000	100'000	100'000
Coûts salariaux et de structure	5'923'794	6'128'877	5'607'696
Coûts des services centraux	1'024'412	977'162	911'137
Revenus	28'000	28'000	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>7'020'206</b>	<b>7'178'039</b>	<b>6'618'833</b>

#### Commentaires

Les coûts salariaux et de structures sont en baisse étant donné un prix de l'heure unitaire moyen en forte diminution du budget 2021 au 2022. Cette diminution s'explique par une réduction des dépenses 2022 des centres auxiliaires (proportionnellement en augmentation dans le groupe « intégration ») et une répartition des heures prévues sur les prestations métiers augmentées au dépend des prestations de gestion non valorisées dans les résultats analytiques.

Les revenus concernent la part conciergerie refacturée au SBAT pour le centre de Tête-de-Ran puisque cette tâche est exécutée par les résidents du centre. Dès 2022, cette part conciergerie est directement déduite des charges qui nous sont imputées via les prestations internes.

Intégration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	34'300	40'000	40'000
Coûts salariaux et de structure	1'526'680	2'096'243	2'307'365
Coûts des services centraux	66'447	83'315	105'483
Revenus	251'250	516'500	583'200
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'376'177</b>	<b>1'703'058</b>	<b>1'869'649</b>

### Commentaires

Les coûts salariaux et de structures sont en hausse étant donné une augmentation des heures budgétées sur les prestations d'intégration, notamment avec l'engagement des CISP évoqué dans les commentaires aux comptes des résultats et une augmentation des coûts auxiliaires dans ce groupe. L'écart sur les revenus est aussi lié à l'engagement des CISP par le financement assuré par les forfaits d'intégration via le COSM.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Aide sociale migration sauf réfugiés	1'073'392	1'611'000	3'092'000	5'561'000	6'249'000	4'735'000
Aide sociale réfugiés	-578'510	992'000	1'007'000	1'604'000	1'775'000	1'509'000
Renvoi	-14'186	190'000	190'000	190'000	190'000	190'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>480'696</b>	<b>2'793'000</b>	<b>4'289'000</b>	<b>7'355'000</b>	<b>8'214'000</b>	<b>6'434'000</b>

### Commentaires

Comme évoqué dans les commentaires aux comptes de résultat, l'augmentation de l'aide sociale migration sauf réfugiés et l'aide sociale réfugiés est liée d'une part à la hausse des dossiers mixtes, d'autre part à la baisse des subventions fédérales.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Ecart statistique RH	0	-560'897	-7'788	-7'788	-7'788	-7'788
Frais de rappel	-1'300	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-1'300</b>	<b>-560'897</b>	<b>-7'788</b>	<b>-7'788</b>	<b>-7'788</b>	<b>-7'788</b>

### Commentaires

L'écart entre les budgets 2021 et 2022 provient d'une modification du mode de calcul de l'écart statistique qui tient compte dès 2022 de l'écart réalisé aux comptes 2019 et 2020.

### Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Aide sociale	-7'437'710	-10'141'000	-10'848'000
Subsides LAMal	-706'064	-802'000	-1'241'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-8'143'775</b>	<b>-10'943'000</b>	<b>-12'089'000</b>

### Commentaires

La facture sociale est impactée également par les deux phénomènes évoqués aux commentaires de comptes et sous le chapitre des charges de transfert. Le montant des subsides LAMal concerne les personnes admises provisoirement de plus de 7 ans de séjour en Suisse depuis le dépôt de leur demande d'asile. Les charges liées à cette population, arrivée en 2015 et 2016, ne sont plus subventionnées par la Confédération comme évoqué précédemment.

# **Service de la cohésion multiculturelle (COSM)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de la cohésion multiculturelle (COSM) est chargé de l'application des législations fédérale et cantonale sur l'intégration des personnes étrangères ainsi que la lutte contre le racisme et les discriminations.

La marche du service est largement influencée par les flux migratoires, les modifications législatives et les subventionnements fédéraux. Conformément à la loi fédérale sur les étrangers et l'intégration (LEI) entrée en vigueur le 1er janvier 2019, la Confédération et les cantons mettent en œuvre l'encouragement de l'intégration par des programmes d'intégration cantonaux (PIC). Pour renforcer les efforts en la matière, la Confédération et les cantons ont adopté, en 2019, l'Agenda Intégration Suisse (AIS) afin de favoriser l'intégration socio-professionnelle des personnes relevant des forfaits fédéraux d'intégration. Cette convention-programme s'étend généralement sur quatre ans mais le Département fédéral de justice et police (DFJP) et la Conférence des gouvernements cantonaux (CdC) se sont exceptionnellement mis d'accord pour intercaler une phase intermédiaire limitée à deux ans, appelée «PIC2bis », qui se déroulera en 2022 et 2023 avant une nouvelle convention-programme de 4 ans (PIC3 : 2024-2027).

En complément des bases légales, le canton de Neuchâtel a adopté une position et des messages forts où il affirme sa diversité comme une richesse. C'est dans ce cadre qu'il a validé en 2018 sa « Feuille de Route pour une administration égalitaire et ouverte à la diversité » et qu'il a mis en place l'Espace Social et Professionnel d'Acquisition de Compétences et d'Expériences (ESPACE) dès 2021. ESPACE est une mesure phare de l'AIS en permettant d'améliorer et de coordonner le dispositif d'apprentissage des compétences de base pour toute personne issue de la migration. Conçu comme un lieu fédérateur d'acquisition de compétences et d'expériences pour personnes allophones, ESPACE veut aussi offrir à toute la population neuchâteloise un endroit accueillant et convivial pour favoriser les rencontres interculturelles.

En 2020 et dans la perspective d'une réorganisation fondée sur de bonnes bases, le service et le département ont élaboré collectivement une vision commune du service pour les années à venir. Cette vision confirme le besoin d'une organisation agile, flexible, polyvalente qui a conduit le service à être réorganisé dès le 1er juillet 2021.

## **Objectifs stratégiques**

- Mettre en œuvre les politiques fédérale et cantonale en matière d'intégration ;
- Mettre en œuvre et adapter les objectifs et mesures (PIC, AIS) à l'évolution du contexte et aux directives de la Confédération (PIC2 bis) ;
- Poursuivre et consolider la coordination entre les acteurs impliqués dans l'intégration des personnes migrantes et issues de la migration ;
- Veiller à ce que les collectivités publiques s'engagent vers l'exemplarité en matière de gestion de la diversité ;
- Optimiser la gestion et l'organisation du service.

## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT		
	2020	Budget 2021		CHF	%	2023	2024	2025
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>2'734'133</b>	<b>3'911'190</b>	<b>4'382'884</b>	<b>+471'694</b>	<b>+12.1%</b>	<b>4'904'550</b>	<b>4'461'550</b>	<b>4'461'550</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	20	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	28'196	27'000	27'000	+0	0.0%	27'000	27'000	27'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	2'346'200	3'346'820	3'750'384	+403'564	+12.1%	4'393'550	3'950'550	3'950'550
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	359'717	537'370	605'500	+68'130	+12.7%	484'000	484'000	484'000
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>4'129'051</b>	<b>5'185'303</b>	<b>5'566'031</b>	<b>+380'728</b>	<b>+7.3%</b>	<b>6'131'691</b>	<b>5'695'783</b>	<b>5'721'387</b>
30 Charges de personnel	1'730'435	2'012'044	1'947'228	-64'816	-3.2%	1'978'092	2'001'684	2'025'288
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	151'818	271'400	244'900	-26'500	-9.8%	235'900	235'900	237'900
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	1'464'624	1'876'370	2'067'304	+190'934	+10.2%	2'825'000	2'457'900	2'454'300
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	782'175	1'025'489	1'306'599	+281'110	+27.4%	1'092'699	1'000'299	1'003'899
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-1'394'918</b>	<b>-1'274'113</b>	<b>-1'183'147</b>	<b>+90'966</b>	<b>+7.1%</b>	<b>-1'227'141</b>	<b>-1'234'233</b>	<b>-1'259'837</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-1'394'918</b>	<b>-1'274'113</b>	<b>-1'183'147</b>	<b>+90'966</b>	<b>+7.1%</b>	<b>-1'227'141</b>	<b>-1'234'233</b>	<b>-1'259'837</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-1'394'918</b>	<b>-1'274'113</b>	<b>-1'183'147</b>	<b>+90'966</b>	<b>+7.1%</b>	<b>-1'227'141</b>	<b>-1'234'233</b>	<b>-1'259'837</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	17.00	19.00	20.00	+1.00	+5.3%	20.00	20.00	20.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	11.81	13.81	13.31	-0.50	-3.6%	13.31	13.31	13.31

### Commentaires

Les revenus de transfert du COSM (groupe 46) augmentent en raison de la hausse prévisible des arrivées de personnes migrantes relevant de l'asile. Les prévisions font état de 200 forfaits fédéraux d'intégration versés par la Confédération contre 140 budgétés pour 2021. L'utilisation de ces forfaits s'étale sur plusieurs années dont une partie est prévue au budget 2022.

Les revenus d'imputations internes (groupe 49) augmentent aussi légèrement principalement suite à la nouvelle convention établie fin 2020 entre le COSM et le service cantonal de la population (SCPO) dans le cadre des enquêtes de naturalisation. Le COSM perçoit désormais une rémunération de CHF 600 par dossier contre CHF 370 auparavant (CHF 150 pour une personne mineure).

Au niveau des charges d'exploitation, les charges de personnel (groupe 30) et les BSM (groupe 31) diminuent en 2022. La masse salariale est réduite principalement suite à la réduction de 0,5 EPT au sein du secteur de naturalisation. Les charges de transfert (groupe 36) et les imputations internes (groupe 39) augmentent quant à elles en relation avec les arrivées de personnes migrantes dans le cadre de l'asile citées plus haut. Ce sont principalement les mesures individuelles et les coûts liés aux conseillers-ères en insertion socioprofessionnelle (CISP) qui sont revus à la hausse. Par ailleurs, l'écart sur le groupe 39 est aussi impacté par l'absence d'écart statistique RH en 2022 suite à la nouvelle méthode de calcul adoptée par le SFIN. Un impact de CHF -100'000 avait été budgété pour l'exercice 2021.

En terme d'effectif unitaire, le poste de secrétariat d'ESPACE budgété en 2021 à 1 EPT à 100% a finalement été pourvu par 2 personnes à 50% expliquant la variation de +1. En terme d'équivalent plein temps, la réduction de 0,5 est due à la restructuration du secteur de naturalisation.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Expertise (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	943	0	0
Coûts salariaux et de structure	75'105	115'171	80'334
Coûts des services centraux	11'323	15'085	10'682
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>87'371</b>	<b>130'256</b>	<b>91'016</b>

#### Commentaires

L'augmentation des ressources budgétée pour l'année 2021 est liée d'une part aux travaux de fin de législature mais aussi en prévision des 30 ans de la CICM. De plus, la réorganisation du service permet d'optimiser et de redistribuer l'utilisation des ressources dans les différents groupes de prestations. Ainsi les heures allouées à la coordination de la CICM et à la représentation sont réduites et reviennent au niveau des comptes 2020.

Accueil, conseil et information (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	23'120	36'900	33'900
Coûts salariaux et de structure	646'918	587'201	738'456
Coûts des services centraux	104'089	90'227	124'554
Revenus	413'480	414'300	496'570
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>360'648</b>	<b>300'028</b>	<b>400'340</b>

#### Commentaires

Les coûts du groupe « Accueil, conseil et information » augmentent suite à la redistribution des heures au sein du service. Un nombre d'heures plus important est notamment imputé aux prestations de conseil, de formation et de prévention répondant ainsi aux besoins des partenaires, des organisations et services compte tenu des actualités sur les thématiques migratoires et contre les discriminations. Ce groupe de prestations intègre par ailleurs la mise en œuvre de la Feuille de route.

Encouragement de l'intégration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	90'698	217'300	193'800
Coûts salariaux et de structure	794'827	1'066'776	930'015
Coûts des services centraux	125'801	374'211	352'293
Revenus	701'694	1'291'520	1'245'560
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>309'631</b>	<b>366'767</b>	<b>230'548</b>

#### Commentaires

Le groupe « Encouragement de l'intégration » est largement impacté par la mesure ESPACE mise en place dès 2021. Après une phase de lancement du projet en 2020 et 2021, le nombre d'heures budgétées pour cette mesure est revu à la baisse et les frais d'honoraires liés à la mise en œuvre du projet sont eux aussi réduits. La mutualisation des prestations dans le cadre d'ESPACE permet d'en améliorer la qualité et d'optimiser l'utilisation des financements fédéraux et cantonaux. Le reste des prestations de ce groupe est stable.

## Service de la cohésion multiculturelle (COSM)

Enquêtes d'intégration (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	0	0
Coûts salariaux et de structure	250'643	260'095	215'623
Coûts des services centraux	43'035	39'965	36'369
Revenus	121'195	140'000	210'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>172'482</b>	<b>160'060</b>	<b>41'992</b>

### Commentaires

L'objectif est de tendre à un autofinancement de ces prestations. La diminution des enquêtes étant confirmée, les coûts salariaux ont été réduits dès juillet 2022. Les revenus ont quant à eux été augmentés car le travail attribué au COSM est plus important suite à l'entrée en vigueur de la Loi sur la nationalité (LN). Une nouvelle convention avec le SCPO a ainsi été définie pour la répartition des tâches et des revenus.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Programme de réinstallation	0	0	0	0	0	0
Programme d'intégration	204'808	159'750	159'250	159'250	154'750	154'750
Projets d'intégration	260'000	260'000	260'000	260'000	260'000	260'000
Transition AIS	-1	0	0	12'000	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>464'807</b>	<b>419'750</b>	<b>419'250</b>	<b>431'250</b>	<b>414'750</b>	<b>414'750</b>

### Commentaires

Ce tableau inclut les charges et revenus liés au programme de réinstallation (financement 100% fédéral), à l'achat de prestations et subventions à des tiers (financements 100% fédéraux via AIS ou 50%-50% via LEI) et à l'utilisation de la provision « Transition AIS » (100% cantonale via la facture sociale).

Le programme de réinstallation II s'est terminé en 2020 et il est entièrement financé par la Confédération. Le solde des montants disponibles pour les dossiers de réinstallation sera utilisé en 2021 et 2022 (environ CHF 50'000). Les domaines de financement dans ce cadre restent les mêmes.

La transition AIS correspond à l'utilisation de la provision de CHF 4,6 millions créée en 2018 en faveur des personnes ayant reçu une décision avant le 1er mai 2019. En 2022, les charges brutes prévues s'élèvent à CHF 1,4 million et le solde de la provision (environ CHF 500'000) sera épuisé en 2023.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Ecart statistique RH	0	-102'749	0	0	0	0
Frais de rappel	-20	0	0	0	0	0
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-20</b>	<b>-102'749</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Suite à la nouvelle méthode de calcul qui intègre notamment les résultats des comptes 2019 et 2020, aucun écart statistique RH n'a été budgété pour le COSM en 2022.

# Service de l'action sociale (SASO)

## Évolution de l'environnement et des tâches

Le SASO est l'organe d'exécution des lois relatives à l'action sociale, à l'assurance-maladie, au recouvrement et l'avance des contributions d'entretien et aux aides à la formation, ainsi qu'à l'harmonisation et la coordination des prestations sociales et à la lutte et la prévention contre le surendettement.

Le contexte incertain consécutif à la crise sanitaire qui perdure, et les effets concrets de celle-ci sur les ménages neuchâtelois, ne facilite pas l'établissement d'un budget pour l'exercice 2022. À l'heure de son élaboration, il n'est pas constaté de nouveau recours accru et massif aux prestations délivrées par les entités du service cantonal de l'action sociale (subsides LAMal, bourses et avances de contributions d'entretien) ou par les services sociaux régionaux en ce qui concerne l'aide sociale. À titre explicatif, il faut, par exemple, relever que le marché de l'emploi recrute et que le taux de chômage dans le canton est revenu à la fin du 1er semestre 2021 au même niveau qu'avant la pandémie. Autre facteur explicatif, les réformes introduites dans le cadre de la redéfinition des prestations sociales (Rapports 18.034 et 20.103) déploient des effets durables et bienvenus pour la population la plus fragile du canton. Il faut encore relever qu'une inconnue persiste également dans le recours au réseau socio-sanitaire dense et actif dans le paysage social neuchâtelois, soit les partenaires privés mandatés par l'État pour apporter un soutien personnel ou financier à différents « publics-cible » (le Centre social protestant, Caritas, la FAS/Fondation neuchâteloise pour la coordination de l'action sociale et ses entités, ou Pro Senectute, par ex.).

Dans cet environnement, il importe de rappeler les baisses de charges successives depuis 2018 au titre de la facture sociale harmonisée qui regroupe les dépenses liées aux principales prestations sociales financières cantonales. Aux comptes 2020 et selon les évaluations de l'exercice 2021, les dépenses de la facture sociale sont maîtrisées et ces résultats encourageants ont une influence certaine sur une évolution mesurée du budget 2022. On notera toutefois que les montants concernés sont significatifs, avec 226 millions de francs annuels répartis à raison de 60% à charge de l'État et de 40% à celle des communes. Ainsi, de minimes variations se chiffrent rapidement en millions de francs à charge des collectivités publiques neuchâteloises.

Au titre de la prévention de l'exclusion et de la précarité, il s'agit aussi de signaler les premières actions menées en 2021 et développées en 2022 à la faveur de la nouvelle politique de lutte contre le surendettement (20.012). Cela se traduit par un accroissement considérable, par exemple, de la prévention de l'endettement auprès des jeunes en formation ou par les effets attendus des premières actions de détection précoce menées auprès de publics identifiés comme à risque d'endettement lourd et problématique.

Il importe enfin de préciser que de grandes réformes se poursuivront au service de l'action sociale (SASO) en 2022 ; que ce soit dans le domaine de l'aide sociale, avec l'apprentissage des potentialités d'une nouvelle application informatique (implémentée à fin 2021) ou avec l'accompagnement des travaux sur une nouvelle offre de « suivi différencié harmonisé » à l'égard des bénéficiaires de l'aide matérielle (volet du Projet RAISONE). Des travaux doivent aussi être intensifiés dans la conceptualisation d'une nouvelle prestation complémentaire cantonale (Projet PCC), tenant compte de la prestation transitoire fédérale initiée en 2021 en faveur des chômeurs âgés. Dans le domaine des aides au paiement des primes d'assurance-maladie, une optimisation de la distribution des subsides est également visée. Enfin, en termes plus organisationnels, le Projet OPTI-SASO (optimisation de l'organisation du service) doit être finalisé.

## Objectifs stratégiques

- Accompagner la mise en œuvre de la redéfinition des prestations sociales sous condition de ressources ;
- Développer de nouvelles actions dans le cadre de la stratégie de lutte contre le surendettement ;
- Poursuivre et optimiser la stratégie d'intégration professionnelle (IP) dans le domaine de l'aide sociale et développer des mesures sociales et socio-professionnelles ;
- Finaliser le Projet RAISONE (repenser l'aide sociale neuchâteloise) et préciser son articulation avec le projet de nouvelle prestation complémentaire (PCC) ;
- Assurer la maîtrise de la facture sociale ;
- Contenir voire réduire le taux d'aide sociale en fonction de l'évolution conjoncturelle.



## Résultat financier

### Compte de résultats : charges et revenus par nature

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>136'071'306</b>	<b>142'146'800</b>	<b>145'008'100</b>	<b>+2'861'300</b>	<b>+2.0%</b>	<b>147'509'900</b>	<b>150'485'600</b>	<b>153'238'900</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	0	0	0	+0	--	0	0	0
42 Taxes	5'761'642	5'365'000	7'235'000	+1'870'000	+34.9%	6'485'000	6'235'000	6'235'000
43 Revenus divers	94'002	15'000	8'000	-7'000	-46.7%	8'000	8'000	8'000
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	108'948'055	113'880'200	116'272'900	+2'392'700	+2.1%	120'032'500	123'479'700	126'231'800
47 Subventions à redistribuer	21'106'625	22'696'000	21'197'600	-1'498'400	-6.6%	20'773'600	20'565'900	20'565'900
49 Imputations internes	160'983	190'600	294'600	+104'000	+54.6%	210'800	197'000	198'200
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>287'640'826</b>	<b>301'584'818</b>	<b>309'643'579</b>	<b>+8'058'761</b>	<b>+2.7%</b>	<b>315'214'878</b>	<b>320'626'247</b>	<b>325'446'251</b>
30 Charges de personnel	5'461'515	6'272'064	6'024'140	-247'924	-4.0%	5'944'619	5'991'888	6'045'232
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	1'290'631	1'624'267	1'764'200	+139'933	+8.6%	1'464'200	1'364'200	1'364'200
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	229'605'617	239'187'500	246'711'400	+7'523'900	+3.1%	250'134'900	254'761'300	261'139'900
37 Subventions à redistribuer	21'106'625	22'696'000	21'197'600	-1'498'400	-6.6%	20'773'600	20'565'900	20'565'900
39 Imputations internes	30'176'438	31'804'987	33'946'239	+2'141'252	+6.7%	36'897'559	37'942'959	36'331'019
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-151'569'520</b>	<b>-159'438'018</b>	<b>-164'635'479</b>	<b>-5'197'461</b>	<b>-3.3%</b>	<b>-167'704'978</b>	<b>-170'140'647</b>	<b>-172'207'351</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-151'569'520</b>	<b>-159'438'018</b>	<b>-164'635'479</b>	<b>-5'197'461</b>	<b>-3.3%</b>	<b>-167'704'978</b>	<b>-170'140'647</b>	<b>-172'207'351</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-151'569'520</b>	<b>-159'438'018</b>	<b>-164'635'479</b>	<b>-5'197'461</b>	<b>-3.3%</b>	<b>-167'704'978</b>	<b>-170'140'647</b>	<b>-172'207'351</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	55.00	61.00	60.00	-1.00	-1.6%	57.00	57.00	57.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	41.70	46.40	45.40	-1.00	-2.2%	43.60	43.60	43.60

### Commentaires

Un écart de CHF 1,9 million entre le budget 2021 et le budget 2022 est à relever dans le groupe 42. Cette augmentation des recettes provient d'une progression attendue des remboursements de subsides LAMal à hauteur de CHF 400'000 et d'une progression des remboursements d'avances de contribution d'entretien pour CHF 500'000, en lien avec la réforme cantonale opérée dans ce domaine (Rapport 20.013). Le reste de l'écart correspond aux effets temporaires liés à la pandémie de COVID-19 sur les avances de contribution d'entretien. Ces effets ont été pris en compte dans le budget 2021 au travers d'amendements spécifiques. À ce titre, ils ne sont pas inclus dans le présent tableau pour 2021, alors qu'ils sont pleinement intégrés dans le budget 2022, ce qui explique l'écart important.

Le groupe 46 présente une augmentation de CHF 2,4 millions par rapport au budget 2021. Cette variation relève du montant attendu des communes pour leur part à la facture sociale et découle du fait que les charges partagées avec les communes sont en augmentation.

L'augmentation de charges dans le groupe 31 au budget 2022 provient d'une mise à jour de l'évaluation des pertes sur créances attendues en lien avec les différentes prestations du service.

L'augmentation prévue au budget 2022 dans le groupe 36 relève de différentes prestations à la population la plus fragile, à savoir l'aide matérielle délivrée par les services sociaux régionaux (SSR ; CHF +2,6 millions pour la part de 60% de l'État), les charges d'aide sociale de l'ODAS (CHF +800'000), les subsides LAMal (CHF +2,3 millions), le contentieux LAMal (CHF +600'000) et les avances de contribution d'entretien (CHF +1,5 million). Au niveau de l'aide sociale et des avances de contribution d'entretien, il est important de préciser qu'une partie importante de l'écart entre 2021 et 2022 découle du fait que les montants du budget 2021 présentés dans le tableau ci-dessus n'incluent pas les amendements relatifs aux effets de la pandémie de COVID-19, alors que le budget 2022 comprend l'entier de ces effets.

## Service de l'action sociale (SASO)

Les différentes prestations du groupe 36 ont été évaluées au regard des comptes 2020 et d'une progression mesurée et temporaire des charges liées à la situation socio-économique actuelle découlant de la pandémie de COVID-19. Au vue de l'évolution de la situation, les effets découlant de la pandémie ont été réévalués à la baisse par rapport aux premières prévisions qui avaient été faites en 2020 pour le budget 2021 et le PFT 2022-2024.

Outre cette base de calcul, il a également été tenu compte dans le groupe 36 de l'entrée en vigueur d'une nouvelle prestation fédérale en faveur des chômeurs âgés avec effet sur l'aide sociale délivrée par les SSR (aide en amont), du passage depuis le SMIG aux comptes ordinaires de l'aide sociale de bénéficiaires issus du domaine de l'asile (aide sociale de l'ODAS), de l'optimisation de la distribution des subsides d'assurance-maladie et du contentieux LAMal et, enfin, des effets de la réforme des avances de contribution d'entretien (à la hausse sur cette prestation et à la baisse sur l'aide sociale). Au niveau du PFT, il est imaginé que l'effet à la hausse de la pandémie sur les différentes prestations s'estompe progressivement à partir de 2023 et qu'une situation standard soit retrouvée à l'horizon 2024-2025.

Le groupe 39 comprend principalement les charges de la facture sociale refacturées au SASO par d'autres services. L'augmentation constatée par rapport à 2021 provient majoritairement des charges du domaine de l'asile refacturées par le SMIG (CHF +1,1 million) et de quelques augmentations dans d'autres composantes de la facture sociale. En complément, il convient de préciser qu'après l'engagement de moyens supplémentaires dans l'insertion professionnelle en 2020 et 2021, les charges refacturées par le SEMP retrouvent un niveau standard au budget 2022. Cette effet à la baisse (CHF -1,2 million) n'est pas visible dans le présent tableau, car les montants supplémentaires des amendements au budget 2021 ne figurent pas dans les chiffres ci-dessus. En parallèle, le groupe 39 est également impacté par une modification à la baisse de l'écart statistique favorable lié aux ressources humaines (CHF +200'000) et une diminution des imputations des services centraux (CHF -500'000).

Les charges de personnel du SASO pour le budget 2022 tiennent compte des différents changements prévus dans le cadre de la réorganisation du service (Opti-SASO), notamment la fusion entre l'OCAM et l'OCBE. Ces changements ont un effet neutre sur la dotation en personnel et un effet à la baisse sur les charges. Les charges de personnel présentent en outre une baisse par rapport à 2021 (-1 EPT), en lien avec l'utilisation du crédit d'engagement relatif au « Programme d'impulsion » pour l'engagement de renforts temporaires dans le cadre de la poursuite du projet de redéfinition des prestations sociales.

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Contributions d'entretien (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	6'051	9'200	9'000
Coûts salariaux et de structure	1'205'270	1'091'138	1'078'440
Coûts des services centraux	415'694	466'690	359'272
Revenus	0	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>1'627'015</b>	<b>1'567'028</b>	<b>1'446'712</b>

### Commentaires

L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées en 2021 en raison du projet LIANE.

Aide sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	80'900	82'100	83'300
Coûts salariaux et de structure	1'561'908	1'700'012	1'753'419
Coûts des services centraux	537'109	727'111	584'135
Revenus	88'160	90'100	86'800
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'091'758</b>	<b>2'419'122</b>	<b>2'334'054</b>

### Commentaires

L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées en 2021 en raison du projet LIANE.

## Service de l'action sociale (SASO)

Aide à la formation (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	0	400	400
Coûts salariaux et de structure	472'390	499'532	466'965
Coûts des services centraux	161'648	213'655	155'565
Revenus	85	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>633'953</b>	<b>713'587</b>	<b>622'930</b>

### Commentaires

L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées en 2021 en raison du projet LIANE.

Assurance-maladie (LAMal) (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	400	0	0
Coûts salariaux et de structure	2'133'409	2'095'456	2'054'444
Coûts des services centraux	736'233	896'249	684'419
Revenus	7'880	15'000	8'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>2'862'162</b>	<b>2'976'705</b>	<b>2'730'863</b>

### Commentaires

L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées en 2021 en raison du projet LIANE.

Politique d'action sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	14'560	121'000	120'800
Coûts salariaux et de structure	223'641	367'393	424'984
Coûts des services centraux	76'462	156'282	140'913
Revenus	1'960	100'500	100'000
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>312'702</b>	<b>544'176</b>	<b>586'697</b>

### Commentaires

L'évolution du coût des services centraux est liée à la diminution des charges refacturées par le SIEN. Cette diminution s'explique par des charges temporairement plus élevées en 2021 en raison du projet LIANE. Les coûts salariaux progressent par rapport aux comptes 2020, suite à un renforcement pérenne de la direction du service au budget 2021 déjà et un renfort temporaire dans le cadre de la lutte contre le surendettement.

## Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Centres consultation LAVI	239'028	370'000	325'000	350'000	375'000	375'000
Contentieux LAMal	15'336'743	15'304'000	15'774'000	16'462'000	17'188'000	17'954'000
Participation aux SSR et GSR	4'807'536	4'931'400	4'913'400	4'826'800	4'784'400	4'784'400
Subventions institutions privées	10'430	10'600	10'400	10'400	10'400	10'400
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>20'393'737</b>	<b>20'616'000</b>	<b>21'022'800</b>	<b>21'649'200</b>	<b>22'357'800</b>	<b>23'123'800</b>

### Commentaires

Le budget 2022 ne présente pas de changements significatifs par rapport à 2021, à l'exception d'une augmentation des charges du contentieux LAMal, en lien avec la charge des primes d'assurance-maladie sur le budget des ménages et les effets liés à la pandémie de COVID-19.

## Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Charges subventions redistribuées	21'106'625	22'696'000	21'197'600	20'773'600	20'565'900	20'565'900
Frais de rappel	-1'340	0	0	0	0	0
Revenus divers	-2'900	0	0	0	0	0
Revenus subventions redistribuées	-21'106'626	-22'696'000	-21'197'600	-20'773'600	-20'565'900	-20'565'900
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-4'241</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>

### Commentaires

Ces montants relèvent de la régularisation entre les communes des charges relatives à l'aide sociale et aux dépenses de personnel des GSR et SSR, qui est réalisée par l'État. Les montants ont été recalculés sur la base des chiffres effectifs 2020.

## Facture sociale

Charges et revenus de la facture sociale (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Aide sociale	62'281'068	65'264'500	68'829'600
Alfa Sal	3'406'824	3'470'200	3'560'900
Avances contribution d'entretien	467'370	552'000	633'600
Bourses d'études	3'521'347	3'525'000	3'596'400
Financement LACI	2'983'800	2'835'360	3'084'500
Intégration socio-professionnelle	7'285'430	6'299'600	6'537'020
Lutte contre les abus	688'753	1'076'010	1'024'300
Partenariat social privé	2'842'270	2'732'600	2'729'000
Subsides LAMal	40'104'770	44'406'100	45'538'100
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>123'581'632</b>	<b>130'161'370</b>	<b>135'533'420</b>

### Commentaires

Globalement, le budget 2022 de la facture sociale est en progression par rapport au budget 2021, passant d'un total d'environ CHF 220 millions à CHF 226 millions. Le budget de l'État intègre la part nette de 60% du canton, soit CHF 135'533'420.

L'augmentation des charges relève principalement des composantes « Aide sociale » et « Subsides LAMal ». Dans les deux cas, la cause principale est la prise en compte d'une augmentation du nombre de bénéficiaires et du montant des aides liés à la situation socio-économique actuelle découlant de la pandémie de COVID-19. Plus particulièrement en ce qui concerne l'aide sociale, les entrées (recours aux services sociaux) risquent de s'accroître avec la fin des diverses aides fédérales et cantonales versées en amont pour répondre aux effets de la pandémie.

Il est important de souligner que l'écart entre 2021 et 2022 est ici accentué, dans la mesure où le tableau ci-dessus n'inclut pas dans les chiffres du budget 2021 les effets liés à la pandémie, qui avaient fait l'objet d'amendements spécifiques, alors que ces effets sont pleinement intégrés dans le budget 2022. En outre, compte tenu de l'évolution de la situation, les effets découlant de la pandémie ont été réévalués à la baisse par rapport aux premières prévisions qui avaient été faites en 2020 pour le budget 2021 et le PFT 2022-2024.

Pour la composante « Subsides LAMal », la progression découle aussi de la prise en compte de l'augmentation attendue du nombre des bénéficiaires de subsides d'assurance-maladie. Pour la composante « Aide sociale », l'augmentation des charges s'explique également par la fin progressive des forfaits fédéraux, qui arrivent à échéance pour un nombre important de bénéficiaires issus du domaine de l'asile.

Dans la composante « Avances contribution d'entretien », les effets de la réforme introduite dans le domaine à mi-2021 (augmentation de la durée des avances) sont pérennes et continueront donc de se déployer en 2022. Cette composante est également influencée à la hausse par les effets de la pandémie.

Les charges de la composante « Bourses d'études » sont relativement stables. Pour 2022, il a toutefois été prévu une modification de la prise en considération des charges de transport dans le calcul du droit à la prestation, afin de faire face à une augmentation du prix de l'abonnement général des CFF pour les étudiants de 25 à 30 ans.

Les prévisions faites pour le PFT sont basées sur une diminution progressive des effets liés à la pandémie à partir de 2023 et un retour à une situation standard à l'horizon 2024-2025. La progression de la facture sociale qui apparaît au PFT découle de deux éléments, à savoir l'augmentation des charges prévues dans la composante « Subsidés LAMal » en lien avec les primes d'assurance-maladie et la fin programmée des forfaits fédéraux dans le domaine de l'asile.

Les commentaires relatifs aux parties des composantes issues des autres centres de profits figurent directement dans les chapitres consacrés au SECS, au SMIG et au SEMP.

### Projets gérés par crédits d'engagement

Projets gérés par crédits d'engagement (CHF)	Statut	Budget 2021 Total net	Budget 2022 Dépenses / Charges	Budget 2022 Recettes / Revenus	Budget 2022 Total net	PFT 2023 Total net	PFT 2024 Total net	PFT 2025 Total net
PI-Réformes	En cours	440'030	358'004	0	358'004	50'000	0	0
Prêts d'étude 2020-2023	En cours	135'000	150'000	-30'000	120'000	105'000	-60'000	-75'000
Prêts d'études	En cours	-193'500	0	-174'200	-174'200	-156'800	-141'100	-127'000
Proj. stratégiques-DECS	A solliciter	0	0	0	0	0	150'000	135'000
<b>Total</b>		<b>381'530</b>	<b>508'004</b>	<b>-204'200</b>	<b>303'804</b>	<b>-1'800</b>	<b>-51'100</b>	<b>-67'000</b>

### Commentaires

Un crédit d'engagement est prévu pour le SASO dans le cadre du programme d'impulsion et de transformations (rapport 18.045) adopté par le Grand Conseil. Le montant de CHF 358'004 pour 2022 est affecté environ pour moitié au financement de mandats externes et pour l'autre moitié au financement du renforcement temporaire de l'effectif du service.

Les prêts d'études sont gérés par le biais de crédits d'engagement quadriennaux. Un crédit d'engagement quadriennal a été prévu pour la période 2020-2023. Les dépenses ont été estimées à CHF 150'000 par an, sur la base des années précédentes. Comme le prévoit le règlement, la plupart des prêts sont généralement remboursés plusieurs années après l'octroi ; pour cette raison, une lente progression des recettes est prévue. En parallèle, des remboursements sont attendus pour les prêts octroyés avant 2020. Ils sont budgétés dans l'autre crédit « Prêts d'études » à hauteur de CHF 174'200 pour 2022. Finalement, à partir de 2024 un nouveau crédit à solliciter a été prévu sous la mention « Projets stratégiques DECS », en prévision du prochain crédit quadriennal pour la période 2024-2027.

# **Serv. accompagn. et héberg. de l'adulte (SAHA)**

## **Évolution de l'environnement et des tâches**

Le service de l'accompagnement et de l'hébergement de l'adulte (SAHA) est garant du dispositif de prestations étatiques et paraétatiques satisfaisant aux besoins de prise en charge des adultes handicapés, souffrant d'addiction ou en grandes difficultés sociales ; il a aussi pour mission de favoriser une inclusion adéquate de toute personne vivant avec un handicap dans la société neuchâteloise.

Dans ce contexte, d'une part le SAHA est responsable de la planification, du financement et de la surveillance des institutions sociales pour adultes, ainsi que des organismes de soutien de la population concernée, et d'autre part, il doit assurer la pertinence de l'orientation des futurs bénéficiaires des prestations en adéquation avec leurs besoins.

Il fournit les autorisations d'exploitation des institutions et garantit les procédures de reconnaissance des institutions au sens de la Loi fédérale du 6 octobre 2006 sur les institutions destinées à promouvoir l'intégration des personnes invalides (LIPPI) recensées par la Convention intercantonale des institutions sociales (CIIS).

La planification faite par le SAHA a pour but d'adapter le dispositif formé principalement d'institutions, offrant hébergement, occupation en journée ou ateliers, mais aussi d'entités offrant des prestations dites ambulatoires, c'est-à-dire de suivi à domicile.

L'évolution des charges est liée à des facteurs démographiques (passage au secteur adulte des jeunes handicapés, augmentation de l'espérance de vie des personnes vivant en institution, complexification des situations). La projection de cette évolution naturelle est contenue dans le rapport du Conseil d'État 18.046 sur la planification des places d'hébergement et d'accompagnement des adultes vivant avec un handicap. Elle prévoit une augmentation moyenne de CHF 2,5 millions par année. Cette augmentation est très difficilement compressible au risque de ne plus répondre aux besoins des personnes vivant avec un handicap.

Tant en 2020 qu'en 2021, une partie seulement des besoins supplémentaires a pu être couverte et ceux-ci se reportent sur 2022. D'où la nécessité d'amorcer un changement de paradigme en lien avec un virage ambulatoire et une diversification des offres de prestation.

## **Objectifs stratégiques**

- Mettre en œuvre la Loi sur l'inclusion et l'accompagnement des personnes vivant avec un handicap (Loi sur l'inclusion et l'accompagnement des adultes ou LIncA) ;
- Élaborer un plan d'action en matière d'inclusion en concertation avec les personnes vivant avec un handicap (PVH) ;
- Améliorer la gouvernance des partenariats institutionnels et la finalisation de contrats de prestations ;
- Initialiser un changement de paradigme en lien avec une diversification des prestations pour mieux répondre aux aspirations des PVH et trouver des alternatives aux solutions en résidentiel ;
- Consolider les transferts d'activités du domaine de la psychiatrie adulte au dispositif du SAHA.

**Résultat financier**
**Compte de résultats : charges et revenus par nature**

Compte de résultats détaillé (CHF)	Comptes		Budget 2022	Écart B2022 - B2021		PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
	2020	Budget 2021		CHF	%			
<b>Revenus d'exploitation</b>	<b>492'982</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>	<b>+0</b>	<b>0.0%</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>	<b>250'000</b>
40 Revenus fiscaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
41 Patentes et concessions	182'859	200'000	200'000	+0	0.0%	200'000	200'000	200'000
42 Taxes	0	0	0	+0	--	0	0	0
43 Revenus divers	22	0	0	+0	--	0	0	0
45 Prélèvements sur les fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
46 Revenus de transfert	310'101	50'000	50'000	+0	0.0%	50'000	50'000	50'000
47 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
49 Imputations internes	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Charges d'exploitation</b>	<b>76'463'963</b>	<b>76'894'440</b>	<b>83'298'306</b>	<b>+6'403'866</b>	<b>+8.3%</b>	<b>85'968'962</b>	<b>88'778'334</b>	<b>91'542'634</b>
30 Charges de personnel	475'733	481'816	743'692	+261'876	+54.4%	754'348	763'720	773'020
31 Biens, services et autres charges d'exploitation	166'941	204'000	204'000	+0	0.0%	204'000	204'000	204'000
33 Amortissements du patrimoine administratif	0	0	0	+0	--	0	0	0
35 Attributions aux fonds et fin. spéciaux	0	0	0	+0	--	0	0	0
36 Charges de transfert	75'715'091	76'153'220	82'294'617	+6'141'397	+8.1%	84'954'617	87'754'617	90'509'617
37 Subventions à redistribuer	0	0	0	+0	--	0	0	0
39 Imputations internes	106'197	55'404	55'997	+593	+1.1%	55'997	55'997	55'997
<b>Résultat d'exploitation</b>	<b>-75'970'981</b>	<b>-76'644'440</b>	<b>-83'048'306</b>	<b>-6'403'866</b>	<b>-8.4%</b>	<b>-85'718'962</b>	<b>-88'528'334</b>	<b>-91'292'634</b>
44 Revenus financiers	0	0	0	+0	--	0	0	0
34 Charges financières	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat de financement	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>-75'970'981</b>	<b>-76'644'440</b>	<b>-83'048'306</b>	<b>-6'403'866</b>	<b>-8.4%</b>	<b>-85'718'962</b>	<b>-88'528'334</b>	<b>-91'292'634</b>
48 Revenus extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
38 Charges extraordinaires	0	0	0	+0	--	0	0	0
Résultat extraordinaire	0	0	0	+0	--	0	0	0
<b>Résultat total</b>	<b>-75'970'981</b>	<b>-76'644'440</b>	<b>-83'048'306</b>	<b>-6'403'866</b>	<b>-8.4%</b>	<b>-85'718'962</b>	<b>-88'528'334</b>	<b>-91'292'634</b>
<b>Personnel administratif</b>								
Effectif unitaire au 31.12 (personne)	5.00	5.00	7.00	+2.00	+40.0%	7.00	7.00	7.00
Emplois équivalents plein-temps au 31.12	3.20	3.20	4.70	+1.50	+46.9%	4.70	4.70	4.70

**Commentaires**

Les charges de transfert (groupe 36) sont en augmentation de CHF 6,4 millions par rapport au budget initial 2021. Cette importante variation s'explique principalement par les éléments suivants :

- la reprise dans le dispositif du SAHA de secteurs d'activités jusqu'alors financées par le service de la santé publique (SCSP) en lien avec la réalisation des options stratégiques du CNP. Une partie des charges a été transférée durant l'année 2021 et ne figurait pas au budget initial ;
- les conséquences financières de l'entrée en vigueur de la Loi sur l'inclusion et l'accompagnement des adultes (LinCA) qui prévoit un financement pour des projets pilotes en faveur de l'inclusion ;
- l'augmentation du nombre des jeunes vivant avec un handicap rejoignant le dispositif adulte ;
- la complexification des prises en charge, notamment liée au vieillissement des personnes et à l'augmentation des situations avec comorbidités qui impacte également les tarifs des institutions sises hors canton ;

Ces hausses sont légèrement atténuées par une diminution de charges dans le domaine de l'addiction suite aux efforts de réorganisation menés et à la diminution du taux LPP de Prévoyance.ne. Cette baisse impacte partiellement les subventions des entités concernées ; elle est identique à celle appliquée lors de l'augmentation du taux.

Au niveau des charges des personnel (groupe 30), un renforcement de l'ordre de CHF 250'000 a été prévu conformément à la LinCA ; ce renforcement concerne le-la préposé-e à l'inclusion (1 EPT) et la coordination du dispositif (0,5 EPT).

## Résultat analytique

### Coûts (+) et revenus (-) nets des groupes de prestations

Prestations SAHA (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022
Charges directes	77'000	204'000	204'000
Coûts salariaux et de structure	711'342	641'027	897'446
Coûts des services centraux	106'197	81'193	87'243
Revenus	22	0	0
<b>Coûts (+) / revenus (-) nets</b>	<b>894'517</b>	<b>926'220</b>	<b>1'188'689</b>

#### Commentaires

L'augmentation des coûts salariaux et de structure est liée au renforcement de l'effectif prévu dans la LInCA.

### Charges (+) et revenus (-) nets de transfert non incorporables aux prestations

Charges nettes de transfert non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Inst. dans canton adu.	49'309'884	55'256'512	61'053'250	63'553'250	66'053'250	68'553'250
Inst. hors canton adu.	9'922'974	10'350'000	10'650'000	10'950'000	11'250'000	11'550'000
Lutte addiction jeu	182'859	200'000	200'000	200'000	200'000	200'000
Lutte c/addictions	9'839'668	9'447'220	9'366'879	9'366'879	9'366'879	9'366'879
Prestations ambulatoires aux invalides	471'951	664'488	789'488	789'488	789'488	789'488
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>69'727'337</b>	<b>75'918'220</b>	<b>82'059'617</b>	<b>84'859'617</b>	<b>87'659'617</b>	<b>90'459'617</b>

#### Commentaires

La hausse pour les institutions dans le canton résulte principalement de la reprise de secteur d'activités du domaine de l'accompagnement de la psychiatrie adulte. Elle est également liée à l'augmentation du nombre de jeunes entrant dans le dispositif adulte et aux besoins supplémentaires du dispositif JUNORAH. Cette hausse est légèrement réduite par la diminution du taux LPP (voir ci-dessus).

Au niveau des institutions hors du canton, la hausse est principalement liée à l'augmentation de l'espérance de vie des bénéficiaires et de la complexification des prises en charge et de son coût.

Suite aux efforts de réorganisation menés dans le domaine de la lutte contre les addictions, une diminution des charges est prévue.

### Autres charges (+) et revenus (-) nets non incorporables aux prestations

Autres charges nettes non incorporables (CHF)	Comptes 2020	Budget 2021	Budget 2022	PFT 2023	PFT 2024	PFT 2025
Contribution LORO addiction jeu	-182'859	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000	-200'000
<b>Total charges (+) / revenus (-) nets</b>	<b>-182'859</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>	<b>-200'000</b>

#### Commentaires

Le budget est stable par rapport à l'exercice précédent.